This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

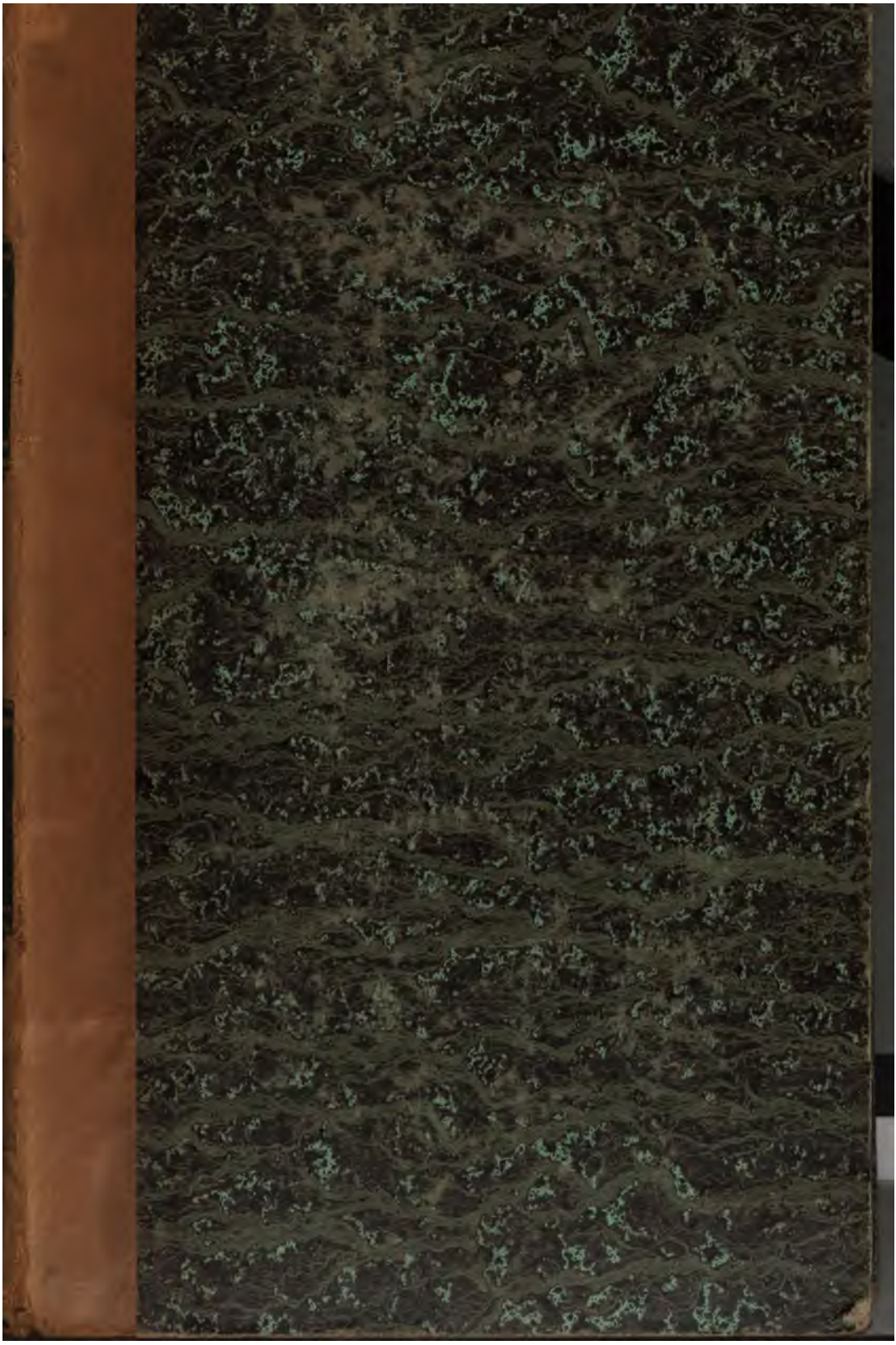

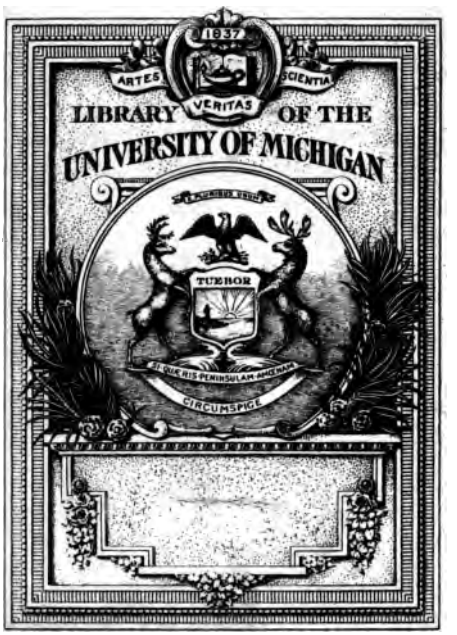
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

A:
16
.D5

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DES
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE
DU 26 AOUT 1836,
OU
PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,
DEPUIS SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 25 AOUT 1829.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.
1836.

Lib. Com.
Nigkoff
7 J 2 K 29
16253

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

TENUE LE VENDREDI 26 AOUT 1836.

La séance a été ouverte à deux heures et demie, au milieu d'un concours nombreux d'auditeurs appartenant aux classes les plus éclairées de la société, et de dames qui s'étaient empressées d'embellir de leur présence cette solennité.

Le Président, M. le docteur ANTOINE, a prononcé le Discours d'ouverture et ensuite a indiqué l'ordre des lectures.

Le Secrétaire, M. le docteur PINGEON, a présenté le Résumé des travaux de la classe des sciences et de la classe des lettres depuis la dernière séance publique

M. J. PAUTET a lu une pièce de vers intitulée *Chasse nocturne et Plaintes de l'amiral Chabot.*

M. NAULT, ancien magistrat, a lu un morceau de littérature intitulé : *Coup-d'œil philosophique sur les phases de la littérature en France,* § 3e, 17e *siècle,* extrait *d'un ouvrage inédit.*

M. BRESSIER a lu une fable intitulée *Les deux chiens danois.*

Le temps n'a pas permis à M. PEIGNOT de faire lec-

ture d'un travail intitulé : *Du luxe des Romains dans leur ameublement.*

M. J. Pautet, Secrétaire-Adjoint, lit les Programmes des Prix obtenus dans cette séance, et de ceux à décerner dans la séance publique de 1837.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Président,

ANTOINE, D.-M.

Le Secrétaire,

PINGEON, D.-M.

SEANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1836,

OU

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE DE DIJON,

DEPUIS SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 25 AOUT 1829.

M. le Docteur ANTOINE, Président de l'Académie, ouvre la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

En reprenant le cours de vos séances publiques, trop longtemps interrompu, vous semblez renouveler ici l'obligation que vous vous êtes imposée par vos statuts, d'entendre chaque année le compte rendu de vos travaux, dans une séance solennelle, devant une assemblée aussi brillante que nombreuse, composée, pour la plus grande partie, de ce que notre ville offre de plus distingué dans les différentes classes de sa population, en hommes éclairés, vraiment amis des sciences et des lettres, qui, par l'étendue de leurs lumières, ne peuvent être étrangers à aucun genre de connaissances humaines, et qui, en cette qualité, sont naturellement disposés à l'indulgence. Sans doute ils vous rendront la

justice de croire que si vous vous êtes abstenus pendant quelques années de leur donner connaissance publiquement, comme vous le faites aujourd'hui, du résultat de vos constantes occupations, vous ne les avez pas pour cela discontinuées; vos Mémoires publiés chaque année sont là pour l'attester.

Il faut en convenir, Messieurs, la tâche que vous vous êtes imposée est immense; elle s'étend à tous les objets compris dans les différentes classes qui se partagent les productions de l'esprit humain. C'est d'abord dans l'ordre physique, ordre qui ne reconnaît pour vrai que les effets obtenus et confirmés par l'observation comparée et l'expérience de nos sens, tout ce qui constitue le système des sciences naturelles, depuis la cause première qui est Dieu et ses lois, jusqu'aux plus petites recherches de détail. Telle nous paraît être l'idée que l'on doit se faire de l'ordre physique considéré sous un point de vue général. Mais il est aussi une physique particulière, et celle-ci est formée surtout par la chimie, c'est-à-dire par cette science qui s'occupe de l'action réciproque des différens corps de la nature les uns sur les autres, et par leur réduction en leurs principes constituans.

Ces divers corps naturels, lorsqu'on les a suffisamment étudiés, doivent être suivis de la connaissance des nombreuses espèces d'animaux et de végétaux, c'est-à-dire, du règne de la vie et de l'organisation, science la plus difficile et peut-être la plus profonde, dans laquelle la médecine est spécialement comprise. Celle-ci en effet, devant, dans l'esprit de son institution, s'appliquer à maintenir en santé les corps vivans, ainsi qu'à guérir leurs maladies, ou, ce qui est la même chose, à rétablir l'harmonie dans leurs fonctions toutes

les fois que, par quelque altération ou dérangement sensible, elles s'écartent de l'ordre naturel, consiste donc nécessairement dans la connaissance des forces de la vie et dans leur mode d'action.

J'abrège, Messieurs, l'exposé de ce qui tient essentiellement à l'ordre physique des connaissances humaines, et je crois devoir vous épargner les détails des différens objets qui s'y rapportent, leur sèche nomenclature ne pouvant que fatiguer votre attention. Je passe donc à un autre ordre de ces connaissances, à la science des sentimens et des passions, autrement à la morale ; ici est renfermée la science du bien et du mal, ou du juste et de l'injuste, première règle du pacte social et de la conduite de toute la vie. C'est également ici que viennent se ranger les études des vérités religieuses ou des liens qui nous rattachent à un être créateur, rémunérateur de la vertu malheureuse, et vengeur du crime impuni, parce que commis dans l'ombre, il est devenu par là inaccessible à l'action de la loi.

Ainsi les lois qui gouvernent les sociétés, les cultes et les rites des différentes religions qui existent sur notre globe, le droit naturel des nations et des citoyens, le rapport des états entre eux ou avec les sujets et les souverains, tous ces objets rentrent dans la grande classe de la morale universelle. Ne peut-on pas y renfermer aussi l'histoire civile et celle des antiquités, en tant du moins qu'elles mettent au jour la conduite vertueuse ou criminelle des peuples et de leurs chefs? Mais la pratique des vertus sociales, la modération des passions par la philosophie, l'exercice de nos devoirs envers Dieu et nos semblables, bien qu'ils soient du ressort de la morale, tiennent cependant moins à l'esprit qu'au sentiment. Or, il était nécessaire que les hommes, même les plus

bornés, fussent capables de ces sentimens moraux; ils sont indispensables pour le maintien des sociétés, parce qu'ils en sont le plus solide appui, comme la plus forte garantie de leur durée, condition première de tous les perfectionnemens de notre espèce.

Si maintenant nous jetons un coup-d'œil sur un autre ordre de nos connaissances, nous y trouvons rangée sous le domaine de la raison pure ou de la logique, la science de l'être intelligent, ce qui nous conduit à l'examen de l'union mutuelle du principe pensant et indivisible et du principe matériel étendu et divisible. Ainsi, l'histoire de nos impressions et de nos idées, celle des facultés de notre entendement, les propriétés de la substance qui nous anime, ses fonctions, ses erreurs, ses illusions, etc., nous engagent à nous livrer à des recherches dont les résultats ne sont pas moins importans pour la philosophie que pour la médecine.

N'est-il pas incontestable que parmi les fonctions de la puissance intellectuelle, l'une des plus nécessaires à la société et à l'existence du genre humain, c'est celle du langage ou de l'art d'exprimer ses pensées, à l'aide du discours, et surtout de les transmettre à d'autres par le moyen de l'enseignement? On sait que dans l'étude des langues est renfermée la grammaire générale, ou la loi du langage, comme dans l'étude de la logique proprement dite, ou de l'art de parler, on voit se développer par la justesse du raisonnement, les moyens de reconnaître et de dénouer les sophismes, de relever les erreurs, de dissiper les préjugés, et de redresser les fausses conceptions. Ces connaissances sont de première nécessité pour la recherche de toutes les vérités. Enfin tout ce qui concerne l'éloquence ou l'art d'agir sur les esprits par la puissance de la parole, d'y produire des

impressions plus ou moins profondes, se place aussi dans le domaine de la logique, avec la littérature, cet autre ornement du langage, qui charme, embellit la vie, et couronne de ses fleurs immortelles les esprits ingénieux.

Voilà, Messieurs, l'esquisse légère du tableau très-raccourci des différens objets qui forment par leur réunion la masse imposante des connaissances humaines. Plusieurs d'entre eux peuvent, d'un moment à l'autre, devenir le sujet de vos méditations, et exiger de vous un travail approfondi, qui puisse, au besoin, remplir dignement l'attente de quelqu'une des compagnies savantes avec lesquelles vous êtes en relation, si pour fixer ses idées sur un point de doctrine ou de science qui lui aura paru présenter des difficultés, elle a désiré de connaître votre opinion à cet égard. C'est ainsi que les établissemens scientifiques et littéraires peuvent se prêter une assistance mutuelle, au moyen des communications qu'ils se font réciproquement de leurs vues et de leurs découvertes, car ils mettent toujours des soins empressés à les rendre publiques par la voie de la presse. N'est-ce pas de cette manière et par la même voie que se sont répandus les beaux résultats des travaux de la chimie moderne, et qu'est venue l'idée immédiate d'en faire la plus heureuse et la plus utile application aux arts.

La chimie ! il nous est impossible, Messieurs, de prononcer ce mot sans éprouver un juste sentiment d'orgueil, en nous rappelant que c'est dans cette cité, déjà célèbre par les grands hommes à qui elle peut à bon droit se glorifier d'avoir donné le jour, et par sa fécondité à produire des esprits d'un ordre élevé, qui semblent leur promettre des successeurs, que c'est dans notre ville de Dijon que s'est faite avec un plein succès, la première expérience de l'emploi du chlore appliqué

à la désinfection d'un vaste édifice dont le dégagement d'un gaz délétère avait interdit l'entrée ; et que c'est de même ici, dans cette maison, qu'a commencé la réforme si désirée de cette belle science, et que le laboratoire de l'Académie a été son berceau. Mais l'enfant qui, depuis cette époque, n'a fait que croître et se développer, donne aujourd'hui des fruits abondans de sa virilité. Et pour ne parler en ce moment que des effets prodigieux des fluides élastiques, ou gaz si ingénieusement appliqués à ces différentes machines auxquelles la vapeur, comme principal mobile, imprime une merveilleuse célérité, et dont les unes, destinées à sillonner les mers avec beaucoup plus de vitesse que par les autres moyens en usage, les autres à rouler sur la terre et à parcourir, au moyen des chemins de fer et avec la rapidité de l'éclair, des espaces plus ou moins longs, et tout cela avec économie de temps et de dépense ; n'est-il pas certain que c'est par la même force d'impulsion que cette autre machine ingénieuse, déjà connue depuis plus d'un demi siècle, s'élevant majestueusement dans les airs, chargée d'un précieux fardeau et appuyée sur les ailes du gaz hydrogène, s'élance au travers des régions que l'aigle, seul de tous les oiseaux, parcourt d'un vol si hardi, et bien au-dessus même de la foudre de ce Jupiter tonnant, qui d'un léger signe de tête faisait, suivant la fable, trembler tout l'Olympe.

Tel est, Messieurs, le faible aperçu auquel j'ai cru devoir borner l'énumération des services que les sciences ont rendus et sont capables de rendre à l'Etat. On les doit pour la plupart aux compagnies savantes dont les travaux constans ne cessent d'être dirigés vers le perfectionnement de toutes les connaissances qui peuvent contribuer au bien-être de l'homme vivant en société,

à sa conservation, à ses jouissances, ainsi qu'à favoriser les progrès de la civilisation. A la vue de tant d'innovations utiles qui semblent nous en promettre beaucoup d'autres encore, pourrait-on, sans injustice, regarder comme vains et même dangereux, les établissemens consacrés à la culture des sciences et des lettres? Il y a longtemps, si la chose était ainsi, qu'on les aurait vus disparaître tous sans exception; au contraire, on les voit aujourd'hui se multiplier et augmenter en nombre d'une manière étonnante. Il n'est en effet dans toute la France, aucune ville tant soit peu importante, pas un seul arrondissement communal qui n'ait ses presses et même son association littéraire, agricole ou commerciale, dont certainement il n'est plus permis de contester l'utilité. Et cependant il se rencontre encore, parmi les gens du monde, de nombreux détracteurs de ces sortes d'associations. Sans en connaître le but ni les moyens, ces détracteurs toutefois ne leur épargnent ni le sarcasme, ni l'épigramme; mais si le trait malin manque de frapper juste, ce qui arrive le plus ordinairement, ne peut-il pas quelquefois, se réfléchissant vers le lieu d'où il est parti, atteindre et piquer au vif l'imprudent qui l'aura lancé?

Heureusement les nouvelles associations ne se laissent pas plus intimider, pas plus décourager que les anciennes; et s'il est permis de juger par l'ardeur de leur zèle de ce qu'elles sont capables de produire, on ne peut que se promettre d'utiles résultats de leurs travaux. Mais les sciences et les lettres sont filles de la paix, et ce n'est qu'à l'ombre de l'olivier de cette paix protectrice qu'elles peuvent prospérer; car elles n'ont pas de plus grands ennemis que le désordre et l'agitation des esprits. Des momens de troubles viennent-ils à gronder, à éclater au milieu d'une société policée, aussitôt on

les voit s'effaroucher, prendre la fuite ou se réduire au plus profond silence. Sans doute c'en est bien assez pour faire comprendre que chez les nations civilisées l'ordre est une nécessité, parce qu'il est le premier besoin et par conséquent le besoin de tous. Il est peut-être plus particulièrement encore le besoin de ces esprits méditatifs qui recherchent avec empressement la solitude pour s'y livrer tout entiers à leurs profondes réflexions. C'est là en effet que dans la paix de leur ame, loin du tumulte des passions, remplis d'eux-mêmes, et enveloppés d'un mystérieux silence, ils puisent cette énergie, cette hauteur de pensées qui conduisent à enfanter des chefs-d'œuvre. N'est-il pas permis de croire que c'est dans ce dessein que le grand orateur Démosthène se ménageait une retraite obscure et écartée pour y composer ses immortelles harangues; que le philosophe Démocrite s'est privé lui-même de la vue pour éloigner de lui toute cause de distraction et afin de mieux réfléchir sur le sujet de ses méditations; et que c'est à la cécité dont ils furent l'un et l'autre affligés, qu'Homère et Milton doivent, au moins en partie, les grandes pensées et l'admirable vigueur de conception qui éclatent dans leurs poëmes? On doit donc se promettre de l'ordre établi d'inappréciables avantages; il est l'ame de toutes les grandes entreprises qui sont tentées et qui s'exécutent dans la société; il favorise les progrès de la civilisation, le perfectionnement de toutes les inventions utiles, et nous amène cette précieuse tranquillité dont nous avons le bonheur de jouir, tranquillité nécessaire à tous et indispensable à ceux qui se vouent à l'étude de la philosophie, des lettres, des sciences, des arts et même de l'industrie.

Le discours de M. le Président étant terminé, M. le Docteur PINGRON, Secrétaire, dit :

MESSIEURS,

Les Sciences et les Lettres ne brillent jamais d'un plus vif éclat, que lorsque les esprits sont plus rassurés sur les grands intérêts de la patrie, de la famille. Les temps de fermentations et de commotions politiques sont donc d'airain pour elles; aussi, tristes, abandonnées, elles deviennent muettes, elles travaillent en silence, dans l'espoir de jours meilleurs, de temps plus propices.

Tels sont les motifs qui ont forcé l'Académie à laisser cette enceinte si longtemps abandonnée. Mais actuellement que le calme a reparu, que l'attention publique si longtemps distraite se fixe de nouveau sur les produits de l'intelligence, que toutes les puissances intellectuelles s'efforcent à l'envi de faire marcher les connaissances humaines, et de concourir aux progrès de cette industrie qui chaque jour crée tant de merveilles et multiplie nos richesses, vous ne resterez pas en arrière, et si votre place dans ces travaux divers est modeste, du moins vous sentez le besoin de dire ce que vous aussi, vous avez fait, et de réunir vos concitoyens dans cet antique et illustre foyer des sciences, des lettres et des arts, où tant de souvenirs glorieux viennent soutenir et protéger votre marche dans des voies parcourues avec tant d'éclat et de zèle par vos devanciers.

Toutefois, nous sommes heureux de dire que pendant les temps que nous venons de traverser, l'activité de

l'Académie ne s'est pas ralentie. Plusieurs branches des connaissances humaines ont été cultivées avec ardeur, et de ces travaux sont nées peut-être des vérités et des déductions, qui ne seront pas sans influence sur leurs progrès futurs. Mais avant de les énumérer, souffrez que nous nous arrêtions quelques instans sur diverses circonstances qui, pendant cette phase de notre vie littéraire, n'ont pas été sans influence sur elle.

Dans l'élan généreux qui porte les diverses classes de la société, vers tout ce qui peut ouvrir un champ sans limites aux perfectionnemens, le rôle des Académies est de seconder cet essor, d'encourager par des récompenses, par des éloges, les progrès réels et vraiment utiles, de rassembler en un seul faisceau les lumières éparses et nouvelles, qui tous les jours ajoutent à la civilisation. L'Académie a senti toute l'importance de ce rôle, et s'est efforcée de remplir la tâche qui lui est dévolue dans le mouvement progressif du siècle. Elle s'est montrée dans tous les temps protectrice éclairée du génie et de la vérité, soit en révélant au monde l'éloquence de J.-J. Rousseau; soit en donnant naissance à cette célèbre nomenclature chimique, qui rendit immortel le nom de Guyton de Morveau; soit en préludant à ces études profondes et positives, qui ont imprimé aux sciences zoonomiques cette grande impulsion que Chaussier, l'un de ses plus illustres membres, commença, en constituant avec Fourcroy l'Ecole de médecine de Paris, et continua de toute la puissance de sa logique ferme et précise; soit enfin en recueillant dans ces dernières années, les monumens épars de l'histoire de Bourgogne, et les faits les plus intéressans de son agriculture et de son industrie.

C'était au moment même où, mettant en pratique

tes anciennes traditions, elle s'empressait d'encourager l'établissement d'industries nouvelles dans le département, de poursuivre avec zèle et activité ses recherches archéologiques, qu'on projetait de lui enlever ses Commissions permanentes d'Agriculture et des Antiquités, qu'un habile administrateur avait établies dans son sein, afin qu'assises au même foyer, elles ne connussent pas l'isolement, et qu'elles reçussent de leur commerce plus étroit avec d'autres connaissances, une impulsion plus favorable au but vers lequel elles tendent plus particulièrement. Et en effet, les sciences, pour nous servir des propres expressions d'un de nos collègues, de M. Durande dont nous déplorons la perte, qui, dans l'intention de prévenir cette séparation, s'était empressé de publier des réflexions à ce sujet, les sciences, disons-nous, ne gagnent rien à être séparées; elles sont toutes amies et sœurs, toutes se prêtent un mutuel appui. Que seraient la physique et l'astronomie sans le secours des mathématiques? L'étude de l'antiquité peut-elle se passer des fastes de l'histoire? Et l'agriculture a-t-elle oublié les services que lui ont rendus la physiologie végétale et la chimie par l'intermédiaire des analyses?... C'est donc préconiser une vérité, que de comparer les sciences divisées, à un faisceau de lumière qui perd sa force et son éclat, lorsqu'on en dissémine les rayons; ou pour nous servir d'une comparaison peut-être plus juste, ne pourrait-on pas assimiler les sciences isolées, à l'un des plus beaux paysages dont on détacherait les beautés, pour, ainsi séparées, les reporter ensuite sur sept à huit toiles différentes? Alors plus d'effet de lumière, plus d'illusion, plus d'ensemble, et ce tableau ainsi décomposé, fût-il l'ouvrage du célèbre Poussin, perdrait toute sa valeur et tout son éclat..... Il est donc vrai de dire que l'ensemble des sciences fait leur

force et leur splendeur, et qu'en définitive on doit considérer leur association comme une des principales sources de leur perfectionnement [1].

Ainsi décimée et isolée, l'Académie sentit sa position et le besoin de faire oublier ses mutilations par de nouveaux et actifs travaux. Elle avait conçu une grande pensée, celle d'édifier une histoire scientifique et littéraire de Bourgogne, de rassembler en un seul faisceau toutes les gloires de notre pays. Pourquoi cette belle et patriotique conception n'a-t-elle point trouvé appui auprès de ses naturels et légitimes interprètes?..... Du moins les regrets de l'Académie ont été un peu amortis par l'idée qu'elle pouvait encore honorer la mémoire des grands hommes dont s'enorgueillit notre ville, en consacrant par des marbres mémoratifs, les maisons où ils avaient vu le jour, et déjà ce projet a reçu un commencement d'exécution que l'Administration municipale s'est chargée de continuer et d'accomplir. La maison où naquit le plus illustre d'entre eux, le grand Bossuet, a été, dans le cours de l'été de l'année 1834, ornée d'un de ces marbres, et désormais l'étranger qui visitera nos murs, incertain du lieu de naissance de ce grand homme, pourra, sans le secours de renseignemens souvent inexacts ou erronés, trouver le berceau du génie auquel il désire rendre hommage [2].

Gênée ainsi dans son essor par les événemens, convaincue que la publicité est une des grandes nécessités

[1] Deux mots sur les institutions créées hors du sein de l'Académie. In-8°; Dijon, 1832, pages 8 et 9.

[2] Par le même motif, l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1834, a souscrit à 100 exemplaires de la Vie du Président de Brosses, que notre collègue M. Foisset doit faire paraître incessamment.

de notre époque, et que toute société qui la néglige se condamne inévitablement à l'oubli, et meurt totalement à ce mouvement d'impulsion qui pousse si vivement les connaissances humaines dans des vòies plus ou moins sûres de progrès et de perfection, l'Académie a suppléé à ses séances publiques, par l'impression, à des époques plus ou moins rapprochées, de plusieurs livraisons de ses Mémoires, dans lesquels, du reste, elle a souvent regretté que des vues d'ordre et d'économie ne lui aient pas permis de donner tout le développement exigé par les matières, et d'y insérer toutes les compositions qui étaient dignes d'y prendre place.

La mort du plus grand des naturalistes de notre époque affectait trop vivement les sympathies de l'Académie pour qu'elle demeurât étrangère à ces sentimens de douleur et de regrets, qui de toutes parts, en France comme à l'étranger, vinrent s'accumuler sur la tombe de *Cuvier*. Aussi, dès qu'il fut décidé qu'un monument serait élevé à sa mémoire, s'est-elle empressée, d'un mouvement spontané et unanime, dans sa séance du 22 août 1832, de concourir à l'érection du mausolée élevé tout à la fois au génie et à la science.

Devons-nous aussi comprendre parmi les événemens qui ont excité le vif intérêt de l'Académie, l'abandon et l'aliénation de ce jardin botanique mis sous sa tutèle par le fondateur lui-même, et qui, comme elle, était une preuve vivante des bienfaits du vertueux Legouz-Gerland, dont la mémoire doit être si chère aux Dijonnais à tant de titres? [1] Sans doute la science et l'éta-

[1] Par un acte entre-vifs daté du 13 février 1773, M. Legouz de Gerland avait fait don à l'Académie de cet enclos pour y réunir et y entretenir les plantes dont la démonstration est le plus nécessaire à l'étude de la Botanique, démonstration qui devait être faite publiquement par un de ses Membres.

blissement même gagneront à sa translation dans un local plus convenable. Mais l'Académie doit-elle garder le silence, lorsque les cendres du donateur, enlevées de ce jardin, où, au sortir de nos premiers troubles civils, elle les avait déposées avec tant de pompe et de solennité, ont été portées au cimetière commun, dans le lieu consacré à la sépulture de la famille de M. Legouz de St-Seine, sans que personne soit venu en cette circonstance, témoigner de la vieille reconnaissance de notre cité pour un bienfaiteur, dont la sépulture devait être au milieu de ces fleurs et de ces plantes qu'il avait le premier rassemblées pour les progrès de la science et le soulagement de l'humanité malheureuse et souffrante [1]. L'Académie a vivement regretté de n'avoir

[1] Lorsque la Convention fit fermer les églises, le cénotaphe de M. Legouz, qui reposait à l'église de la Madeleine, fut transporté au jardin botanique, d'après le vœu de l'Académie. Et lorsque cette église fut plus tard vendue avec la réserve que l'on pourrait enlever les restes des personnes inhumées dans les caveaux, la Société des sciences et arts, sous le nom de laquelle l'Académie s'était reconstituée, réclama la translation des restes de M. Legouz de Gerland au jardin botanique. Le 28 prairial an VIII, le maire de la ville, M. Lejéas, publia le *Programme de la cérémonie funéraire concernant la translation au jardin botanique des cendres de Benigne Legouz-Gerland, ami des sciences et des arts, et bienfaiteur de l'humanité*, qui eut lieu en effet ce jour même, à quatre heures très-précises de l'après-midi, avec toute la pompe indiquée dans le Programme. C'était remplir les propres vœux du donateur : « *Je ne désirerais*, disait-il souvent, *que reposer après ma mort sous le feuillage de ces arbres.* »

D'après l'invitation de M. le maire faite à M. de St-Seine de faire enlever les restes de M. Legouz-Gerland du jardin

pas été prévenue d'une translation où son devoir et d'anciennes et vives sympathies l'appelaient.

Ainsi ont été brisés pour elle et sans espoir les plus doux souvenirs; ainsi a disparu du fronton de la porte de ce jardin, la touchante inscription, *Non ignara mali, miseris succurrere disco*, qui résumait la vie du fondateur. Toutefois, l'Académie a vu avec la plus vive satisfaction le nouveau jardin recueillir une partie de cette précieuse succession, et recevoir d'elle cette empreinte de bienfaisance et de souvenirs, qui doit rendre ce lieu particulièrement cher à nos concitoyens, en exposant à la vénération publique, les traits du vertueux et bienfaisant Dijonnais. Elle aime à nourrir l'espoir de voir bientôt aussi reparaître l'inscription; elle confie avec sécurité ce désir aux magistrats qui administrent notre ville, heureuse d'avoir, en cette circonstance, achevé de renouer le passé au présent, et appelé le stilet qui sur la pierre doit graver ces traditions de bienfaisance qui ne doivent jamais s'effacer. Les droits du malheur sont sacrés; que le pauvre souffrant sache donc que là aussi, les portes s'ouvrent pour lui, et que là aussi, les plantes salutaires sont rassemblées et croissent pour soulager ses douleurs; car telle a été la première pensée du donateur.

Enfin, Messieurs, l'Académie qui, comme tous les corps savans de France, avait été forcée de se disperser

botanique qui venait d'être vendu par la ville, ces restes précieux, exhumés le 30 janvier 1834, ont été renfermés dans une boîte de plomb, recouverte d'un cercueil en chêne, et transportés le matin même de ce jour au cimetière commun, accompagnés d'un vicaire de Saint-Michel, de M. de St.-Seine et de M. le docteur Morland, Professeur de Botanique.

après le décret de la Convention, du 18 août 1793, qui s'était reconstituée par un arrêté de l'Administration centrale du département de la Côte-d'Or, en date du 14 prairial an VI (2 juin 1798), approuvé par le Ministre de l'intérieur le 29 prairial suivant, et qui depuis cette époque avait constamment entretenu, avec les divers Gouvernemens qui se sont succédé, des rapports qui ne devaient lui laisser aucun doute sur sa position d'héritière de l'ancienne Académie, n'a cependant pas paru aux yeux de l'autorité actuelle, avoir un titre légal d'institution. Elle a été en conséquence invitée par elle, à faire les démarches nécessaires pour l'obtenir. Jalouse de son ancienne célébrité, et peu disposée à abdiquer ses précédens honorables, elle a exprimé à M. le Ministre de l'instruction publique, le désir que le Gouvernement lui accordât une Ordonnance de reconnaissance, et non une Ordonnance d'institution. Cette démarche a été accueillie, et le 22 octobre 1833 a été rendu le titre qui *reconnaît* l'Académie et qui approuve ses Statuts et Réglemens, tels qu'ils ont été arrêtés et rédigés dans sa séance du 31 juillet 1833.

Telle a été la position de la Compagnie dans le cours des années qui se sont écoulées depuis sa dernière séance publique. Nous avons dû l'exposer avec une entière franchise, afin, Messieurs, qu'on puisse mieux apprécier ce qu'au milieu des agitations sociales et de ces causes d'inertie et de découragement, vous avez fait pour accomplir la mission qui vous est confiée. Actuellement nous allons, pour chacune des classes dont elle se compose, énumérer les divers travaux qui ont été imprimés dans les Mémoires, et vous donner une succincte analyse des productions manuscrites dont elle s'est occupée dans le cours de ses séances.

CLASSE DES SCIENCES.

TRAVAUX IMPRIMÉS.

Depuis le mois de juillet 1830, époque où fut publiée la première livraison des Mémoires de l'Académie, jusqu'à ce jour, la Classe des Sciences compte les productions suivantes parmi celles qui y sont insérées.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

1835. Une Visite à Clairvaux, par M. J.-B. Monge.

GÉOMÉTRIE.

1830. Extrait du Rapport de M. Girard de Caudemberg, sur la partie d'art du cadastre, et sur des cartes topographiques et géologiques du Puy-de-Dôme, par M. Busset, géomètre en chef du cadastre de la Côte-d'Or.

— Géométrie de position. — Marche du cavalier des échecs pour parcourir de 128 manières différentes les 64 cases sans jamais passer deux fois par la même case, et revenir à la case de départ, par M. Bouvart, membre de l'Institut. (Communiqué par M. le docteur Vallot.)

PHYSIQUE.

1830. Note sur la théorie du calorique et la mécanique moléculaire, par M. Girard de Caudemberg.

1830. Rapport sur des observations relatives à la lumière et aux sons, adressées par M. Opoix, membre correspondant à Provins, par le même.

CHIMIE.

1830. Note sur l'atropine, par M. Tilloy.

1831. Procédé pour obtenir identique et inaltérable, l'acide hydrocyanique médical, et Note sur le Cyanure de Potassium, par le même.

MÉDECINE.

1830. Notice sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage et sur quelques instrumens propres à en opérer l'extraction, par M. le docteur Parent, de Beaune.

1831. Mémoire sur la rétroversion de l'utérus pendant la grossesse, par le même.

— Extrait du Rapport de M. le docteur Pingeon, au nom d'une Commission, sur le Mémoire précédent.

— Observations qui tendent à démontrer l'action immédiate du virus vaccinique sur le virus variolique, par M. le docteur Pingeon.

— Observations d'une nécrose de la moitié gauche de la mâchoire inférieure, par le même.

— Observation d'une irritation de la moëlle rachidienne sacrée, caractérisée par tous les phénomènes d'une fièvre intermittente irrégulière, par le même.

— Observation d'un accouchement contre nature, compliqué de la rupture spontanée d'un thrombus vulvaire volumineux, par le même.

1832. Esquisse des progrès réels de la médecine depuis 1800, par le même.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

1833. Remarques sur un passage de Quintilien, relatif à Celse, par M. le docteur Antoine.

GÉOLOGIE.

1833. Mémoire sur la Grotte de Contard, par M. L. Nodot.

1834. Mémoire sur quelques ossemens de mammifères trouvés sur la montagne du Télégraphe, près Semur, département de la Côte-d'Or, par le même.

1835. Sur quelques localités géologiques, par M. le docteur Vallot.

HISTOIRE NATURELLE.

1830. Note sur les différens animaux vivans idio-électriques, par M. le docteur Vallot.

— Mémoire sur les vers intestinaux de l'homme, par le même.

1831. Réflexions sur de prétendus vers intestinaux et sur d'autres animaux rendus, dit-on, par les malades, par le même.

1832. Phosphorescence de certains animaux, par M. Maillard de Chambure, membre non résidant, à Semur.

— Mémoire sur l'urine lumineuse et sur quelques autres phénomènes de phosphorescence, par M. le docteur Vallot.

— Note sur quelques détails contenus dans les Mémoires de l'Académie, par le même.

— Lingule anatine.

— Ixode sanguin.

— Jird.

— Ecidie du Cytise.

1833. Réflexions sur les Orbiculites, par le même.

— Sur les Lièvres cornus, par le même.

— Note sur le veau écaillé, par le même.

— Explication de plusieurs faits contenus dans le Journal de Physique, par le même.

— Blennius Pholis contenu dans une huître.

— Sphinx du Liseron, pris par M. de St.-Amand pour le Sphinx Jatrophæ.

1834. Mémoire sur le limaçon de la mer Sarmatique, par le même.

1835. Ambroise Paré au 19e siècle, par le même.

— Sur les pierres perforées de la montagne Sainte-Anne, près Dijon, par le même.

— Explosion d'un œuf, par le même.

— Emphysème stéarique des mouches, par le même.

— Limaces. Escargots. — Opercule à ressort de Daubenton, par le même.

— Sur la glu animale mentionnée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, par le même.

— Sur le papillon à tête de chenille, de Muller, par le même.

— Cri ou stridulation du papillon tête de mort, par le même.

— Vénérie, par le même.

— Orbiculites, par le même.

— Schiste avec empreinte de papillon nocturne, par le même.

BOTANIQUE.

1832. Mémoire sur les végétaux cryptogames, par le même.

1832. Note sur quelques détails contenus dans les Mémoires de l'Académie, par le même.

— Saamouna.

— Pommes de Sodôme et de Gomorrhe.

— Zachun, Zakoum.

— Indication de deux graminées trouvées dans le département de la Côte-d'Or, depuis l'impression de sa Flore, par le même.

— Paturin amourette, Poa eragrostis, *Decand.*

— Aira pachybasis. *Vall.*

— Monstruosité d'une fleur de violette.

1833. Sur l'Alcyonelle des étangs et sur l'Eponge fluviatile, par le même.

— Explication de plusieurs faits contenus dans le Journal de Physique, par le même.

— Poils marins de Seba, amas de tiges filiformes de Barbe espagnole. Tillandsia usneoïdes.

1834. Mémoire sur les plantes lumineuses mentionnées par les Anciens, par le même.

— Sur la substance désignée par les Anciens sous les noms de Adarce, Adarca, Adarcion, Adarcis, Calamochnus, Calamachne (Arundinum lanugo, Arundinum spuma), Calamochium, Péricalamitis et Limnestris, par le même.

1835. De la plante appelée Prenanthes chondrilloïdes, par le même.

— Végétaux sur les insectes, par le même.

— Sur la véritable Véronique mâle des Anciens, par le même.

AGRICULTURE.

1830. Expériences qui prouvent l'inopportunité de couper les fleurs des tiges de pommes de terre après leur entier développement, et avant la formation du fruit, par M. Guichard.

— Expériences sur le Chou arbre dit de Laponie, qui démontrent qu'il ne supporte pas les hivers rigoureux de notre climat, par M. Degouvenain.

— Expériences relatives à la culture de la Vigne, par le même.

INDUSTRIE AGRICOLE.

1830. Rapport sur les établissemens d'éducation des vers à soie dans le département de la Côte-d'Or, fait au nom d'une Commission, par M. le docteur Vallot.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

1830. Rapport de MM. Sené et Tilloy sur la teinture à froid de M. Bouhot, de Dijon.

TRAVAUX MANUSCRITS.

Les productions qui n'ont pas été imprimées se rattachent à l'Economie politique, à la Législation, à la Chimie, à la Physique, à la Météorologie, à l'Anatomie, à la Médecine, à l'Histoire naturelle, à l'Agriculture, à l'Industrie agricole, à l'Industrie manufacturière et à l'Industrie proprement dite. Nous allons successivement et dans cet ordre vous en donner l'analyse.

LÉGISLATION. ÉCONOMIE POLITIQUE.

IMPÔT DU SEL.

M. le Ministre du commerce qui déjà avait adressé à l'Académie, par l'intermédiaire de M. le Préfet, une série de questions qui se rattachaient à la révision des brevets d'invention et à l'état des papeteries dans notre département, a continué, Messieurs, d'attacher du prix aux réponses que vous lui aviez faites sur ces objets d'intérêt public, et vous a aussi demandé dans ce qu'il avait de spécial à notre pays votre avis sur l'impôt du sel et sur l'opportunité ou l'inopportunité de sa suppression, sur cet impôt qui a provoqué tant de réclamations dans ces dernières années, par des hommes peut-être plus avides de popularité que du bien-être de la classe pauvre et malheureuse. En se circonscrivant aux questions qui sont de pure législation, votre Commission annuelle d'agriculture et d'industrie s'est surtout proposée de répondre à ces deux questions :

1° La classe pauvre trouverait-elle un soulagement réel et efficace dans la suppression ou la diminution de la taxe du sel?

2° Les cultivateurs emploient-ils le sel comme engrais? S'en servent-ils pour leurs bestiaux, et connaît-on quelques moyens qui empêcheraient que le sel délivré en franchise pour le bétail ne fût frauduleusement détourné de cette destination?

L'impôt du sel n'est point une innovation; son origine remonte aux temps les plus reculés, et alors même que la République romaine brillait de tout son éclat. Marcus

Lissius, 213 ans avant l'ère chrétienne, en établit un sur cette substance. Mais cette ancienneté, quoiqu'elle dépose déjà en faveur de sa nature douce et facilement supportée par les populations, n'est point un titre suffisant pour le conserver, si réellement il obère le malheureux dans les circonstances actuelles. La première de ces questions n'en serait certainement pas une, ou du moins elle ne serait pas proposable, s'il ne s'agissait pas de le remplacer par une autre perception, car il faut des revenus au Gouvernement, ils sont pour lui de première nécessité pour se faire respecter au-dehors, développer à l'intérieur les bienfaits de l'industrie, de l'ordre et y établir le règne des lois. Or, comment remplacer les 60,000,000 qui chaque année vont sans murmure, ni plainte, ni aigreur, ni mécontentement, alimenter les caisses de l'Etat comme produit brut de cet impôt? Sera-ce par une perception indirecte? Mais ce serait déplacer le tribut pour le reporter sur des objets de consommation où son poids se ferait sans doute davantage sentir, et dès-lors l'allégement qu'on obtiendrait serait une déception et ne tarderait pas à s'évanouir devant cette autre nature d'impôt. Sera-ce par une taxe directe qui ne pourrait que frapper le luxe ou la propriété? Mais il ne faut pas oublier que son produit équivaut au huitième de la contribution foncière, et qu'une somme aussi considérable, en quelque sorte imperceptible lorsqu'elle s'applique à tous les individus, à la totalité des masses, devient un poids énorme insupportable, lorsqu'elle est restreinte dans un cercle peu étendu, et atteint directement soit la classe agricole, soit la classe industrielle. Il peut d'ailleurs, et ceci en deviendrait la conséquence immédiate, survenir par rapport à la classe pauvre, une réaction désastreuse

pour elle, qui diminue l'activité de l'industrie, occasionne une baisse dans le prix de la main-d'œuvre; et certes de tels effets seraient plus nuisibles aux malheureux que la charge imperceptible de l'impôt du sel. Votre Commission, convaincue par ces diverses considérations, trouve donc de graves inconvéniens dans la suppression de cet impôt, ou du moins elle aurait désiré, pour s'expliquer d'une manière plus fructueuse et plus positive, connaître la nature de celui qui pourrait le remplacer, afin de balancer respectivement leurs avantages et leurs inconvéniens.

Relativement à la seconde question, sans doute qu'il serait de la sagesse du Gouvernement, de livrer exempte d'impôt la quantité de sel nécessaire aux besoins de l'agriculture; mais quel moyen trouver pour assurer le fisc que la quantité délivrée en franchise a été entièrement consommée pour elle, et n'a pas été frauduleusement détournée de cette destination? Votre Commission restreignant donc plus particulièrement l'examen de la question dans ses rapports avec l'agriculture de notre département, déclare que cette consommation est de peu d'importance, parce qu'on n'y fait pas usage du sel comme engrais. Et à ce sujet elle se demande comment le sel peut servir d'engrais. Les principes constitutifs de la végétation sont la chaleur et l'humidité. Or, quelle matière a plus de tendance à absorber l'humidité et le calorique que le sel? Ces données fournies par l'expérience étant mises en avant, il est difficile de concevoir comment cette substance peut être l'amie de la végétation. Vos Commissaires pensent, et des expériences antérieures faites dans cette Académie par notre illustre compatriote, M. le Professeur Chaussier, le démontrent, qu'elle agit sur le règne végétal avec trop d'activité, qu'elle corrode et

brûle les végétaux au lieu de les vivifier ; et d'ailleurs, s'il en était autrement, pourquoi le littoral des mers est-il si triste, si aride, si dépourvu de toute belle et active végétation ?

Il n'en est pas de même de l'usage du sel pour les bestiaux ; votre Commission croit que, quoiqu'il soit peu employé par les cultivateurs, probablement à cause de son prix élevé, il peut avoir une influence avantageuse sur la santé et la conservation de cette importante partie de la richesse agricole. Il est, dit-elle, quelques agriculteurs opulens qui en donnent à leurs moutons. Les localités où les terrains sont froids, humides et argileux, réclament peut-être d'autant plus impérieusement l'usage de cette substance, que ceux qui l'emploient prétendent qu'elle est un préservatif contre les maladies dont les moutons sont si souvent victimes dans ces sortes de localités, assertion qui a besoin encore d'être confirmée par l'observation et l'expérience, pour devenir une vérité démontrée.

En définitive, il a donc paru difficile à votre Commission de supprimer ou de modifier avec avantage l'impôt du sel, tant que les dépenses de l'Etat ne diminueront pas.

DE L'IMPORTANCE DE LA FABRICATION DU SALPÊTRE INDIGÈNE.

M. de St-Genis, l'un de vos correspondans à la Rochelle, et aujourd'hui chef du service des douanes en Afrique, vous a fait hommage d'un travail manuscrit intitulé : *Du Salpêtre et d'un nouveau procédé de fabrication.* Ce Mémoire se divise en deux parties, une qui se rattache particulièrement à l'économie politique, et l'autre qui est purement chimique.

Dans la première, qui appartient spécialement à cette section, notre collaborateur rappelle d'abord les dispositions législatives relatives à la fabrication d'une substance qui tient de si près à la sûreté de l'Etat, et qu'il importe tant d'obtenir sur notre sol, afin de nous affranchir du tribut onéreux que nous payons à l'étranger, et de prévenir les graves embarras qui résulteraient d'une guerre maritime prolongée. Une ordonnance de François Ier, du 28 novembre 1540, punissait de mort tout individu convaincu d'en avoir exporté du Royaume. Aussi favorisa-t-on toujours cette industrie et ne permit-on l'importation du salpêtre que par suite de circonstances difficiles et extraordinaires, comme de 1792 à 1797, en 1800, et encore sous de nombreuses restrictions.

Lorsqu'en 1819 la paix générale eut rendu le calme à l'Europe, le Gouvernement sentit la nécessité de protéger cette fabrication contre la concurrence étrangère, par un droit d'importation, à la vérité insuffisant, puisqu'il établissait encore une différence de 60 centimes par kilogramme, au profit du salpêtre exotique, et qu'il permettait aux salpêtriers de l'intérieur de le substituer aux produits de leurs ateliers, avec de grands bénéfices, dans leurs fournitures à la régie des salpêtres [1]. Eclairé par l'Administration des poudres, le Gouvernement rétablit l'équilibre en 1826, en élevant les droits d'importation, et en prohibant l'entrée des salpêtres raffinés. Ce système fut suivi jusqu'en 1829, époque où l'état prospère de la fabrication indigène,

[1] A cette époque, le prix du kilogramme de salpêtre indigène raffiné était de 2 fr. 15, et celui du même poids de salpêtre exotique raffiné, de 1 fr. 55.

qui arriva au chiffre énorme de 1,900,000 kilogrammes par année, quoique la régie des poudres n'en consommât que de 11 à 1200 mille kilogrammes, provoqua de toutes parts des réclamations. Les nombreux établissemens chimiques élevés depuis trente ans en France, et surtout les fabriques d'acide nitrique et sulfurique, demandèrent la suppression totale des droits d'importation. Ils les signalèrent comme un monopole intempestif, qui s'opposait à ce que leurs produits soutinssent la concurrence avec ceux des fabriques rivales de l'étranger, sur nos marchés comme sur les siens, qui était nuisible aux développemens de l'industrie, opposé aux intérêts du fisc dont il diminuait les revenus, et même contradictoire avec le besoin qu'a l'Etat d'assurer son indépendance relativement à la formation des approvisionnemens de salpêtres qui lui sont nécessaires pour la fabrication des poudres. Ces réclamations réitérées et pressantes furent écoutées, et par deux ordonnances successives rendues le 13 décembre 1829 et le 13 mai 1831, les droits d'importation furent réduits à peu près au taux où ils étaient en 1819, avec diminution d'un tiers en sus pour les importations faites par les vaisseaux français. Le projet de loi sur les douanes, qui devait être discuté à la session de 1832, accordait encore de plus grandes concessions, et les motifs développés à l'appui de cette nouvelle réduction du tarif, quelque puissans et quelque fondés qu'ils soient sur le grand principe qu'une protection exagérée accordée à certaines industries ne l'est qu'aux dépens des autres, paraissent cependant à M. de St-Genis susceptibles de quelques modifications, surtout lorsqu'il s'agit d'un intérêt puissant, créé par la nécessité et développé par des moyens factices. Alors ce n'est que graduellement

et sans secousses qu'il faut réformer, pour ménager le naufrage d'un certain nombre de fortunes qui ne doit pas enrichir l'état. L'auteur le prévoit avec douleur, l'effet de cette dernière mesure sera de rétablir les différences que l'on craignait en 1819, et qui étaient si désavantageuses à la fabrication du salpêtre indigène, de favoriser seulement les industriels qui l'ont sollicitée, et quelques armateurs qui y trouveront chaque année le retour de 6 à 8 navires; mais elle aura pour résultats inévitables :

1° De ruiner la récolte indigène, soit en privant le Gouvernement des débouchés par où pouvait s'écouler la portion de nitre raffinée qu'il ne consomme pas en temps de paix, soit en donnant aux salpêtriers de l'intérieur le moyen de substituer les salpêtres étrangers aux salpêtres indigènes dans leurs fournitures.

2° D'enlever un emploi utile à des capitaux considérables, et des moyens d'existence à 10 ou 12 mille ouvriers.

3° De rendre la France tributaire de l'Etranger pour un objet d'approvisionnement indispensable à sa défense, car les ateliers des salpêtriers une fois ruinés, il sera presque impossible, en cas de guerre, de les rétablir avec la célérité nécessaire, et de leur donner l'extension et l'activité que réclamerait la sûreté de l'Etat.

4° Enfin, et ces craintes sont justifiées par deux siècles d'expérience, de sacrifier encore en cette circonstance les intérêts de la France à ceux de l'Angleterre, qui, maîtresse des principaux lieux de production du salpêtre, verra avec une satisfaction secrète l'anéantissement par nos propres mains d'une industrie rivale.

Telle est en substance la première partie d'un travail qui paraîtra l'œuvre d'un bon citoyen, lors même

qu'on serait disposé à n'en pas adopter toutes les conséquences. Et en effet, dans ces grandes questions d'économie politique, il devient toujours nécessaire de mettre en rapport les résultats de cette plus grande extension donnée à certaines industries avec ceux qui naissent des restrictions apportées à d'autres, de pondérer les produits avec les pertes, et de mettre en ligne de compte le temps qu'il faudrait employer pour rétablir, dans des circonstances spéciales, extraordinaires, des produits utiles, indispensables, momentanément diminués et négligés; aussi n'est-il donné qu'aux hommes d'état, qui ont tous les documens nécessaires et tous les élémens indispensables, de résoudre ces grands intérêts, trop souvent vus d'une manière bornée, rétrécie, ou à travers le prisme d'intérêts particuliers. Quoi qu'il en soit du reste, M. de St-Genis prenant l'industrie de la fabrication du salpêtre dans l'état où nos douanes l'ont réduit actuellement, s'occupe de rechercher dès aujourd'hui les moyens de fabrication qui, reposant sur les industries mêmes auxquelles on a tout sacrifié, pourraient être mis à exécution aussitôt qu'une circonstance imprévue viendra diminuer les arrivages du salpêtre exotique.

CHIMIE.

PROCÉDÉS RELATIFS A LA FABRICATION DU SALPÊTRE.

La seconde partie du Mémoire de M. de St.-Genis est entièrement chimique. L'auteur rappelle successivement la théorie des acides sulfurique et nitrique, et la composition du nitrate de potasse; fait remarquer que dans

la fabrication du premier de ces acides, le gaz deutoxide d'azote est entièrement perdu, et que le sulfate de potasse, peu employé dans les arts, n'est qu'un produit d'une très-faible valeur; aussi propose-t-il de les utiliser, en les faisant servir à la production du nitrate de potasse, problême dont la solution repose sur les quatre opérations principales suivantes :

1° La formation de l'acide nitrique au moyen du deutoxide d'azote, de l'oxigène et de l'eau.

2° La combinaison de l'acide nitrique avec de l'oxide de calcium (chaux vive).

3° Le mélange, par l'intermède de l'eau, de quantités déterminées de nitrate de chaux et de sulfate de potasse, pour obtenir de la décomposition et de la nouvelle combinaison de ces sels, d'une part du sulfate de chaux qui se précipite, et de l'autre du nitrate de potasse en solution dans les bassins.

4° Décantation, évaporation et concentration de la solution aqueuse de nitrate de potasse (salpêtre).

Pour effectuer ces diverses combinaisons, M. de St-Genis propose d'établir une chambre de plomb faisant suite à celle où se fabrique l'acide sulfurique, mais construite de manière à offrir un sol un peu plus bas que celui de la première, de recouvrir d'eau ce dernier, et d'introduire ensuite dans cette seconde chambre de l'oxigène, au moyen de cylindres de fonte partant d'un vase où chauffe graduellement du peroxide de manganèse au rouge obscur. Lorsqu'on juge qu'il y a assez de gaz oxigène d'introduit, on y conduit le gaz nitreux de la première chambre. Les deux gaz nitreux et l'oxigène se combinent à l'instant pour donner naissance à de l'acide nitrique qui se dissout dans l'eau dont est recouvert

le sol de la chambre. Retiré de cette dernière, on le sature de chaux vive, puis on décompose le nitrate de chaux qui en résulte par du sulfate de potasse. Le sulfate de chaux qui résulte de cette nouvelle opération se précipite, et on obtient le nitrate de potasse resté en dissolution, en faisant évaporer et cristalliser.

Telle est la série d'opérations conseillées par M. de St-Genis pour faire servir à la formation du nitrate de potasse, certains produits jusqu'ici peu utilisés. Votre rapporteur, M. Tilloy, vous a présenté à ce sujet quelques réflexions qu'il est utile de rappeler ici. Il a pensé que l'extraction de l'oxigène du peroxide de manganèse serait un moyen trop dispendieux et dès-lors impraticable; et en admettant qu'il puisse être employé, il conviendrait de mettre beaucoup d'eau sur le sol de la chambre de plomb; autrement l'action de l'acide nitrique serait très-prompte et détruirait bientôt ce métal. Si au contraire la solution nitrique est très-faible, il en coûtera beaucoup de combustible pour obtenir le nitrate de potasse. Du reste, l'utilisation du sulfate de potasse est un moyen connu et employé dans beaucoup de fabriques de salpêtre. Plusieurs chimistes avaient eu déjà l'idée d'utiliser le gaz nitreux résidu des fabriques d'acide sulfurique, et il y a plus de 10 ans que M. Clément avait pris un brevet d'invention pour le même objet; il proposait d'établir une nitrière artificielle à la suite de la chambre de plomb; et M. Dumas, en 1828, ajoutait que peut-être il suffirait de faire passer le gaz au travers d'un canal contenant des fragmens de chaux, ou même de la craie humectée. Votre rapporteur n'a donc rien vu dans ce travail, d'ailleurs bien pensé et bien écrit, qui méritât d'être considéré comme une dé-

couverte éminemment utile à l'une des branches de l'industrie nationale [1].

PHYSIQUE.

MACHINE PROPOSÉE POUR PRÉVENIR LE REFOULEMENT DE LA FUMÉE DES CHEMINÉES DANS LES APPARTEMENS.

M. Lorillard, serrurier-mécanicien à Nuits, avait adressé à M. le Préfet de la Côte-d'Or, une machine propre à prévenir le refoulement de la fumée des cheminées dans les appartemens, que cet administrateur vous a renvoyée afin que vous puissiez constater si elle remplissait les conditions annoncées par son inventeur.

[1] Le Mémoire de M. de St. Genis est terminé par une note sur une fabrication de salpêtre analogue, donnée par un professeur de chimie à l'Académie de Strasbourg, qui peut être utile à connaître.

« Pour reconstituer l'acide nitrique, on pourrait faire passer le courant d'acide nitreux qui s'échappe des chambres de plomb en usage pour l'acide sulfurique, à travers un lait de chaux ; ce qui donnerait lieu à du nitrate et à de l'hyponitrate de chaux solubles. On décanterait et on ferait passer dans la liqueur un courant de chlore qui, par la décomposition de l'eau, changerait l'hyponitrite en hyponitrate, en même temps qu'il se formerait de l'hydrochlorate.

On aurait donc plus tard de l'hydrochlorate de potasse uni au salpêtre, mais dont il serait facile de le séparer.

Peut-être vaudrait-il mieux se contenter de faire bouillir la liqueur décantée. L'hyponitrite pourrait passer à l'état de nitrate par la seule absorption de l'oxigène de l'air. Ce sont là des essais à faire. — Les autres procédés seraient d'une exécution facile. »

La Commission que vous avez nommée pour faire les expériences nécessaires, vous a déclaré, par l'organe de son rapporteur, M. Tilloy, qu'après un an de séjour de ces machines au sommet de deux cheminées, sous lesquelles il était impossible de faire du feu lorsque les vents d'ouest et de sud-ouest régnaient avec force, ces dernières n'ont fumé que trois fois, et seulement sous l'influence d'un vent d'ouest qui soufflait alors très-violemment.

Votre Commission pense que si M. Lorillard peut obvier à l'inconvénient qui lui a été signalé, et qui paraît tenir, soit à ce que les bandes de tôle qui forment une espèce de cage autour du cylindre, d'après la manière dont elles sont placées ne présentent aucun obstacle à la violence du vent qui s'engouffre dans la cheminée, soit à ce que le cylindre, mu par la girouette, tournant avec trop de facilité, vient présenter de nouveau son ouverture au vent qui alors refoule la fumée, il parviendra entièrement à réaliser le but qu'il s'est proposé, et aura produit une machine utile.

MÉTÉOROLOGIE.

CONSTITUTION DE L'ANNÉE 1829.

La Météorologie est cultivée à Alais par un de vos correspondans, M. le baron d'Hombres (Firmas), avec un succès dû à ses connaissances et à une observation suivie. Ce savant vous a fait diverses communications, destinées à caractériser l'année 1829, qu'il trouve, d'après la comparaison de ses tableaux météorologiques, *froide et pluvieuse*. En janvier, le

thermomètre descendit à — 6° 75, froid notable pour cette localité, puisque depuis 28 années elle n'en a éprouvé de plus fort qu'en 1810, 1815, 1820 et 1827, et que les hivers, terme moyen, ne dépassent guères — 4° 5. La fin de l'année fut plus froide que le commencement, car le minimum de décembre fut — 10° 75.

Le plus grand degré de chaleur de l'été n'a pas fait monter le thermomètre au-dessus de + 30°. Depuis 1802, M. d'Hombres ne compte que six années dans lesquelles il n'ait pas dépassé ce terme. Les *maxima* et les *minima*, dit-il, dépendent quelquefois de causes accidentelles, et n'indiquent le plus souvent que la température d'un instant. Il peut être curieux de noter ces points extrêmes des variations thermométriques; mais il est inutile de dire qu'ils ne suffisent pas pour établir la température moyenne de l'année, et qu'elle doit être calculée sur la masse de toutes les observations faites pendant sa durée. En opérant de cette manière, M. d'Hombres a trouvé pour température moyenne de 1829 + 14° 08; c'est plus d'un degré de moins que la moyenne conclue de toutes les années précédentes. Ajoutez qu'année commune, on compte à Alais 45 jours de gelée, et que l'on en a eu 66, près d'un tiers de plus, en 1829.

Il est tombé 469,85 millimètres d'eau pendant le jour, et 692,25 mill. pendant la nuit, en tout 1162 millimètres. Depuis que M. d'Hombres s'occupe de météorologie, il ne trouve que quatre années dans lesquelles il en soit tombé davantage, 1804, 1808, 1811 et 1819. Après avoir additionné l'eau trouvée dans son udomètre qui, comme cela arrive généralement, a été plus considérable la nuit que le jour, notre correspondant a

compté le nombre de fois qu'il avait plu soit de jour soit de nuit = 46 et 54, et remarque d'abord que le dernier nombre est plus considérable, tandis qu'ordinairement il pleut moins fréquemment la nuit que le jour, et que, somme totale, il a plu moins souvent en 1829 qu'il ne fait année moyenne. Mais il y a eu des saisons plus pluvieuses que jamais, soit pour le nombre des jours de pluie, soit pour la quantité d'eau mesurée. M. d'Hombres vous a, dans une communication spéciale, décrit les funestes effets des pluies du mois de mai sur les éducations de vers à soie, la récolte des fourrages et des blés [1]. Plus tard, les semences, les vendanges furent aussi contrariées par les pluies d'automne, et les derniers travaux champêtres, les plantations, la cueillette des olives, furent arrêtés par la neige qui n'était peut-être jamais restée aussi longtemps sur la campagne d'Alais.

Les variations du baromètre, le nombre des beaux jours et des jours couverts, les vents, les orages, les inondations qui ont eu lieu en 1829, semblent absolument étrangers à l'objet que notre collaborateur s'est proposé dans cette Notice, c'est-à-dire d'établir que l'année 1829 a été froide et pluvieuse; aussi n'en parle-t-il pas.

Dans une communication postérieure, intitulée *Mémoire sur l'hiver de* 1829 *à* 1830, *et sur la constitution météorologique de cette dernière année*, M. le baron d'Hombres complette ses observations météorologiques relatives à l'année 1829, en nous retraçant toutes les conséquences de l'hiver mémorable de cette année. Il

[1] Ce Mémoire a été imprimé dans les Annales de l'agriculture française, n° 20, pag. 299, et dans la Bibliothèque universelle, Agriculture, tom. 14, pag. 248.

rappelle d'abord les hivers qui furent les plus froids et les plus longs, tels que ceux de 1776, 1782, 1783, 1784, 1788, et dans notre siècle, ceux de 1819 à 1820, et de 1829 à 1830 dont il va donner l'histoire. Il remarque à ce sujet qu'il n'y a aucun rapport entre eux et les révolutions cycliques, et avoue qu'il n'en a pas plus trouvé entre les étés les plus chauds et les années de sécheresse ou de pluie; néanmoins, quoiqu'il ait cherché vainement à faire concorder le retour des saisons semblables avec les périodes de 19, de 9 ans, il se hâte de déclarer qu'il n'observe que depuis 1802, et qu'il n'appartient pas à un simple amateur de combattre un système adopté par des savans plus expérimentés que lui.

M. d'Hombres compare ensuite les désastres des deux hivers froids de notre siècle. « L'hiver de 1829 à 1830, dit-il, fut plus précoce, plus long, plus rigoureux et plus désastreux; et ce qui le caractérisa plus particulièrement, c'est que partout il fut extraordinaire, au nord de l'Europe comme dans les contrées les plus méridionales; jamais, écrivait-on de toutes parts, la gelée n'avait été si âpre, jamais elle n'avait pénétré aussi profondément; les vieillards de Madrid, de Lisbonne, de Rome, voyaient, dit-on, pour la première fois leurs belles campagnes couvertes de neige; les charrettes les plus chargées passaient avec sécurité sur des rivières que personne ne se rappelait avoir vu gelées; leur débâcle entraîna des ponts, des digues, des moulins, occasionna plusieurs inondations et des dégâts immenses; l'agriculture éprouva de grandissimes pertes; des hommes, des animaux moururent de froid dans les climats habituellement tempérés; les travaux champêtres restèrent longtemps suspendus, la misère fut ex-

trême. Tous les journaux de cette époque, les récits des voyageurs, les lettres de tous les pays étaient remplis de détails de ce genre ; celui qui les rassemblerait, qui établirait le rapport des faits avec la température qui les a occasionnés et les explique, ferait un travail aussi curieux qu'utile. »

Notre collaborateur établit la température moyenne des mois de décembre = + 3° 5, de janvier = + 1° 5, de février = + 4° 25, de mars = + 10° 2, qui pour tous fut de beaucoup inférieure à la moyenne du froid de toutes les années postérieures à 1802, et récapitule tous les résultats de ses observations dans le tableau suivant qui caractérise l'hiver de 1829 [1].

OBSERVATIONS DE L'HIVER.	DE 1819 à 1820.	DE 1829 à 1830.	DÉDUIT de 28 années.
Plus grande chaleur.	+ 21° 25	+ 20°	+ 22°
Plus grand froid.	— 12 25	— 10 75	— 12 25
Température moyenne.	+ 7	+ 2	+ 6 25
Vent dominant.	N.	N.	N.
Nombre de jours de vents violens.	30	25	40
Nombre de jours de gelée. . .	38	66	32
Nombre de jours de neige. . .	4	11	3
Durée de la neige.	16 jours.	54	0
Il a plu de jour.	16 fois.	9	16
Il a plu de nuit.	26 fois.	10	18
Quantité de pluie de jour. . .	83 mill. 6	88,5	93,4
Quantité tombée la nuit. . . .	195 mill. 75	77,25	136,2
Nombre de beaux jours. . . .	42	57	52
Nombre de jours couverts ou nuageux.	49	34	39

[1] Depuis 1802 le plus grand froid de décembre avait été en 1821 et 1825 — 5°. Néanmoins la température moyenne

M. d'Hombres étudie ensuite les effets des gelées sur les productions agricoles, déduits de ses observations dans les jardins et dans les campagnes des environs d'Alais, et qui dépendent de leur intensité, de leur durée, et des circonstances qui les accompagnent, comme un froid extrême, plusieurs jours de gelée blanche, une suite de gelées médiocres, les gels et dégels répétés, la terre humectée, les arbres mouillés quand les froids arrivent, la neige, les vents, un ciel pur ou couvert, etc. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses études sur l'influence que le froid eut sur les oliviers, les vignes, les châtaigniers, les figuiers, les mûriers, les lauriers, les myrthes, les romarins, la bruyère, le petit houx qui résistèrent moins bien au froid que plusieurs arbustes exotiques des pays chauds; sur celle non moins désastreuse qu'il eut sur les blés, les sainfoins et les prairies lorsque la neige les abandonna, sur les avoines d'hiver qui manquèrent entièrement; mais nous nous arrêterons davantage sur les détails qui caractérisent l'année 1830 [1].

avait été évaluée à + 6° 27. En 1830, le plus grand degré de froid fut à Alais de — 10°, 75.

La température moyenne de janvier, calculée sur 28 années, est de + 5°, 2. En 1830, le plus grand degré de froid a été de — 13°, 25.

La moyenne de toutes les observations de M. d'Hombres donne à février pour température + 7°. En 1830, le plus grand froid fut de — 9°.

[1] Dans son Mémoire sur l'hiver de 1820, M. d'Hombres avait remarqué des allées, des plantations entières de mûriers de 10 à 30 ans, dont le tronc s'était fendu instanta-

« Dans l'arrondissement d'Alais, et en général dans le département du Gard, la récolte du blé a été médiocre, celle du foin mauvaise ; mais la sécheresse du printemps y contribua autant que la gelée. J'ai mesuré cependant 124,5 millimètres de pluie dans cette saison, mais tombée en 10 jours et 11 nuits; elle fut évaporée bientôt après, la température étant plus élevée qu'elle ne l'est habituellement, puisque je n'ai que 1810, 1815 et 1817 dont le printemps ait été aussi chaud.

« Les avoines d'hiver ont manqué complètement; celles de mars n'ont rendu que la semence. La paumelle, l'orge, l'épautre ont très-mal réussi. Les mêmes causes en avaient arrêté la croissance et le développement des épis; jamais nous n'avions eu des gerbes si courtes, si peu de pailles et de fourrages.

« Les pluies de la fin de juillet et du commencement d'août favorisèrent nos prairies qui nous dédommagèrent par d'excellens et abondans regains.

« Ordinairement en été le thermomètre, au nord et à l'ombre, monte de 32 à 36°. L'été dernier le maximum fut + 28° et le minimum + 24° 5; des vents septentrionaux fréquens, plusieurs orages rafraîchirent l'atmosphère ; l'humidité moyenne de cette saison est 61,5. Elle a été plus considérable en 1830, il a plu 16 fois. C'est au contraire moins que l'année moyenne, mais j'ai mesuré 58,5 millimètres de plus.

nément tout le long du côté exposé au midi; il n'en a vu en 1830 que quelques-uns isolés qui avaient été fendus ainsi, et attribue cette différence à ce que les froids se sont plus graduellement établis en 1830. — La bruyère, le romarin, le petit houx qui croissent naturellement dans nos bois, ont bien plus souffert que l'aucuba du Japon, l'aubépine de la Chine, etc.

« Les 27 et 28 juillet, la grêle ravagea quelques communes des environs d'Alais. Le premier jour elle dura une heure; elle tombait avec tant de force, elle avait 3 à 4 centimètres de grosseur et une forme anguleuse qui nous rappelèrent la grêle affreuse du 21 mai 1828. Les blés furent hachés, les sarmens, les branches d'arbres cassées, les tuiles brisées; tout ce que la gelée avait épargné fut emporté par ce fléau.

« L'automne fut superbe. Depuis le 23 septembre jusqu'au 3 novembre nous n'avons eu que 4 jours couverts ou nuageux, et pas une goutte d'eau. Je n'ai remarqué que 7 fois dans 28 ans d'aussi longs intervalles sans pluie, et c'est du printemps à l'été qu'ils ont lieu.

« En revanche, le mois de novembre a été non-seulement le mois le plus pluvieux de l'année, mais un des mois les plus pluvieux de mon registre météorologique, = 235 m. En prenant tous les mois de novembre, ce n'est qu'en 1804 et 1808 que j'en ai eu autant. Malgré cela, comme la quantité de pluie du printemps est au-dessous de la moyenne, l'année 1830 est une des moins pluvieuses.

« Décembre n'a pas été froid. De petites gelées vers le milieu du mois se prolongèrent jusqu'au 29. Le thermomètre descendit le 26 au matin jusqu'à — 3°; il remonta au milieu du jour, et depuis le 28 jusqu'au 6 janvier 1831, il n'a pas gelé, même à l'ombre.

« Il n'y a guère que demi-récolte de châtaignes dans les Cévennes, soit à cause du froid, soit par défaut des pluies du printemps, ou parce que la grêle fit tomber les hérissons dans plusieurs châtaigneraies.

« La vendange n'a produit qu'un 6e de l'année commune dans l'arrondissement d'Alais.

« Il y avait peu d'olives en 1829 ; celles qui tombèrent furent perdues sous la neige ; la cueillette des autres fut très-pénible par le temps qu'il faisait ; la récolte fut très-minime. Celle de cette année est absolument nulle.

« Les résultats de mes observations de l'année entière, sont : la plus grande hauteur du baromètre = 761, 10^{m}, le 27 février au matin ; le plus grand abaissement = 730^{m}, le 9 décembre au soir. Des circonstances particulières ne m'ont pas permis de suivre sa marche avec assez de régularité l'automne dernier pour calculer la moyenne de l'année.

« Le maximum de chaleur, + 28°, fin de juillet ; le minimum, 9° 75, le 5 janvier ; la température moyenne de l'année 1830 = + 14°,1.

« Nous avons eu 212 beaux jours, 153 couverts ou nuageux, 75 jours de gelée, 106 jours de gros vents dont le nord a été le dominant ; il a plu 47 fois de jour, 44 fois de nuit, et il est tombé 384,8^{m} d'eau pendant le jour, et 399,75^{m} pendant la nuit, = 784,55^{m}. Il est tombé 7 fois de la neige, 3 en janvier, 3 en février et 1 en décembre ; 3 fois de la grêle, un peu en mai, 2 fois en juillet. Le tonnerre s'est fait entendre 13 fois ; les crues d'eau de nos rivières n'ont rien eu d'extraordinaire. »

M. d'Hombres termine son intéressant Mémoire par l'indication des végétaux indigènes ou exotiques sur lesquels les effets de la gelée ont davantage porté. En tenant compte du terrain qui est argileux-calcaire sec, bien effondré et fumé convenablement, des expositions ; et en prenant un terme moyen entre plusieurs individus d'âge différent, il a remarqué que plusieurs arbres du pays ou depuis longtemps acclimatés ont perdu leurs jeunes pousses, d'autres des branches assez fortes,

quelques-uns leur tronc entier ; tandis qu'à côté d'eux des arbres des pays chauds ont passé les hivers de 1819 à 1820, et de 1829 à 1830 sans inconvéniens. Parmi les premiers il cite, après les oliviers et les vignes, les châtaigniers, les espèces de figuiers dites de Versailles, grises, verdales, vernissences, etc., quelques pêchers et amandiers, les lauriers, etc. Quelques végétaux exotiques ont souffert également : le *capparis spinosa* entièrement desséché a repoussé seulement des racines ; le *sterculia platanifolia* a perdu ses jeunes pousses. Dira-t-on que c'est parce qu'elles sont vertes, tendres, à grosse moëlle ? mais notre collaborateur cite l'*amorpha fruticosa*, le *vitex agnus castus* qui ont éprouvé le même sort, quoique d'une organisation bien différente. Les arbres fruitiers à noyau et à pepin ont très-bien supporté les gelées ; les chênes verts ont eu leurs feuilles comme brûlées. Les frênes et les ormes d'Amérique ont résisté comme ceux du pays. Notre collaborateur trouve étonnant que l'*acacia julibrizin*, le *sophora japonica*, le *chionanthus virginica*, le *gleditzia sinensis*, le *cidonia japonica*, le *kœlreuteria paniculata*, etc., supportent un froid de 10 à 12° sans danger ; il n'en a pas perdu un seul.

Les arbres et arbrisseaux à feuilles persistantes, indépendamment de l'intensité et de la durée de l'hiver de 1830, eurent encore à souffrir du poids de la neige glacée qui les courbait et cassait leurs branches. M. d'Hombres a vu un jeune cyprès pyramidal de 15 pieds, presque couché, dont la cime touchait la terre. Il a formé un tableau de ses observations relativement à cette classe de végétaux, où sont successivement consignés dans des colonnes les effets plus ou moins désastreux sur eux ; les voici :

VÉGÉTAUX qui n'ont éprouvé aucun mal.	VÉGÉTAUX qui ont perdu quelques menues branches.	VÉGÉTAUX qu'il a fallu élaguer jusqu'au tronc.	VÉGÉTAUX qu'il a fallu couper entre deux terres.	VÉGÉTAUX entièrement p quelques s qu'on ait p pour les cons
Abies alba.	Arbutus unedo.	Atriplex halimus.	Asparagus acutifol.	Agave americ
— picea.				
— nigra.				
Aucuba japonica.				
Buxus sempervirens.	Buxus variegatu.		Budleia globosa.	Baccharis hali
— myrtifolia.	— balearica.			
Crataegus glabra.	Cerasus lusitanica.	Coronilla glauca.	Cistus monspeliensis	Cneorum tricc
— pyracantha.	Clematis flammula.			
Cupressus pyramidalis.				
— horizontalis.				
Daphne laureola.		Daphne mesereum.		
			Erica scoparia.	
			— vulgaris.	
Hedera helix.				
	Ilex aquifolium.	Ilex echinata.		
	— aureo maculata.	— heterophylla.		
		— lutea.		
		— balearica.		
Juniperus communis.				
— oxicedrus.				
— sabina.				
— phœnicea.				
— virginiana.				
Lonicera sempervir.	Ligustrum vulgare.	Laurus nobilis.		
— caprifolium.	Lonicera grata.			
	— tartarica.			
	Magnolia grandifl.		Myrtus communis.	Myrica pensil
	Mespilus japonica.		— romana.	Myrtus fl. pl
			— tarentina.	
		Nerium oleander.	Nerium splendens.	Nerium fl. pl.
Phillyrea angustifol.				
— latifolia.				
— variegata.				
Pinus pinea.				
— silvestris.				
— maritima.				
— halepensis.				
— strobus.				
— rigensis.				
— altissima.				
Quercus cocoifera.	Quercus suber.			
	— ilex.			
	— ballota.			
Rhododendrum max.	Rosa noisetiana.	Rhamnus alaternus.	Rosmarinus officin.	Rosa inermis
— ponticum.		— hispanicus.	Ruscus aculeatus.	
		Rosa bracteata.		
		Ruscus racemosus.		
Santolina chamæcip.				
Taxus baccata.				
Thuya orientalis.				
— occidentalis.				
	Viburnum tinus.	Verbena triphylla.		
				Yucca aloefo
				— gloriosa

Le Mémoire de M. d'Hombres vous a paru, Messieurs, le travail d'un bon observateur. On y trouve beaucoup de méthode, une expérience exercée, qui perce de toutes parts dans le soin particulier avec lequel l'auteur rappelle tout ce qui peut modifier les résultats de ses observations, et de véritables et profondes connaissances dans ce besoin qu'il éprouve continuellement d'établir et de préciser les faits. Aussi avez-vous désiré qu'il en fût fait une analyse substantielle et fidèle, dans cette Notice, afin qu'outre l'intérêt qu'il présente par lui-même, et l'utilité des remarques qu'il fournit aux agriculteurs et aux pépiniéristes, il puisse donner l'idée à quelqu'un de nos compatriotes d'entreprendre un semblable travail pour notre localité.

MÉTÉORE IGNÉ DE FORME SPHÉROÏDALE.

M. Maillard de Chambure, membre non résidant, à Semur, a pensé, Messieurs, que la description d'un météore igné dont il a été témoin, non-seulement vous intéresserait, mais encore était utile à conserver. « Jeudi dernier, dit-il dans une lettre datée du 31 octobre 1831, à 7 heures 26 minutes du soir, le baromètre étant à 28° 45, le thermomètre à + 13° R., le vent au S. E., un météore du volume d'une sphère de deux pieds de diamètre s'enflamma tout-à-coup dans la région N. O. du ciel, avec une lumière semblable à celle de la flamme du Bengale, et si intense qu'on eût pu lire les caractères les plus fins. Cette masse ignée décrivit rapidement une parabole du N. O. au S. E., s'ouvrit tout-à-coup pour laisser échapper une multitude de paillettes d'un feu rouge cerise, et fit entendre, vingt secondes après, une détonation grave,

lointaine et prolongée. Toute la ville a été témoin de ce phénomène. Il faisait très-chaud ce jour-là ; le lendemain il est tombé de la neige, et le thermomètre a baissé de 6° pendant cette journée et la suivante. On se plaignait généralement d'une grande difficulté de respirer, et d'une vive excitation nerveuse. Je regrette de n'avoir pas ici d'électromètre, je suis sûr qu'il eût accusé une grande accumulation du fluide électrique. » Ce météore a été vu également à Dijon, à Pontailler et sur les bords de la Vingeanne, ce qui permet de supposer qu'il s'est enflammé à une assez grande hauteur dans l'atmosphère.

MÉDECINE.

La science qui veille à la conservation des hommes et au rétablissement de la santé, doit obtenir, par l'importance de son but et son influence sur les sociétés humaines, une des places les plus élevées dans la synopsie des connaissances humaines. Tel est le motif qui nous a déterminé à lui donner le rang qu'elle occupe dans ce Précis de vos travaux.

La médecine, et toutes les sciences qui s'y rattachent, a été cultivée dans votre sein avec non moins de zèle que précédemment. Nous ne rappellerons pas les objets qui ont mérité d'obtenir une place dans vos Mémoires ; mais pour vous exposer plus méthodiquement les nombreuses communications qui vous ont été faites sur cette vaste science, nous allons, dans autant de sous-divisions spéciales, vous donner l'analyse des travaux qui ont été faits sur l'histoire de la médecine, l'anatomie, la pathologie, la thérapeutique, la toxicologie et la critique médicale.

§ I. HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ORIGINE DE LA MÉDECINE, ET SUR LES GUÉRISONS DES MALADIES OPÉRÉES PAR LES PRÊTRES D'ESCULAPE DANS LES TEMPLES DE CE DIEU.

M. le docteur GAUTHIER, médecin de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, et l'un de vos membres correspondans, vous a adressé des *Recherches historiques sur l'origine de la Médecine, et sur les guérisons des maladies opérées par les prêtres d'Esculape dans les temples de ce Dieu,* qui appartiennent autant à l'archéologie qu'à l'histoire de la médecine. La plus profonde obscurité, dit notre collègue, environne l'origine de la médecine comme l'histoire des premiers peuples, et l'on n'a pour se guider dans la recherche de ce qu'elle fut d'abord, que quelques passages de poètes, d'historiens, de philosophes crédules ou trompeurs venus longtemps après. Aussi les anciens peuples ont presque tous, dans cette incertitude, attribué aux Dieux l'invention des sciences, des arts et des choses utiles, et particulièrement celle de la médecine à Apollon, à Diane, à Mercure, à Isis, à Esculape, etc., soit que guidés par la reconnaissance, ils aient déifié les hommes qui les soulagèrent; ou bien soit qu'ayant perdu le souvenir de ces hommes bienfaisans, ils aient mieux aimé en faire hommage aux divinités qu'ils adoraient, parmi lesquelles ils rangèrent souvent leurs rois, leurs héros, qui souvent se faisaient un honneur d'exercer la médecine, ainsi que nous le voyons chez les rois d'Egypte. M. le docteur Gauthier recherche ensuite comment la médecine, patrimoine de tous, se concentra insensiblement entre les mains des rois et des prêtres, qui y

trouvèrent un moyen de s'élever au-dessus de leurs semblables, et d'être pour eux des objets de vénération et de respect, et combat l'opinion formée sur quelques passages de Platon, de Celse et de Pline, que la chirurgie était plus ancienne que la médecine. Dans ces premiers temps, dit-il, les moyens de guérison consistaient principalement dans la connaissance de quelques plantes, dans des amulettes, dans quelques pratiques superstitieuses, et il est naturel de penser qu'on les appliqua indifféremment à tous les maux qui se présentèrent. Le témoignage d'Homère ne lui paraît pas plus favorable à l'opinion qu'il combat, parce que, chantant les combats de ses héros, il n'a dû s'occuper que de la guérison de leurs blessures; et d'ailleurs le silence qu'il garde sur les moyens qui durent être opposés à la fameuse peste qui ravagea le camp des Grecs pendant le siège de Troie, ne prouve point que Podalyre et Macahon, ces habiles fils d'Esculape, dont il vante les connaissances chirurgicales, ne furent point consultés; il prouve tout au plus que les moyens qu'ils purent conseiller contre le fléau restèrent sans effet, et qu'on les abandonna.

Maxime de Tyr attribue la découverte de la médecine à l'usage qu'avaient les anciens peuples d'exposer les malades sur les places publiques et dans les passages les plus fréquentés, afin d'interroger les passans qui s'arrêtaient près d'eux, et de leur demander ce qu'ils avaient fait ou vu faire dans de semblables circonstances. On peut du moins faire remonter l'origine de la médecine clinique à cette coutume qui a existé chez des peuples anciens, et surtout chez les Egyptiens, les Babyloniens, les Grecs, les Espagnols, les Portugais, les Ecossais, ainsi que l'attestent Hérodote, Strabon, Plutarque, Sozomène, Servius, Isidore de Séville, etc. Les

Babyloniens en avaient même fait une loi, au rapport d'Hérodote. Cette exposition dut nécessairement contribuer aux progrès de l'art de guérir, en favorisant des études auxquelles les prêtres s'adonnèrent particulièrement; aussi furent-ils bientôt consultés presque exclusivement, et dans les temples d'Egypte, les vit-on enseigner, exercer la médecine, composer, au rapport de Diodore de Sicile, un code ou livre sacré, où les règles de cette science étaient écrites, et dont il leur était défendu de s'écarter. Ils formaient alors un corps très-puissant dans l'état, qui était divisé en différentes classes, dont chacune, selon Hérodote, devait se borner à traiter un genre particulier de maladie, comme celles des yeux, de la tête, du ventre, etc., et transmettre son expérience à ses successeurs. Du reste, l'antiquité ne nous a rien laissé sur leurs pratiques médicales; on doit néanmoins inférer d'un passage d'Aristote, qu'ils laissaient beaucoup agir la nature, puisque leur livre sacré les rendait responsables de ce qu'ils entreprenaient contre les maladies aiguës avant le 4e jour.

Dans la Grèce, ce furent aussi les temples qui devinrent le refuge des infirmités humaines. Là, de toutes parts les malades accouraient dans les temples d'Esculape, pour y consulter les prêtres de ce Dieu, qui se disaient ses descendans et qui exerçaient la science sous les voiles de la superstition et du mystère. Pendant leur séjour on mettait en usage des traitemens toujours conseillés par le Dieu lui-même, qui apparaissait en songe à ceux qui le consultaient; et cette confiance aveugle au savoir des prêtres amenait des cures nombreuses, si l'on en croit les témoignages des auteurs anciens.

M. le docteur Gauthier entre ensuite dans quelques

détails historiques sur cet antique usage, et examine après quels étaient les moyens qui pouvaient contribuer à la réussite des traitemens. Les temples d'Esculape, dit-il, dont les principaux étaient ceux d'Epidaure, de Pergame et de Cos, étaient pour la plupart situés dans des lieux très-agréables et très-salubres, entourés de bocages ou de jardins enchanteurs. Quelques-uns étaient placés sur de hautes montagnes; on avait soin de les construire dans des lieux où il y avait des sources d'eaux minérales. On voit de suite que le voyage que faisaient les malades dans ces lieux agréables, l'air pur qu'ils y respiraient, le changement de leur régime et de leurs habitudes, la dissipation qu'ils éprouvaient, devaient contribuer pour beaucoup à leur guérison. Mais la partie essentielle du traitement consistait dans le séjour qu'ils faisaient dans le temple, où ils passaient la nuit pour y voir le Dieu en songe, et dans les diverses pratiques auxquelles les prêtres les soumettaient avant cette apparition. Ce séjour dans les temples était appelé par les Grecs Ἐγκοίμησις, et par les Latins *incubatio*, d'où les mots de Plaute, *incubare Jovi*, coucher, dormir dans le temple de Jupiter, et cette autre phrase du même auteur : *Hic leno ægrotus incubat in Æsculapii fano.* Plaut. *in* CURCULIONE, act. I, sc. 1. [1]

Dans ces lieux sacrés il fallait, avant d'être admis en la présence du Dieu, se soumettre à diverses pratiques, dont la plupart étaient destinées à exalter l'imagination si puissante dans les maladies. On imposait aux malades une diète rigoureuse afin qu'ils fussent plus dignes d'ap-

[1] Voyez Virgile (Enéid., liv. 7, vers 85, 92. Voici comment Servius y définit le mot *incubare* : *Incubare proprie hi qui dormiunt ad accipienda responsa.*

procher de la divinité [1] ; et ils étaient, selon Galien, tellement soumis aux volontés des prêtres, qu'ils restaient quelquefois pendant quinze jours sans boire ni manger. Philostrate rapporte que ces derniers n'entreprenaient pas la guérison de ceux qui ne voulaient pas se soumettre au régime, et ils avaient beau prier, le Dieu ne leur envoyait pas de songes [2]. Les profanes ne pouvaient pénétrer dans le temple avant d'avoir subi des purifications qui consistaient dans l'usage des bains d'eau simple ou minérale, des frictions, des onctions, des fumigations [3] ; et les prêtres y joignaient un autre genre d'impression bien puissant, en racontant en détail à leurs malades les cures merveilleuses du Dieu, et en leur montrant les inscriptions et les offrandes nombreuses qui en faisaient foi. Un sacrifice terminait ces préliminaires ; il consistait en un bélier ou quelques autres animaux dont l'offrande était toujours accompagnée de prières ferventes, dans lesquelles on avait soin de répéter tous les noms du Dieu [4], et que le prêtre lisait à haute voix ou chantait avec accompagnement de musique [5], afin que rien ne fût omis par le patient. Alors on était admis dans le temple, où tous les moyens magiques propres à agir sur l'imagination étaient employés. Le malade y couchait pendant la nuit, souvent sur la peau même du bélier qu'il avait offert en sacrifice, d'autres fois dans des espèces de

[1] Strabonis Geograph., lib. 14.

[2] Vita Apollonii Thian., lib. 1, cap. 6.

[3] Voy. Philostrate, Pausanias.

[4] Plinii Hist. nat., lib. 5, cap. 2.

[5] Aristid. Orat. sacra 4ª.

lits placés à côté de la statue du Dieu. Les prêtres ordonnaient de dormir et d'attendre l'arrivée d'Esculape et des songes prophétiques. Ces songes célestes, dit Jamblique [1], étaient envoyés pendant qu'on était dans un état moyen entre le sommeil et la veille. On entendait ordinairement une voix entrecoupée qui ordonnait ce qu'on devait faire. Il y avait plusieurs espèces de songes et on leur donnait différens noms. Quelquefois le Dieu apparaissait lui-même, ou seul, ou accompagné de quelque autre divinité. D'autres fois on voyait les médicamens eux-mêmes; ainsi, suivant le rapport de Pline [2], un soldat mordu par un chien enragé fut guéri par l'usage de la racine du rosier sauvage, et cet auteur ajoute avec bonne foi que ceux qui ont depuis employé ce remède ont obtenu le même succès. Dans d'autres cas les médicamens apparaissaient d'une manière allégorique; ainsi, selon Artémidore [3], une femme qui avait mal au sein ayant rêvé qu'une brebis suçait le lait de ses mamelles, fut guérie par l'application de la plante appelée *arnoglosse*, qui signifie en grec *langue d'agneau*. Quand les songes étaient allégoriques, les prêtres les interprétaient. Enfin dans quelques cas aussi, ces derniers se livraient eux-mêmes aux songes, à la place des malades [4]. Des serpens non venimeux étaient constamment élevés dans ces temples, et dressés pour diverses supercheries à l'aide desquelles on surprenait les patiens; et dans

[1] De myster. AEgyptior.

[2] Hist. nat., lib. 25, cap. 2.

[3] Oneirocriticon, lib. 4, cap. 24.

[4] Strabonis Geograph., lib. 14.

le voisinage de ces lieux célèbres, il y avait aussi des gymnases où les affections chroniques étaient traitées par l'exercice, les bains, les frictions et autres moyens hygiéniques. On peut, du reste, voir dans le *Plutus* d'Aristophane [1], la manière burlesque dont le poète raconte que Plutus, Dieu des richesses, fut guéri de la cécité dont il était atteint. Les sacrifices préliminaires, le séjour dans le temple, les fourberies des prêtres, leur avidité, l'apparition du Dieu lui-même, les serpens sacrés qui s'approchent des malades, les lèchent, leur pincent les oreilles, tout y est retracé, et l'on est surpris de la hardiesse avec laquelle Aristophane se moque des croyances de son temps, au milieu d'un peuple aussi superstitieux que les Athéniens.

Nous laisserons à notre collègue le soin d'apprécier la véritable influence de cette médecine sacrée, et combien la confiance entière qu'elle faisait naître était puissante pour opérer la guérison. Des vases précieux, des couronnes d'or, ou autres objets de grand prix, des pièces d'or et d'argent jetées dans la source sacrée qui coulait près du temple [2], un bras, une main, ou quelque autre partie du corps en or ou en argent, la peinture des parties guéries; tels étaient les objets offerts au Dieu par la reconnaissance des malades guéris, ou par celle de leurs parens et de leurs amis. Mais dans les cures les plus célèbres, on faisait graver sur des tablettes de métal ou inscrire sur les colonnes du temple, le nom des malades, le genre d'affection, et les remèdes qui avaient réussi. Pausanias rapporte que de son temps, six de ces

[1] Act. 3, scèn. 2.

[2] Pausanias, lib. 1, cap. 14.

colonnes existaient encore dans le temple d'Epidaure. Il nous reste quatre de ces inscriptions qui ont été conservées par Gruter [1]. D'autres fois encore on inscrivait sur ces colonnes la composition de quelques médicamens consacrés par l'expérience [2], et on y déposait aussi des instrumens de chirurgie [3]. Du reste les médicamens conseillés par les prêtres paraissent avoir été pour la plupart ou insignifians ou superstitieux. Néanmoins la lecture de ces inscriptions a pu leur donner à la longue une certaine instruction médicale, et faire faire ainsi quelques progrès à la médecine. Strabon et Pline prétendent qu'Hippocrate en a beaucoup profité pour la composition de ses écrits immortels.

M. le docteur Gauthier, après ces détails historiques qui nous ont paru intéressans à reproduire, à cause des recherches d'érudition qu'ils ont nécessitées, s'occupe de prouver que cet exercice de la médecine à l'aide des songes ne fut pas particulier à la Grèce et à Rome dans les temples d'Esculape, mais qu'il existait aussi en

[1] Voyez les Hist. de la médecine de Leclerc et de Sprengel. Hundertmack (*Dissertatio de artis medicæ per ægrorum in vias publicas et templa expositionem incrementis*; Leipsiæ, 1739) en a donné un savant commentaire; voici une de ces inscriptions : « Lucius avait une douleur de côté très-vive; tout le monde désespérait de son salut. Le Dieu de la santé lui ordonna par un oracle de prendre sur l'autel de la cendre avec du vin, et d'appliquer ce mélange sur le côté douloureux. Il fut guéri, rendit publiquement grâces au Dieu, et le peuple s'en réjouit. »

[2] Galenus, *de Antidotis*, lib. 2. — Aetii *Tetrabibl.*

[3] Cœlius Aurelianus.

Egypte dans ceux d'Isis et d'Osiris, ainsi que le démontrent plusieurs inscriptions et certains passages d'anciens auteurs, tels que Diodore de Sicile [1], Strabon [2], Tacite [3], etc., et que dans d'autres temples, tels que ceux de Bacchus et d'Apollon, on se livrait également aux songes. Il raconte ensuite comment les philosophes de la Grèce, tels que Thalès, Pythagore, Empédocle, Héraclite, Démocrite, s'emparèrent de l'exercice de la médecine au préjudice des prêtres, et comment ils la dépouillèrent successivement de son caractère sacré ou plutôt d'imposture, pour la réduire à une science naturelle. Néanmoins les descendans d'Esculape, comme ils s'appelaient, continuèrent de se livrer à la cure des malades dans leurs temples; une partie de ces prêtres qui s'appelaient les Asclépiades s'établirent à Cnide, à Rhodes et à Cos, où ils fondèrent des écoles célèbres. Hippocrate naquit parmi eux dans cette dernière ville, où ses ancêtres avaient exercé la médecine de père en fils pendant plusieurs siècles. Malgré les progrès que fit alors l'art de guérir, par les ouvrages de ce grand médecin, et par ceux d'Arétée et de Galien, l'exposition des malades dans les temples continua, parce que le peuple crédule et ignorant eut toujours une prédilection pour ces cures empreintes de merveilleux, et elle était encore en grande vogue au temps des empereurs romains. Hérodien nous apprend que Caracalla alla lui-même consulter Esculape dans le temple de Pergame. L'orateur grec Aristide, écrivain qui n'était pas sans mérite et sans instruction,

[1] Biblioth. histor., lib. 1, cap. 25.

[2] Geograph., lib. 17.

[3] Historiar., lib. 4, cap. 81.

raconte très au long, dans cinq de ses discours qu'il appelle *Orationes sacræ*, tous les traitemens auxquels Esculape le soumit, tels que bains, diète, vomitifs, saignées répétées, courses, voyages, déclamation, pratiques superstitieuses, etc., et qu'il eut la patience et la résignation d'accomplir après dix ans de maladie de langueur. Il paraît que cet usage, ainsi que le poète Prudence, qui vivait au 4e siècle, nous l'apprend, subsistait encore à son époque et qu'il ne finit qu'avec le paganisme [1]. Ceci nous apprend, dit M. le docteur Gauthier en terminant, que la science qui avait de dignes interprètes fut souvent alors, comme aujourd'hui, délaissée pour la jonglerie des prêtres, qui se prête mieux à ce merveilleux dont le vulgaire est si avide, pour ce charlatanisme déhonté dont les cent bouches de la renommée sont insuffisantes pour redire tous les succès. Il rapproche cette foi aux remèdes conseillés en songes dans les temples anciens, du somnambulisme magnétique qui, à une époque peu éloignée de nous, ressuscita un moment la croyance à ces cures merveilleuses, et il en conclut qu'à toutes les époques du monde le vulgaire fut toujours accessible à la crédulité et la proie du charlatanisme. Il aurait pu ajouter qu'actuellement, dans ce siècle de progrès et de raison, des hommes pourvus de connaissances et faisant parade de leur tendance au scepticisme, seraient accessibles à un autre charlatanisme importé d'Allemagne, et auraient une assez grande dose de foi pour croire que le décillionième d'un grain de magnésie ou de lycopodium, suffirait pour modifier assez vivement l'organisme, et les soustraire aux ravages de la maladie.

[1] Prudentii Hamartigeneia.

BIBLIOGRAPHIE DE MÉDECINE HIPPOCRATIQUE.

Si quelque chose peut attester l'immense influence qu'eurent les écrits d'Hippocrate sur les destinées de la médecine, c'est cette multiplicité d'éditions et de commentaires destinés à nous en conserver les préceptes, et à en élucider les passages obscurs ou altérés par les copistes. Votre laborieux collaborateur, M. le docteur Marchant, de Besançon, s'est livré au travail immense de les colliger savamment, et a enrichi votre Bibliothèque de son précieux manuscrit, formant un volume in-8° de 882 pages. Cette bibliographie, au premier coup-d'œil, semble n'être qu'un simple catalogue des livres qui ont pour objet l'exposition de la doctrine d'Hippocrate; mais pour peu qu'on la parcoure, on sera bientôt convaincu que l'auteur ne voulant pas borner son travail à la sèche nomenclature de livres, d'ailleurs rares et précieux pour la plupart, a cédé à l'impulsion de la pensée noble et généreuse dont il était animé, celle de rendre un véritable service à la science et à l'humanité souffrante, en indiquant non-seulement aux jeunes médecins les sources où ils peuvent puiser la connaissance de la vraie médecine d'observation, mais encore en les guidant, par des notices courtes et substantielles, dans le choix qu'ils doivent y faire. Ce travail ne serait pas moins utile aux médecins bibliographes désireux, non-seulement d'étudier à fond l'admirable doctrine du fondateur de la médecine, mais encore de s'initier avec la valeur et l'importance des éditions; il leur épargnerait des recherches souvent très-pénibles, ainsi que beaucoup de temps; aussi sous tous ces rapports doit-on vivement désirer que l'auteur, encouragé par les savans, livre à la pu-

blicité un livre qui manque réellement à la littérature médicale.

Cet ouvrage, qui se refuse à toute analyse à cause de l'immensité des objets qu'il a fallu rassembler pour en former une composition régulière, ne peut être exposé que dans son ensemble. M. Marchant a disposé ses matériaux selon l'ordre chronologique; il les a rattachés respectivement au siècle où chacun d'eux a pris naissance, et en a ainsi formé 5 classes, qui sont précédées par une notice courte et très-bien faite, sur la vie et les écrits d'Hippocrate, où l'auteur donne son opinion sur ceux qui sont généralement réputés légitimes, les distingue soigneusement de plusieurs autres regardés comme douteux, quoique cependant fort estimés, comme aussi de ceux qui sont simplement estimés, ou qui passent pour apocryphes; et expose les travaux des nombreux commentateurs des divers ouvrages de ce grand médecin, dont ils se sont efforcés de faire connaître et de répandre la doctrine. On trouve donc dans cette exposition, que

Le xv^e^ siècle, à dater de l'époque de la découverte de l'imprimerie et de la renaissance des lettres, ou de 1473, offre 22 commentaires et 33 éditions.

Le xvi^e^ siècle,	446	880
Le xvii^e^,	355	578
Le xviii^e^,	316	430
Le xix^e^, jusqu'à 1833,	75	88

Ce qui donne un total de 1214 commentaires et 2009 éditions, sans y comprendre les 63 éditions dont il n'a pas été possible à l'auteur de découvrir les dates. On peut du reste, en parcourant son ouvrage, s'assurer qu'il n'a pas négligé, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, d'ajouter au texte des notes critiques et

bibliographiques, raisonnées et très-judicieuses, au moyen desquelles, et souvent à l'aide d'un seul mot, il a réussi à porter la lumière sur des phrases ou des passages assez obscurs pour embarrasser l'intelligence de plus d'un lecteur.

L'ouvrage est terminé par trois tables volumineuses, nécessaires pour faciliter les recherches, qui sont toutes très-ingénieuses et d'une grande exactitude. La première est simplement la table des matières, la deuxième contient les noms des auteurs, et la troisième se compose d'une synonymie latine et française servant à interpréter les noms des lieux où les auteurs sont nés et où les ouvrages ont été imprimés. Il offre en outre une table synoptique présentant, selon l'ordre alphabétique, les traités d'Hippocrate compris dans les meilleures éditions de ses œuvres.

Telle est l'indication des nombreux matériaux contenus dans l'ouvrage de M. le docteur Marchant. En les parcourant, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou du zèle ardent avec lequel il s'est emparé d'une tâche aussi difficile, ou de l'opiniâtre persévérance avec laquelle il en a poursuivi et terminé l'exécution. Aussi notre collègue a-t-il obtenu les suffrages des deux médecins hellénistes les plus distingués de l'époque, de MM. les docteurs Pariset et de Mercy.

§ II. ANATOMIE.

DÉCOUVERTE DE L'OS LACRYMAL EXTERNE OU PETIT UNGUIS.

Malgré le soin minutieux avec lequel les anatomistes de notre siècle ont étudié et décrit le corps humain, et surtout son squelette osseux, M. le docteur Rousseau,

médecin à Paris, a découvert et décrit un nouvel os de la face, qu'il désigne sous le nom de *lacrymal externe* ou *petit unguis*. « Cet os, dit-il, est situé à la partie externe et inférieure du grand unguis; il le recouvre en grande partie par la surface de son bord inférieur et se projette sur la partie la plus déclive de sa crête verticale. Il a ordinairement la forme d'un quadrilatère alongé, bien plus large à l'une de ses extrémités, contourné, mince et comme papiracé, criblé d'une multitude de petits pores dans la plus grande partie de son étendue. Sa plus grande largeur a six millimètres, mesure prise de sa position respective, c'est-à-dire horizontalement, et sept millimètres de haut en bas. Ces dimensions, comme on le sent bien, ne doivent pas être les mêmes chez tous les sujets qui le présentent. On peut considérer à cet os quatre faces, d'après sa forme contournée : l'une sera externe ou orbitaire, visible à la partie inférieure et interne de l'orbite, entre la base de l'os grand lacrymal, en avant du prolongement de sa crête verticale, et en arrière de la lèvre externe de l'apophyse nasale du maxillaire, en sorte que concurremment avec cet os, il forme le canal lacrymal. C'est à la partie la plus déclive de la crête de l'un et de la lèvre de l'autre, que l'on voit cet os ayant le plus ordinairement une surface triangulaire d'un ou deux millimètres.

La deuxième face ne se voit bien qu'à la partie interne et supérieure du canal nasal qu'elle complète conjointement avec le grand lacrymal.

La troisième face sera appelée face sus-maxillaire, parce qu'elle s'applique exactement sur la portion de l'os sus-maxillaire qui ferme l'entrée de l'orifice supérieur du canal nasal.

La quatrième face est recouverte par une partie de la surface plane du bord inférieur du grand lacrymal. Il est inutile d'indiquer les bords de cet os, puisqu'il est comme enterré à la base de la face orbito-faciale de l'apophyse nasale du maxillaire; mais il est cependant essentiel de dire que la limite de la première face est caractérisée par une crête qui la sépare de la seconde, ce qui tient à la manière dont cet os est contourné pour faire suite à la crête verticale du grand unguis, qui, ainsi qu'on le sait, forme la ligne de démarcation de la gouttière lacrymale.

Il sera facile de constater ma découverte, dit en terminant M. le docteur Rousseau, car sur dix individus il se rencontre cinq ou six fois; seulement il est bon de faire observer qu'il varie souvent de forme et de grandeur. » A cette communication, notre collègue a joint un dessin fait au trait, destiné à faire connaître la conformation de ce nouvel os, sa position et ses connexions respectives relativement aux autres os de la face.

§ III. PATHOLOGIE.

MALADIE QUI A RÉGNÉ DANS LES TROIS DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE 1831, ET DONT LES SYMPTÔMES ONT OFFERT QUELQUES TRAITS DE RESSEMBLANCE AVEC CEUX DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

Les préoccupations si puissantes que l'irruption du choléra en Europe et son approche vers la France, avaient fait naître dans tous les esprits sur la fin de l'année 1831, firent accorder plus d'attention à certaines anomalies morbides qui en d'autres temps eussent passé inaperçues, et que l'imagination alarmée s'effor-

çait de rattacher au mal sujet de son effroi. Alors les médecins se livrèrent peut-être plus attentivement à l'étude des maladies, et signalèrent avec plus de soin les influences épidémiques qui surgirent pendant ce temps. Telles sont les circonstances qui ont fourni à M. le docteur Voillot, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu de Beaune, l'occasion de vous adresser la relation d'une maladie de ce genre qui a régné dans le dernier trimestre de 1831, sinon épidémiquement, du moins sur un nombre assez considérable d'individus dans les environs de Beaune. . . . . .

Rare d'abord, elle se montra avec une intensité propre à jeter l'alarme et à inspirer les craintes les plus vives sur l'apparition du choléra asiatique. Dans les premiers jours, trois individus de la campagne succombèrent à la suite de diarrhée et de vomissemens multipliés. Elle commença au mois d'octobre, n'affecta de préférence aucune localité ni aucun genre de vie, sévit également dans les lieux aérés et bien exposés, dans les localités les plus insalubres, sur les côteaux les mieux situés, comme dans les plaines les moins favorisées relativement aux conditions de salubrité, sur la classe riche comme sur la classe pauvre, et particulièrement sur les enfans plutôt que sur les adultes.

Il était difficile de lui assigner une cause bien évidente et immédiate; néanmoins on la vit atteindre de préférence les sujets qui s'étaient exposés à des indigestions d'alimens abondans ou de difficile digestion, au refroidissement prolongé des pieds, etc.; mais évidemment ces circonstances n'étaient que prédisposantes, et la cause déterminante resta inconnue chez le plus grand nombre.

Le plus souvent les malades étaient atteints subi-

tement et sans indisposition préalable. C'était ordinairement la nuit et quelques heures après le repas du soir que les symptômes se déclaraient. Coliques vives et de courte durée, vomissemens, déjections alvines se réitérant jusqu'à 40 fois dans l'espace de 5 à 8 heures, et se ralentissant à l'approche du jour, d'un liquide sanguinolent, brun, mélangé de parcelles d'alimens à moitié digérés ou de filamens glaireux, d'une grande fétidité ; les vomissemens moins souvent reproduits, survenaient surtout à la suite d'une trop copieuse ingestion de liquide; leur matière laissait dans la bouche un goût acidule et ne paraissait être que des mucosités mêlées à des sucs aqueux. Leur durée n'était pas prolongée, et leur cessation arrivait spontanément ou lorsque les boissons n'étaient prises que par cuillerées. Facies légèrement décoloré, mais nullement altéré; soif vive, sans être irrésistible; aucune sécheresse de la langue qui était un peu rouge à la pointe, blanche et muqueuse à sa surface; épigastre peu sensible; abdomen douloureux sans être tendu; urines rares et difficilement expulsées; état normal du pouls, qui quelquefois était plus lent que de coutume; pieds constamment froids, se réchauffant difficilement par les applications chaudes; peau sèche; rien du prolapsus qui accompagne les cours de ventre excessifs; intégrité des facultés intellectuelles; nulle inquiétude.

A l'exception des vomissemens qui n'avaient lieu que dans le premier jour, ces symptômes persistaient avec la même intensité pendant deux ou trois jours, quelquefois huit jours, mais sans donner d'inquiétudes sérieuses. Alors les selles devenaient plus rares, moins liquides et moins abondantes; elles cessaient d'offrir du sang, passaient du rouge au brun, puis à une teinte moins

malades, et sur la grande facilité avec laquelle la santé se rétablissait, nous serons portés à conclure qu'il n'existait point de lésions profondes des organes, et que la nécropsie ne nous eût guères fait apercevoir que les traces de phlogose qu'on observe communément à la suite des simples irritations des membranes muqueuses. L'auteur paraît plutôt disposé à attribuer la cause de la mort, lorsqu'elle eut lieu, à une perturbation profonde du système nerveux, d'où sera résulté la suspension de la vitalité des principaux viscères; cas, qui du reste, ne laissent aucune trace matérielle de lésion. Du reste, il n'y eut pas dans ces cas malheureux de secousses violentes ni de ces caractères de profonde détérioration qui signalent une mort prochaine; c'était pour ainsi dire une paralysie des fonctions vitales, une extinction calme et sans douleurs.

Quant au traitement, l'auteur n'a pas eu à se louer de l'action des moyens thérapeutiques employés. Chez plusieurs malades, que leur position ne mettait pas à même d'avoir recours à toutes les ressources de la médecine, l'affection, traitée par la diète et l'eau de riz, suivait sa marche et se terminait aussi heureusement que chez ceux qui avaient reçu les soins les mieux entendus. Néanmoins il lui a semblé qu'elle avait un peu moins de durée lorsqu'on lui opposait d'abord une potion calmante, ayant l'opium pour base, puis, une dissolution d'une once de sulfate de magnésie dans un litre d'eau prise dans la matinée, les lavemens d'eau de têtes de pavots amylacés. Du reste, soit qu'on l'ait combattue, soit qu'on l'ait abandonnée à elle-même, ses périodes ont eu le même cours, et sa terminaison n'a point offert de résultats qui aient donné lieu à des exceptions bien saillantes.

Dans les considérations qui suivent, M. Voillot cherche à trouver dans les nombreuses variations atmosphériques éprouvées depuis quatre ans, dans l'influence d'un froid humide, né de la prédominance des vents d'ouest, et qui s'est fait sentir dans toutes les saisons, dans les transitions subites et fréquentes du chaud au froid, et du sec à l'humide; des circonstances qui ont dû introduire à la longue, dans les organisations de nos climats, des modifications qui ont rapproché nos populations de celles du nord, et les ont ainsi prédisposées à être atteintes d'affections analogues, offrant un caractère spécial et des traits de ressemblance qui devaient les réduire à un même type, soit dans leur état de simplicité, soit dans leurs complications. Il pense aussi que la mauvaise qualité des alimens, conséquence nécessaire de l'irrégularité des saisons et de leurs nombreuses intempéries, est encore une cause non moins puissante d'analogie et qui n'a pas moins contribué que la précédente à établir cette identité. De là est née une maladie qui, comme celle du nord, a puisé sa source dans les mêmes influences atmosphériques, et qui comme elle a eu pour caractères principaux, les vomissemens, les déjections alvines multipliées, l'état douloureux du ventre et le froid des extrémités. Et quant aux autres symptômes dépendant de l'altération du système nerveux, on ne doit les considérer que comme une complication qui est venue saturer la maladie de tout le danger qui l'a caractérisée dans les pays du nord.

MOYENS PROPOSÉS POUR ARRÊTER LA PROPAGATION DU CHOLÉRA-MORBUS.

M. Girard de Caudenberg, ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Malo, et l'un de vos membres non

résidans, qui, dans une brochure intitulée, *Appel à la raison publique sur la nature du choléra-morbus*, s'est déclaré le champion de la *contagion* de cette affreuse maladie, et qui pense que la patrie doit attendre plus de services des moyens d'isolement propres à l'arrêter, la concentrer dans ses foyers primitifs que des ressources de la médecine, vous a fait hommage d'un manuscrit intitulé, *Moyens proposés pour arrêter la propagation du choléra-morbus*. Dans ce travail destiné à faire suite au premier écrit, notre collègue s'étonne que dans tout ce qui a été écrit sur le choléra, on n'ait pas attribué sa propagation *aux déjections* des malades ou des *individus infectés*, et que cette idée si simple ne se soit pas présentée aux hommes de l'art, afin de la soumettre au creuset de l'expérience. Il est vrai, dit-il, que quelques médecins ont porté le dévouement jusqu'à goûter, et sans inconvéniens, les excrétions des cholériques; mais ce genre d'expérience ne prouve rien à ses yeux, car ce n'est pas au moment où elles sont rendues qu'on devrait les regarder comme *essentiellement dangereuses*, mais plusieurs heures, et peut-être quelques jours après. Il pense, en un mot, qu'il faut qu'elles subissent une *certaine fermentation* pour qu'elles revêtent leur funeste propriété; or, sous ce rapport rien n'est connu, rien n'a été tenté, la question est encore neuve et entière. Sa solution aurait cependant le singulier avantage de concilier les doctrines contraires qui divisent les médecins les plus distingués; car si on peut prouver, ainsi que croit l'avoir fait notre collègue, que la maladie dans ses voyages n'a pas eu d'autre véhicule que les *hommes*, et qu'ils ont été son unique moyen de propagation, la conviction que le foyer de la contagion réside dans les déjec-

tions suffira pour faire disparaître l'opinion qui veut que le choléra ne se communique pas comme le typhus *d'un individu à un autre.*

A l'appui de son opinion, M. Girard rappelle qu'il est un fait d'observation général et constant, celui que, lorsque la maladie s'est introduite dans une maison, elle s'y propage promptement. Or, comment se fait-il qu'à Paris, par exemple, où ce fait a été des mieux établis, les habitans des différens étages, si souvent étrangers l'un à l'autre, avec des habitudes de vivre si diverses et souvent opposées, aient été atteints presqu'en même temps? Il faut donc que la cause ait été dans la maison, dans les murs en quelque sorte; et si toutes les habitations infectées étaient humides, mal aérées, malsaines, l'explication serait facile; mais mille exceptions se présentent pour la contredire et l'annihiler. Au contraire, admettez que cette cause réside dans les lieux d'aisance qui sont communs et qui aboutissent à la même fosse, alors tout s'expliquera naturellement, et vous ne serez pas étonné de l'effrayante mortalité dont la capitale s'est trouvée frappée.

En conséquence de cette opinion que notre collègue pense suffisamment démontrée par ces préliminaires, il propose d'essayer, pour arrêter toute propagation ultérieure du fléau dans les lieux où il éclate,

1° De recueillir les déjections des malades dans des vases clos aussitôt qu'elles sont rendues et de les transporter sans délai dans un puisard fait exprès ou destiné à ce seul usage, où l'on brûlera journellement du soufre et où l'on fera dégager du chlore, soit ensemble, soit successivement. L'emploi de l'acide sulfureux lui paraît ici nécessaire pour arrêter les fer-

assurance, une conviction qui a bien lieu de nous étonner. Et si ces émanations, libres dans leur dégagement, étaient reçues par l'air, à quoi serviraient tous ses moyens d'isolement? Y a-t-il eu toujours des foyers d'émanations, des fosses d'aisance dans les localités dont le choléra s'est emparé, et est-il raisonnable de présupposer leur existence à l'arrivée du fléau? Croit-il d'ailleurs si commodes et si praticables les moyens qu'il propose? A-t-il réfléchi à l'impossibilité de recueillir les matières rendues continuellement par les cholériques, à l'impossibilité de préserver leurs couches et leur propre corps de leurs souillures et des miasmes qui s'en élèvent, à l'impossibilité de transporter continuellement au puisard ces déjections, au danger d'établir un semblable cloaque au milieu des habitations et de le fréquenter, à l'impossibilité de neutraliser les émanations mortifères qui s'en dégagent, lorsque l'expérience a prouvé l'entière inutilité de tous ces désinfectans chimiques préconisés avec tant de vogue au début du fléau? Qu'il réfléchisse aux pertes de temps, aux dépenses occasionnées, au nombre des individus continuellement occupés à mettre strictement en usage les préservatifs qu'il conseille, et qu'ensuite il nous dise combien il en resterait pour soigner les cholériques? En admettant donc que son hypothèse soit démontrée par l'expérience, nous sommes convaincus qu'il y aurait peu de moyens d'échapper à l'action des miasmes qui s'élèvent du corps et du lit des malades, et que la prophylactique qu'il conseille serait entièrement inefficace.

* SUR L'HYPÉROSTOSE DU CRANE D'UN ENFANT DE 18 MOIS, MONTRÉ A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE LE 28 JANVIER DERNIER. [1]

Toutes les fois qu'il est question d'un phénomène peu commun, il est important de le rapprocher des observations analogues, et même des observations semblables, pour fixer l'état de la science et fournir des données aux explications. Cette marche si simple et si naturelle paraît être méconnue aujourd'hui, ainsi que je le vois d'après la note communiquée à l'Académie de médecine.

M. Breschet regarde le cas dont il parle comme le premier qu'il sache avoir rencontré chez un aussi jeune enfant.

Je me contenterai à ce sujet de rappeler l'opinion de Cuvier sur cette maladie, qu'il appelle *éburnée*. « C'est à l'époque de la dentition, dit-il, que les os de la tête « sont susceptibles de maladies aussi cruelles. » *Ossem. fossiles, éd.* 3, *tom.* v, 2e *part., p.* 491; *Cours de l'hist. des sc. nat.*, 3e *part., p.* 160; *Act. Paris.*, 1823, *tom.* VI, *p.* XC.

Si cette opinion de Cuvier était bien exacte, on aurait la certitude que des individus ont pu vivre longtemps avec la maladie éburnée, 2e espèce d'exostose légitime d'Astruc, puisque M. Ribell a donné la description et la figure de la tête exostosée d'un individu mort à l'âge de 45 ans. *Act. Paris., extran.* 1773, *tom.* VII, *p.* 336, *pl.* XIV.

[1] Tous les articles précédés d'un astérisque sont rédigés par M. le docteur Vallot.

Saucerotte parle aussi de la tuméfaction de tous les os d'un homme adulte, mort en 1773. *Mém. Instit.* 1799, *tom.* 2, *Hist.*, *p.* 114. Gall, *Anat. du cerveau*, *tom.* 3, *p.* 45, *p.* 47, fait observer que les crânes d'aliénés sont très durs et très épais; il parle aussi d'un crâne dont les os avaient un pouce d'épaisseur.

Saucerotte, dans une lettre écrite à Barthez, en 1772, parle d'un homme de la Lozère, dont les os croissaient beaucoup en épaisseur seulement. Le développement des os du crâne avait exigé des chapeaux faits exprès; les côtes avaient un pouce et demi d'épaisseur et chevauchaient les unes sur les autres; les pieds, *œdémateux en apparence*, étaient reconnus réellement *osseux* au toucher; la mâchoire inférieure dépassait de beaucoup la supérieure, les dents de l'une étaient à deux travers de doigt de celles de l'autre. Cette affection, dont on ne put arrêter la marche, était si profonde, que les urines se prenaient comme de la gelée. *Idée d'un Cours de physiolog.*, *par Kühnholtz; Montpellier*, 1829, *p.* 139.

Le docteur Ribell, de Perpignan, a publié dans sa thèse doctorale, 1823, un exemple très remarquable d'exostose éburnée des os du crâne et de la face. Ne serait-ce pas la répétition des *Act. Paris.*, *extran.*, cités ci-dessus?

La maladie éburnée méconnue a donné naissance à la fable des cerveaux pétrifiés, décrits dans la *Biblioth. choisie de médecine, par Planque, tom.* 3, *pp.* 367-407; reconnus pour des excroissances osseuses par Valisnieri, Haller, Sœmmering, Gall, Cuvier, etc.

Cette même maladie éburnée est la source de la fable de la tête pétrifiée, trouvée à Saci, près Rheims, dans le siècle dernier, figurée par Dargenville, *Oryctolog.*, *p.* 330, *tab.* 17, *fig.* 3; reproduite par Guettard, *Mém.*

tom. v, *p.* 316, *pl.* 1, 2; elle a été mentionnée par Knorr, *Monum. du Déluge, tom.* 2, *p.* 141.

Cette tête humaine, d'une épaisseur monstrueuse, décrite, dans une dissertation spéciale, par M. Jadelot, est le résultat d'une hypertrophie des os; aussi n'est-elle pas unique, comme le croyait d'Argenville; une semblable, décrite par Sœmmering, a été trouvée dans un ossuaire de l'évêché de Munster. Cuvier a lu à l'Institut un Mémoire sur ces têtes déformées par la maladie *éburnée*, signalée, à raison de la dureté qu'elle donne aux os, par Petit, *Traité des maladies des os*, Paris, 1784, *tom.* 2, *p.* 356.

La science se compose de la réunion des faits, de leur comparaison, et c'est pour concourir à la fixer que cette communication a été faite à l'Académie.

Il y a dans les os éburnés un mode de vitalité que nous ne comprenons pas encore. L'éburnation dépend d'une sursaturation de Phosphate calcaire libre; elle se voit plus fréquemment à la tête, parce que les os du crâne contiennent une plus forte proportion de phosphate de chaux que les os des membres. Le rocher en renferme naturellement une quantité beaucoup plus considérable que tous les autres os du corps.

* SUR L'ÉRYSIPÈLE DE LA FACE.

L'avantage du tartre stibié dans le traitement de l'érysipèle de la face, est confirmé par les succès qu'a obtenus M. le docteur Vallot, en employant depuis longtemps ce moyen, avec des résultats aussi satisfaisans que ceux dont a parlé M. Chrestien de Montpellier, *Gazette médic.*, 1833, *tom.* 1, *p.* 454.

* SUR L'INFLAMMATION DE LA SCLÉROTIQUE.

L'irritation de la sclérotique, par un fragment de laine, détermine quelquefois la rupture de quelques artérioles qui versent alors le sang entre ses lames; il en résulte sur-le-champ une échymose de couleur rouge ponceau, qui disparaît au bout de trois semaines par l'effet de l'absorption si active dont est doué l'organe de la vue.

* SUR L'OPHTHALMIE BLENNORRHAGIQUE.

L'Ophthalmie blennorrhagique est celle qui survient à un malade atteint d'une blennorrhagie, et chez lequel, par imprudence ou par accident, l'irritation du canal de l'urêtre est déplacée en tout ou en partie, et reportée sur la conjonctive. Un de nos confrères a communiqué (29 juin 1831) à l'Académie l'observation suivante : Un jeune homme de dix-huit ans contracte une blennorrhagie, pour le traitement de laquelle il s'adresse, suivant l'usage, à des pharmaciens, dont la pratique banale s'exerce uniformément sur tous les cas, quelque différens qu'ils soient. Aussi une ophthalmie violente força de recourir au médecin, qui ne tarda pas à en reconnaître la nature. Il fit discontinuer l'emploi des topiques émolliens, et les fit remplacer par un linge fin, sec et blanc de lessive, suspendu devant les yeux, dans lesquels on insuffla du calomel préparé à la vapeur; l'absence de la douleur dispensa de recourir à l'instillation entre les paupières d'une ou deux gouttes de laudanum de Sydenham, conseillée par quelques praticiens. Des pédiluves, des clystères, l'application d'un vésicatoire sur le bras, et deux purga-

tions améliorèrent l'état du malade, et en quinze jours l'ophthalmie fut dissipée. Un mois après, l'administration du baume de copahu dissipa la blennorrhagie.

Dans l'observation précédente, nous avons vu une affection des organes uretro-génitaux se transporter sur l'œil ; dans la suivante nous verrons une affection de certaines glandes se porter sur les testicules.

* SUR DES PAROTIDITES.

Quelques médecins, *Précis de la constit. médicale d'Indre et Loire*, 1830, 2e *trimestre*, *p.* 53, ont fait mention d'*Oreillons* ou de *Parotidites* auxquelles ont succédé des Orchites. Pendant l'hiver de 1828-1829, M. Vallot a vu de pareilles métastases s'opérer chez deux jeunes frères et chez leur domestique, qui étaient allés à la chasse par un temps froid et humide. La disparition spontanée de la parotidite fut suivie chez chacun d'eux d'une orchite. Le repos, le séjour au lit, des topiques émolliens dissipèrent en quelques jours cette affection d'ailleurs bénigne qui n'a laissé aucune trace.

Cette maladie se manifeste quelquefois épidémiquement, comme cela a eu lieu à Paris à la fin de l'année dernière. Voyez la *Revue médicale*, 1834, *tom.* 1, *p.* 138-141, où est rapportée la *discussion sur une épidémie* d'oreillons *régnante à Paris*.

En février dernier, M. Vallot a eu occasion de donner des soins à trois jeunes gens atteints d'*Oreillons*, (vulg. giffles) chez lesquels s'opéra spontanément une métastase singulière.

Le gonflement de la partie latérale du visage disparut subitement ; mais il se manifesta un engorgement très-considérable sur les testicules. Cette nouvelle affec-

tion excessivement douloureuse, et qui développa de la fièvre, céda au bout de cinq jours, au repos, à la diète, aux boissons délayantes, et à l'application des cataplasmes émolliens. Ce fait est une nouvelle preuve de la correspondance de la tête avec les organes sexuels.

* SUR DES CAS D'APHONIE.

M. Vallot a communiqué (21 *juillet* 1830), à l'Académie trois cas d'aphonie, dont l'un, qui dure sur une fille depuis plus de vingt ans, est la suite d'une saignée du bras, faite intempestivement par une sœur de la charité, contre l'avis du médecin. Un autre cas s'est rencontré, pour la première fois, chez une jeune personne mal réglée, tourmentée par des flueurs blanches abondantes, et qui, en sortant d'un bal où la danse avait provoqué une sueur copieuse, s'était exposée à l'air frais. L'aphonie reparaissait par intervalle, sans cause déterminante et à diverses saisons de l'année. Les accès résistaient à tous les moyens curatifs, et se dissipaient d'eux-mêmes. Un troisième cas a été fourni par une autre personne âgée de cinquante-cinq ans, qui fut prise subitement d'une aphonie périodique, reparaissant tous les soirs à sept heures, et se dissipant dans la nuit. Cette intermittence pouvait faire croire à une fièvre masquée; mais le sulfate de kinine a été employé sans succès. Après quinze jours, l'aphonie se dissipa : elle reparut à divers intervalles et se dissipa de même.

Du reste, chez ces trois personnes du sexe féminin, et qui toutes trois sont célibataires, la santé s'est constamment maintenue, ce qui les a décidées à n'avoir aucune inquiétude sur cette affection, et conséquemment à ne pas s'en occuper.

Nos Recueils de médecine contiennent plusieurs observations remarquables d'aphonies intermittentes, dont les unes résistaient à l'emploi de tous les moyens, tandis qu'une autre cédait à la saignée, *Bull. Féruss.*, 1829, *Sc. médic.*, *tom.* XVIII, *p.* 373-376, ce qui confirme la diversité des causes de cette affection.

* NOTE SUR UNE PÉRITONITE PUERPÉRALE, SUIVIE D'ASCITE ET DE PERFORATION SPONTANÉE DE L'OMBILIC.

La pratique médicale donne journellement la preuve des ressources immenses que la nature emploie pour rétablir dans l'économie vivante le type régulier de l'exercice des fonctions, en dissipant le mal amené par des causes perturbatrices.

L'importance de fixer les idées à ce sujet doit engager tous les observateurs à publier les cas rares de leur pratique, afin d'avertir les jeunes praticiens de la nécessité de ne pas recourir prématurément à l'emploi de moyens qui contrarieraient les salutaires efforts de la nature médicatrice. *Quo natura vergit*, dit Hippocrate, *eò ducendum*.

Ayant été appelé pour donner des soins à une malheureuse femme tourmentée d'une suite de couches, je reconnus l'existence d'une péritonite puerpérale avec fièvre, constipation, élévation du ventre, fluctuation dans l'abdomen et saillie de l'ombilic du volume d'une noix.

Une once d'huile de ricin amèna plusieurs évacuations alvines, sans diminuer le volume du ventre. Quelques jours après, la tumeur ombilicale s'ouvrit; une grande quantité de fluide fétide s'échappa par cette voie. Le ventre s'affaissa; mais l'état de misère et de dénuement

dans lequel se trouvait la malade, ne lui permettant pas d'employer tous les moyens de propreté qu'exigeait sa position, entretint l'écoulement pendant un mois, époque à laquelle la guérison fut complète.

Cette observation curieuse et rare est d'autant plus importante à noter qu'il n'existe jusqu'à ce jour à ma connaissance qu'un seul fait absolument identique, à part le moyen de guérison nécessité par l'emploi d'une controuverture, ce à quoi on n'a pas été obligé de recourir dans le cas dont j'ai été témoin.

L'observation analogue à la mienne est mentionnée dans l'Histoire de l'Académie des sciences de Paris, 1728, pag. 12, sous le titre suivant : *Sur une hydropisie du péritoine.* Mais elle est publiée en entier dans les Mémoires de la même année, *pag.* 413 *et suiv.*, sous le titre bien plus exact d'*Observation sur un dépôt singulier formé dans le péritoine, à la suite d'une couche, par M. Chomel.*

L'auteur regarde la maladie dont il donne l'histoire, comme extrêmement rare; et par les rapprochemens qu'il fait, il démontre que jusqu'à lui aucun médecin n'en avait fait mention, quoiqu'elle ait pu sans doute se rencontrer. Aussi la maladie lui a-t-elle paru nouvelle et mériter une attention particulière. Je ne répéterai point ici les détails très-étendus dans lesquels est entré notre auteur. Je me bornerai seulement à faire observer qu'après avoir éloigné autant que possible l'emploi du bistouri, il s'est vu forcé à la fin d'y recourir et de pratiquer dans la région hypogastrique une controuverture pour épuiser le pus qui entretenait l'abcès. J'ai déjà dit que ce moyen n'avait point été employé dans le cas dont je donne la note à l'Académie.

On a bien, à la vérité, l'exemple de péritonites puer-

pérales, suivies d'ascite et de perforation spontanée des parois abdominales. Le docteur Th. Pountos en cite un cas dans la *Revue médicale*, 1832, *mai*, *tom.* 2, *pp.* 222-227. Mais une première ouverture se fit à un doigt au-dessous de l'ombilic, et deux jours plus tard il s'en fit une seconde à la partie supérieure gauche de la région hypogastrique.

Il cite dans son Mémoire le cas rapporté par J. F. Frank, cas dans lequel le liquide épanché se fit jour à travers le nombril; mais il n'indique pas l'ouvrage où Frank a consigné son observation. Il cite le cas observé par Pinel chez une femme atteinte de péritonite puerpérale, dont la crise se fit par un abcès dans la grande lèvre gauche.

Il paraît que le docteur Pountos n'a pas connu exactement l'observation de Chomel, puisqu'il la confond avec les observations, citées par Van Swieten, *Comment.*, *pag.* 627 *et seq.*, de péritonites terminées par une diarrhée purulente. Cependant Van Swieten, pag. 611, donne un extrait fort clair et fort précis du cas observé par Chomel et renvoie aux *Mém. de l'Acad. des sc.* pour 1728. A la vérité, par un *lapsus calami*, au lieu de la pag. 413, il indique la pag. 581 qui n'existe pas dans le volume, ce qui aura sans doute dérouté le docteur Pountos.

Quoi qu'il en soit, il n'existerait jusqu'à présent que trois cas connus de péritonite puerpérale terminée par la perforation spontanée de l'ombilic.

Ne sachant où trouver l'observation de Frank, je n'ai pas pu la comparer avec la mienne; mais je pense que la malade dont cet auteur donne l'histoire, a guéri comme celle vue par Chomel et par moi.

J'ai pensé que pour l'avantage de la science, il était

nécessaire de conserver le souvenir de ce cas, et c'est le motif pour lequel j'ai voulu le communiquer à l'Académie.

* SUR LE DIABÈTE NERVEUX.

Parmi les différentes espèces de Diabète, il en est une non signalée par les auteurs, et dont M. Vallot a été témoin; il en a communiqué (8 *février* 1832) l'observation à l'Académie.

Un vieillard âgé de soixante-dix-huit ans, bien constitué, jouissant habituellement d'une très-bonne santé et de la plénitude de l'exercice de toutes ses fonctions, éprouva dans le milieu de la nuit des palpitations violentes qui le réveillèrent en sursaut; il n'existait aucune douleur de tête, le malade se plaignait uniquement de battemens de cœur; le pouls manifestait des pulsations très-précipitées, très-irrégulières, et plus fréquemment intermittentes. Le malade était obligé, à chaque quart d'heure, de recourir au vase de nuit pour recevoir une quantité excessive d'urines aussi limpides que de l'eau de fontaine, et offrant tous les caractères de celles rendues par les personnes nerveuses, lors des crises auxquelles elles sont sujettes. La sécrétion de salive était aussi fortement augmentée dans cette circonstance, et l'expuition était plus fréquente. En moins de deux heures, le malade rendit au moins deux énormes pots d'urine, sans éprouver la plus légère altération. Un bain de pieds sinapisé, dix gouttes d'éther sulfurique dans une tasse d'infusion de fleurs de tilleul diminuèrent d'une manière notable les accidens; les palpitations devinrent moins fréquentes et moins fortes, les urines moins abondantes; leur limpidité disparut, et leur couleur citronnée ne tarda pas à reparaître.

L'année suivante, il se manifesta un pareil accès qui offrit les mêmes caractères et qui se dissipa de même. Depuis cette seconde crise, le malade en a encore éprouvé quatre autres; mais leur retour n'est point régulier. Aucune cause appréciable ne peut être assignée à cette affection qui prend le malade au moment où il y pense le moins. Malgré le peu de gravité de cette espèce de diabète, M. Vallot a cru devoir la faire connaître, afin de rassurer les malades qui pourraient en être atteints, et enrichir les recueils de médecine d'une observation dont jusqu'à ce moment nos fastes médicaux n'offrent aucun exemple. Il est en effet très-singulier que sans aucun antécédent, sans conséquences fâcheuses, la santé du malade éprouve pendant quelques heures une altération aussi frappante. On ne peut méconnaître dans cette circonstance une aberration de l'influx nerveux, qui, portant le trouble dans le système circulatoire, augmente l'irritabilité du cœur, celle des reins, et même celle des glandes salivaires, ainsi que le prouvent l'irrégularité et la fréquence du pouls, l'abondante sécrétion d'urines limpides comme de l'eau de roche, et une salivation augmentée d'une manière notable : c'est ce qui a engagé notre confrère à désigner cette affection par le nom de Diabète nerveux.

* SUR L'EXTROVERSION DE LA VESSIE.

Nous avons cité Aldrovandi pour les cornes de l'homme. Nous pouvons aussi le citer pour l'extroversion de la vessie, sur laquelle M. Colson, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Noyon, un de nos confrères correspondans, a publié, *Revue médicale*, 1830, *tom.* 3, *p.* 407-415., sans la rapporter aux cas analogues, une Notice très-étendue, accompagnée d'un dessin très-

exact, sous le titre : *Vice de conformation des organes génito-urinaires.*

Pour suppléer au silence de l'auteur, il suffira de faire observer que le *vice de conformation* dont il parle est un nouvel exemple *d'extroversion de la vessie*, affection connue depuis longtemps, signalée par nombre d'auteurs dont on peut retrouver les noms dans *Haller, Biblioth. anatom., tom.* 2, *p.* 151, 305, 345, 545, 553. *Dict. Sc. médic., tom.* XIV, *p.* 345; *tom.* XXXIV, *p.* 224, 269; *tom.* XXXV, *p.* 39; *tom.* XXXVIII, *p.* 183. *Dict. abrég. des Sc. médic., tom.* V, *p.* 372-374. *Archiv. médic.*, 1824, *tom.* IV, *p.* 299, n° 111. *Bull. Férussac*, 1825, 1829. *Sc. médic., tom.* IX, *p.* 130; *tom.* XIX, *p.* 389.

Aldrovandi, *Monstror. Hist., p.* 507, en donne une bonne description, sous le titre de *Homo ventre male conformato*, avec une figure en bois, *p.* 508, qui, malgré sa rudesse, se fait remarquer par son exactitude, ainsi que l'on peut s'en assurer en la comparant avec celle fournie par le docteur Colson.

Quelques-uns de nos confrères peuvent se rappeler avoir vu à Dijon en 1789, un exemple d'extroversion de la vessie sur un étranger appelé Groenvelt, que Chaussier, professeur d'anatomie à Dijon, fit venir à son cours pour le démontrer aux nombreux élèves et aux amateurs qui le fréquentaient. C'est sans doute le même individu dont parle M. Ristelhueber dans les *Nouv. Mém. de la Société du Bas-Rhin, tom.* 1, 2e *partie, p.* 42.

* SUR LE DITRACHYCÈRE.

Nous n'entrerons dans aucuns détails sur le Ditrachycère, dont M. Vallot a entretenu l'Académie (3 *fév.*

1830, 25 *mai* 1830), parce qu'ils font partie des Mémoires publiés (1830, 1re *livr.*, *pp.* 34-45; 1831, 2me *livr.*, *pp.* 3-30). Nous rappellerons seulement : 1° le Botriocéphale large signalé par Ambroise Paré sous le titre de *Ver ayant la tête comme une cane*, et reproduit de nos jours sous le nom de *Nettorhynque*, dans l'Atlas du *Dict. des sc. nat.*, *Vers*, *pl.* 27, *fig.* 7; 2° le Strongle géant qui se développe dans le rein; on en a rendu quelquefois par les urines, lorsqu'ils étaient encore petits, suivant *Cuvier*, *règn. anim.*, *éd.* 2, *t.* 3, *p.* 253. Ne serait-ce pas plutôt des oxyures verniculaires qui auraient quitté le rectum pour se porter dans le vagin? 3° les accidens causés par la présence d'un orvet qui a séjourné quatre ans dans le canal intestinal d'une femme, par le docteur Junod. (*Bull. Féruss.*, 1831, *sc. méd.*, *tom.* XXV, *p.* 341, n° 70). Le docteur Junod a été induit en erreur par des fragmens de Botriocéphale large. On sait que des animaux vivans, grenouilles, lézards gris, escargots, vers de terre, etc., ingérés dans l'estomac, y meurent promptement, et que leurs tissus sont bientôt altérés par la force digestive de cet organe. Les expériences directes, tentées par M. Flourens, à l'occasion du mécanisme de la rumination, ne laissent actuellement aucun doute, *Ann. sc. nat.*, 1832, *t.* XXVII, *p.* 53 (1), et indiquent le peu de confiance que méritent les récits où l'on parle de crapauds, de serpens, etc., qui ont tourmenté des malades par leur séjour dans leurs intestins. Que penser de la souris vivante introduite accidentellement dans le canal digestif d'un enfant de trois ans, mentionné dans le Journal d'Hufeland et rappelé dans la *Revue médic.*, 1833, *t.* III, *p.* 325? Que c'est une mystification, comme on peut s'en assurer dans l'article suivant.

* FRAGMENT DE BOTRIOCÉPHALE PRIS POUR UN VER INTESTINAL SINGULIER.

Depuis la dissertation sur les différentes espèces de vers auxquelles l'homme est sujet, insérée dans les *Act. Div.*, 1830, *p.* 34-45; 1831, 2e *liv.*, *p.* 3-30, j'ai fait voir à l'Académie un fragment de Botriocéphale large, rendu par un particulier âgé de soixante-cinq ans, après l'emploi de la racine de grenadier. Ce fragment, de forme ellipsoïde, était aplati sur une des faces, bombé sur la face opposée, et formé de lambeaux de membranes. Le malade croyait avoir rendu un vers extraordinaire qu'il comparait à un cloporte. L'examen de ce fragment m'en fit bientôt reconnaître la véritable nature.

A la suite de cette démonstration j'ai communiqué des réflexions sur les *accidens causés par la présence d'un orvet qui a séjourné quatre ans dans le canal intestinal d'une femme.* Cette observation du docteur Junod, consignée dans le *Bulletin de M. le baron de Férussac*, 1831, *Sc. médic.*, *tom.* XXV, *p.* 341, n° 70, mérite d'être signalée comme une mystification. En effet, des animaux vertébrés ne peuvent pas vivre dans l'estomac de l'homme; et des animaux à sang froid supportent difficilement une température de 32° R. dans un espace étroit, rempli d'un fluide opposé à leur organisation (Flourens, *Expériences sur la rumination, dans les Ann. Sc. nat.*, 1832, *tom.* 27, *p.* 53 (1). Ces deux raisons péremptoires démontrent qu'on en a imposé au docteur Junod, auquel on aura raconté, d'une manière hyperbolique et emphatique, l'histoire d'un Botriocéphale ou celle d'un de ses fragmens rendu par la femme dont il est question. On sera convaincu de l'exactitude de cette explication, si l'on se rappelle que

Samonicus, dans le chapitre du *ver solitaire*, parle du *serpent tænia*. Voyez *Nouvelles instructions, par Retz*, 1787, *p.* 288.

* SUR LA VARIOLOÏDE [1].

La vaccine a depuis quelque temps été en butte à des reproches qui ont ébranlé la confiance qu'elle avait d'abord inspirée. Des faits ont été allégués ; mais pour les bien apprécier, il faut examiner sans prévention tous ceux qui se présentent. M. Vallot a suivi cette marche dans plusieurs circonstances, et nous a communiqué (*7 juillet* 1830, *7 mars* 1832), le résultat de ses observations.

Il a vu une jeune personne de dix-huit ans, portant les empreintes d'une vaccine bien légitime, atteinte d'une fièvre éruptive, dont les apparences avaient la plus grande ressemblance avec la variole, ce qui devait inspirer d'autant moins de doute, que cette jeune personne avait prodigué les soins les plus tendres à son père qui venait d'essuyer une variole excessivement confluente et grave. L'examen attentif de la maladie ne tarda pas à signaler des différences assez grandes. Outre l'absence des douleurs de tête, des vomissemens, des douleurs de reins, etc., la jeune personne ne se plaignit d'abord que de boutons au visage, accompagnés d'une vive démangeaison. La fièvre se manifesta sans être forte, et l'éruption devint générale. Au troisième jour, la fièvre s'apaisa, le visage se gonfla, les paupières devinrent très-volumineuses, et les yeux restèrent fermés pendant huit jours, en causant à la malade des douleurs assez vives. La rougeur très-intense de la peau diminua peu à peu ; les pustules, qui

[1] Act. Paris. 1830, tom. IX, p. CLX.

s'étaient remplies de sérosités, se desséchèrent et tombèrent par écailles le douzième jour de la maladie, qui, dans sa marche, offrit les symptômes réunis de la rougeole et de la variolette, mais avec des caractères plus graves que ceux de cette dernière.

La durée plus courte de la varioloïde [1], sa terminaison par desquamation, l'absence de cicatrices après la chute des écailles, et enfin la bénignité de cette maladie, sont autant de caractères distinctifs. Tout médecin, non aveuglé par l'esprit de système, sera forcé de convenir que des individus vaccinés avec toutes les précautions convenables peuvent être atteints de la varioloïde, affection-éruption entièrement différente de la variole, sans qu'on puisse rien en conclure contre l'efficacité de la vaccine.

Dix ans avant l'époque de l'observation ci-dessus, M. Vallot avait eu à traiter à l'Hôpital général de Dijon un petit malade atteint d'une varioloïde, prise dans le temps pour une variole communiquée par des militaires atteints de cette dernière maladie, et reçue dans l'établissement; mais la différence de la marche de la maladie suffit pour la caractériser.

D'autres faits de varioloïde se sont présentés à notre confrère dans sa pratique. Une jeune personne, âgée de quinze ans, vaccinée depuis plusieurs années, fut atteinte d'une éruption que les parens prenaient pour la variole. Il ne tarda pas à reconnaître que cette éruption n'était que la varioloïde. Sa marche absolument

[1] Ce caractère essentiel vient d'être signalé de nouveau par M. Sabatier, doct.-méd., dans un Mémoire lu à la Société de Médecine de Paris, et publié dans la *Revue médicale*, 1834, *tom.* 3, *p.* 5-19.

pareille à celle signalée dans la première observation, le gonflement excessif des paupières, l'occlusion complète des yeux pendant trois jours, la desquamation au douzième jour, sans vestiges de cicatrices, et la plus courte durée de la maladie, étaient des caractères suffisans pour distinguer la varioloïde de la variole. A la vérité, un examen superficiel peut faire croire à l'identité des maladies, et il ne faut point être surpris si, à l'époque de la première apparition de la varioloïde, plusieurs observateurs ont mis en doute la propriété anti-varioleuse de la vaccine, d'autant plus que la varioloïde se manifeste souvent chez des individus vaccinés mis en contact avec des varioleux, et que d'ailleurs elle est contagieuse ainsi que le prouve l'observation suivante.

Père de trois enfans et partisan de la vaccine, notre confrère avait eu le soin de les vacciner dans leur enfance et de s'assurer de la légitimité de l'éruption qui, jusqu'au mois de décembre 1831, les avait préservés de la variole. A cette époque il existait dans les salles militaires de l'Hôpital général de Dijon plusieurs soldats atteints de la variole. Son fils, chargé du soin de panser ces malheureux, fut un jour frappé de l'aspect dégoûtant que présentait l'un de ces malades; il ressentit sur-le-champ un frisson, accompagné de la crainte d'avoir contracté la variole. Arrivé à la maison, il se plaint de malaise, de douleurs de tête lancinantes. L'appétit se perd, la fièvre s'établit, et au troisième jour se manifeste une éruption de pustules que notre confrère ne tarda pas à reconnaître pour être celles de la varioloïde qui fut très-légère. Le jeune malade fut à peine rétabli, que sa sœur aînée fut prise de maux de tête, qu'elle ressentit de la fièvre et qu'elle perdit en-

tièrement l'appétit. Au troisième jour, elle se plaignit de quelques démangeaisons sur le corps qui fut bientôt couvert de pustules : leur aspect ressemblait tellement à celles de la variole au commencement de leur apparition, qu'on ne doit point être étonné de la confusion qui a existé dans les premiers temps où les individus vaccinés ont été atteints de la varioloïde. Avant la guérison de cette jeune malade, sa sœur cadette fut aussi atteinte de la varioloïde, ce qui en confirme la contagion.

L'identité d'apparence entre l'éruption de la varioloïde et de la variole explique le motif pour lequel feu notre confrère, le docteur Gastelier, regardait cette éruption comme celle de la petite vérole. Il a fallu suivre en effet sur un grand nombre d'individus la marche de la maladie, pour en reconnaître la différence, toujours peu prononcée dans le principe. Aussi, depuis les observations multipliées faites par différens praticiens, on peut assurer que l'éruption varioloïde, qui se manifeste chez les individus dont la vaccine a suivi une marche régulière et a été légitime, n'est nullement la variole qui affecte les individus non vaccinés; quoique dans les cas cités elle reconnaisse la même source. Il s'agirait de savoir si la varioloïde, inoculée à un individu non vacciné, produirait la variole : c'est ce que nous ignorons encore. D'ailleurs cette connaissance, quoiqu'intéressante pour la science, est heureusement inutile pour la pratique.

Notre confrère n'a point employé les lotions tièdes avec l'eau de chlore, proposées par Lisenman dans la varioloïde accompagnée de symptômes graves, par suite de l'opinion où est cet auteur, que dans la varioloïde il se fait un dégagement d'ammoniaque libre. *Bull. Féruss.*, 1830; *Sc. méd., tom.* XXII, *p.* 406, n° 17.

* SUR LA SUEUR PHOSPHORESCENTE.

Un Mémoire sur l'urine lumineuse (*Act. Divion.*, 1832, *pp.* 175-192), a fourni à l'auteur l'occasion de relater une multitude de faits de phosphorescence, auxquels il faut ajouter le suivant intitulé : *Observation sur une sueur phosphorescente*, par Jean-Frédéric Henckèl. (*E. N. C.* 1740, *vol.* v, *p.* 332, *obs.* cxiv.)

Après des généralités sur le phosphore, Henckel cite la terre mentionnée par Hiœrne (*Prodrom. Hist. nat. succ.*), qui devient lumineuse [1] par le seul frottement, et qu'il n'a pas vue; il rappelle la Cadmie jaune des fourneaux, la Blende phosphorescente qui jouissent de la même propriété. Il renvoie à l'observation *de linteis noctu lucentibus* par *Rud. Jacob* Camerarius (*E. N. C.* 1689, *déc.* II, *an* VIII, *p.* 428, *obs.* CLXXII), fondée, comme on le sait, sur un effet d'électricité, observé surtout pendant les jours froids.

Henckel rapporte qu'un de ses amis, d'un tempérament sanguin, grand amateur de sel, ayant déjà essuyé plusieurs accès de goutte, se donna un exercice si violent qu'il fut couvert de sueur et perdit connaissance par suite de la fatigue à laquelle il s'était livré; on crut qu'il allait périr, et en le déshabillant dans un lieu obscur, on fut très-étonné de voir sa chemise lumineuse. Henckel attribue cet effet à la sueur, tandis qu'il appartient à l'électricité; d'où l'on peut conclure l'inexactitude du titre de l'observation. En effet, il fallait dire *chemise* lumineuse, au lieu de *sueur phosphorescente*.

[1] C'est le *Zinc sulfuré jaune*, inconnu à cette époque.

* SUR LES PRODUCTIONS CORNÉES CHEZ L'HOMME.

M. Vallot a lu à l'Académie, 17 *nov.* 1830, des réflexions sur les *cornes chez l'homme*, à l'occasion d'une verrue située sur l'articulation moyenne du doigt index de la main gauche, et présentant des tubercules cornés, coniques, de la longueur d'environ un demi pouce et d'une ligne de diamètre. Ces tubercules partaient tous d'une verrue dont le sommet se trouvait divisé par l'irritation continuelle à laquelle l'exposait l'impatience du petit malade, âgé d'environ 14 ans, qui s'imaginait qu'en grattant avec l'ongle il détacherait cette production insolite; le contraire arriva, et lorsqu'on lui fit voir le malade, l'ébranlement des cornes excitait sur leur base une sensation fort douloureuse.

Ayant à redouter des accidens par suite de l'excision de la verrue, il conseilla l'emploi du suc de l'éclaire, *chelidonium majus*, qui au bout de quinze jours fit tomber ces productions. Ce succès est dû au non-développement des vaisseaux à la base de la verrue; on l'obtiendrait également dans les autres cas de productions cornées sur diverses parties du corps. Ce phénomène a fixé l'attention de plusieurs auteurs; aussi voit-on l'histoire d'une corne venue sous le jarret, (*Collect. Acad., part. étr., tom.* 1, *pag.* 270, *pl.* 35) : d'un homme cornu, du Duché d'Humières, *Homo cornutus in Ducatu Humeræ inventus*, décrit et représenté par Aldrovandi (*Monstr. Hist., pp.* 126-127), et atteint de l'ichtyose [1]

[1] Les chrétiens de S. Thomas, dans les Indes orientales, portent aux jambes des tumeurs scrofuleuses d'une prodigieuse grosseur, suivant le docteur André Cleyerus.

cornée, si bien représentée par Alibert, *pl.* 38, *p.* 171, dans son ouvrage des maladies de la peau.

* SUR LES COMBUSTIONS HUMAINES SPONTANÉES.

Les combustions humaines sont un phénomène sur la cause duquel on est loin d'être d'accord. Berzelius,

Collect. Acad., part. étrang., tom. 1, *p.* 589, *pl.* 22, *fig.* 1. C'est la lèpre tuberculeuse éléphantine d'Alibert. *Ouv. cité, p.* 133, *pl.* 33.

Aldrovandi, *Monstr. Histor., p.* 10, a donné une figure intitulée *Homo fanesius auritus*. C'est une caricature faite d'idée pour représenter les individus atteints de la lèpre tuberculeuse léontine. On en aura la preuve si on lit, à la page 8, le paragraphe désigné sous le titre de *Homines auribus longissimis*. En rapprochant les textes de Pomponius Mela [1], de Strabon, de Pigafetta, de Nieremberg, etc., et les comparant aux récits des géographes modernes et aux détails publiés par Alibert, *Descript. des maladies de la peau*, sur la lèpre tuberculeuse léontine, on reconnaîtra qu'il s'agit de cette affection cutanée, endémique dans les îles de la Sonde, dans le royaume d'Aracan, etc., et dont un des effets les plus singuliers est de provoquer un développement extraordinaire de la conque des oreilles.

Il serait aussi très-possible que les *Homines auribus longissimis* ne fussent que les *Botocudos*, peuplade de l'intérieur du Brésil, qui ont reçu ce nom des Portugais, à cause du large morceau de bois qu'ils portent à la lèvre inférieure (Aldrov., Monstr. Hist., p. 9, *Nigrita labro inferiori pendulo*) et au lobe des oreilles. Ce morceau de bois, appelé *Botoque* (en portugais tampon d'une barique), est tiré du *Chorizia ventricosa*, décrit par Pison sous le nom de *Saamouna*. Voy. Act. Div., 1819, p. 79; 1832, p. 193. C.

[1] Bruzen de la Martinière, grand Dict. géogr., tom. v, pag. 173, SATMALI.

dont l'autorité en pareille circonstance est d'un grand poids, fait observer, à l'occasion de l'explication tentée par M. Julia Fontanelle, qu'il vaut mieux ne pas essayer d'expliquer un phénomène lorsqu'il n'est pas suffisamment constaté. Tous les auteurs qui ont recueilli et publié des observations de cette nature ont été induits en erreur. M. Dupuytren, dans une note sur la *combustion dite spontanée*, pense que la combinaison de l'alcool avec les tissus vivans, admise par bien des auteurs pour expliquer ce phénomène, ne peut point en être regardée comme la cause déterminante. « Il n'y a « point, dit-il, de combustion spontanée; elle est tou- « jours due au contact d'un corps comburant. Il arrive « qu'au coma produit par les liqueurs spiritueuses, « vient se joindre l'asphyxie produite par le charbon; « le feu prend aux vêtemens et la combustion s'opère. »

Cette explication, appuyée d'ailleurs sur deux faits dont M. Dupuytren a été témoin, trouve une nouvelle confirmation dans deux autres cas de combustions humaines partielles, publiés dans ces dernières années, et commentés par M. Vallot (16 *février* 1831).

Le premier cas est relatif à un forgeron dont l'histoire détaillée est contenue dans une lettre du docteur Moulinié à M. Jules Cloquet, et publiée dans la *Revue médic., décembre* 1822, puis dans les *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, 1827, *p.* 107 *et seq.*

Le second cas, observé à Hambourg, au mois de février 1825, sur une jeune fille âgée de 17 ans, est consigné dans les *Archives générales de médecine*, 1826, *tom.* x, *pp.* 115-118, et dans le *Bull. de Ferrus.* 1827, *Sc. méd., tom.* xi, *pag.* 86. Il fait également partie des observations *de la combustion humaine spontanée*, rapportées dans la *Revue britan.*, 1834, *tom.* xii, *pp.* 71-73.

La lecture attentive de ces deux cas, dont le premier a été combattu par des moyens multipliés, parmi lesquels figure l'application de l'eau bénite, et le second par du lait, apprend que les deux individus dont il est question, ayant manié imprudemment, et sans doute par ignorance, des cylindres de phosphore, ont été exposés à une brûlure considérable et profonde dans les parties soumises au contact du phosphore (*Act. Divion.* 1832, *Sc.*, *pag.* 175 (1), brûlure dont la guérison a exigé plus de deux mois de traitement.

Plusieurs d'entre nous peuvent se rappeler les merveilles de l'Espagnol incombustible, dont le talent vint échouer à Dijon, il y a environ une trentaine d'années. Après avoir terminé une de ses séances, un particulier de la ville lui proposa de manier du phosphore, dont un fragment placé sur la paume de sa main s'enflamma promptement et lui causa une vive douleur. Il retira promptement sa main, la secoua, la frotta, sans éteindre le phosphore et sans faire disparaître la douleur. Il prit alors le parti de sortir de la salle pour se soustraire aux réflexions des curieux, qui voyaient par là disparaître la propriété incombustible dont se vantait l'étranger, qui partit de Dijon le lendemain, assez mécontent de l'épreuve à laquelle il s'était soumis. Les accidens manifestés dans cette circonstance ont été les mêmes que ceux signalés dans les deux cas de combustion humaine partielle, mentionnés plus haut.

Il faut bien distinguer des combustions humaines les combustions spontanées qui ont lieu dans les amas de foin récemment fauché; dans les magasins où sont entassées des substances végétales (*Journ. phys.* 1784, *nov.*, *p.* 370; 1785, *août*, *p.* 92), dont la fermentation est quelquefois activée par divers mélanges, comme dans

la combustion spontanée de copeaux imprégnés d'huile de lin; et dans l'incendie spontané qui s'est manifesté à deux reprises sur un des navires de l'expédition d'Afrique, par des rouleaux de toile fraîchement peinte en ocre jaune et emballés avec de la paille. Ces toiles rassemblées et entassées dans un lieu chaud et humide, paraissent avoir exercé les unes sur les autres une action chimique assez puissante pour opérer l'incandescence. Un accident, de même nature, est arrivé à des toiles semblables, pendant leur transport de Paris à Marseille. (*Bull. Féruss.*, 1830, *sc. math.*, *tom.* XV, *p.* 137, *n°* 74.) La combustibilité des substances végétales ne peut point être comparée à celle des substances animales.

L'inflammation spontanée des déchets de coton gras est connue par ses accidens; mais on en ignore la cause.

On a vu de grandes masses de coton gras se conserver longtemps sans la moindre décomposition, même dans un lieu assez chaud, tandis que de petites quantités se sont échauffées et enflammées dans un lieu frais.

L'action des huiles sur l'air qui les environne, consiste dans le dégagement du gaz hydrogène par ces liquides, soumis au contact prolongé du gaz oxigène. Cet effet, réuni à la destruction qu'ils font de ce dernier gaz, peut contribuer à expliquer leurs inflammations spontanées, lorsqu'ils sont divisés par l'interposition du lin ou du coton, et à signaler le danger d'approcher un corps enflammé des vases où les huiles anciennes sont contenues. (Th. de Saussure, *Mém. de la Société de phys. et d'hist. nat. de Genève*, 1832, *t.* V, *pp.* 303-304.)

On sait que l'humidité favorise beaucoup cette décomposition, de même que certains oxides métalliques,

et notamment celui de cuivre, qui se trouve en dissolution dans l'huile des déchets.

La Société industrielle de Mulhausen a proposé un prix à ce sujet. (*Bull. Féruss.* 1829, *sc. technolog.*, *t.* XIII, *pag.* 98.) Kopp nous apprend que du noir de fumée et de l'huile de chenevis, qui s'enflammèrent à Saint-Pétersbourg, vingt-quatre heures après leur mélange, faillirent incendier toute la ville. M. Kéraudren croit que plusieurs des incendies du port de Brest ont eu des causes analogues. (*Idée d'un Cours de physiologie, par Kilmholtz; Montpellier* 1829, *pag.* 112).

Un des termes de la combustion est marqué par les corps qui brûlent en dégageant une plus grande quantité de calorique (la plupart des gaz inflammables; les corps solides chauffés jusqu'à la chaleur rouge.)

L'autre terme est marqué par les substances qui dégagent le moins de calorique pendant la combustion (le phosphore brûlant à la température ordinaire, ou le soufre quand on le fait fondre à petit feu.)

Au-dessous de ce dernier degré de combustion, il en existe un autre, suivant le docteur Williams; c'est celle manifestée au-dessus de la tubulure d'un globe de fer contenant des corps gras et chauffés. Cette flamme, augmentant d'intensité par le contact de l'oxigène et s'étant éteinte par le gaz acide carbonique, ne peut pas être une phosphorescence du suif, comme on avait voulu le dire. Elle est d'une nature particulière et doit être considérée comme le lien qui unit entre elles la combustion et la putréfaction.

Cette découverte explique les phénomènes de la combustion spontanée des substances imprégnées d'huile, du foin humide, etc. En ces cas il se fait absorption d'oxigène, la putréfaction commence, la fermentation

progresse jusqu'à élever la température de 300° Farein. (119° R.) Alors la flamme découverte par le docteur Williams se montre, et la combustion ordinaire commence.

On explique de la même manière le phénomène de la combustion humaine spontanée. Dans ce cas, ce sont les chairs qui, en se dissolvant, élèvent la température du corps et donnent d'abord naissance à la petite flamme que le docteur Williams a observée. (*Revue britannique*, 1834, *tom.* x, *pp.* 160-163.)

Dans le journal intitulé *l'Institut*, 1834, *pp.* 359-360, on donne aussi un extrait du Mémoire de M. Williams.

Je doute que cette explication des combustions humaines puisse satisfaire les esprits exacts; car dans ces cas il ne se manifeste préalablement aucune dissolution des chairs.

A droite et à gauche de l'étang de Montfaucon s'élèvent deux grands tertres noirs, entièrement composés de matières sèches, accumulées pour y subir une espèce de fermentation. Cette fermentation est quelquefois portée à un tel degré, que le feu s'y manifeste et brûlerait la masse entière, si l'on ne l'éteignait à l'instant. Il n'est pas d'année que ce phénomène n'ait lieu; mais on le remarque plus particulièrement dans les années humides et pluvieuses. (*Le Livre des cent-et-un*, 1834, *tom.* XIV, *p.* 233.)

§ IV. THÉRAPEUTIQUE.

* SUR L'HYGROMA.

A l'occasion de l'*Hygroma*, tumeur formée par l'épanchement de l'humeur synoviale dans les bourses muqueuses, formées par le tissu cellulaire lamelleux, au-

devant de la rotule, M. le Dr Vallot a lu (2 *décembre* 1829) un Mémoire sur l'avantage qu'il a obtenu de l'application constante d'un sachet rempli d'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac), sur la tumeur. Il a eu la satisfaction, deux ans après, de lire, dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, 1829 *et* 1830, *p.* 310-324, un travail de M. Hautrive, sur les tumeurs synoviales, contre lesquelles l'hydrochlorate d'ammoniaque a obtenu les plus grands succès. MM. Boyer et Jules Cloquet ont cité plusieurs cas qui prouvent qu'en France cette affection se remarque souvent chez les personnes qui fréquentent les églises, et qui s'y tiennent habituellement à genoux. Effectivement c'est sur une jeune personne de vingt-un ans, appartenant à une corporation religieuse, que M. Vallot a fait son observation. La tumeur volumineuse avait son siège sur le genou droit et durait depuis deux ans. L'interdiction absolue des génuflexions, et l'application continuelle d'un sachet rempli d'hydrochlorate d'ammoniaque amenèrent la guérison, au dire de la malade. Un an et demi après, on s'aperçut d'une gêne dans la marche de la jeune personne ; les questions, qui lui furent adressées par la Supérieure, apprirent que la tumeur avait reparu plus volumineuse que la première fois, parce que le zèle de la malade l'avait portée à regarder, comme guérison, la diminution notable de cette tumeur. On recourut une seconde fois à l'emploi des sachets désignés plus haut ; on s'assura directement de leur effet, et l'on eut la satisfaction, au bout de deux mois, de voir le genou ramené à son état normal par la disparition complète de l'hygroma.

* SUR L'HERPÈS.

L'Herpès, Zona, Feu St-Antoine [1], dartre phlycténoïde discrète, dont M. Alibert, *Descript. des maladies de la peau, p.* 73, *pl.* 24, donne la description et la figure, sous le titre de *Dartre phlycténoïde en zône*, est, comme on le sait, une affection cutanée, qui se manifeste par des phlyctènes ou des vésicules agglomérées sur diverses parties du corps, et plus souvent sur les parties latérales du tronc, et qui s'étendent quelquefois de manière à l'envelopper comme une ceinture, d'où lui vient le nom de *Zona*, comme les douleurs qu'elle cause l'ont fait appeler *Feu St-Antoine*. On la désigne aussi sous le nom de *Dartre phlycténoïde discrète*. Plusieurs cas de cette affection s'étant rencontrés, ont offert l'occasion d'employer contre eux le nitrate d'argent fondu (indiqué dans la *Revue médicale*, 1828, *tom.* 4, *pp.* 433-444, *pp.* 531-532), soit solide, soit dissous. M. Vallot a adopté le dernier procédé; vingt-quatre grains de nitrate d'argent fondu (vulg. *Pierre infernale*), dissous dans une once d'eau distillée, fournirent une lotion qu'au moyen d'un pinceau de charpie, on appliqua matin et soir sur les pustules. Elles furent ainsi cautérisées, et l'espace d'une huitaine de jours suffit pour débarrasser les malades d'une affection que les topiques émolliens ou répercussifs [2] rendent très-

[1] Cette maladie, appelée par Tulpius, *herpes præcordia exedens*, est aussi appelée *zoster*, *sangle*, *feu sacré*.

[2] Les topiques émolliens ou répercussifs ne sont pas les seules causes qui donnent aux suites de l'herpès un caractère chronique et le convertissent en maladie extrêmement douloureuse et presque incurable. Au mois d'août 1834,

douloureuse, et convertissent en une maladie chronique presque incurable, ainsi que M. Vallot en a vu plusieurs cas. Nous ne parlons pas des moyens secondaires auxquels la position de chaque malade a forcé de recourir, parce que ces moyens varient suivant les sujets, et que la prudence du médecin suffit pour diriger et déterminer l'emploi de ceux qu'il juge appropriés à la circonstance.

* SUR L'EMPLOI DU SIROP D'ÉTHER DANS LA JAUNISSE.

L'Ictère, ou la Jaunisse, est une maladie assez fréquente de nos jours, et sur le diagnostic de laquelle il est impossible de se tromper; ses causes étant ou physiques ou morales, doivent nécessairement amener une différence dans la médication. Parmi les moyens curatifs proposés, le plus efficace est certainement l'éther sulfurique proposé par notre compatriote, le docteur Durande. *Nov. Act. Div.*, 1782, 1^er^ *sem.*, *p.* 199; 2^e^ *sem.*, *p.* 26, *p.* 139. Morgagni, *de sedib. et causis morbor. epist.* 37, *art.* 50, rapporte les tentatives faites pour découvrir un dissolvant des calculs biliaires, et il cite Valisnieri qui avait eu à se louer de l'emploi d'un

entra à l'hôpital un individu atteint d'un herpès. Le jeune élève, chargé de le panser avec la dissolution de nitrate d'argent fondu, croyant probablement rendre le traitement plus efficace, s'avisa d'ouvrir, de son chef, les pustules avant de les lotionner. Cette méthode, qui fit extraordinairement souffrir le malade, donna lieu à des ulcérations profondes; et après leur guérison, le malade a continué à ressentir des douleurs extrêmement vives dans le flanc cautérisé imprudemment. Aussi ne doit-on jamais ouvrir les pustules de la dartre phlycténoïde en zone.

mélange chauffé d'esprit de vin et d'essence de térébenthine. Cette indication a sans doute dirigé le docteur Durande dans le choix qu'il a fait de cette dernière substance, pour fixer l'éther sulfurique. M. Vallot (20 *février* 1833), ayant eu à traiter un grand nombre d'ictériques (il en a eu une fois cinq en même temps), employa d'abord, après les préliminaires et les précautions convenables, le remède du docteur Durande (2 gros d'essence de térébenthine, avec 3 gros d'éther sulfurique, pour cinq doses); mais la répugnance des malades pour ce médicament engagea M. Vallot à lui substituer d'abord un mélange de quarante à quarante-cinq gouttes d'éther sulfurique, avec une demi-once de syrop de guimauve, auquel ensuite il substitua une demi-once de syrop d'éther, à prendre matin et soir. Des bains tièdes, des boissons délayantes, telles que la tisane de saponaire avec un gros d'acétate de potasse; quelquefois des bols savonneux, avec le fiel de bœuf préparé, secondés par un régime doux, ont constamment été couronnés de succès dans l'ictère, soit qu'il ne fût que spasmodique et causé par le chagrin, comme on l'observe plus fréquemment chez les femmes, soit qu'il fût la suite de la présence de quelques calculs biliaires. Pour obtenir un succès assuré, il ne faut recourir à l'éther sulfurique que lorsque la colique hépatique a été d'abord combattue par les saignées, les préparations opiacées, etc., et que l'éréthisme est tombé.

* SUR L'EMPLOI DU TARTRE STIBIÉ DANS LES PÉRIPNEUMONIES CATARRHALES.

M. VALLOT a lu (9 *mai* 1832) une note sur l'emploi du tartre stibié dans le traitement des péripneumonies

catarrhales, vulgairement appelées fausses fluxions de poitrine.

Le désir que l'homme a de vouloir tout expliquer, a donné naissance à une foule de systèmes, dont les uns sont absolument indifférens, tandis que d'autres peuvent avoir les conséquences les plus funestes. Mais comme le pourquoi du mode d'action des médicamens sur l'économie vivante, nous restera toujours inconnu, nous devons nous borner à adopter ce que l'observation nous confirme tous les jours; telle doit être la règle de la conduite du médecin. Il en est d'ailleurs de même pour les substances alimentaires. Il importe peu au gastronome de savoir comme la dinde truffée qu'il mange se convertira en chyle, puis en sang; il lui suffit d'être assuré que l'aliment dont il fait usage ne compromettra pas sa santé. Quand un malade est gisant dans son lit, il lui importe peu que le médecin dont il réclame les bons offices, soit partisan de tel ou tel système; il lui suffit d'espérer que celui auquel il s'adresse lui indiquera les moyens de le guérir; c'est pour cela qu'il l'appelle. Le médecin, pour agir en conscience et répondre à la confiance du malade, doit donc prescrire les moyens confirmés par une expérience constante. C'est par suite de ces principes que M. Vallot s'est déterminé à recourir à l'emploi d'une méthode confirmée par les succès obtenus par divers médecins français.

Stoll, il y a une cinquantaine d'années, avait déjà signalé le grand avantage de l'administration de l'ipécacuanha dans le commencement des péripneumonies catarrhales, et l'on n'avait qu'à se féliciter de son emploi.

Depuis ce temps, Rasori a obtenu de bien plus grands

succès en employant le tartre stibié à haute dose dans le traitement des mêmes affections. Peschier à Genève, et Laënnec à Paris, ont publié de nombreuses observations en faveur de la *méthode* dite *italienne*. Seulement ces auteurs n'ont pas prescrit le tartre stibié à une dose aussi élevée. C'est la pratique de ces derniers qu'a suivie M. Vallot; il s'est borné à la prescription de six grains; quelquefois il est allé jusqu'à huit, pour quatre onces de véhicule édulcoré, à prendre par cuillerée d'heure en heure.

Parmi les cas nombreux dans lesquels il a employé cette médication, il n'a observé la tolérance que dans quelques cas; mais dans tous les autres il a remarqué que l'emploi des premières cuillerées de ce médicament procurait presque toujours des évacuations par haut et par bas. Cependant il a vu, mais très-rarement, des malades ne pas éprouver cet effet. Il a cité entr'autres une femme, à l'infirmerie des vieilles à l'Hôpital, qui dans l'intervalle de trois jours avait pris vingt-quatre grains de tartre stibié, sans avoir ressenti aucun effet évacuant, et qui guérit comme tous les autres malades chez lesquels il y avait eu des évacuations.

Les cas dans lesquels on a fait usage du tartre stibié à haute dose, étaient ceux où les malades, tourmentés d'une forte fièvre, offraient une langue épaisse, recouverte d'une couche de mucosité d'un blanc jaunâtre, rendaient des crachats rouillés souvent sanguinolens et ressentaient un point de côté plus ou moins violent.

L'administration de deux à six cuillerées de la potion stibiée faisait ordinairement disparaître tous les accidens; mais si dans les vingt-quatre heures le point de côté n'était point dissipé, l'application d'un vésicatoire

sur l'endroit douloureux enlevait constamment la sensation pénible éprouvée par le malade. Suivant l'état dans lequel se trouvait le malade, on suspendait ou on faisait continuer l'emploi de la potion stibiée jusqu'à la disparition complète des symptômes graves. Notre confrère ne cherche point à expliquer de quelle manière agit *spécifiquement* le tartrate de potasse antimonié dans les péripneumonies catarrhales, parce que Molière a appris pourquoi l'opium fait dormir. Il suffit en effet d'avoir la certitude que dans les cas précités l'administration du médicament soit suivie d'heureux résultats, contre l'observation desquels viennent échouer tous les systèmes. Lorsqu'un médicament héroïque, manié par une main prudente et exercée, a l'avantage d'arracher des victimes à la mort, il est du devoir de le signaler, et c'est pour fortifier les conseils donnés par Stoll, Peschier et plusieurs habiles médecins français, que ces réflexions ont été rédigées.

* NOTE SUR LE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION DU QUINQUINA AVEC LE TARTRE STIBIÉ.

Les chimistes modernes avancent comme un fait constant la destruction de la propriété émétique du tartrate de potasse antimonié, par le mélange du quinquina ou de sa décoction.

Cependant l'expérience clinique vient fréquemment donner un démenti à une assertion aussi vantée.

A la vérité, Desbois de Rochefort, *Mat. médic., tom.* II, *p.* 176, dit n'avoir jamais vu l'emploi de ses bols fébrifuges exciter le moindre soulèvement de cœur.

Je n'ai pas obtenu le même résultat; j'ai vu fréquemment l'administration de bols fébrifuges contre la fièvre quarte occasionner des vomissemens.

Les soixante bols indiqués par Desbois de Rochefort, que le malade était obligé d'avaler dans l'apyrexie, inspirant un dégoût souvent insurmontable, je les ai remplacés par une préparation beaucoup plus simple et plus commode. Elle consiste dans dix grains de sulfate de kinine, mêlés avec trois grains de tartre stibié, dont on prépare, avec du syrop de quinquina, six bols. Le malade en prend un de deux en deux heures dans l'apyrexie.

Presque tous les individus auxquels j'ai fait administrer ce médicament ont vomi lors des premières doses, et ont ensuite pris les autres sans aucune évacuation par le haut. La fièvre a cédé.

L'effet émétique de ces bols annonce de la manière la plus positive que le quinquina n'enlève pas toujours au tartre stibié sa vertu.

Il en est de même du mélange de tartrate de potasse antimonié et de sulfate de magnésie, dont, sous le nom d'éméto-catharrique, on fait un emploi si heureux dans le commencement des fièvres bilieuses et des fièvres catarrhales. S'il y a décomposition dans le mélange cité, son effet n'en est point atténué, puisque les évacuations par haut et par bas se manifestent toujours, soit simultanément, ce qui est le cas le plus ordinaire, soit isolément, ce qui est infiniment plus rare.

DE L'EMPLOI DU SEIGLE ERGOTÉ CONTRE L'INERTIE DE L'UTÉRUS PENDANT L'ACCOUCHEMENT, ET PLUSIEURS AUTRES AFFECTIONS DE CET ORGANE.

On a beaucoup préconisé dans ces derniers temps l'usage du seigle ergoté pour combattre l'inertie de l'utérus et ranimer les contractions de cet organe pendant le travail de l'accouchement. Mais malgré les tra-

vaux successifs de plusieurs médecins distingués sur cet objet, il manquait peut-être une série de faits cliniques bien observés et bien rapprochés, qui permissent des études judicieuses et positives sur cet agent précieux, et missent au grand jour toutes les ressources qu'il offre à la médecine. Ce besoin a été en grande partie satisfait par M. le docteur PARENT de Beaune, qui vous a fait hommage d'un manuscrit in-4°, d'une étendue de 140 pages, intitulé : *Mémoire sur l'emploi du seigle ergoté comme moyen propre à combattre l'inertie de l'utérus pendant le travail de l'accouchement.* Nous nous dispenserons d'autant plus facilement de vous en donner ici l'analyse, que cette analyse, déjà faite par nous, se trouve insérée dans le *Précis analytique des travaux de la Société médicale de Dijon, pour l'année* 1832, à laquelle ce travail avait été également présenté [1].

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DU SEIGLE ERGOTÉ DANS LES ACCOUCHEMENS.

Un autre médecin de la même ville, M. le docteur VOILLOT, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu de Beaune, vous a aussi communiqué *des Observations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchemens*, qui tendent également à établir la précieuse spécificité dont il est doué pour accélérer et activer le travail de la parturition. Ce qui doit surtout recommander cette production à votre attention, c'est cette sorte de prévention, de scepticisme même, qui en dirigèrent les essais et qui

[1] Voyez pages 158 — 192; in-8° de 202 pages. Dijon, Douillier, 1833.

excluent toute idée d'une exagération, d'une supposition d'effets purement gratuite et due à cet enthousiasme pour la nouveauté si nuisible à la science et si propre à discréditer les produits de l'observation. « Il est une réflexion, dit notre collègue, que nous ne devons point passer sous silence; nous la puisons dans l'impression faite sur notre esprit par les effets de l'ergot, et qu'il serait impossible de qualifier de prévention: c'est que dans les trois observations dont je rapporte les détails, l'efficacité du moyen fut si prompte et si évidente qu'elle excita notre surprise. Et cependant, nous devons le dire, nous ne l'avions d'abord employée qu'avec une extrême méfiance pour sa vertu obstétricale, car notre scepticisme rangeait cette substance au nombre de celles auxquelles on attribuait autrefois la puissance de faire procréer les sexes à volonté. Comment croire en effet à la spécificité d'un remède qui fait accoucher, lorsque surtout nous le voyons à peine introduit dans l'estomac, agir sur un organe éloigné avant que l'absorption ait eu la possibilité de se faire, et comme un être intelligent porter son action sur la seule partie de l'organisme qui semble elle-même réclamer son assistance? C'est, ce nous semble, la preuve la plus convaincante des rapports cachés qui existent entre les propriétés d'un médicament et les fonctions d'un organe ou d'un tissu d'organe, et l'argument le plus capable d'ébranler l'incrédulité de ceux qui se refusent à admettre la spécificité ou qui ne regardent les effets obtenus en médecine que comme le résultat d'applications empiriques, ou l'œuvre de la nature..... Cependant nous sentons qu'il serait facile de récuser ici les propriétés spécifiques du seigle ergoté, attendu que le peu de séjour de la poudre dans l'estomac, qui dans nos observa-

tions fut presque constamment rejetée peu après son ingestion, peut faire objecter qu'elle n'a pas eu le temps d'agir sur l'utérus, et que la renaissance des douleurs pourrait tout aussi bien être attribuée au vomissement. Dès-lors toute substance vomitive devrait produire le même effet; mais sans chercher à résoudre cette question, nous dirons que s'il est besoin d'un moyen qui provoque le vomissement pour aider aux efforts expulsifs de la matrice, mieux vaut employer celui-ci qu'un autre, puisque l'expérience est pour lui. »

Ce qui a surtout contribué à entretenir les préventions de M. Voillot, contre un moyen dont la vertu obstitricale a été prouvée 8 fois sur 9, selon M. le Dr Villeneuve, et à le rendre plus circonspect et plus réservé dans son emploi, c'est le reproche qu'on a fait au seigle ergoté de donner la mort à l'enfant, reproche qui semblait justifié par l'issue malheureuse pour le fœtus des deux premiers accouchemens où il fut employé. Cependant, en réfléchissant que dans ces deux cas, les femmes avaient longtemps souffert avant son usage, que les douleurs avaient été violentes, que les enfans étaient d'une grosseur plus qu'ordinaire, que leurs mouvemens avaient cessé longtemps avant l'administration de l'ergot, et en mettant ces circonstances en regard de l'heureuse issue du troisième accouchement où cet agent eut une si salutaire influence, il arrive par une suite de raisonnemens judicieux à démontrer son innocuité justifiée encore par les suites heureuses et simples qu'eurent ces trois accouchemens; résultat auquel est également arrivé, et par les mêmes voies, M. le Dr Parent dans le travail mentionné plus haut. Du reste, les trois faits pratiques rapportés avec tous les détails nécessaires, et choisis parmi ceux où la spécificité du seigle ergoté fut le mieux démontrée à

l'auteur, ne présentent pas d'autres circonstances importantes à noter. Dans le premier, 6 doses de 6 grains chacune ranimèrent successivement les douleurs, et provoquèrent l'accouchement cinq quarts d'heure après la première prise, et 36 heures après le début du travail. Dans le second, il s'effectua après la 9e dose de 5 grains et une heure après l'ingestion de la première. Enfin dans le troisième, l'enfant fut expulsé après la 4e dose de 10 grains donnée une heure après la première.

CONSIDÉRATIONS SUR LA CAUTÉRISATION DE L'URÈTRE.

L'influence heureuse qu'ont eue sur les rétentions d'urine causées par le rétrécissement de l'urètre, les ingénieuses recherches de Ducamp, a naturellement reporté l'attention des chirurgiens sur ces affections, et suscité de nouveaux perfectionnemens que sa mort prématurée ne lui a pas permis d'effectuer lui-même. Parmi ceux qui se sont distingués dans cette nouvelle carrière, nous citerons M. le docteur Nicod, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, à Paris, dont l'Académie des Sciences vient de couronner récemment les recherches qu'il a faites sur les Polypes de l'urètre et de la vessie, et qui vous a adressé des *Considérations sur la Cautérisation de l'urètre*, destinées spécialement à relever quelques erreurs échappées à Ducamp.

Ce dernier, dit-il, prévenu sans doute par le tableau de Home, sur le siège des rétrécissemens de l'urètre, a été porté à arrêter la sonde exploratrice au moindre frottement qu'elle éprouvait en s'enfonçant dans ce canal de 4 pouces à 5 pouces 1/2, ignorant complètement qu'il jouit d'une contractilité particulière entre 3 pouces et 3 pouces 1/2, ainsi qu'entre 5 pouces et 5 pouces 1/2.

Dès-lors il a dû cautériser maintes fois sur les faux renseignemens donnés par l'empreinte défigurée par la contractilité naturelle mais inégale de ce conduit ; car ce n'est que onze mois après sa mort, que M. Nicod reconnut sur le sujet de sa 19e observation [1], les effets de cette contractilité de l'urètre à environ 3 pouces du méat urinaire. Déjà traité antérieurement d'un rétrécissement considérable situé de 4 pouces 8 lignes à 6 pouces de profondeur, cet individu, 6 mois après, revint se faire explorer. M. Nicod fut surpris de voir une sonde exploratrice de 3 lignes, être arrêtée à 3 pouces 6 lignes, et offrir une empreinte terminée en pointe égalant à peine le tiers d'une ligne de diamètre. Etonné de la trouver aussi petite d'après la manière dont urinait le malade, il voulut savoir quelle résistance une bougie d'une demi-ligne de diamètre rencontrerait ; il remarqua qu'elle était serrée dans cette partie de l'urètre. Il la remplaça aussitôt par une autre d'une ligne, qui passa facilement dans la vessie, puis par une troisième de 2 lignes qui, après une légère résistance, fut enfoncée également. Consultant alors les notes qu'il avait prises antérieurement sur ce malade, il vit qu'il avait fait passer en cet endroit des instrumens de 3 lignes de diamètre sans y rencontrer aucun rétrécissement. Du reste une nouvelle empreinte ayant indiqué à 7 pouces un reste de végétation, elle fut cautérisée, et depuis la guérison ne s'est pas démentie.

M. Nicod relève également une autre erreur professée par Ducamp, qui prétend qu'il est préférable de ne cautériser que dans l'espace de 2 à 3 lignes lors même

[1] Voyez le Mémoire sur les Polypes de l'urètre et de la vessie.

que les rétrécissemens seraient très étendus [1]. Les craintes, dit-il, de cet auteur, sur la difficulté que des escarres plus longues opposeraient à la sortie de l'urine, ne sont rien en comparaison de l'avantage que l'on obtient de guérir plus tôt un grand rétrécissement. Il faudra donc toujours autant que possible, cautériser la partie du canal la plus étroite, fut-ce même la portion membraneuse de l'urètre.

Ducamp n'avait non plus que des idées fausses sur la nécessité et la manière de dilater l'urètre ; ses observations prouvent l'illusion où il était au moment où il les fit imprimer ; mais la pratique lui en démontra bientôt l'inutilité, et peu de temps avant sa mort il avait renoncé à se servir de dilatateur à air et à eau, ce qui fait penser que s'il eût assez vécu, il aurait avoué les erreurs où il était à ce sujet, dans la seconde édition de son Traité.

Cet auteur ne cite pas une guérison de fistules urinaires qui lui soit particulière. Il s'abusait encore lorsqu'il pensait qu'une sonde exploratrice pourrait déposer de la cire dans l'urètre pour arrêter une hémorrhagie qui viendrait compliquer une fistule de ce genre, preuve qu'il n'avait pas eu l'occasion d'en traiter comme Edward Home [2]. La bougie armée qu'il propose est mal confectionnée, puisqu'il a négligé l'usage d'une canule.

A l'appui de ses remarques au sujet des dilatateurs à air, genre de dilatateurs mal choisi puisque l'air étant très élastique ne peut comprimer suffisamment le rétré-

[1] Voyez le Traité des rétentions d'urine causées par le rétrécissement de l'urètre, par Th. Ducamp ; 1re édit., pag. 166.

[2] Voyez le même Traité, page 239, 3e édition.

cissement qui fait obstacle et repousse en avant et en arrière le fluide qui dilate alors les parties saines naturellement plus souples que l'endroit malade, M. Nicod cite la 1re et la 12e des observations rapportées par Ducamp, où l'on voit le peu d'effet de ces sortes de moyens. Et au sujet de cette dernière où l'auteur cherche à expliquer la plus grande vivacité des douleurs qui accompagnent la cautérisation des rétrécissemens les plus profonds et les plus voisins du col de la vessie, par le choc et le poids du liquide contenu dans cette poche membraneuse, notre collègue fait remarquer avec raison que tout praticien exercé sera plutôt disposé à attribuer cette intensité plus vive des souffrances à l'inflammation de la vessie, qui existait chez le malade, et qui avait développé la sensibilité du col de cet organe et celle de la partie membraneuse de l'urètre, de manière à rendre plus insupportable l'action de ce caustique.

M. Nicod complète l'histoire de cet individu, qui sortit des mains de Ducamp, sans être entièrement guéri. Sa santé s'était beaucoup améliorée; mais l'usage des bougies lui faisait éprouver des douleurs si opiniâtres au col de la vessie, qu'elles pouvaient faire craindre la pierre ou un catarrhe; il avait d'ailleurs toujours souffert de l'obstacle que Ducamp avait espéré guérir avec le cérat hydrargiré; obstacle que ce dernier n'avait franchi qu'avec peine et par un procédé qui fut aussi heureux qu'il était imprudent. M. Nicod essaya vainement de pénétrer dans la vessie : une empreinte déprimée dans une étendue de 8 ou 9 lignes en bas et en haut, lui démontra la nécessité de cautériser des végétations que les bougies percées de trous irréguliers avaient pu entretenir, ce dont il s'assura en suspendant l'usage de ces dernières pendant quelque temps; car alors l'em-

preinte fut moins difforme. Après deux cautérisations une sonde de 2 lignes pénétra dans la vessie ; et deux autres applications de nitrate d'argent amenèrent une telle amélioration que le malade put se passer ultérieurement des soins de notre collègue.

M. Nicod termine son Mémoire en rapportant une observation qui prouve, dit-il, que ni Ducamp, ni M. Dubouchet, qui cependant croit avoir perfectionné sa méthode, n'ont connu l'inégale contractilité des parois de l'urètre qu'il a signalée. Il s'agit d'un homme qui fut plusieurs fois cautérisé par l'un et l'autre dans *deux endroits* de l'urètre, sans avoir retiré le moindre fruit de ces opérations toujours accompagnées de beaucoup de douleur. Il fut abandonné par le dernier, dans la supposition que ses souffrances étaient liées à un troisième rétrécissement qui occupait le col de la vessie et la glande prostate, rétrécissement qu'il serait imprudent de cautériser. L'introduction d'une sonde exploratrice de 3 lignes de diamètre qui pénétra sans douleur dans la vessie, fit poursuivre les investigations, et notre collègue découvrit en explorant l'anus, que cette ouverture était obstruée par un engorgement squirrheux, dont la base occupait principalement la partie postérieure du sphincter et diminuait en avant à 8 à 9 lignes au-dessus de la marge de l'anus. Une dilatation sagement graduée amena un soulagement marqué chez ce malade, qui, comme on voit, n'avait pas de rétrécissement de l'urètre.

DE L'AVANTAGE DES FEUILLES DE LA SAXIFRAGE DE SIBÉRIE, POUR PANSER LES VÉSICATOIRES.

Les feuilles de bette ou poirée, *béta vulgaris*, sont généralement employées dans le pansement des exu-

toires, des vésicatoires surtout ; et cependant cette plante, cultivée dans nos jardins, n'offre rien d'agréable ; ses feuilles peu épaisses sont susceptibles de se geler au moindre froid, et mises sur le vésicatoire, elles s'y putréfient avec une extrême facilité, et décèlent à l'odorat le moins exercé la présence d'un exutoire, que souvent des personnes plus amies de la coquetterie que de la santé, rejettent par ce seul motif. Ces inconvéniens ont assez fixé l'attention de M. le docteur Rousseau, médecin à Paris, pour lui faire désirer une substance végétale qui en fût exempte, et il l'a trouvée dans l'emploi des feuilles de la saxifrage de Sibérie, *saxifraga crassifolia*. L. « Elles offrent, dit-il, des avantages réels sous tous les rapports ; elles sont persistantes, épaisses, lisses d'un côté, grandes, ovales et toujours vertes ; se trouvent toute l'année, et ne sont pas susceptibles d'être gelées dans les hivers même les plus rigoureux. Elles contiennent un liquide aqueux, doux, maintenu à l'intérieur par des mailles, et à l'extérieur par un parenchyme très-solide ; mises dans l'eau, elles peuvent être conservées plus de trois semaines ; appliquées sur les exutoires après avoir été préalablement recouvertes à leur face la plus verte et la plus lisse d'une pommade épispastique, elles facilitent l'exsudation sans irritation ni odeur, ce que j'ai pu constater depuis plus de sept années que j'emploie les feuilles de cette plante, qu'il est facile de se procurer, et qui d'ailleurs orne les jardins d'une manière très-agréable, tant par la verdure de ses feuilles que par le panicule de ses fleurs d'un beau rose qui se montrent au mois de mars. »

§ V. ORTHOPÉDIE.

DE L'EXTENSION ET DES COMPRESSIONS EN ORTHOPÉDIE.

L'orthopédie, longtemps dans l'enfance et abandonnée au charlatanisme, a dans ces derniers temps marché avec les études anatomiques ; elle s'est peu à peu constituée, et à mesure que ses principes ont été mieux établis, à mesure aussi ses moyens cruels et inflexibles de redressement ont disparu et ont cédé la place à des procédés curatifs plus doux et surtout mieux avoués par la science. Telle a été l'influence des travaux de MM. Delpech, Dupuytren, Humbert, Maisonnabe, Lachaise, Bouvier, Pravaz, Jalade-Lafond, Duval et Guérin, sur cette partie encore presque inculte et si arriérée de la science médicale.

L'orthopédiste, dit M. le Dr Dompmartin, directeur de la Maison orthopédique de Dijon, dans les *Considérations sur l'extension et les compressions en orthopédie*, dont il vous a fait hommage, partit de cette idée primitive que pour redresser une partie incurvée, il fallait tirer horizontalement sur ses deux extrémités pour redresser son axe plus ou moins vicié. Cette idée, appliquée au rachis, devint une thérapeutique excessivement hardie à cause de l'importance des organes contenus dans cet étui osseux ; aussi de grandes méprises, des accidens plus ou moins graves résultèrent-ils de la première et aveugle application de cette force que l'expérience apprit à graduer et à employer plus rationnellement. Les premiers lits réguliers parurent en Angleterre, et ce fut avec des poids dont on variait la force par une plus ou moins

grande pesanteur, que l'on effectuait l'extension sur la tête, les aisselles et le bassin. Mais peu à peu on reconnut que le rachis ne pouvait pas être assimilé à un cylindre physique exigeant pour son redressement une force plus ou moins puissante qui agirait dans le sens de son axe ; on réfléchit qu'il était composé d'une série nombreuse d'os unis entr'eux par une substance fibro-cartilagineuse, qu'il contenait un organe nerveux important, et qu'il donnait attache à une foule de muscles agissant sur lui en raison de leur masse, de leur nombre, et exerçant des tractions inégales sur tous les points de sa continuité. Dès-lors on vit que cette extension barbare ne pouvait plus convenir, qu'il fallait l'instituer de manière à tenir compte de toutes ces circonstances, et de celles offertes par la nature de la déviation elle-même qui peut plus ou moins relâcher, détruire, la fixité des liens qui unissent les os, et donner à ceux-ci un degré de friabilité ou d'amincissement, tel que le moindre effort puisse les briser ou les appliquer si intimement contre le prolongement rachidien qu'il en soit plus ou moins comprimé ; spécialités morbides d'autant plus importantes, que les efforts de l'extension portent principalement sur la partie supérieure du rachis où les moyens articulaires sont moins nombreux, moins solides, et les muscles beaucoup plus faibles, d'où peuvent résulter les accidens les plus redoutables, tels que la luxation de l'atlas sur l'odontoïde, la paralysie, les convulsions, le tétanos, etc., etc.

Ces fâcheuses conséquences induisirent donc des médecins instruits à calculer les puissances extensives sur la nature de la déviation elle-même, et de là l'introduction et l'application de forces élastiques et supportables, amélioration immense, car les balance-

mens et les oscillations des ressorts sont bien moins redoutables qu'une action fixe et continue. Et en effet, les mouvemens du corps soumis à l'extension fixe sont inévitables, souvent soudains, toujours violens et arrêtés d'une manière brusque, lorsque la chute des poids a lieu après qu'ils ont été soulevés par ces mouvemens; au contraire, dans l'extension au moyen des ressorts, cette dernière permet aux muscles d'agir avec plus de liberté et redevient la même aussitôt qu'ils ont cessé leur action.

C'est donc à ce dernier mode d'extension que M. Dompmartin donne justement la préférence, et suivant les cas, il met en usage des ressorts plus ou moins élastiques dont le maximum de la force est compris entre 30 et 60 livres; ce qui lui permet d'employer pendant le sommeil une extension plus ou moins puissante. Il pense qu'il est très-important d'appliquer cette dernière à la tête et au bassin, afin qu'il y ait partout une force élastique, mesurée; et d'après l'étude anatomique du rachis et l'appréciation de la force respective des muscles qui s'y attachent, il a cru qu'il était nécessaire de diviser l'extension, afin de pouvoir déterminer une traction plus forte à l'extrémité pelvienne, contrairement à la pratique du savant et malheureux Delpech qui l'appliquait égale aux deux extrémités.

Et en effet, dit-il, le but de l'extension est de déterminer une traction sur les fibro-cartilages inter-vertébraux et les muscles nombreux qui s'attachent à la colonne, afin de pouvoir la redresser; or par l'extension de la tête tous les muscles de la partie supérieure du rachis agissent de bas en haut sur lui; peu d'entr'eux tirent donc directement, puisque la plupart s'attachent de la poitrine et de l'os maxillaire inférieur à cette colonne osseuse, et

n'ont d'action sur elle que d'une manière très-faible. Au contraire, de tous les points du bassin s'élèvent des muscles forts et nombreux, qui viennent se fixer au rachis et à la partie inférieure du bassin ; ils se contractent de haut en bas, ils tendent à redresser l'épine, et comme les puissances musculaires du thorax font nécessairement agir tous les petits muscles qui se trouvent le long de la colonne, il est rationnel de départir sur cette extrémité une force plus considérable pour vaincre leur résistance ; mais la tête étant retenue supérieurement par une force bien moins active que celle appliquée sur le bassin, ne doit-il pas en résulter que cette dernière doit réagir sur tout le rachis? M. Dompmartin ne le pense pas, car il considère la colonne, ainsi tendue par la tête et le bassin, comme placée entre deux antagonismes formés par les muscles qui tendent tous et simultanément à la tirer en sens opposé. La puissance inférieure doit être plus grande pour vaincre la résitance de muscles plus forts et plus nombreux, et les contraindre à se contracter de haut en bas, tandis que supérieurement cette force doit être moins prononcée en raison du peu de muscles qui y agissent directement. Il croit donc d'après ce raisonnement que la puissance combinée des tractions à la tête et au bassin doit borner ses résultats en haut sur les vertèbres cervicales et les premières dorsales, et en bas sur les vertèbres lombaires pour se réunir enfin sur les dorsales ; aussi faut-il qu'elle soit sagement déterminée, car trop considérable et n'ayant plus de force musculaire à vaincre, elle agirait de toute son intensité sur la colonne vertébrale et pourrait donner lieu aux accidens les plus redoutables.

Nous ne suivrons pas M. Dompmartin dans les détails relatifs à la manière de faire cette extension, au moyen

d'une ceinture en cloche, embrassant le haut du bassin de telle sorte qu'elle prenne son point d'appui sur la crête iliaque et les trochanters, et avec une espèce de collier qui, sur la tête, s'appuie au bas de l'os maxillaire inférieur et à l'occiput. Du reste, cette extension tout élastique, divisée et soutenue pendant dix heures au plus, ne peut avoir aucune conséquence fâcheuse lorsqu'elle est dirigée avec soin et mesure; d'ailleurs en lui adjoignant la gymnastique, ainsi que le fait l'auteur, on prévient les effets de la débilité musculaire toujours inévitables lorsqu'on y a recours.

Mais les orthopédistes s'aperçurent bientôt que ce traitement très-rationnel, mis en usage pendant le sommeil, avait des résultats très-lents, et quelquefois même passagers; aussi, dans l'intention de les accélérer, ont-ils cherché par des pressions latérales à aider son action sur le rachis. Ici s'ouvre une nouvelle carrière de perfectionnement, et l'orthopédie s'agrandit et se complète par l'emploi de l'extension latérale, quoique cette dernière ne soit que le supplément nécessaire de l'extension directe.

L'extension latérale ne peut être pratiquée que dans la position horizontale, et les impulsions ont toujours lieu sur les points convexes des courbures, et par conséquent dans les cas où les déviations sont latérales. Le choix des points d'appui ou d'application des forces est une chose difficile. Le bassin dont les os sont généralement solides, présente un point sûr; mais dans la région pectorale, lorsque les fibro-cartilages sont relâchés, il n'est pas trop facile de déterminer une pression sans craindre de nuire aux fonctions des organes. Ceci n'a lieu fort heureusement que dans des cas rares; mais

il y en a des exemples. Généralement on peut s'en servir d'une manière avantageuse.

Dans la recherche des moyens les plus propres à appliquer cette puissance extensive, les mêmes erremens ont guidé les orthopédistes que dans celle des meilleurs moyens d'extension longitudinale. D'abord ce furent des tentatives de compression plus ou moins heureuses sur les côtes, n'ayant aucun appui immédiat sous l'épine, faites par Levacher de la Feutrie, Bamphield, en Angleterre, Delpech, Mayor de Lausanne, etc.; mais l'expérience n'avait rien conservé de ces essais, si ce n'est quelques applications secondaires, lorsque M. Jules Guérin de Paris, fertilisant quelques idées de ces médecins, imagina sa *méthode sigmoïde*, qui consiste à opérer une double flexion de l'épine en sens inverse de la déviation pathologique, ou à substituer des courbures artificielles aux courbures naturelles, de manière à donner à la colonne la forme d'un S, dans un sens directement opposé à l'S qui représente ordinairement la déviation pathologique. Ce médecin, partant de l'expérience à l'aide de laquelle l'homme le moins éclairé redresse une tige courbée avec son genou en y substituant une courbure dans un sens opposé, a inventé, pour obtenir le même résultat, un appareil à deux chassis rembourrés, horizontalement mobiles, séparés par un coussin, moyen fixe qui s'appuie sur deux barres parallèles dans l'étendue de cinq pouces, ayant leur centre de mouvement sur une même ligne horizontale, décrivant des arcs de cercle en sens opposé à l'aide de deux crémaillères horizontales placées à leur extrémité libre, formant des arcs appartenant aux cercles décrits par les chassis eux-mêmes, et dont l'étendue est plus ou moins restreinte, bornée

par des points d'appui ayant la forme de plaques rembourrées, mobiles de haut en bas et sur leur axe de support, présentant du côté de l'appareil une double courbure à concavité dans le sens vertical, et à convexité dans le sens horizontal, pouvant être avancées vers le milieu de ce dernier, rapprochées de ses bords et relevées d'arrière en avant [1].

Mais, malgré tout ce qu'a d'ingénieux un tel appareil, n'appartient-il pas par son action fixe, progessive, à cette extension barbare dont nous avons signalé au commencement de cette analyse les conséquences désastreuses, appliquée dans le sens longitudinal ? Et ne renverse-t-il pas toutes les idées qui ont perfectionné l'extension dans ce dernier sens? S'il s'agissait d'un morceau de bois, nul doute qu'il ne remplît parfaitement le but désiré; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit du rachis, de l'étui animé qui renferme l'organe central des mouvemens, dont les moindres tiraillemens, les moindres dérangemens gradués, même lorsqu'ils dépendent des maladies lentes qui causent la plupart des déviations, peuvent être suivis de paralysies ou d'autres accidens formidables. Or, comment peut-on concevoir de la soumettre sans ces dangers à une traction telle qu'elle puisse prendre une courbe entièrement opposée à celle qui existe déjà? M. Dompmartin ne le conçoit pas; car si les alongemens ou les compressions de la moëlle épinière, arrivés d'une manière lente et graduée, peuvent occasionner des accidens semblables, à plus forte raison cette dernière se trouvant tiraillée dans des sens différens et d'une manière ins-

[1] Voy. Gaz. méd. de Paris, 1836, p. 733.

tantanée, doit produire ou faire redouter des effets bien plus terribles encore.

Aussi l'auteur, dirigé par une pensée plus philosophique et plus conforme aux récens progrès de l'orthopédie, a-t-il médité s'il ne pourrait pas appliquer à l'extension latérale les préceptes qui ont perfectionné l'extension longitudinale, la rendre également douce, oscillatoire, sans lui faire perdre de sa puissance; et c'est dans la conviction qu'il a résolu ce problême, qu'il propose pour l'effectuer le mécanisme suivant, sur lequel l'expérience, dans sa maison d'Orthopédie, se prononce de la manière la plus satisfaisante. Il l'a mis en usage pour une courbure latérale triple dont la convexité supérieure se trouve dans les trois premières vertèbres dorsales et les deux dernières cervicales; la moyenne, plus considérable, occupe à droite les neuf dernières vertèbres dorsales, et l'inférieure, à gauche, existe dans toute l'étendue de la région lombaire. Une grande concavité à gauche et deux autres plus petites à droite répondent aux convexités.

« La jeune malade étant couchée sur un plan horizontal, tirée à 25 livres aux extrémités pelviennes, et à 10 livres à la tête, je place, dit M. Dompmartin, une ceinture qui embrasse parfaitement la forme des hanches et des lombes du côté gauche et qui vient en dessus et en dessous, se terminer en pointe du côté opposé par deux boucles qui sont reçues dans un crochet qui est lui-même fixé à une corde à boyau, qui va, au moyen d'une poulie de renvoi, s'attacher au ressort droit inférieur. A la partie supérieure se trouve une seconde ceinture qui circonscrit l'aisselle et l'épaule gauche, sans qu'aucun plis puisse fatiguer la malade; sa partie antérieure passe au-dessus du sein gauche,

sur la clavicule droite, pour se réunir au-dessus de l'épaule droite, à la partie postérieure de cette même ceinture, après que cette dernière a embrassé l'omoplate du côté gauche et qu'elle est venue également se terminer en pointe par une boucle pour recevoir un crochet semblable à celui de la ceinture inférieure. Enfin, à la partie moyenne ou pectorale, une troisième ceinture est appliquée sur les côtes droites. Elle renferme une plaque de tôle mince rembourrée qui peut prendre facilement toutes les formes de la convexité postéro-latérale des côtes, afin d'agir partout également et surtout de ne pas blesser l'épine, en portant sur un seul point. Cette ceinture, dont la partie postérieure est moins longue que l'antérieure, afin de chercher à ramener en même temps les côtes contournées dans leur direction normale, se termine en pointe avec des boucles à la partie latérale gauche.

Trois ressorts sont employés pour pratiquer cette extension, deux placés du côté droit du lit, et un seul du côté gauche. Ces ressorts, longs d'un pied, et sur lesquels se trouve graduée la traction, sont percés aux extrémités et dans leurs centres; ces dernières ouvertures sont destinées à recevoir une tige en fer vissée dans l'étendue de cinq pouces environ, articulée supérieurement avec eux de manière à ce qu'elle puisse tourner en tous sens. Cette tige, à sa partie inférieure, présente une forme carrée où s'adapte une manivelle. Un support en forme de T est attaché au bord inférieur de la traverse du lit, vissée dans une de ses extrémités pour recevoir la tige et pouvoir tendre à volonté les ressorts. Une corde à boyau fixée aux deux extrémités de ces derniers supporte dans sa partie moyenne une autre corde qui roule sur une poulie de renvoi scellée au bord supé-

rieur du bois du matelas, et dont l'extrémité libre est terminée par un crochet qui vient s'arrêter aux boucles des ceintures. L'appareil ainsi disposé à l'aide de la manivelle, je tends à volonté ; dit M. Dompmartin, les ressorts supérieur et inférieur, de manière à porter fortement à droite le bassin et l'épaule gauche, tandis que toutes les côtes droites au moyen de la plaque sont dirigées de droite à gauche et d'arrière en avant, pour agir en même temps sur la colonne dans le sens de la concavité. »

Tel est le mécanisme employé par M. Dompmartin. L'effort des tractions latérales est assez puissant pour déterminer, si on le voulait, des courbures opposées aux courbures morbides. En portant fortement le bassin et les lombes à droite, la partie supérieure du tronc se trouverait également poussée par le même mécanisme, tandis que les côtes et le rachis seraient forcés de se diriger dans un sens opposé par la traction médiane ou intermédiaire. Ce mécanisme remplit donc entièrement, ainsi que l'expérience le confirme, les indications réclamées par la nature des déviations ; il tend de plus à satisfaire à celles fournies par cette torsion sur elle-même que la colonne vertébrale subit dans toutes les déviations, ainsi que des observations récentes semblent le démontrer ; aussi sous tous les rapports, ce mécanisme vous a-t-il paru supérieur à ce qui a été proposé jusqu'à ce jour, même à la méthode sigmoïde de M. le docteur Guérin, déduit d'une étude plus immédiate de la mécanique animale et destiné à avoir l'influence la plus avantageuse sur les progrès ultérieurs de l'orthopédie. Du reste M. Dompmartin dans cette communication ne s'est attaché qu'à la partie mécanique de la thérapeutique des difformités ; il n'a pas cru devoir parler de la gymnastique ni du traite-

ment interne, parce qu'il se propose ultérieurement de faire ressortir leur importance et leur utilité dans un autre Mémoire [1].

C'est ainsi, Messieurs, que les sciences marchent et se

[1] Postérieurement à cette communication, M. Dompmartin, d'après les observations qui lui furent faites par votre Secrétaire, sur l'extrême importance d'imprimer à l'extension du rachis une action rotatoire sur son axe qui empêche et annihile la tendance qu'ont les vertèbres déviées à tourner sur elles-mêmes, de manière à ce que leurs parties latérales, selon la gravité des cas, soient plus ou moins portées en avant du côté de la concavité, et en arrière dans le sens opposé, ainsi que de nombreuses dissections l'ont récemment démontré, et à détruire les conséquences de cette torsion des vertèbres sur elles-mêmes qui change la forme, le rapport des côtes, et leur donne à la longue cet aspect bizarre qu'elles présentent toujours en pareilles circonstances; M. Dompmartin, disons-nous, a fait quelques essais pour perfectionner son appareil, et il croit être parvenu à obtenir de son application une action de ce genre. Il a fait confectionner un corset qui embrasse la totalité du thorax et de l'abdomen pour faire un tout de ces deux cavités, de telle sorte qu'on puisse les diriger latéralement et à volonté dans tel ou tel sens. La disposition de ses ceintures tendait bien au même but; mais comme le point essentiel était de trouver un mécanisme à l'aide duquel on pût agir directement sur la colonne en cherchant à la faire pivoter dans un sens inverse à la torsion existante, il pense que la puissance de son corset est plus efficace. Et en effet ce dernier étant lacé à la partie antérieure du thorax et du bas-ventre, une tige en acier de forme plate, faisant partie de ce corset à la région postérieure, se trouve terminée par un pivot qui tourne dans une ouverture pratiquée *ad hoc* aux deux extrémités. La malade étant couchée, M. Dompmartin

débarrassent peu à peu par l'expérience des entraves de l'ignorance. Vous voyez les trois indications auxquelles on peut pour ainsi dire circonscrire toute la science orthopédique, acquérir graduellement les moyens propres à les satisfaire, la traction longitudinale ou parallèle, d'abord inflexible, prendre peu à peu la souplesse convenable; la traction latérale, jusqu'alors aussi inflexible, recevoir par les tentatives de M. Dompmartin, le même caractère de douceur et d'élasticité; et la traction rotatoire ou sur elle-même, espérer de trouver dans la perfection ultérieure de ses appareils, les conditions mécaniques qui doivent la satisfaire. Les règles sont donc définitivement trouvées et arrêtées, et la science véritablement fondée.

§ VI. TOXICOLOGIE.

* SUR LES FEUILLES D'AUBÉPINE.

Le hasard nous rend fréquemment témoins de faits dont il est avantageux de conserver le souvenir; c'est à lui que M. Vallot doit d'avoir acquis la certitude

fait manœuvrer un petit levier qui fait pivoter la tige sur elle-même : alors toute la poitrine est forcée de suivre le même mouvement; tout le côté droit, par exemple, de cette cage osseuse et de la région lombaire se portant en avant, le côté gauche se trouvera au contraire porté en arrière. Il est facile de reconnaître que toute l'action de ce mécanisme ne porte que sur la région épinière, la seule qui soit susceptible de rotation dans ce cas, et que la colonne étant ainsi maintenue, l'extension latérale doit être bien plus puissante et bien plus méthodique.

de l'action vénéneuse des feuilles d'aubépine, *Cratægus oxyacantha*, Linn. 18 *juillet* 1832. Un petit enfant de l'hôpital, s'étant amusé à manger les feuilles des branches d'aubépine, placées autour de jeunes arbres plantés sur la terrasse de l'établissement, éprouva des coliques, une diarrhée et un affaissement considérables, qui le mirent dans la nécessité d'entrer à l'infirmerie. Un vomitif, des boissons adoucissantes ne tardèrent pas à rétablir le petit malade.

* SUR LES FLEURS DE CYTISE DES ALPES.

Deux mois auparavant (23 *mai* 1832), notre confrère avait été appelé pour donner des soins à un enfant de huit ans, qui, se promenant avec ses petits camarades, s'était amusé à détacher des branches fleuries d'un arbre et à en manger les fleurs.

Le père du petit malade, extrêmement inquiet du vomissement qui tourmentait son fils, s'empresse de porter les rameaux de l'arbre, dont son fils avait mangé les fleurs, à un pharmacien pour lui en demander le nom et les propriétés. Ce pharmacien n'ayant pu satisfaire le père, le renvoya à notre confrère, qui reconnut sur-le-champ le faux ébénier, *Cytisus laburnum*, Linn. L'usage d'une boisson acidulée avec du vinaigre ou du suc de citron suffit pour guérir le petit malade. Ce fait est analogue à celui consigné dans le *Bulletin de Férussac*, 1829, *Sc. médic.*, *tom.* XIX, *p.* 272, n° 158, sous le titre : *Enfant empoisonné par avoir mangé des fleurs de Laburnum.* Depuis longtemps, Hugues Solier, dans ses scholies sur Aetius, avait avancé que l'écorce d'Aubour des Alpes, séchée et mise en poudre, est émétique et purgative, si on en prend environ une

dragme, plus ou moins. Suivant le *Dict. des sc. natur.*, *tom.* XII, *p.* 427, les feuilles, les légumes et les graines du Cytise des Alpes sont émétiques et purgatives pour l'homme. Les pigeons et les poules, qui avalent des graines du *Robinia Caragana*, du Cytise des Alpes, ne tardent pas à les rejeter. MM. Chevalier et Lassaigne ont retiré du Cytise des Alpes la *cytisine* qui est très-vomitive. Ces faits doivent rendre douteuse l'assertion, consignée dans la *Flore de Bourgogne*, 2e *part.*, *p.* 190, n° 764, (« on confit au vinaigre, dit le docteur « Durande, les fleurs et les boutons du Cytise des Al- « pes; ») à moins que le vinaigre n'enlève à la cytisine sa propriété vomitive, ce dont on ne s'est point encore assuré directement.

§ VII. CRITIQUE MÉDICALE.

* SUR LES VAGISSEMENS UTÉRINS.

Parmi les phénomènes offerts dans la parturition, plusieurs auteurs ont voulu introduire celui du vagissement utérin. Nos Mémoires, 1820, *p.* 338, *et* 1825, *p.* 55, contiennent à ce sujet des notes où l'impossibilité physique de cette sorte de vagissement est démontrée. Malgré cela, des ouvrages récens ont été publiés sur lui, et des observations nouvelles ont été alléguées.

Le docteur Ch.-Gust. Hesse, médecin praticien à Gossnitz, a fait paraître à Leipzig, en 1826, une monographie de VI et 133 pages sur le *Vagitus uterinus*; mais M. Vallot, n'ayant connaissance de cet ouvrage que par l'annonce insérée dans le *Bulletin universel de Férussac*, 1827, *Sc. médic.*, *tom.* XI, *p.* 192, n° 118, ne peut en rien dire; il rappelle seulement les détails suivans.

Thomas Bartholin, d'après un passage d'Hippocrate, mal interprété, a parlé du vagissement utérin. *Act. Div.*, 1820, *p.* 338. Après lui, Pierre Borel, *Hist. et Observ. medicoph. cent.*, *p.* 254, *cent.* III, *obs.* 72, pour dissiper les doutes sur ce phénomène, dit qu'il en a la certitude par sa propre observation, et par celle du docteur Destampes, célèbre médecin de Paris. Cette certitude est sans doute appuyée sur le miracle de saint Fursi qui prêcha, dit la Légende, dans le ventre de sa mère.

Des assertions aussi positives, mais contraires aux lois de la physique, ne pouvaient convaincre les accoucheurs instruits; aussi Sacombe se contenta de dire :

> Ces cris, je n'ai pas cru seulement les entendre,
> Je les ai bien ouis : je dis plus; une fois
> J'entendis un fœtus parler à haute voix.

De son côté, M. Velpeau a publié dans l'*Encyclop. méth.*, *Médec.*, *tom.* XIII, *p.* 382-384, sur le vagissement utérin, un article très-bien fait; il le termine par cette phrase de Fontenelle : « Puisque vous l'avez en« tendu, je le crois; mais si je l'avais entendu moi« même, je ne le croirais pas. »

Il est bien surprenant qu'après des raisons aussi péremptoires que celles avancées par M. Velpeau, connues sans doute, non seulement de beaucoup de membres de l'Académie royale de médecine, mais encore d'une multitude de médecins et d'accoucheurs, on revienne continuellement sur ce prétendu phénomène, que M. Heyfelder de Sigmaringen dit devoir être regardé comme un fait analogue au « piauler des poulets enfermés dans l'œuf. » *Revue médicale*, 1834, *tom.* I, *p.* 253. L'analogie supposée par M. Heyfelder prouve que comparaison n'est pas raison. Il n'y a en effet aucune

ressemblance entre la manière dont le développement du fœtus a lieu dans l'utérus, et le développement du poulet dans l'œuf. Dans le premier cas, il existe une liaison intime entre le fœtus et la mère, tandis que dans le second cas, cette liaison n'existe pas, comme le prouve l'incubation artificielle.

Les lois de la physique et celles de la physiologie démontrent l'impossibilité absolue des vagissemens utérins. A la vérité, certains poissons, tels que les *Pogonias*, etc., et certains mollusques, tels que le *Tritonia arborescens*, ont la propriété de faire entendre dans l'eau un certain bruit; mais cette faculté dépend d'une organisation particulière à ces animaux; organisation dont Cuvier s'est occupé d'une manière spéciale dans plusieurs de ses ouvrages.

D'après ce qui précède, il sera facile d'apprécier l'observation de M. Le Sauvage, médecin à Caen, présentée à la Société de médecine, le 15 janvier 1828, et consignée dans la *Revue médicale*, 1828, *tom.* 1, *p.* 310; *le Bulletin de Féruss.* 1829, *Sc. médic., tom.* XIX, *p.* 359; *et* 1830, *Sc. agric., p.* 131.

Il en sera de même de l'observation de M. Baudeloque neveu, citée à la séance du 20 décembre 1830 de l'Académie des sciences de Paris, *Bull. Féruss.*, 1831, *Sc. médic., tom.* XXIV, *p.* 127.

HISTOIRE NATURELLE.

L'histoire naturelle a continué d'être cultivée avec un zèle que n'ont point ralenti les circonstances que nous venons de traverser. Non-seulement il vous a été signalé des objets dont la connaissance se rattache à l'histoire

naturelle de la Côte-d'Or, et vous avez entendu dans le cours de vos séances beaucoup de dissertations destinées à la description ou à l'examen d'autres objets nouveaux ou encore mal étudiés et mal déterminés ; mais encore une critique éclairée a relevé dans les ouvrages qui traitent de cette science une foule d'erreurs échappées à leurs auteurs. Les travaux multipliés en histoire naturelle n'ont point encore éclairci une multitude d'observations faites par des naturalistes imbus de préjugés, qui, se bornant aux apparences, s'abandonnaient à leur goût pour le merveilleux et publiaient des récits curieux embellis par leur imagination, et dont un examen attentif ne tardait pas à démontrer l'absurdité. Outre les éclaircissemens nombreux déjà consignés dans nos Mémoires de 1818 à 1832, M. Vallot en a communiqué beaucoup d'autres à l'Académie, dont voici l'analyse faite par lui-même.

NOTICE

SUR LE JARDIN BOTANIQUE ET SUR SA TRANSLATION.

L'aliénation du jardin de botanique, fondé par Benigne Legouz de Gerland, membre très-zélé et très-généreux, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, à laquelle nous succédons, m'a fait penser qu'une courte Notice sur un établissement qui a contribué à l'illustration de notre ville, inspirerait encore de l'intérêt par les souvenirs qu'elle fera naître. Elle sera d'ailleurs un témoignage de reconnaissance adressé au citoyen vertueux, dont tous les instans de la vie ont été consacrés à l'amélioration du sort de ses concitoyens.

Dans mes notes, relatives à l'histoire de la botanique en Bourgogne, *Act. Div.*, 1827, *p.* 112, je m'étais

borné à ce qui était relatif aux végétaux indigènes; et comme à cette époque il n'était point question de vendre le don de l'excellent Legouz de Gerland, j'avais jugé superflu de parler de l'établissement qu'il avait fondé, et dont toutes les parties rappelaient le souvenir.

En 1760, Varennes de Beost, qui avait établi, dans la maison à l'italienne, sur le rempart des Ursulines, en face du Boulevard (*bastion de Saulx*), les premières serres, pour les plantes étrangères, avait formé un jardin de botanique aux Argentières, appelées aussi *Maison de Terre*, parce qu'il y avait fait construire une habitation en pisé, à l'effet d'y élever des vers à soie. C'est à ce jardin de botanique qu'est due la naturalisation de la *Jasminoïde, Lycium barbarum*, Linn. Fl. Côte-d'Or, p. 626, sp. 1, dont on voit des touffes considérables le long du chemin et dans le fossé en face du *ah! ah!* Des échantillons multipliés se remarquent aussi au Parc, dans l'échiquier des arbres verts; une haie épaisse de cet arbre se voit sur la route de Larrey, où elle borde le jardin de Saint-Antibes. On doit aussi à ce même jardin la naturalisation de la Ronce à fleurs doubles, *Rubus fruticosus*, var. flore pleno, dont les sarmens longent le mur oriental du clos.

Le nom d'*Argentières* a été donné à ce climat, non, comme le dit Girault, parce que là était logé l'argentier (trésorier) des Druides, mais parce que dans ce local se trouvent un beau ou gros gravier et des fontaines ou des ruisseaux.

Le 28 mai 1770, M. Legouz de Gerland, savant modeste et généreux, voulant faire jouir la ville de Dijon d'un jardin de botanique, ainsi qu'il en avait fréquemment manifesté le désir à l'Académie, acheta du sieur Lenoir l'enclos de deux journaux deux tiers, en nature de terres

labourables, situé au faubourg de la porte Bourbon, tenant de levant à une promenade publique (aujourd'hui *Allée de la Retraite*[1], plantée en 1754 par les Jésuites), de couchant à l'ancien lit de Suzon, de nord à la pièce des Grands Theuley (à cause de l'abbaye de Theuley, *Theo locus*; elle est close aujourd'hui et partagée entre plusieurs propriétaires), dépendante de la rente de Champ-Maillot, et de midi au chemin commun qui va de Dijon à Mirande.

M. Legouz fit construire le bâtiment et distribuer le jardin (Béguillet, *Descript. historique et pittor. de la France, dép. du Rhône, p.* 304); et à la séance du 10 août 1770 (*Reg. tom.* 5, *fol.* 223 *verso*), il communiqua à l'Académie son projet de donation, qui fut réalisé le 19 février 1773 (*Reg. vol.* 6, *fol.* 215), en vertu de lettres-patentes obtenues quelque temps après, ainsi qu'on peut le lire dans les procès-verbaux des séances des 13 novembre 1772 (*Regist. vol.* 6, *fol.* 180), et 11 décembre suivant (*vol.* 6, *fol.* 196 *verso*).

Un réglement pour le jardin botanique fut rédigé et sanctionné par l'Académie, le 17 mars 1774 (*Regist. tom.* 7, *fol.* 77-81); un appartement fut destiné au professeur, 28 avril 1774 (*vol.* 7, *fol.* 96), et on dressa un inventaire du jardin (*vol.* 7, *fol.* 103).

[1] Cette promenade reçut d'abord le nom de *Grand-Cours-Fleury*, puis celui de *Cours Ignace* et *Allée-de-la-Retraite*, à cause du bâtiment construit à l'extrémité, au-delà de la route d'Auxonne et sur le cours de Suzon; elle s'étendait jusqu'au Pont aux Chaînes, sur la route de Gray; mais en 1795 on a abattu la partie qui s'étendait depuis le pont de Theuley à la route, et vendu le terrain.

Le premier cours de botanique s'ouvrit à Dijon le 20 juin 1773, par une séance publique de l'Académie. *Eloge de M. Legouz de Gerland, p.* 37 (26.)

Le second fut ouvert le 4 juin 1774 par un discours du professeur [1], le docteur Durande (*vol.* 7, *fol.* 103); mais le fondateur n'existait plus, il avait succombé le 17 mars 1774.

M. de Ruffey fit construire la serre (3 août 1775). *Vol.* 8, *fol.* 43 *verso.*

En 1778, on planta les arbres au nord du jardin botanique. *Séance du* 2 *avril* 1778 (vol. 9, fol. 153 *verso; fol.* 155). Je relate ce fait, parce que si ces arbres sont abattus, on pourra vérifier sur leur tranche le nombre de couches, et fournir à M. Decandolle des données pour le système d'accroissement des végétaux dont il a donné quelques exemples dans la *Bibliot. univ. de Genève*, 1831, *Sc. et Arts, mai, p.* 49-73; 1832, *juillet, p.* 280-313; *décembre, p.* 365-390, et vérifier la table de C. Waistell, pour calculer l'accroissement des arbres, donnée par Férussac, *Bull. génér.*, 1831, *Sc. agr., tom.* 17, *p.* 133-135, n° 80.

Le pont du jardin botanique a été fait en 1777 par le Maire de la ville, ainsi qu'on l'a dit à la *séance du*

[1] Béguillet, *Descript. pittor. de la France, Bourgogne, p.* 304, dit « avoir été chargé par M. Legouz de Gerland « d'écrire à J.-J. Rousseau et à Gouan, pour venir profes- « ser la botanique à Dijon. » Mais il ne fournit aucune preuve de cette assertion, répétée dans la *Flore de la Côte-d'Or, p.* xliv; les auteurs ignoraient sans doute que M. Legouz de Gerland, qui avait chargé l'Académie de nommer un professeur de botanique, n'en avait jamais attaché à cet établissement. Voy. pag. 145.

11 *décembre* 1777. (*Regist. tom.* 9, *fol.* 84 *verso.*

Je ne parlerai pas des discussions auxquelles ont donné lieu les différens jardiniers; il suffira de savoir qu'à cette époque le jardin botanique était sous la direction et l'inspection de l'Académie. Aussi la Compagnie s'occupait-elle de tout ce qui pouvait l'améliorer; elle avait eu le projet d'y faire amener les eaux de la fontaine des Suisses et celles du Creux-d'Enfer. (*Séance du* 16 *février* 1775, *reg. vol.* 7, *fol.* 231.)

Si ce projet eût été réalisé, le jardin aurait présenté de grands avantages, et l'on n'aurait point fait disparaître l'exactitude de l'inscription latine si heureusement rendue par le vers suivant :

Et le malheur m'apprit à plaindre le malheur.

En 1784, elle avait demandé le fossé près le Boulevard, séance du 30 décembre 1784 (*Reg. vol.* XIV, *fol.* 246); mais il ne lui a pas été accordé. La non exécution de ces divers projets avait sans doute découragé, car je vois, dans nos registres, 3 *janvier* 1788, *vol.* XV, le jardin botanique désigné comme un terrain aride, pas assez spacieux et privé d'eau. Aussi, plus tard, 24 novembre 1792 (*vol.* XV, *fol.* 515, *fol.* 528 *verso*, *fol.* 529), je lis la proposition de changer le jardin botanique [1] contre celui de l'Arquebuse, échange qui n'a pas eu lieu.

Le 2 mai 1793 (*Regist. vol.* XV, *fol.* 546 *verso*), l'Académie décide que le cénotaphe de M. Legouz de

[1] Le 22 décembre 1791, l'Académie autorise M. Durande fils à établir un muséum départemental et un laboratoire de chimie au jardin de botanique. (*Reg.*, *vol.* XV, *fol.* 413, *verso.*)

Gerland sera placé au jardin botanique dans le salon des démonstrations. Ce cénotaphe existait dans l'église de la Madeleine. L'église de la commanderie de sainte Madeleine, de l'ordre de Malte, fut établie au XII^e^ siècle, dans le faubourg du Châtel (*Castrum Divionense*), près de l'église Saint-Pierre; les fortifications que l'on construisit en 1515, après le siège de Dijon par les Suisses, en 1513, en nécessitèrent la destruction. Elle fut alors transportée au Meix Magny, dans la maison dépendante de la vicomté que Guillaume IV s'était réservée, en échangeant, en 1276, le titre de vicomte et les fonds qui y étaient attachés, avec Robert II, duc de Bourgogne, qui les céda en 1282 aux maire et échevins de Dijon, moyennant une redevance annuelle, pour être unie à perpétuité à la commune de cette ville. La maison dont nous venons de parler passa dans la suite aux chevaliers de Malte qui s'y établirent en 1515. En 1514, François I^er^ accorda, en trois années, mille écus au soleil, c'est-à-dire 666 liv. 13 s. 4 d., par an pour être employés à la construction de l'église de la Madeleine.

Ce fut à l'époque où la Convention fit fermer les églises, que le cénotaphe de M. Legouz fut transporté au jardin botanique, d'après le vœu de l'Académie qui fut dissoute, comme toutes les autres, au mois d'août 1793.

Quelques années après, l'église de la Madeleine fut vendue, mais avec la réserve que l'on pourrait enlever les restes des personnes inhumées dans les caveaux. C'est par suite de cette clause que, sur la demande de la Société d'agriculture, sciences et arts, qui avait remplacé l'Académie, le 26 prairial an 8 de la république française, le maire de la ville, Lejéas, publia

le *Programme de la cérémonie funéraire concernant la translation au jardin botanique des cendres de* Benigne Legouz-Gerland, *ami des sciences et des arts et bienfaiteur de l'humanité.* La cérémonie fut indiquée pour le 30 du courant, heure de quatre très-précise de l'après-midi.

Elle eut lieu en effet le 30 prairial an 8, avec toute la pompe indiquée (*Nouv. reg. fol. 69 verso*) dans le programme. En déposant les restes du fondateur du jardin de botanique dans son enceinte, on ne fit que remplir un de ses vœux. « Je ne désirerais, disait-il, que reposer, après ma mort, sous le feuillage de ces arbres. » Ces restes furent placés dans le milieu du jardin, et recouverts provisoirement par un monument en bois peint en noir, sur lequel on lisait : *Ici reposent les cendres du fondateur de ce jardin.* Des promeneurs, attristés par la présence de ce monument funèbre, s'adressèrent à l'autorité municipale pour en demander l'enlèvement ; elle le fit transporter dans le milieu du 4e bandeau de l'*arboretum* supplémentaire correspondant au 5e de l'*arboretum* de l'école, sans ordonner l'exhumation. On avait eu le projet d'ériger un monument en marbre. L'Académie fit à ce sujet, près de l'autorité, des démarches (*Nouv. reg., fol.* 311) qui malheureusement ne furent point couronnées du succès ; le temps eut bientôt détruit le souvenir transitoire du projet ; et la *mémoire du cœur* fut le seul hommage rendu à Benigne Legouz de Gerland.

On a à la vérité érigé un monument dans le nouveau jardin botanique ; mais, ainsi que je l'ai déjà fait observer, y retrouvera-t-on ce sentiment délicat si bien exprimé par

Non ignara mali, miseris succurrere disco?

Ne sera-t-on pas continuellement frappé de la contradiction qui existera entre le nouvel établissement et les inscriptions, soit du cénotaphe, qui porte : L'Académie de Dijon, a Benigne Legouz, fondateur de ce jardin, mort en 1774, soit des vers placés sous le buste de ce vertueux citoyen? On y remédiera, me dira-t-on, en les changeant; mais alors il ne restera rien de ce qui en faisait le charme [1], de ce qui en indiquait la justesse et la vérité; et l'on ne retrouvera plus la source des douces émotions que faisait naître la présence des objets liés si intimement avec le souvenir du fondateur, dans l'établissement qu'il avait créé.

La translation du jardin de botanique a été faite sans que l'Académie, qui en avait reçu la tutelle de son fondateur, en ait été avertie.

M. Durande le père a été le premier professeur de botanique à Dijon, et jamais il n'a été question d'en avoir un autre comme on l'a dit.

En recourant au texte de Beguillet, *Descript. pittor. de la France, département du Rhône, Bourgogne,* p. 304, à la note, on voit que cet auteur, auquel il ne faut pas accorder une grande confiance, dit « avoir été chargé, par M. Legouz de Gerland, d'écrire à J.-J. Rousseau, et, à son refus, d'écrire à Gouan. » Mais les registres de l'Académie, nous apprenant les tentatives infructueuses de Béguillet pour entrer dans le sein de la Compagnie, nous expliquent le silence qu'en 1781 Beguillet a gardé sur le docteur Durande, chargé de professer la botanique, depuis l'établissement du jardin.

[1] Tous les arbres du jardin vendu ont été arrachés, et le superbe *Sophora*, Journ. phys., 1779, septembre, p. 247, qui en faisait l'ornement, *Flor. Côte-d'Or*, p. 202, a été abattu. Voy. p. 150.

Quoi qu'il en soit, jamais l'Académie de Dijon n'a engagé tour à tour J.-J. Rousseau et Gouan à venir professer la botanique à Dijon ; dès le moment où il a été question d'établir un jardin de botanique, le docteur Durande a été désigné pour y faire les cours publics.

L'Académie, d'ailleurs, tout en rendant justice au talent admirable de Rousseau, soit comme littérateur, soit comme philosophe, était loin de le regarder comme botaniste, pour s'être extasié devant un pied de pervenche. Quant à Gouan, elle avait trop le sentiment des convenances pour proposer à un célèbre professeur de Montpellier de quitter son université, afin de venir se confiner dans une ville où il était loin de retrouver les avantages qu'il aurait abandonnés.

Ainsi, pour rétablir les faits dans leur exactitude, il suffit de dire : « Beguillet *annonce* avoir été chargé, « par M. Legouz de Gerland, d'écrire à J.-J. Rousseau « et à Gouan. »

Si l'assertion de Beguillet eût eu quelque fondement, il en aurait certainement été fait mention soit dans l'éloge de M. Legouz de Gerland, soit dans les notes qui l'accompagnent, et on n'y trouve rien qui ait rapport avec ce que Beguillet a avancé et ce qui a été répété trop légèrement dans la Flore de la Côte-d'Or, p. xliv, et paraphrasé très-inexactement dans l'*Annuaire de la ville de Dijon pour l'année* 1836, *p.* 137, 138.

En 1788, 5 juin, M. Durande se fit adjoindre son fils, en faveur duquel il se démit de son titre qu'il lui fit accorder en 1789, 11 avril.

M. Durande le fils remplit la place de professeur de botanique jusqu'en 1792.

La suppression des établissemens d'instruction publique amena la cessation des cours.

Lors de l'établissement des écoles centrales, le cours de botanique reprit et fut fait par M. Vallot, professeur d'histoire naturelle, qui s'en acquitta depuis 1796 jusqu'à 1808 inclusivement; qui l'a fait même plusieurs fois par intervalle, depuis cette époque, en remplacement de M. Morland.

Il était nécessaire de rédiger cette Notice historique, pour réunir dans un même cadre certain nombre de faits, intéressant notre ville, et pour rappeler aujourd'hui à l'Académie le rôle que celle du siècle dernier jouait dans le monde savant, et pour lui faire connaître les droits dont elle jouissait à cette époque.

OBSERVATIONS DIVERSES.

DÉTÉRIORATION DE LA SOURCE DE LA FONTAINE JOUVENCE.

A côté du désir d'innover se trouve le danger de détruire, a dit l'auteur de la Charte. Cette vérité se trouve confirmée par les travaux faits à la fontaine Jouvence, sise à mi-côte du vallon de Messigny, pour amener les eaux au village [1]. Cette fontaine, bien connue des botanistes, n'a de commun avec celle des Romanciers du moyen âge, que sa dénomination, *Jovi tacum*, fondée sur sa pérennité. Les Anciens ont employé le mot Jupiter pour désigner la durée sans terme. On retrouve ce sens dans Joubarbe, *Jovi barba,*

[1] Les tuyaux de conduite, outre l'inconvénient de leurs sinuosités, se garniront de tubercules de fer hydroxydés sur la paroi intérieure, comme ceux en fonte du Château d'eau de Grenoble; excroissances tuberculeuses qui de 1826 à 1833 ont réduit le produit de 1400 litres à 720.

plante d'une verdure perpétuelle. *Act. Div.*, 1820, *p.* 164 *à la note.*

La situation de cette fontaine a donné lieu à une erreur singulière de Courtépée. « Belle fontaine de Jou- « vence, dit-il, sous la Roche-Château. » *Descript. de Bourg., tom.* 2, *p.* 440. (Elle y est diamétralement opposée); et à une autre de Béguillet qui indique la fontaine de Jouvence à Vantoux, *Descript. de la France, Bourg., p.* 257. Ces deux bévues ne sont pas les seules consignées dans les ouvrages de nos compatriotes. Girault en a fait de pareilles en plaçant, *Annuaire de la Côte-d'Or*, 1822, IV^e *part., p.* 119, la source de la Vouge au fameux clos de Vougeot, dont elle est assez éloignée au nord; puis en plaçant Flavignerot au levant du Mont-Afrique, *Act. Divion.*, 1819, *p.* 142 *à la note*, à l'ouest duquel est situé ce village, et en ajoutant : « Le Mont-Afrique versait au « sud-est ses eaux sur les Eduens, au nord-ouest sur les « Lingons. » D'après ce passage très-confus, on voit que cet auteur transporte au Mont-Afrique le partage des eaux qui est à Sombernon : et voilà comme on fait des statistiques.

La fontaine de Jouvence sortait du rocher et formait cascade. Depuis longtemps les habitans de Messigny désiraient en faire venir les eaux dans le village. En 1829, le projet fut réalisé. A cette époque, l'ingénieur, chargé des travaux, voulant faire mieux que la nature, fit sauter les rochers d'où jaillissait la source, détruisit le réservoir intérieur qui en élevait le niveau et le rabaissa au-dessous du sol; les concrétions mamelonnées [1]

[1] La cause de ces concrétions produira un engorgement dans les tuyaux de conduite en fonte, comme on l'a observé depuis

qui tapissent une portion du réservoir naturel qui existait jadis, ne laissent aucun doute sur la disposition dont on vient de parler : c'est une nouvelle preuve à ajouter à celles déjà connues de sources dégradées, quelquefois même entièrement perdues, par des travaux indiscrets [1]. Les Anciens nous avaient donné l'exemple du soin avec lequel ils conservaient les fontaines naturelles ; ils les plaçaient sous la protection des nymphes, auxquelles les Chrétiens ont substitué quelques saints ou saintes. C'était une sauve-garde contre des tentatives inconsidérées. Puissent les résultats de celles réalisées à la fontaine Jouvence servir de leçon pour éviter de nouvelles destructions !

La détérioration de la fontaine de Jouvence rappelle involontairement les divers changemens opérés depuis peu d'années autour de nous, changemens dont l'Académie doit conserver le souvenir.

1. L'aliénation du jardin botanique fondé par Benigne

peu d'années dans les conduites d'eau de fontaines de Grenoble. *Annal. de chimie*, 1834, *tom.* 55, *pag.* 49-80.

[1] Les ravages de l'inondation de la Loire sont dus à M. de La Feuillade. Il existait au-dessus de Roanne, dans la Loire, des rochers qui empêchaient la navigation jusqu'à ce lieu, qui est le principal du duché de M. de La Feuillade. Son père, tenté du profit de cette navigation, les avait voulu faire sauter. Orléans, Blois, Tours, etc., s'y opposèrent en représentant le danger des inondations. Ils furent écoutés ; et il fut réglé qu'on ne toucherait point à ces rochers. Son fils plaida par voie de fait : on fit sauter les rochers, et les inondations furent désastreuses. La cause en a été bien reconnue après, mais elle s'est trouvée irréparable. *Mém. du duc de St.-Simon*, 1829, *tom.* VI, *p.* 8.

Legouz de Gerland, a amené la destruction d'un superbe Sophora du Japon, résultat de la greffe de cinq pieds, plantés près l'un de l'autre, il y a soixante ans ; l'acquéreur l'a fait abattre en janvier 1835. Au dire des botanistes et des voyageurs, ce Sophora passait pour le plus beau qui fût en France. *Voyez ci-dessus, p.* 145 (1).

2. La clôture et la culture des carrières a privé les naturalistes des fourmi-lions qui y étaient en abondance. Malgré les divers travaux exécutés dans le chemin du jardin de Sol, on y trouve encore ce curieux insecte.

3. La disparition des mares des Petites Roches laisse de vifs regrets aux naturalistes, qui y trouvaient des végétaux rares, *Phil. Collet, Catalogue, p.* 44 ; des insectes curieux, dont ils pouvaient suivre les mœurs et les métamorphoses, sans être forcés à des courses lointaines, souvent infructueuses.

4. La variété de marronnier d'Inde, caractérisée par le fruit non épineux, existait encore, il y a une trentaine d'années, en avant du pont de la porte Saint-Pierre ; mais le propriétaire du Belvéder, placé sur cette porte aujourd'hui détruite, l'avait fait abattre pour étendre sa vue : cette variété n'a pas été conservée à Dijon.

5. Un pied de sureau à fleurs doubles, *Act. Divion.*, 1817, *p.* 14 ; 1829, *p.* 27, qui croissait dans une haie bordant le chemin de Messigny, et qui attirait l'attention de tous les botanistes qui allaient visiter la fontaine de Jouvence, a été détruit, il y a vingt-cinq ans, par le propriétaire du château de Vantoux, sous prétexte de le transporter dans ses jardins.

6. Les travaux opérés dans la vallée de St.-Joseph, ont fait disparaître de cette localité, plusieurs plantes que Phil. Collet y avait signalées, il y aura bientôt un siècle et demi. *Catalogue des plantes des environs de Dijon, p.* 9, *p.* 52, *p.* 63, *p.* 87.

7. Le défrichement du bois du Roi, situé entre Bellefond et Bretigny, ne permettra plus aux botanistes d'y cueillir l'œil de Christ, *Aster amellus,* Linn., dans la calathide duquel vit la larve d'une espèce de teigne remarquable par le follicule singulier dans lequel elle se convertit en chrysalide. On trouvait encore dans ce bois, *l'inula salicina,* dont le clinanthe, converti en fausse galle par la piqûre de la *Téphrite de l'aunée,* laissait aussi échapper des eurytomes et des chalcidites. *Act. Divion.,* 1829, *p.* 110-112.

8. Notre parc, dans lequel on trouve le galant d'hiver, l'épimède des Alpes et l'aylanthe glanduleux, est une création de Lenostre [1], en 1673; cette promenade, une des plus belles de France, a été en 1811, puis en 1824, dégradée pour la construction de soit disant hippodromes. Ces années dernières, sous prétexte d'une plantation d'arbres verts, on a arraché tous les ifs séculaires qui faisaient l'ornement de l'échiquier, et dont la conservation n'aurait nullement déparé les pins [2] dont la flèche

[1] On reproche à Lenostre la symétrie de ses plans. Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire, tom.* 3, *p.* 295, en développe le génie; il rappelle, p. 297, que les jardins de la *Villa Pamphili,* à Rome, et le Parc de Kinsigton, en Angleterre, sont aussi l'ouvrage de Lenostre.

[2] Tous les pins, excepté le maritime, sont sujets aux chenilles du pin, qui rongent la flèche principale, et aux

est mutilée par la larve [1] de la teigne des bourgeons, *Phal., tinea turionella;* ni les sapins rabougris par la présence des galles strobiliformes, ou imitant un cône arrondi, produites par la présence de la psyle du sapin, *Chermès abietis*, et mangées, en se promenant, par les Lapons. *Linn., Flor. Lap., p.* 278. ε.

Des mélèzes, plantés au Parc, ont présenté des cônes prolifères, entièrement semblables à ceux décrits par Aldrovandi, et figurés par Reygnier, dans le *Journ. de physique,* 1785, *tom.* XXVI, *p.* 254, *pl.* I. Leurs feuilles sont souillées par la présence du *Misolarix.*

9. La confection du canal de Bourgogne a fait disparaître le moulin de Bruant, dont parle Collet, *Catal. p.* 57, *p.* 67, *p.* 83.

10. Nous avons parlé du sable siliceux trouvé dans le percement du puits foré à Dijon, *Act. Divion.,* 1829, *p.* 465 (1) : ce même sable siliceux se retrouve à la surface du sol, sur le bord de l'étang mauvais à Villebichot; on le retrouve à Renève, à Citeaux, etc. Il existe aussi dans le bois de Domois, où on rencontre le Jasion de montagne, *Jasione montana,* Linn.; dans un bois près Perrigny, bois situé sur le territoire de Couchey, où croissent en abondance la Bruyère, *Calluna vulgaris,* Dec., la Fougère femelle, *Pteris aquilina,* où l'on voit plusieurs pieds de châtaignier, arbre qui ne prospère que dans les terrains siliceux. *Act. Divion.,* 1829, *p.* 90-93; 1835, *p.* 40.

Bostriches destructeurs qui se cachent dans la moëlle de ces arbres et en font périr des cantons entiers. *Le Cultivateur,* 1835, *tom.* XI, *p.* 211.

[1] La teigne paraît en juin.

Au lieu appelé *Chaumont*, derrière Talant, on trouve une grande quantité de pétrifications, parmi lesquelles se distinguent le *Pholadomya ambigua*, Sow., et le *Pholadomia lirata*, Sow., dont presque tous les échantillons offrent une distorsion, résultat d'une puissance extérieure et accidentelle, au dire de Wallerius. *Minéralog., tom.* 2, *p.* 120, *sp.* 442. On ignore en effet de quelle manière la compression a pu s'effectuer.

« On trouve quelquefois, dit M. Grateloup, des « oursins plus ou moins déformés ou tellement dégradés, « qu'ils sont aplatis d'un côté et écrasés de l'autre.

« C'est le résultat d'une pression exercée sur ces « corps, pression dont il est difficile de saisir la véri- « table cause qui a pu la produire » Grateloup, *Act. Linn. Burdig.* 1836, *tom.* 8, *p.* 115.

C'est un problême à résoudre par les géologues.

11. Guettard n'avait pas toujours, sur les objets dont il parle, des connaissances bien positives, et quelquefois même, en citant les auteurs, il leur faisait dire le contraire de ce qu'ils avaient avancé, témoin le passage suivant : « Pomet rejette le sentiment de ceux qui « pensaient que le dentale était un petit os de poisson, « convexe d'un côté et plat de l'autre; lequel côté est « cannelé transversalement. Ce petit os, dont l'animal, « auquel il appartient, était inconnu à Pomet, est « communément regardé maintenant pour être une es- « pèce d'opercule, et n'être par conséquent point le « dentale. » *Act. Paris.*, 1760, *p.* 120 *à la note.*

Pomet, loin de rejeter le sentiment de ceux qui pensaient que le dentale était un petit os de poisson, l'admettait au contraire, comme le prouve son ouvrage. « Quelques-uns, dit-il, supposent, pour le véritable

« dentale, l'os de la tête d'un poisson de mer, dont je « n'ai pu positivement savoir le nom; cet os est blanc « dessus et dessous, et dentelé tout autour et tout-à- « fait semblable à un cloporte. » *Pomet, Hist. générale des drogues,* II^e *partie, liv.* I, *chap.* 50, *p.* 105.

La figure de cet os se voit sur la planche de la page 97 du livre premier; elle est intitulée : *Faux dentale.* C'est la dernière à droite de la ligne supérieure.

Aldrovandi, *Mus. metallic., p.* 797, en avait déjà donné la description sous le titre : *Lapides Corvuli piscis,* et des figures, *p.* 145 *et p.* 796, *fig.* 6, 7, sous le titre : *Lapilli asellorum piscium Oceani,* p. 145; et *Lapis piscis dentalis,* p. 796, sans doute à raison des dentelures des bords de cet os. Les commentateurs, ne connaissant pas la véritable signification de *dentalis,* ont traduit par le mot *dentale,* et ont donné naissance à l'équivoque. Pomet ne partageait pas leur erreur; il avait sur cet os une idée très-juste, conforme à celle de Besler. Ce dernier auteur l'a décrit et figuré sous le titre de *Lapis asellorum minorum.* « Cet os, dit-il, est « blanc, oblong, courbé, lisse, agréablement crénelé sur « les bords. Il se trouve à la base du crâne d'un poisson « de la mer Baltique, désigné vulgairement sous le « nom de *Dorsch* par les habitans. » *Rarior. mus. Besler., p.* 107, *tab.* 39; *Boerhaav. index, p.* 2, n° 10.

On sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que le petit os, dont il s'agit, est le calcul auriculaire de la morue Dorsch, *Gadus cellarias.* Linn.

Guettard, *Mémoires sur différentes parties des scienc. et des arts, tom.* 3, *p.* 25, dit encore : « Lang parle « de cet os; il l'appelle os de perche, et il prétend « qu'il se trouve à l'origine de l'épine du dos de ce « poisson. Wormius et Boët de Boot font également

« mention de ce petit os. » Nicolas Langius, *Lapid. Helvet.*, *p.* 51, *pl.* 20, *fig. inf.*, donne effectivement la description et la figure de cet os; et *p.* 47, *pl.* 51, il décrit et figure un corps qu'il appelle *lapis aurem humanam referens.* « Lapis est cinereus, dit-il, mag- « nitudine figuræ similis elegantissime aurem huma- « nam auriculâ, helice, anthelice et concha instruc- « tam referens : inventus in monte Legeriâ. »

Langius n'avait pas reconnu dans ce corps la *pierre de colique* [1], Belon; *Lapides corvuli piscis*, Aldrovand. *Mus. metall.*, *p.* 796, *fig.* 1-3; *Lapis coracinus*, Worm. *Mus.*, *p.* 59; *lapides asellorum majores*, Besler, *Mus.*, *p.* 106, *tab.* 39, *fig.* 1, 2, pierre que le maigre, *Cheilodiptère-aigle*, Lacép.; *sciæna aquila*, Cuv., *Icht.*, *tom.* 5, *p.* 34-36, a dans l'oreille, c'est-à-dire une concrétion. *Act. Paris.*, 1824, *tom.* VIII, *p.* clxvij.

Les calculs auriculaires de plusieurs animaux aquatiques (Lamantins, Baleines, etc.), ont été jadis pourvus de propriétés merveilleuses réduites, aujourd'hui par la science, à leur juste valeur.

Guettard n'avait pas non plus des idées fort exactes sur certaines pétrifications. « Le corps, dit-il, trouvé « aux environs d'Aix, pris pour une tête humaine, est « plutôt celui d'un nautile. » *Act. Paris.*, 1760, *p.* 217, *pl.* 8, *fig.* 1.

Robert de Paul de Lamanon, *Journ. Phys.*, 1780,

[1] Cette dénomination a été aussi donnée au Cauris, *Cypraea moneta*, Linn., à cause de la ressemblance que l'on a cru trouver entre cette coquille et la pierre d'oreille du maigre. Aldrovandi a encore donné, *Mus. métal.*, *p.* 796, *fig.* 4, 5, l'os de l'oreille de l'ombrine commune, *Sciæna cirrhosa*, Linn.

décemb., *p.* 468-475, *pl.* 3, et Cuvier, *Ann. du mus. d'hist. nat.*, *tom.* 14, *p.* 241; *Recherch. sur les ossem. foss.*, *éd.* 3e, *tom.* v, *part.* II, *p.* 244, *pl.* XIII, *fig.* 9-11, ont démontré que le corps, pris par Guettard pour un nautile, était une carapace de tortue. Dans ces animaux, les côtes extrêmement élargies, s'engrainent entre elles et avec les vertèbres du dos pour former la carapace, ce qui a induit en erreur certains oryctologistes, qui ont pris pour des fragmens de crânes de géans des fragmens fossiles de carapace de tortue.

Guettard plaçait aussi parmi les pétrifications, la tête d'une épaisseur monstrueuse trouvée à Saci près de Rheims, *Mém. sur différ. parties des sc. et des arts*, *tom.* v, *p.* 316, *Mém.* XI, *pl.* 1, 2, publiée d'abord par Dargenville, *Oryctolog.*, *p.* 330, *tab.* 17, *fig.* 3, mentionnée par Knorr, *Monum. du déluge*, *tom.* 2, *p.* 141, et désignée par Gmel., *S. N.*, *édit.* 13e, *tom.* 3, *p.* 386, *sp.* 2, sous le titre de *Anthropolithus partialis*.

« Cette tête, dont une toute semblable a été trouvée « dans un ossuaire de l'évêché de Munster, est le ré- « sultat d'une hypertrophie des os, qui a occasionné « l'oblitération ou le rétrécissement des ouvertures « qui donnaient passage aux vaisseaux sanguins et aux « prolongemens du cerveau. » Cuvier, *ossem. fossiles*, *éd.* 3e, *tom.* v, *part.* II, *p.* 491; *Cours de l'hist. des sc. natur.*, 3e *part.*, *p.* 160; *Act. Paris.*, 1823, *tom.* VI, *p.* XC. Voyez ci-dessus, p. 80.

Cette hypertrophie constitue dans certains cas la maladie éburnée, dont il existe beaucoup d'exemples dans es recueils de médecine et dans ceux des Sociétés savantes [1]. C'est à cette même cause qu'il faut attribuer

[1] Morand fait voir à l'Académie un os pariétal gauche,

la fable des cerveaux ossifiés ou pétrifiés. Isaac Cattier, parmi des observations de médecine communiquées à Pierre Borel, donne la figure et la description d'une exostose dans le crâne de M^me^ de Pontchartrain, exostose prise pour un cerveau pétrifié. Il en est de même du cerveau ossifié de bœuf présenté, par Duverney, à l'Académie des sciences de Paris, *Act. Paris.*, 1703, *hist.*, *p.* 26, *p.* 261, *pl.* 8-10, 1753, *p.* 134, et de plusieurs autres cas analogues. Vallisnieri a prouvé depuis longtemps que ces masses osseuses ne sont point des cerveaux pétrifiés, mais seulement des excroissances du crâne. Malpighi, ayant examiné un de ces prétendus cerveaux pétrifiés, l'avait reconnu pour être un extostose du crâne.

« Les cerveaux pétrifiés, comme le dit Gall, ne « doivent donc leur existence qu'à l'ignorance et à « l'amour du merveilleux des observateurs qui préten- « dent les avoir découverts. » *Gall., Anatomie du cerveau, tom.* 2, *p.* 310-315; *tom.* 3, *p.* 47.

Guettard parle d'un polype terrestre, dont Haller,

monstrueux par son épaisseur de neuf lignes et demie; il était sans diploé; sa substance était serrée comme celle de l'ivoire. *Act. Paris.*, 1742, *Hist.*, *p.* 41, § II; *Encycl. méth.*, *Médecine*, *t.* VI, *p.* 159, *col.* 2^e^. Dans la collection de l'électeur Maximilien, Gall a vu un crâne dont les os pouvaient bien avoir un pouce d'épaisseur. *Anat. du cerveau*, *t.* 3, *p.* 47.

M. Ribelt, chirurgien à Perpignan, parle d'une tête exostosée dont il donne la figure, *Act. Paris.*, *extr.*, 1773, *tom.* VII, *p.* 336, *pl.* XIV; et M. Saucerote, d'une tuméfaction de tous les os d'un homme adulte, mort en 1773. *Act. Paris.*, 1799, *tom.* 2, *p.* 114.

Biblioth. anatom., *tom.* 2, *p.* 375, se contente de dire : *de Polypo in sicco vivente*, et à l'occasion duquel M. de Blainville publie l'article suivant : « Un auteur « dont je ne me rappelle pas le nom, a cru trouver « une espèce de polype dans un champignon, qui par « conséquent ne serait pas aquatique ; mais cette dé- « couverte n'a pas été confirmée. » *Dict. sc. nat.*, *tom.* 60, *p.* 86.

Un zoophyte, vivant hors de l'élément aqueux, serait un phénomène extraordinaire ; aussi dès 1818, *Act. Div.*, *p.* 34, une note insérée avait annoncé que le polype terrestre de Guettard était un érysiphé croissant sur l'espargoute, ce qui fait disparaître l'amphibologie de la phrase de M. de Blainville ; car ce n'est pas dans *l'intérieur* d'un champignon que le polype a été trouvé, mais seulement *un* végétal, de la famille des *champignons*, a été pris par Guettard pour un polype.

12. L'horloge de Flore est une des applications les plus curieuses de la physiologie végétale.

Kircher avait déjà remarqué, *Magneticum naturæ regnum*, *p.* 94, la possibilité d'établir une horloge de Flore, et nous devons à Linné, *Philosophia botanica*, *p.* 273, un tableau qui indique l'heure à laquelle s'ouvrent et se ferment les fleurs des plantes qui y sont enregistrées.

Ce tableau, qui a été copié, servilement et sans addition, par tous les botanistes subséquens, ne contient point le nom d'une plante assez commune, dont les fleurs, imitant une élégante étoile d'or à cinq rayons, ne s'épanouissent qu'à huit heures du matin, et se referment à quatre heures du soir, pour ne plus s'ouvrir.

Les fleurs de cette jolie syngénese, appelée par Linné, *Prenanthes muralis*, et par Lamarck, *Chondrille des murs*, n'ayant dans chaque calice commun que cinq demi-fleurons, n'ont besoin, pour féconder l'ovaire, que d'un épanouissement de huit heures de durée.

Aux fleurs de cette plante succèdent cinq graines noires striées, disposées en étoile à cinq rayons horizontaux, et surmontées chacune par une aigrette stipitée simple qui, d'après la disposition de la graine, offre son épanouissement dans un plan vertical.

Si cette plante était étrangère, on la cultiverait par curiosité à raison des singularités qu'elle offre dans sa floraison, et à l'époque de la maturité de ses graines.

Une autre observation a été faite sur la floraison singulière et unique de la Cardère, *Dipsacus sylvestris*.

La floraison des végétaux est l'époque de leur vie où ils sont couverts de fleurs, dont l'épanouissement est successif et non interrompu.

L'épanouissement est caractérisé par la dilatation et l'écartement des enveloppes de la fleur, qui laissent exposés à l'air libre les organes sexuels de la plante, comme on le voit dans les végétaux phanérogames.

L'épanouissement présente des différences caractéristiques, surtout dans les inflorescences composées.

On nomme inflorescence la disposition des fleurs sur le végétal; elle peut être simple, c'est-à-dire isolée; disjointe ou conjointe, c'est-à-dire réunie en nombre plus ou moins considérable sur un même réceptacle, tantôt aplati, d'autres fois en épi ovale, cylindrique, ou alongé.

Quelquefois, dans l'inflorescence en grappe, l'épa-

nouissement commence par le haut de l'épi, et descend successivement à la base, comme on le voit dans la *Liatris spicata*; dans l'*Ipomœa rubra*, Dec., appelé aujourd'hui *Cantua coronopifolia*; et aussi dans le *Michauxia* signalé par Decandole.

Plus souvent l'épanouissement commence par le bas et remonte successivement au sommet de l'épi, comme on l'observe dans les *Jacinthes*, les *Ornithogales*, et beaucoup d'autres plantes.

Dans l'inflorescence conjointe en épi, l'épanouissement se fait presque toujours de la base au sommet, comme on le voit dans la raiponce en épi. Cela est une suite du mouvement de la sève ascendante, plus actif d'abord à la base de l'épi.

L'anomalie la plus singulière se remarque dans le capitule ovale conique de la Cardère, *Dipsacus sylvestris*.

L'épanouissement se fait circulairement au milieu de la tête ovoïde ou ovale conique, c'est-à-dire que son équateur se trouve alors entouré d'une jolie ceinture bleue rougeâtre.

Cette ceinture, d'abord étroite, s'élargit successivement par les bords supérieur et inférieur, puis se partage en deux par la chute des corolles épanouies les premières. On remarque alors un espace, dont la dimension augmente chaque jour, jusqu'à la disparition complète de toutes les corolles formant alors deux ceintures, l'une supérieure, l'autre inférieure.

Cette singularité est frappante par l'épanouissement simultané des fleurs du sommet et de la base du capitule, également éloignées de son équateur. On ne connaît aucune autre plante sur laquelle on ait remarqué un pareil épanouissement. J'ignore si quelque botaniste

a fait cette observation sur la Cardère commune ; elle n'est consignée dans aucune des Flores que j'ai eu occasion de consulter ; n'ayant vu nulle part indiquée la cause de ce phénomène, je me hasarde à en proposer la suivante.

Les vaisseaux séveux de l'équateur du capitule contiennent une sève ascendante, dont le mouvement est plus actif que celui de la sève contenue dans les vaisseaux des deux extrémités de l'ovoïde.

La sève ascendante se portant en plus grande quantité dans les vaisseaux du milieu de l'ovale conique, autour duquel les fleurs sont disposées, en hâte l'épanouissement, qui se continue ensuite à raison de la dimension successive et graduelle du diamètre des vaisseaux séveux en dessus et en dessous de l'équateur du capitule.

Cette disposition très-frappante est une considération curieuse de plus à ajouter à celle que nous présente déjà la Cardère sauvage dans la réunion de la base de ses feuilles, formant la cuvette de Vénus ou les abreuvoirs, citernes naturelles à la disposition des petits oiseaux.

Dans un ouvrage, au mot *Quanpian*, le Rédacteur dit : « Coréal, voyageur espagnol, a indiqué « sous ce nom, des oiseaux américains, qu'il nomme « aussi *Panou* ; l'un est le *Piauhau*, et l'autre la *Cora-* « *cine écarlate.* »

Il y a confusion dans cet article : le *Panon* ou *Panou*, n'est ni un merle, ni un *cotinga*, ni un *tangara*, comme on le soupçonne dans le *Dict. class. d'hist. nat.*, *tom.* XIII, *p.* 21, mais bien le Toucan à ventre rouge, *Ramphastos picatus*, ainsi qu'on en a la preuve par la description et

les figures données par Thevet, Jean de Léry, copiées par Gesner, Aldrovandi, Jonston, etc.

Le *Piauhau* est la grive ou litorne de Cayenne, *Turdus cayanus*, entièrement différente et du Toucan à ventre rouge et de la Coracine écarlate.

Le *Quanpian* est le Jacapa écarlate, *Tanagra brasilia*, Linn., *Ramphoscelus coccineus*, *Vieill.*

COCCOS INDORUM CORVINI.

Il est toujours avantageux d'éclaircir les passages obscurs des auteurs, et d'expliquer ceux sur lesquels ils ne donnent aucun renseignement.

Ainsi par exemple, dans l'ouvrage de Barrelier, *Plantæ per Galliam, Hispan. et Ital. observatæ*, on lit *p.* 127, *n°* 1397, du texte : *Coccos Indorum Corvini, ic.* 1314, *Quid?*

Il est surprenant que Jussieu, éditeur de l'ouvrage de Barrelier, n'ait pas reconnu dans ce dessin, assez mauvais à la vérité, le savonier, *sapindus saponaria*, dont les fruits, connus sous le nom de *cerises gommeuses, pommes de savon*, contiennent un noyau noirâtre, arrondi, très dur, dans lequel est renfermée une amande fort savoureuse. Corvinus s'étant borné à la considération de la dureté du noyau, de la saveur de l'amande, a donné à ce fruit le nom de *Coco des Indiens*; cette dénomination aura sans doute dérouté Jussieu, et l'aura mis dans l'impossibilité de reconnaître, dans le coco des Indiens de Corvinus, le savonier.

FLEUR MONSTRUEUSE DE VIOLETTE.

Une fleur de violette odorante, à trois pétales éperonnés, a servi, 16 *mai* 1832, de base à une Notice insérée parmi les Mémoires de 1832, *p.* 25 *et* 196, et

fournira aux botanistes une confirmation de monstruosités analogues dans d'autres fleurs.

PLANTES A AJOUTER A LA FLORE DE LA CÔTE-D'OR.

Aux plantes dont le catalogue se trouve dans nos *Mémoires* 1832, *p.* 5-25, *p.* 195-196, il faut en ajouter plusieurs autres, 5 *juin* 1833. L'une est l'*onygena equina*, Pers., fongosité singulière, à raison de la substance sur laquelle elle croît ; Linné l'avait appelée *Lichen byssoïdes* ; elle est portée sous ce nom dans Gmelin, *S. N.*, *tom.* 2, *p.* 1357, *sp.* 25, et ensuite sous celui de *Lycoperdon equinum*, Willd., *p.* 1464, *sp.* 14.

Dans l'Encyclopédie méthodique, cette production avait d'abord été rangée parmi les Lichens, et Lamarck, adoptant l'opinion de Weber, la regardait comme une variété du *Lichen fungiformis*, Encycl. méth., Botan., tom. 3, p. 475, sp. 29, var. *β*. Mais dans le supplément, *tom.* 4, *p.* 151, elle est décrite comme genre sous le titre : Onygène du cheval.

Decandole, dans sa *Flore franç.*, *tom.* 1, *p.* 342, *sp.* 921, n'en fait aucune mention à l'article *Bœomyces rupestris*, D. C., auquel cependant il rapporte le *Lichen byssoïdes*, Linn., *Lichen fungiformis*, Scop.; seulement *p* 341, il dit : « Ce genre (Bæomyces), a beaucoup d'a-« nalogie avec les *Onygena* de Persoon, qui appar-« tiennent à la famille des champignons. » On reconnaîtra facilement l'onygène du cheval, par la nature de la substance sur laquelle elle croît : on la trouve toujours sur la substance cornée, des ongles et des sabots de quadrupèdes, en demi-décomposition.

L'autre végétal à ajouter à notre Flore, est le *Racodium bibulum*, Nob. Cette plante cryptogame se trouve

dans le Parc de Dijon, au pied de plusieurs jeunes tilleuls : elle offre une substance spongieuse, brune, dont la surface supérieure offre un aspect velouté ; elle s'imbibe d'eau avec autant de rapidité qu'une éponge ; on la reconnaît aux caractères suivans :

Masse de forme variable, mollasse, compacte, de couleur, brune quand elle est sèche, et noire lorsqu'elle est humectée ; on la rencontre toute l'année au pied des tilleuls autour desquels elle forme une sorte de bourrelet.

On doit aussi ajouter l'*Atriplex rosea*, qui se trouve dans l'allée des Chartreux, le *Myagrum taraxacifolium*, et l'*Echinops sphærocephalus*, qui croissent autour de l'ancien jardin botanique.

SUR LE VINETIER SANS PEPINS.

On appelle fruits sans pepins, ceux dans lesquels l'embryon de la graine, en avortant, n'est plus susceptible de se développer. Le néflier, le prunier, le vinetier, etc., dans nos pays ; l'ananas dans nos serres ; l'arbre à pain, etc., dans l'Australasie, offrent ce phénomène. 13 *février* 1833.

Les vinetiers qui se trouvent dans les haies du côté d'Esbarres, à Seurre, et sur les bords de la Saône, rapportent des baies dans lesquelles on ne trouve que des pepins avortés. Cet effet dépend de la nature du terrain sur lequel ils croissent ; une sève plus abondante détermine une hypertrophie dans le péricarpe, et par suite l'atrophie des embryons. Certaines variétés de végétaux offrent un pareil exemple de stérilité ; on le retrouve en effet dans le noisetier à grappes, le même que le *Corylus colurna*, dont le calice très-développé offre des découpures très alongées, rameuses, et même pinnatifides; les

noisettes sont fort petites et presque toutes sans amandes; les sucs au lieu de se porter sur le germe et sur les cotyledons, sont attirés par le calice, dont ils favorisent l'énorme développement. Le même phénomène s'observe dans la nouvelle espèce de *Cynoglossum* trouvée au Mont Sinaï, par M. le baron Taylor; cette espèce offre un péricarpe développé par ses bords en membrane cupuliforme ou vésiculeuse, qui, se développant aux dépens de la graine, la fait avorter. Voy. l'*Institut*, 1834, *p.* 134.

C'est sans doute à une cause analogue, le développement de la corolle, que les espèces de violettes acaules, ou à tige courte de la section des *Nomimium*, D. C., sont stériles après la floraison *vernale*, et fertiles après la floraison *estivale*, dans laquelle les corolles avortent, ainsi que l'a avancé M. Montriez de Nancy. *Archives de botan.*, 1833, *tom.* 1, *p.* 412-415. Aymen, *Act. Paris. extran.*, *tom.* 4, *p.* 388, a consigné cette remarque en disant : « Les graines avortent dans les fruits fort gras « et fort succulens, dans les grosses pêches, les poires « d'Auch, dans les *Pamplemousses* ou *Chadocs*. »

On en a la preuve dans les prunes soufflées, dont tant d'auteurs ont parlé sans en indiquer la cause, *Act. Dijon.*, 1827, *p.* 73-74. On trouve ces fruits déformés en mai et en juin, sur les pruneliers : mais sur ces derniers arbres, le péricarpe charnu *Sarcocarpe*, est gonflé et ne mûrit pas, il se dessèche, et dans le vinetier il atteint un développement parfait, et un degré de maturité pareil à celui des fruits fertiles, comme on le voit dans d'autres fruits, et dans le raisin, malgré l'incrédulité de Guettard : ce savant, dans la *préface* de sa *Minéralogie du Dauphiné*, *tom.* 1, *p.* xviij, rapportant les merveilles de cette province, rappelle les raisins sans pepin de Roquemaure, signalés par Gervaise de

Tilsbury. « Ces raisins sans pepins, ajoute-t-il, sont « probablement des raisins qui en ont moins que les « autres. » Si Guettard eût vu nos épine-vinettes sans pepins, il aurait tenu un autre langage; il aura dû au reste se rappeler les prunes sans noyau, *Act. Paris.*, 1735, *Hist.*, *p.* 35, *Mém.*, *p.* 373, décrites et figurées par Marchant, appelées *Prunus enucleata*, Encycl. méth., Botan., tom. v, p. 678, n° 21; à la vérité l'amande se trouve dans la prune, mais sans enveloppe ligneuse, ou sans endocarpe.

Le sol des environs de Seurre et des bords de la Saône, est un terrain meuble, fertile, composé de détritus siliceux, et celui des environs de Dijon est entièrement calcaire. En transplantant réciproquement des pieds de vinetier dans chacune de ces localités, on s'assurera si l'on doit attribuer à l'influence du terrain l'hypertrophie du péricarpe du vinetier sans pepins, et l'on parviendra de cette manière à découvrir la véritable cause de ce phénomène, attribué sans preuves par quelques botanistes, à l'âge du végétal.

Les Voyages récens dans l'intérieur de l'Afrique, outre des détails de localités, de mœurs, etc., contiennent l'indication vague d'une grande quantité de plantes plus ou moins curieuses. La manière dont en parlent les auteurs, rend leur détermination fort difficile, et souvent les propriétés curieuses qu'elles offrent la font désirer. Tel est le motif pour lequel M. Vallot s'est livré à un travail fort étendu, pour rapporter, aux végétaux connus, ceux indiqués dans les Voyages en Afrique.

MACHOIRES D'HOMME FOSSILES.

M. Vallot a fait voir à l'Académie, 16 *janvier* 1833, des os maxillaires inférieurs, regardés par leur possesseur comme des mâchoires pétrifiées.

Cette prétendue pétrification offrait deux os maxillaires inférieurs, disposés en forme de croix et réunis par un dépôt d'albâtre calcaire qui les maintenait rapprochés. Serait-elle analogue à l'échantillon signalé par Dargenville, *Oryctologie*, *p.* 331, sous le titre : « Mâ-« choire humaine avec les alvéoles où étaient les « dents? » Le possesseur ignore d'où lui vient cet échantillon, auquel notre confrère a reconnu tous les caractères qu'offrent ceux venant des grottes de Loisia (ou Gigny), *Act. Emul. jurass.*, 1835, *p.* 84, et ceux venant de la caverne de Durfort, près d'Alais, connue dans le pays sous le nom de *Baume* (grotte) *des morts*, et où beaucoup de squelettes humains sont incrustés de stalagmites. Cette grotte, signalée par Cuvier, *Recherches sur les ossem. foss.*, *éd.* 3, *tom.* v, *part.* 2^e^, *p.* 489, est le sujet d'un Mémoire fort intéressant adressé à l'Académie des sciences de Paris, par M. d'Hombre Firmas.

M. Pitorre a reconnu certaines cavités souterraines comblées de limons, recouverts d'une couche fort épaisse de glaise stalagmitique calcaire, lesquels renferment uniquement des ossemens humains et des poteries. *Act. Linn. Burdig.*, *tom.* 5, *p.* 354 (1).

A l'occasion d'une dent, *dite* de mastodonte, trouvée à Autrey, p. 172, sur les confins du département de la Haute-Saône, notre confrère donne l'indication de plusieurs dents fossiles mentionnées dans nos registres.

SUR UN MERLE ROSE.

L'apparition d'un merle rose tué dans le département de la Côte-d'Or [1], a fourni à M. le docteur Vallot l'occasion de communiquer à l'Académie, 20 *juin* 1832, des détails sur cet oiseau, désigné dans l'*Hort. sanitatis, lib.* II, *cap.* 107, *fol.* 67, sous le nom de *Seleucides*, et *cap.* 122, *fol.* 70 *verso*, sous celui de *Zelentides*. Il est indiqué sous celui de *Seleucides* par Sonnini, *Nouv. Dict. d'hist. nat., éd.* 2, *tom.* 30, *p.* 534, 535,

[1] Les naturalistes ont le plus grand soin de conserver le souvenir de l'apparition des animaux dans des climats qui leur sont étrangers; mais ils sont quelquefois induits en erreur par certains observateurs : ainsi à l'occasion d'un petit Pétrel (*Procellaria pelagica*) que l'on ne rencontre qu'à plus de mille lieues de l'Europe méridionale, et qui a été jeté par la tempête jusque dans les rues de Bordeaux, M. F. rappelle qu'un oiseau-mouche a été pris en 1824 dans un jardin de Liencourt. *Revue encycl.*, 1825, *tom.* 26, *p.* 885.

Ce prétendu oiseau-mouche était simplement le Sphinx des rubiacées, *Sesia stellatarum*, dont le vol rapide et la longue trompe l'ont fait comparer aux Colibris, et surtout au plus petit oiseau-mouche, *Trochilus minimus* des Antilles et de la Guyane.

On note aussi, assez exactement, l'apparition presque subite d'une grande quantité d'insectes sur le genre desquels on se trompe assez souvent. C'est ainsi qu'on a parlé de la chute à Rouen d'un innombrable essaim de papillons blancs, dans la soirée du jeudi 18 juillet 1833. Ces prétendus papillons blancs appartenaient à l'*Ephemera albipennis*, dont la chute, dit Cuvier, *Règn. anim., éd.* 2, *tom.* V, *p.* 242, renouvelle à nos yeux, au milieu de l'été, les scènes d'hiver où l'on voit la neige tomber par gros flocons.

qui le regarde comme fabuleux, parce qu'il n'y a point reconnu le Martin-Roselin, merle rose, *Turdus roseus*, Linn., *Turdus seleucis*, Forsk., oiseau vénéré à raison des services importans qu'il rend en détruisant les sauterelles. L'ignorance de Sonnini est d'autant plus surprenante, qu'Olivier, *Voyage en Perse, tom.* 4, *p.* 389, avait donné à ce sujet de curieux renseignemens, et que le *Nouv. Dict. d'hist. nat., tom.* 20, *p.* 285, contenait tous les détails propres à fixer ses idées et à l'amener à la connaissance positive du merle rose, désigné aussi sous le nom de Joua, méconnu dans le *Dict. sc. nat., tom.* 24, *p.* 248, et sous celui de Legnossi, également méconnu, *p.* 376. Cet oiseau n'est pas le seul sur lequel l'amour du merveilleux ait brodé des fables. Ainsi Nieremberg, *Hist. nat., p.* 207, *lib.* x, *cap.* 3, dit que les Indiens supposaient à l'oiseau, appelé *Lepus aqueus* (Acitli), la vertu de déchaîner les vents pour se soustraire aux chasseurs. Cette fable a sa source dans l'habitude des grèbes qui nagent toujours contre le vent afin de ne point être poussés à terre.

Plus loin, Nieremberg, *p.* 207, *cap.* 5, sous le titre *de Ave ovi magnâ*, parle de l'oiseau appelé Daie, de la taille d'un pigeon, qui pond une cinquantaine d'œufs plus gros que ceux d'oie. Ces œufs appelés *tapun* sont bons à manger. Dans le *Dict. sc. nat., tom.* 12, *p.* 450, cet oiseau est appelé *Daic*, et on le regarde comme ne pouvant être déterminé. La plus légère attention suffit pour faire reconnaître dans cet oiseau une espèce d'hirondelle de mer, probablement la *Sterna fuliginosa*, Linn. En effet, les Sternes femelles déposent leurs œufs, ordinairement au nombre de deux ou trois, dans une cavité, et leurs nids sont quelquefois si rapprochés que

les couveuses se touchent. Nieremberg, trompé par cette dernière disposition, aura attribué cinquante œufs à une femelle, et aura supposé que ces œufs peuvent être mangés comme ceux de la mouette brune, *Sterna stolida*, Linn.

Avec un peu de soin on parviendra toujours à retrouver le fait réel sur lequel sont fondés la plupart des récits merveilleux consignés dans les ouvrages d'histoire naturelle.

ALCYONELLE DES ÉTANGS.

L'éponge fluviatile et l'alcyonelle des étangs, zoophytes retrouvés dans notre département, ont attiré l'attention de M. le docteur Vallot, dont les recherches font partie de nos Mémoires. *Act. Divion.*, 1833, *p.* 25.

SALAMANDRE.

La salamandre est devenue célèbre par la propriété incombustible dont les Anciens la disaient douée. Des expériences directes ont fait connaître que cette propriété était fabuleuse. Il était curieux de découvrir la source de cette opinion, qui ne date que du moyen âge, et dont il n'y a aucune trace dans Pline. Cet auteur dit : *Huic* (Salamandra) *tantus rigor, ut ignem tactum extinguat, non alio modo, quam glacies.* Plin. Hist. nat., lib. x, cap. 67. M. Vallot a communiqué, 15 *mars* 1831, à l'Académie le résultat de ses recherches à ce sujet. Un passage de Marc Pol lui a fait reconnaître l'origine de la propriété fabuleuse attribuée à la salamandre.

« Il y a, dit ce voyageur, dans cette province (de « Chinchinthalas) des *Salmandres* dont on fait des

« étoffes, lesquelles étant jetées dans le feu ne sauraient « être brûlées..... A l'égard du serpent nommé *Sala-* « *mandre*, que l'on dit qu'il vit dans le feu, je n'ai « rien pu en apprendre dans les pays orientaux. » *Marc Pol, Voyag., liv.* I, *chap.* XLVII.

Il est facile de s'assurer actuellement que le même nom, étant donné à un animal et à une substance minérale, a dû nécessairement faire transporter au premier toutes les propriétés de la seconde, surtout dans un temps où l'on ne s'occupait que des *mots* sans faire attention aux *choses* qu'ils désignaient. Une équivoque est donc dans ce cas la seule cause de l'opinion de l'incombustibilité attribuée à un reptile, *Act. Divion.*, 1827, *p.* 82, dont l'histoire naturelle présente un fait signalé par Dufay et négligé par les auteurs subséquens. « Les salamandres (triton des naturalistes modernes), au printemps, dit Dufay, et pendant l'été changent de peau tous les quatre ou cinq jours au moins, et l'on trouve quelquefois ces peaux entières nageantes dans l'eau.

« J'ai vu quatre à cinq fois sortir du corps de quelques-uns de ces animaux, par l'anus, un corps rond d'environ une ligne de diamètre et long à-peu-près comme le corps de la salamandre ; ils étaient un jour entier à s'en délivrer tout-à-fait, quoiqu'ils fissent souvent des efforts pour le tirer avec les pattes et avec la gueule. J'ai pris un de ces corps que j'ai lavé ; il était rempli d'une eau bourbeuse que j'ai fait sortir par un trou à la membrane qui la contenait. J'ai étendu cette membrane sur un verre ; elle était telle qu'on la voit (*fig.* 6). Etant vue au microscope, elle était parsemée de petits trous ronds disposés très-régulièrement. L'un des bouts contenait un petit os pointu assez dur qu'elle

entourait, et auquel elle était adhérente; l'autre bout se terminait en pointe, laissait voir à l'œil deux petits bouquets de poil fort long qui sortaient par deux petits trous voisins l'un de l'autre. Ces poils vus au microscope étaient revêtus de petites franges semblables aux plumes d'autruche.

« Je n'ai pas pu découvrir ce que c'était que ce corps; c'est peut-être le dépouillement de quelque membrane intérieure qui ne se fait que très-rarement, sans altérer la santé des salamandres. » *Act. Paris.*, 1729, *p.* 142.

Peut-on regarder ce corps comme un ver intestin? Alors les naturalistes modernes ne s'en seraient point encore occupés, à moins que ce ne soit le *tænia salamandræ*, Gmel. S. N., éd. XIII, p. 3064, sp. 28, observé par Rédi.

DENT DE MASTODONTE TROUVÉE A AUTREY, (Haute-Saône).

Dans vos séances des 27 février et 6 mars 1833, M. le docteur Morland vous a annoncé qu'une dent de mastodonte avait été trouvée à Autrey, village de la Haute-Saône, limitrophe de la Côte-d'Or, dans un puits de mine à 20 pieds de profondeur; notre Collègue vous en a fait verbalement la démonstration en la comparant avec celles d'autres éléphans, afin de bien déterminer l'animal auquel elle a appartenu. M. Morland pense que cette dent se rapproche davantage de l'animal de l'Ohio (*Mastodon giganteum*), que de celui de Simorre (*angustidens*), et termine en annonçant que d'autres fouilles doivent être faites dans les lieux où la dent a été trouvée et où, d'après le témoignage des ouvriers, de nombreux ossemens ont été enfouis de nouveau après les fouilles de mine effectuées. Ces fouilles ont eu pour résultat la dé-

couverte d'autres débris osseux qui se rattachent à l'histoire de cette dent de mastodonte ; aussi le champ d'exploration s'agrandissant, M. Morland explique pourquoi il a différé la notice qu'il avait promise relativement à cette découverte. Désirant d'ailleurs donner à l'Académie moins une simple note sur cet objet intéressant de géologie, qu'un travail consciencieux soumis à l'approbation des personnes les plus éclairées dans la matière, il annonce qu'en ce moment il s'élabore entre Paris et Dijon, promettant du reste d'en enrichir nos Mémoires aussitôt qu'il sera terminé. (*Séance du* 11 *décembre* 1833.

SUR L'UNGUIS ODORATUS. (*Blatte de Byzance.*)

Cette substance, connue aussi sous le nom de *Blatta Byzantina*, a été parfaitement indiquée par Rondelet. *De Testaceis, lib.* II, *cap.* III, *p.* 70 ; *cap.* XV, *p.* 86. C'est, comme on le sait, un opercule de coquille appartenant, soit à des strombes, soit à des murex, soit à des turbo : elle était autrefois employée en médecine. Elle répand, disait-on, une odeur très-agréable ; et pour augmenter la merveille, on ajoutait que cette odeur se manifestait surtout lors de sa combustion.

Quelques auteurs attribuaient l'odeur aromatique de cette substance au nard dont se nourrissaient les animaux de ces coquilles : Rondelet a réfuté cette opinion.

Rumph a dit positivement : « L'*Unguis odoratus* n'a « par lui-même aucune odeur ; mais on peut lui en « donner une agréable en le mêlant avec des bois ou « des résines. » Et comme Rondelet, il fait bien observer que si on le brûle, il répand une odeur de corne, pareille à celle de toute substance animale essayée par le feu.

Serapion donnait à cette substance le nom de *Athfar atheb*, id est *ungula aromatica*; Blatta Byzantica, Dioscoridis, Matthiole, 1570, p. 222, lib. II, cap. 8.

M. de Cadalvene, dans un *Voyage en Nubie*, nous fournit un renseignement précieux pour expliquer l'opinion singulière de la bonne odeur attribuée à l'*Unguis odoratus*; en racontant sa réception gracieuse à Dongolah, il annonce avoir été frotté de dilké, pour se délasser des fatigues du voyage. Il nous donne la composition du dilké, pâte composée d'un mélange de *Sumbul* (Valériane celtique), de *Mahleb*, noyaux de cerises amères pulvérisés, qui viennent d'Europe, et de *Doufr*, coquillage de la mer Rouge porphyrisé. Ce nom, dit-il, lui a été donné à cause de sa ressemblance avec l'ongle que les Nubiens appellent *Doufr*.

De ce passage curieux, je conclus que la composition du dilké, connue depuis longtemps, a porté dans l'origine un nom qui rappelait l'opercule qui entre dans sa composition, et l'odeur aromatique du mélange. Les voyageurs qui seront allés dans le pays auront eu connaissance du dilké, et l'auront appelé *Unguis odoratus*. Les commentateurs ne s'en rapportant qu'aux mots sans connaître les choses, auront traduit ongle odorant, et auront été surpris de ne trouver d... *Blatta Byzantina*, *Doufr* des Nubiens, qu... r de corne brûlée au lieu de l'odeur suave ...

La surpri... ait été bien p... cette époque on eût su... os de tort... alcaire d'e... douce d... e Mauri... nce), lai... exhal... r suave ..., soit spo... men... s frott... soit en l... fa... nat. ..., p. 3... ... ces ...

SUR LA PLANTE APPELÉE ARROU.

On trouve fréquemment dans les voyages et les mémoires publiés par des savans, on trouve, dis-je, des indications si vagues d'objets curieux, accompagnées de si peu de renseignemens, qu'il devient très-difficile au lecteur de s'assurer par lui-même de l'exactitude du fait avancé.

La science fait donc une acquisition avantageuse toutes les fois que l'on parvient à retrouver l'objet mal décrit ou mal indiqué par les auteurs.

En lisant il y a quelques années les ouvrages de Palassou, j'avais trouvé dans les *Mémoires sur les Pyrénées*, 1815, *p.* 61, le passage suivant : « Les habi- « tans d'Ossau [1], dans les Pyrénées, nomment *Arrou*, « une graminée à feuilles pointues, qui croît sur le « penchant de la montagne du col de Suson, et sur « laquelle on glisse avec la plus grande facilité. » J'ai désiré pendant longtemps savoir quel nom les botanistes donnent à la plante signalée par Palassou. En effet j'avais remarqué fréquemment dans les herborisations sur nos montagnes, que l'herbe sur laquelle on marche lissait la semelle des souliers, au point de les rendre fort glissans; mais chez nous cet effet, qui se remarque aussi en marchant sur le gazon, ne dépend pas d'une graminée plus que d'une autre, tandis que sur les Pyrénées, il paraît qu'une graminée particulière jouit de cette propriété.

Dans les montagnes escarpées des Alpes, on se confie sans trouble à un talus rapide couvert d'une herbe fine

[1] Vallée du département des Basses-Pyrénées, arrondissement d'Oleron (Béarn).

qui, polissant le dessous des chaussures, rend les chutes imminentes. *Nouv. Ann. des voyages*, 1835, *tom.* 1, *p.* 37.

Palassou, qui ne s'occupait aucunement de botanique, n'ayant point donné les noms scientifiques de cette graminée, a préparé des tortures aux lecteurs de son ouvrage. Ayant trouvé le nom botanique de cette plante, j'ai cru devoir le faire connaître.

L'*Arrou* signalée par Palassou est la *Festuca eskia* de Ramond. *Dec. Fl. fr.*, *tom.* 2, *p.* 52, n° 1589; *tom.* v, *p.* 267, *sp.* 1589.

En effet, si nous consultons la Flore du Pic du Midi, donnée par ce savant dans les Mémoires de l'Institut, pour 1823, nous trouvons, *tom.* vi, *p.* 141, n° 69, Festuca eskia, mentionnée, *Ency. suppl.*, *tom.* 2, *p.* 633, *sp.* 30, sous les noms Festuca varia, *Jacq.*, Festuca crinum ursi, *Ram.*, *sp.* 33.

« Cette plante porte dans le pays le nom d'*Eskia* et « aussi celui d'*Oursagne*. Elle s'empare surtout de « la face méridionale des montages; elle commence à « paraître où finit le *Nardus stricta*, et constitue au « Pic du Midi le fonds de la végétation graminée, de- « puis la hauteur absolue de 1150 toises jusqu'à celle « de 1400 toises. Rien de plus dangereux, dans les Py- « rénées, que cette herbe enchevêtrée, dure et glis- « sante, dont les tapis épais font des moindres pentes « autant de précipices. A peine les meilleurs crampons « y mordent; c'est l'écueil le plus ordinaire du gros « bétail, et presque l'unique cause des accidens, d'ail- « leurs peu nombreux, qui arrivent aux agiles habi- « tans de ces contrées. »

Ramond, ayant cueilli la *Festuca eskia*, en septembre 1803, et n'étant point minéralogiste, ne rappelle

pas l'observation de Palassou; il aurait cependant pu la connaître en 1827, époque de la publication du volume des Mémoires de l'Institut, où se trouve la *Flore du Pic du Midi;* mais ne s'occupant point de minéralogie, il n'avait probablement pas lu les ouvrages de Palassou. Ainsi, le silence de Ramond ne peut pas m'être opposé; malgré que ce savant auteur, parmi les noms de la Fétuque eskia, ne cite point celui d'*Arrou,* donné par les habitans d'Ossau, on peut toujours être assuré de la détermination que je donne; il faut d'autant moins en douter, que Ramond n'a pas rapporté non plus le nom *Jispet,* donné par les montagnards à la *Festuca eskia.*

« Les *Vascons* ou *Bascons,* se disant *Esacora* ou *Esquerra,* supprimèrent tout simplement la lettre initiale et remplacèrent quelques voyelles par d'autres, *Andalousie* (Vandalousie), Languedoc (Land-Goth); telle est la langue *escuara,* qui fait précéder les mots de la syllabe *ar;* ainsi *arribera, arroca, arroda, arrova, arrosa;* rivière, rocher, roue, robe, rose. Supprimez le *ra* final du *Vasque* ou *Basque,* traduction fidèle de *Vascon* ou *Bascon, escuara, eusquarra,* d'où *euscuerra* ou *eusqueria,* c'est-à-dire *basqualerra* et *basquerria,* pays des Basques ou *Euscualdaunac.* France littéraire, 1835, tom. 1, p. 132. Les Basques viennent des Arabes.

M. Léon Dufour, *Act. Linn. Burdigal., p.* 73, parlant du Pic du midi d'Ossau, ne rappelle point l'observation de Palassou; il se contente de dire, *Act. Linn. Burdigal.,* 1836, *tom.* VIII, *p.* 102 : Les montagnards appellent cette plante *esquisse,* qui veut dire *déchirer,* et non *eskia,* qui ne signifie rien; ses feuilles roides sont pointues comme une alêne et piquantes.

Palassou, *Essai sur la minéral. des Pyrénées, p.* 63,

signale, dans le marbre gris de la Pène (de l'espagnol *Péna*, voulant dire rocher) d'Escot, de petits corps circulaires que M. de Charpentier soupçonne appartenir à une coquille fossile bivalve.

Ces corps, formant des taches superficielles, s'enfoncent dans le marbre, ce qui les rapprocherait du genre des serpules et peut-être même de la *Serpula intestinum*.

Mais outre ces corps à disque plein, on remarque à la surface des pierres taillées du pont d'Escot, des traits linéaires blanchâtres, dépendant peut-être de la tranche d'une coquille bivalve : c'est peut-être d'elles que M. de Charpentier a voulu parler. Léon Dufour, *Act. Linn. Burdigal.*, 1836, *tom.* VIII, *p.* 62, 63.

Le savant de Borda d'Oro, de Dax, parcourant les Pyrénées vers l'an 1787, se rendit à Lescun dans l'intention de monter au sommet du pic d'Anie; mais se trouvant en butte aux superstitions des montagnards de la contrée, il se vit obligé de renoncer à cette entreprise, et faillit (Léon Dufour, *Act. Linn. Burdigal.*, 1836, *tom.* VIII, *p.* 54) être victime des préjugés de la population de Lescun contre les étrangers qui escaladent le pic d'Anie, *p.* 76.

SUR LE BICH DE MER.

Dans le *Mémorial encyclopédique*, on lit un article sur « le Bich de mer, dont on suppose que le nom est « une corruption des mots français, bouche de mer, « ou bon morceau. » *Tom.* 3, *p.* 354, 355.

Si le rédacteur de cet article eût eu un peu plus de connaissance en histoire naturelle ou en philologie, il n'aurait pas avancé une étymologie aussi ridicule.

Le Bich de mer (*Ver de mer*), production si recherchée à la Chine, est connu sous les noms de *Trépang, Tripam, boudin noir de l'Inde.* Le Gentil, *Voy. dans les mers de l'Inde, tom.* 3, *p.* 58, 67, 68, la désigne sous le nom de *Balate* blanc et noir, de *Balatam, sangsue de mer,* et la dit excessivement aphrodisiaque ; *Balachong.* Dans l'*Histoire générale des voyages, tom.* VI, *p.* 141, 499, on l'appelle *Nerfs de cerf, Hay seng.* Bernardin de Saint-Pierre, *Voy. à l'Ile de France, t.* I, *p.* 119, 213, parle du *Bicho do mare.* Malte-Brun, *Précis de la géogr., tom.* IV, *p.* 205, 298, dit : « Les « Holothuries ou *Bichos do mare* sont mangées avidement par les nations du sud-est de l'Asie. On les tire « des Célèbes. »

Cette production est encore désignée sous les noms de *Limas de mer,* ou *Beches de mer, Sea Slug* (limace de mer) des Anglais, *Svallo;* Eyriès, *Abrég. des voyag. modern.*, XII, 173, 175.

Dans les *Nouv. Annal. des Voy.*, 1824, *tom.* 24, *p.* 436; 1826, *tom.* 40, *p.* 323, 324, on lit : « La pêche du trépang (*holothurium*) à la côte australe de « la Nouvelle-Hollande, est une branche de commerce « importante de la part des armateurs chinois. Sous le « nom général de Biche de mer, en malais, *Trépang,* « en espagnol, *Balata,* on apporte au marché de Canton sept ou peut-être un plus grand nombre d'espèces « d'holothuries sèches et fumées. On les ramasse depuis novembre jusqu'en mars. Les Chinois libertins « les regardent comme un puissant aphrodisiaque. »

Les Macassariens ont depuis longtemps l'habitude de pêcher le trépang autour des îles voisines de Java et sur une batture sèche, située au sud de l'île de Roti. Un de leurs pros ayant, il y a une vingtaine d'années (c'est-

noir moins foncé que le jayet, il s'occupa d'en faire l'analyse par la distillation, par la dissolution et la filtration du résidu ; on ne put en tirer aucun résultat satisfaisant, par suite de l'ignorance, où l'on était alors, d'une bonne méthode d'analyse végétale.

L'observation de Montet est facile à répéter, puisque tous les arbres cariés peuvent offrir l'encre dont il a parlé : suivant l'état de l'atmosphère et peut-être aussi d'après l'abondance de la sève, on trouve cette substance liquide, molle ou desséchée.

D'après les travaux de divers chimistes, il faudrait admettre des différences dans cette production, suivant les divers arbres dans lesquels on la trouve. Le peu d'accord entre les résultats d'analyse obtenus par Klaproth d'une part, par Smithson et Thomson d'autre part, semblerait prouver cette diversité d'*ulmine*.

Sur nos remparts, dans les troncs de tilleuls cariés par suite de la gélivure, *Act. Divion.*, 1820, *p.* 55-56, on trouve des masses sous forme de stalactites noires, luisantes, imitant la couleur et le brillant de la poix ou de la suie fondue et compacte, sans offrir les caractères de ces substances ; elles se dissolvent dans l'eau, qu'elles colorent en rouge, ce qui annonce leur nature gommeuse. C'est de l'ulmine combinée avec la potasse, ce dont on s'assure en versant dans la dissolution un acide qui s'empare de la potasse ; l'ulmine se précipite alors en longs flocons gélatineux.

Le nom d'ulmine a été donné, en 1797, par Vauquelin, *Act. Paris.*, *t.* 2, *p.* 23, à cette substance, parce qu'il la recueillit d'abord sur l'orme où elle se trouve par suite d'une altération appelée *maladie de l'orme*, *Act. Divion.*, 1820, *p.* 60-61, décrite par de Saint-Amans, et souvent observée en automne par Bosc : « Elle paraît

« due, dit ce dernier savant, à une extravasation du « cambium ; elle consiste dans le suintement d'une « liqueur qui pénètre et noircit l'écorce en tous sens, « acquiert bientôt la consistance de la gomme, la saveur « sucrée, et la propriété d'attirer les papillons, les « mouches, les guêpes, etc. » *Nouv. Cours complet d'Agriculture*, 1821, *tom.* 3, *p.* 341.

Depuis quelques années les chimistes se sont beaucoup occupés de l'ulmine ; M. Braconnot a fait de l'ulmine en torréfiant de la sciure de bois avec de la potasse : ses recherches sur cette substance sont consignées dans les *Annales de chimie, tom.* 12, *p.* 189, *Act. Nanceian.*, 1823, *p.* 74 ; 1825, *p.* 75.

Quelques chimistes regardent l'ulmine comme formée par des débris charbonneux de végétaux, et ils attribuent ses propriétés chimiques aux réactifs employés, *Bullet. Férussac*, 1827, *sc. math.*, *tom.* VIII, *p.* 333. D'autres regardent l'ulmine comme le plus précieux engrais que l'on connaisse, et suivant eux, elle forme la matière colorante du fil écru. *Annales de chimie*, 1830, *tom.* 43, *p.* 273-281.

M. Platana a reconnu que l'exudation spontanée d'un chêne très-ancien était de l'ulmine naturelle. *Bullet. Féruss.*, 1827, *sc. math.*, 1827, *sc. natur.*, *tom.* VII, *p.* 332, *n°* 259. Enfin il est parlé de l'ulmine (*acide ulmique*), dans *l'ouv. cit.* 1830, *tom.* XIII, *p.* 361-364, *n°* 197. Il ne reste plus de doute sur la nature de l'encre de châtaignier signalée par Montet. C'est l'ulmine en combinaison avec la potasse ; elle offre sans doute des différences avec la liqueur qui s'échappe des ulcères de l'orme, du noyer, du marronnier d'Inde, etc. : telle est la cause de la non identité des résultats obtenus par différens chimistes.

Vauquelin a très-bien signalé la différence du résidu de l'ulcération sanieuse ou de cette carie humide des arbres : lorsque l'humeur sécrétée est sans couleur, elle laisse sur l'écorce un dépôt blanc ; lorsqu'elle est colorée, le dépôt est noir. On peut facilement reconnaître ces divers états, examinés avec soin par Vauquelin, dans son Mémoire, inséré parmi ceux de l'Institut, *tom.* II, *p.* 23. Les marronniers anciens de notre Parc offrent ces deux différences, que l'on peut retrouver encore sur d'autres arbres tels que les ormes, les noyers, etc.

SUR QUELQUES PHÉNOMÈNES RAPPORTÉS PAR QUELQUES VOYAGEURS ANGLAIS DANS L'INDE.

Depuis longtemps les voyageurs sont en droit de raconter des choses merveilleuses ; mais aujourd'hui on exige d'eux plus de précision, et l'on est en garde contre leurs exagérations ; ainsi on aurait désiré plus d'exactitude dans ce qu'ils rapportent des plantes glaciales de l'Himalaya, entièrement différentes des ficoïdes (*Mesembryanthemum cristallinum*, — *copticum*, et *biflorum*), et sur les vers de neige.

Suivant ces voyageurs, « c'est une sorte de végéta-
« tion de plantes glaciales, dans lesquelles on reconnaît
« une tige, des rameaux et des feuilles bien confor-
« mées, appliquées contre les tiges et les rameaux. Ces
« végétations glaciales sont établies sur de petites
« plantes desséchées. » *Revue britannique*, 1827, *tom.* X, *p.* 136 ; 1833, *tom.* VI, *p.* 359. « Dans le cœur de
« la masse de glace est une plante extrêmement ténue,
« qui, par un procédé inconnu au voyageur, nourrit
« la glace qui s'étend et s'accroît comme les feuilles
« d'une plante. » *Nouv. Annal. des voyages*, 1825, *tom.* 28, *p.* 15.

Les connaissances les plus simples de la physique auraient dissipé la surprise des voyageurs. En effet, dans les pays chauds, la grande élévation des montagnes offre les climats de toutes les latitudes, même les plus élevées, et donne l'explication du givre ou du verglas observé sur les plantes de l'Himalaya, et dont nous avons des exemples pendant l'hiver dans nos pays.

Le docteur Cowan, qui a parcouru l'Himalaya, attribue à une herbe très-vénéneuse la diminution de sa respiration. *Bull. Féruss.*, 1831, *Sc. géograph.*, *tom.* 27, *p.* 250.

M. Webb, sur l'Himalaya, éprouva une grande difficulté de respirer, une forte oppression et une tendance à l'apoplexie. Des montagnards, qui ressentirent ces symptômes provenant de la raréfaction de l'air dans ces contrées élevées, les attribuent à l'atmosphère empoisonnée, qui, suivant eux, est produite par les émanations de certaines fleurs. *Eyriès, abrégé des Voyages modernes, tom*, XIV, *p.* 113.

Si le docteur Cowan eût eu connaissance du voyage de Saussure au Mont-Blanc, il aurait connu la véritable cause de la diminution de sa respiration, et n'aurait pas adopté l'explication ridicule donnée par des guides ignorans.

L'altération de la peau du visage chez les personnes qui fréquentent les glaciers, dépend de l'action d'une trop vive lumière; et pour garantir la peau de toute gerçure, il suffit de se couvrir la figure d'un simple crêpe de couleur. *Nouv. Ann. Voy.*, 1835, *t.* 4, *p.* 66.

Le soroche des hautes montagnes du Pérou, la difficulté de respirer sur les glaciers, lorsqu'ils sont frappés du soleil, viennent de l'air moins pur qui les entoure, *p.* 75.

« Sur le Kush hindou, prolongement occidental de « la grande chaîne de l'Himalaya, on trouve, dit le « lieutenant Burns, des vers de neige aussi gros que « des vers à soie avant leurs cocons, d'une couleur « blanche et transparente : ils meurent lorsqu'on les « sépare de la neige [1]. » *Biblioth. univ.*, 1834, *janvier, littérature*, *p.* 51.

Avant la connaissance des lois physiologiques et des conditions d'existence de la vie, on admettait des animaux, dont les uns pouvaient vivre dans le feu (la Salamandre, *Act. Divion.*, 1827, *p.* 82; les Pyraustes, *Pline, Hist. nat., lib.* XI, *cap.* 36), et les autres sur la neige. Il n'est pas nécessaire d'aller aux Indes orientales pour rencontrer des vers de neige; on en voit en Europe. Aristote, *Hist. anim., lib.* V, *cap.* XIX, les connaissait; ils sont mentionnés dans les E. N. C., *Déc.* I, *ann.* 4 *et* 5, 1673, 1674, *p.* 80, *obs.* LXXXIX, par Charles Rayger, qui représente, *fig.* 1, des larves de téléphores; *fig.* 2, des larves de leptures; *fig.* 3, des larves de diptères; et *fig.* 4, un coléoptère indéterminable. David Spielenberger, E. N. C. *Déc.* II, *ann.* II, 1683, *p.* 264; *obs.* CX, parle d'une masse grosse comme le poing, dans laquelle il y avait des vers (*larves*), et d'où sortaient de petits insectes. Il l'avait trouvée sur la neige; il en donne la figure n° 30, *f.* 246,

[1] C'est sans doute d'après Chardin que ces détails sont donnés; voici le passage :

« On dit qu'il se trouve dans la neige, qui dure huit mois « de l'année sur des montagnes à trois journées d'Ispahan, « du côté de l'Occident, des vers blancs, gros comme le « petit doigt, qui se remuent vivement sur le dessus, et « qui, si on les écrase, sont encore plus froids que la neige. » *Chardin, Voyage en Perse*, 4°, 1735, *tom.* 3, *p.* 9.

(lisez *f.* 264), sur la planche de la *page* 208. On y reconnaît un bolet adulte, dont le pied, rongé par une multitude de larves, avait permis au vent de le faire rouler sur la neige.

Chrétien Frommann, E. N. C. *Déc.* II, *ann.* 3, 1684, *p.* 390, *obs.* CXCVII, a vu au mois de janvier, sur la neige, une quantité de petits insectes noirs qui s'échappaient au plus léger contact. La description donnée par le naturaliste allemand fait reconnaître facilement la Podure nivale, *Podura nivalis*, Linn.

La présence d'insectes sur la neige, et la couleur rouge de ce météore aqueux sont des faits connus depuis longtemps et signalés d'une manière très-précise par Aristote, et par Pline, son copiste.

Des larves vivantes sont vues assez fréquemment sur la neige. En 1749 on en vit en Suède, *Act. Paris.*, 1750, *Hist.*, *p.* 39. Le 20 novembre 1672, la même observation avait été faite en Hongrie; en 1826, dans les premiers jours d'octobre, il tomba de la neige en Russie, et avec elle une quantité considérable de larves noirâtres. *Bull. Féruss.*, 1829, *Sc. nat.*, *tom.* XVIII, *p.* 308-311, n° 192.

Le 17 octobre 1827, avec une neige abondante, des chenilles furent transportées par un tourbillon dans le gouvernement de Twer, aux alentours du village de Pokrow. *Rev. britann.*, 1828, *t.* XVIII, *p.* 341.

Tous ces prétendus vers de neige sont ou des insectes, ou des larves, transportés, en quantité plus ou moins considérable, sur la neige par des ouragans, des bourrasques, ou des coups de vents, dont la force a brisé ou déraciné des arbres, et dont les tourbillons ont enlevé les insectes qui se trouvaient soit dans le tan de ces arbres, soit dans la terre.

Ainsi, les vers de neige signalés par le lieutenant Burns étaient, ou des larves de grands coléoptères xylophages, arrachées par le vent du sein des arbres, et transportées à une distance plus ou moins grande, ou des chenilles sociales enlevées par un tourbillon.

L'observateur n'ayant point indiqué le nombre des pattes des vers de neige, ne fournit aucune donnée pour les caractériser.

La *découverte d'un nouveau fluide végétal* par M. Farbury est encore une observation mal faite. Cet ingénieur, passant auprès de l'arbre *Madéré-Maram*, très-commun dans les terrains sablonneux ou sur le bord des torrens de l'île de Ceylan, entendit un crépitement assez semblable à la détonation d'un pistolet, et fut ensuite témoin d'un jet d'eau qui sortit brusquement du tronc de l'arbre, et fournit une liqueur aigrelette et un peu acerbe, sans cependant avoir rien de désagréable. Les naturels en font usage. *Revue britannique*, 1834, *tom.* VII, *p.* 165, 166; *Nouv. Ann. des voyages*, 1834, *tom.* 2, *p.* 249.

Un de mes amis a été témoin, il y a une quarantaine d'années, d'un fait analogue aux environs de Gênes; pendant un hiver, se promenant à midi dans les environs, il entendit des bruits formés par la rupture du tronc des oliviers qui éclataient.

Le crépitement signalé par M. Farbury a été produit par la rupture de l'écorce de l'arbre, dans lequel une ouverture, préalablement pratiquée, avait permis à l'air élastique de s'échapper. La présence d'un air élastique dans les végétaux a été démontrée par une expérience directe tentée pour la première fois par Coulomb. Ce physicien perça, avec une tarière, un tronc de peuplier jusqu'à son axe; il entendit alors une sorte de gargouillement produit par l'air qui se dégageait

à travers la sève accumulée dans l'ouverture pratiquée.

Si M. Farbury eût eu quelque connaissance en botanique, il aurait fait connaître exactement l'arbre dont il parle, et aurait appris s'il appartient aux palmiers, aux érables, aux bouleaux, à la liane d'eau, au *Phytocrena gigantea,* Wallich, ou à d'autres végétaux dont la sève abondante est employée pour calmer la soif.

SUR QUELQUES FAUSSES GALLES.

Plusieurs de ces productions ont déjà été signalées dans nos Mémoires, 1819, *p.* 43, n° 16; 1829, *p.* 106-115; 1820, *p.* 115, n° 382. J'ai eu occasion d'en indiquer encore d'autres.

Depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre, on peut remarquer à l'extrémité des branches et dans les aisselles des feuilles du noisetier (*Corylus avellana*), des masses plus ou moins volumineuses formées d'écailles fortement développées, d'une épaisseur assez considérable et veloutées; ce sont des boutons de fleurs femelles avortés.

La surface interne des écailles présente des granulations qui, à l'œil nu, imitent une sorte de poussière, et au microscope offrent de très-petites larves, alongées, blanches, pourvues antérieurement de six pattes, et ayant l'abdomen terminé par deux soies courtes; ce sont des larves d'un ciron auquel je donne le nom d'*Acarus pseudogallarum,* Nob.

Dans le même intervalle de temps, on trouve sur la Caillelait jaune, *Galium verum,* Linn., de fausses galles, de consistance subéreuse; elles occupent la place des graines et sont le résultat de la difformité des ovaires. En ouvrant ces fausses galles, on les trouve remplies de larves de ciron, pareilles à celles des fausses galles du noisetier, *Act. Divion.,* 1820, *p.* 61. Plusieurs fois

j'ai vu sortir de ces productions le *Cynips cruciata*, Linn., *Ency. méth., Entom., tom.* v, *p.* 789, *sp.* 36; *Geoffr., Ins., tom.* 2, *p.* 304, *sp.* 23, dont la larve avait vécu aux dépens de celles des cirons.

Le buis offre toute l'année de fausses galles axillaires, tomenteuses, remplaçant les boutons et contenant de même dans leur intérieur une multitude de larves de cirons. Ces fausses galles sont décrites dans nos *Mémoires*, 1820, *p.* 61, 62; elles sont aussi indiquées, comme fleurs avortées du buis, dans le *Dict. des sc. nat.*, XVIII, 100.

Depuis longtemps les botanistes avaient remarqué sur le serpolet, *Thymus serpillum*, Linn., de petites têtes blanches, *Weinmann, Phytant., tab.* 916, *lit. e, Fl. fr., tom.* 3, *p.* 560, à l'extrémité de branches devenues stériles par leur présence. Ces tumeurs, formées de feuilles défigurées, concaves, épaisses, tomenteuses, contiennent aussi des larves de cirons.

J. Bauhin, *Hist. plant., tom.* 2, *p.* 22, a signalé la fausse galle de l'extrémité des rameaux du *Rhododendron ferrugineum*, Linn.; mais il n'indique pas l'insecte auquel on doit cette fausse galle en rose. On ne peut qu'inviter les naturalistes suisses à s'occuper spécialement de cette altération dont on parlera ci-dessous.

GALLES CHEVELUES DU GRAMEN.

On trouve fréquemment sur les végétaux, des productions dont plusieurs ont été déjà rapportées à leur véritable origine, telle que la Sphérie massette, *Act. Div.*, 1825, *p.* 47; la Subulaire de Dillen, 1825, *p.* 40; les fausses galles de l'Euphorbe, *Act. Div.*, 1819, *p.* 43; celles du Bouillon blanc, de la Véronique chênette, de la Lampette, de la petite Coronille, etc.,

Act. Div., 1827, *p.* 92-95; celles de la Valériane à feuilles étroites, de l'Aunée à feuilles de saule, du Chardon roulant, etc., *Act. Div.*, 1829, *p.* 106-114. A l'explication de la cause de ces diverses galles, M. Vallot, 5 *mai* 1830, a ajouté celle des galles chevelues du Gramen, signalées par Aymen, *Act. Paris., extr.*, *tom.* 4, *p.* 389, et produites sur le Paturin des bois par la piqûre de la Cécidomyie du paturin. Ce Mémoire étant inséré dans les *Ann. des sc. nat.*, 1832, *juillet*, *tom.* XXVI, *p.* 263-268, nous dispense d'entrer dans des détails plus étendus.

POMMES DE SODOME.

Il en sera de même des Pommes de Sodome, 22 *décembre* 1830; Brocchi les a reconnues pour être les vessies du Térébinthe, et les preuves s'en lisent dans nos *Mémoires*, 1832, *Sc.*, *p.* 194. Il est d'autant plus important de signaler cette découverte, que les Dictionnaires d'histoire naturelle les plus récens ne l'indiquent pas. On lit en effet dans le *Dict. class. d'hist. nat.*, *tom.* XIV, *p.* 200 : « La Pomme de Sodome n'est peut-« être que la Mélongène. » Et dès 1819, une dissertation, insérée dans nos *Mémoires*, *p.* 73, avait démontré que les Pommes de Sodome ne pouvaient être le fruit d'un *Solanum*.

PORTEFEUILLE.

Dans ce même volume du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, se trouvent des indications inexactes; ainsi, *p.* 231, au mot *portefeuille*, le rédacteur dit : « Ce mot est le synonyme vulgaire d'*Asperula odo-« rata*. »

L'auteur a voulu dire, *Asperugo procumbens*, bor-

raginée bien connue, dont le fruit est renfermé dans le calice foliacé, comparé à un portefeuille.

On trouve souvent dans l'eau des objets assez curieux. Un long cordon gélatineux, dans lequel se font remarquer de petits globules noirs, disposés sur deux rangs, est le frai appartenant au crapaud commun, *Rana bufo*, Linn., dont l'histoire très-détaillée a été donnée par Roesel, *tab.* xx.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

RELATIVES A LA STATISTIQUE MANUSCRITE DE LA CÔTE-D'OR, RÉDIGÉE PAR M. VAILLANT.

Page 5. « Le côteau, qui donne son nom au Département, forme une portion de la chaîne des montagnes Alpines. »

Cette assertion est la répétition de l'opinion de Phil. Collet que j'ai examinée dans nos Mémoires. *Act. Div.*, 1827, *p.* 113-129.

La présence de plusieurs plantes alpines sur la montagne de Langres, dont la chaîne nous borne à l'ouest, *Act. Div.*, 1827, *p.* 67; 1829, *p.* 102 (1), et sépare le bassin du Rhône des bassins de la Loire et de la Seine, avait fait croire à Collet et répéter à ses copistes, que nos montagnes de Sainte-Reine, de Sombernon, etc., surpassaient les Alpes en hauteur.

Le côteau qui donne son nom à notre Département, ne forme point une portion de la chaîne des montagnes Alpines; il est le résultat d'un soulèvement opéré à une époque particulière.

Suivant M. Elie de Beaumont, le redressement des couches du petit système de montagnes dont font partie

l'*Erzgebirge* en Saxe, la Côte-d'Or [1] en Bourgogne, et le mont *Pilat* en Forez, fait partie d'une série d'accidens de la surface du globe, qui coupent le méridien de Dijon sous un angle d'environ 45°. Ce redressement a eu lieu dans la révolution de la surface du globe qui est arrivée entre la période du dépôt du terrain jurassique, et celle du dépôt du grès vert et de la craie. *Bull. Féruss.*, 1829, *Sc. nat.*, *tom.* XIX, *p.* 17; *tom.* XXI, *p.* 349-352; *Descript. géolog. du département de la Seine-Inférieure, par M. Passy, p.* 221.

Les montagnes dont parle M. Elie de Beaumont sont composées de granit, de gneis et d'autres roches primordiales qui forment les chaînes peu élevées de l'Erzgebirge en Saxe, celles du département de la Côte-d'Or, celles du Forez, et qui sont données comme des exemples observés directement des montagnes soulevées. *Ann. de chimie*, 1829, *tom.* 42, *p.* 292.

Dans les chaînes de la Côte-d'Or, en France, de l'Erzgebirge, en Saxe, toutes les couches sont redressées jusqu'à celles des terrains jurassiques; toutes les autres couches, à partir de celles des terrains crétacés, sont horizontales. Donc le système de la Côte-d'Or et celui de l'Erzgebirge sont contemporains, et ont été soulevés entre la formation des terrains jurassiques et celle du terrain de craie. *Richard, Elém. d'hist. nat. méd.*, 1835, *tom.* 3, *p.* 129; *Bibl. univ.*, *Genève*, 1836, *t.* IV, *p.* 3.

M. Elie de Beaumont considère l'Erzgebirge comme ayant été soulevé en même temps que la Côte-d'Or, à cause du parallélisme des deux chaînes. La date de ce

[1] Système de l'Erzgebirge, de la Côte-d'Or, du Pilat, des Cevennes, etc.

soulèvement se trouve ainsi fixée entre le dépôt du terrain oolithique et celui du groupe crétacé : ce n'est qu'une hypothèse. Voy. *Manuel géologique, par de la Beche*, 1833, *p.* 344.

Ces montagnes sont postérieures au calcaire jurassique et plus anciennes que celles des Pyrénées [1] et des Apennins, qui sont elles-mêmes postérieures à la craie, et celles-ci sont encore plus anciennes que les Alpes occidentales, etc. *Ouv. cit.*, *p.* 299.

Dans ces divers passages, l'auteur indique les ramifications des montagnes du Morvan, signalées, *Act. Div.*, 1827, *p.* 68, comprises dans le redressement des couches d'un système dirigé du nord-ouest au sud-est.

Au centre de la France, près d'Avallon et d'Autun, on voit les premières couches jurassiques, le lias et l'arkose qui en dépend, venir embrasser des protubérances alongées dans la direction N.-O. et S.-E., et composées à la fois de roches granitiques et de couches dérangées du terrain houiller et d'un arkose particulier contemporain des marnes irisées. *Bull. Féruss.*, 1830, *Sc. nat., tom.* XXI, *p.* 348-349.

Le sol d'une partie de la France a contracté une double pente ascendante : d'une part, de Dijon et de Bourges, vers le Forez et l'Auvergne ; et de l'autre, des bords de la Méditerranée vers les mêmes contrées, *Ouv. cit.*, *p.* 365 ; *Revue française*, 1830, n° 15, *p.* 29, 52. Un lac a couvert la plaine de Bresse, depuis Tullins et Voiron jusqu'à Dijon. *Rev. citée*, *p.* 49.

[1] Au temps où les Pyrénées sont sorties du sein de la terre, les Alpes n'étaient pas soulevées encore, puisque les terrains redressés par ce dernier système sont étendus horizontalement au pied des Pyrénées.

Avant d'admettre toutes ces conséquences, il est nécessaire de lire les observations critiques, sur le Mémoire de M. Elie de Beaumont, insérées dans le *Bull. Féruss.*, 1830, *Sc. math.*, *tom.* XIV, *p.* 360-381, n° 208.

M. de Bonnard, dans sa Notice sur quelques parties de la Bourgogne, a décrit en détail les îlots granitiques qui s'élèvent à Mâlain, Mémont et Remilly, *Ann. des sc. nat.*, 1829, *tom.* XVIII, *p.* 11-13; et il fait observer que la Côte-d'Or a pris son relief actuel depuis le dépôt du système jurassique, *p.* 15.

Les Romains fabriquaient leurs meules avec l'arkose, soit celle du Cotentin, soit celle de la Bourgogne, soit celle de l'Auvergne. Par le rapprochement de ces meules, avec les arkoses de ces localités, on peut reconnaître les carrières que les Romains exploitaient pour cet usage.

Le système de glaise sableuse, avec grains de minérai de fer pauvre, forme le sol de la plaine basse du département de la Côte-d'Or, de Châlon-sur-Saône à Pontailler et à Dijon. *Ann. Sc. nat.*, 1830, *tom.* XIX, *p.* 33.

Un vaste plateau calcaire, d'un aspect uniforme, s'étend de Longvic à Saint-Léger-sur-Dheune, et des bords de la Saône près Gray jusqu'à ceux de la Cure, près de Wallon (lisez Avallon). La surface de ce plateau est couverte par une même couche d'une terre rougeâtre, mêlée de plaquettes d'un calcaire schistéïde imparfaitement oolithique. Les couches oolithiques reposant sur des assises calcaires et marneuses, paraissent bien au jour au sud-ouest sur les bords des plaines basses de l'Auxois. *Bull. Féruss.*, 1830, *Sc. nat.*, *tom.* XX, *p.* 19.

La formation du calcaire à polypiers (oolithe inférieure), occupe la masse entière des plateaux qui dominent et qui séparent les vallons de la Brenne, de l'Armançon et du Serein, dans toute l'étendue du pays, dont le bief de partage tire ses eaux. Ce calcaire est extrêmement perméable; les eaux y pénètrent avec la plus grande facilité, pour reparaître en sources abondantes et durables, qui déposent des tufs calcaires, contenant des sables calcaires. *Descript. géolog. du dép. de la Seine-Inférieure, par M. Passy*, 1832, *p.* 77.

Cette formation de tuf n'aurait-elle pas du rapport avec celle du tuf de la fontaine Jouvence? *Voy. ci-dessus, p.* 148.

Le baron de Schwerin a donné la coupe de la vallée de la Seine, depuis le Hâvre-de-Grâce à Sombernon, où il signale le granit et le lias.

Le même auteur a donné la coupe de la vallée de la Saône, depuis Sombernon à Pontailler.... Il parle du granit de Sombernon, du gypse et du lias de Mémont, du lignite de Praleau (lisez Pralon), des oolithes de Pont-de-Pany, des marnes gypsifères près de Dijon et d'Auxonne. *Bull. Féruss.*, 1829, *Sc. nat., t.* XIX, *p.* 154, 155.

Le calcaire à gryphées arquées de France, le calcaire de Bourgogne, notamment des environs d'Autun et d'Avallon, fournissent un autre exemple authentique du lias en France, *Dict. class. d'hist. nat., tom.* IX, *p.* 350; c'est-à-dire d'une sous-formation au-dessus des terrains houillers, et même des terrains alpins, au-dessus des psammites rougeâtres qui recouvrent ces terrains, mais au-dessous du calcaire oolithique du Jura. *Dict. Sc. nat., tom.* 26, *p.* 222.

Les Anglais donnent le nom de *lias* qu'ils prononcent

layasse, à l'ensemble des couches renfermant des corps organisés et sur lequel repose le *calcaire jurassique*.

A la suite de ces divers renseignemens, sur l'exactitude particulière de chacun desquels je ne me permettrai pas de prononcer, je donnerai quelques détails relatifs à la disposition des terrains sur lesquels Dijon est placé.

La ville est située à l'extrémité du bassin de Suzon, au point où il se confond avec celui de l'Ouche. Ce vallon est formé par le *Nagelflue*, qui, sous le nom de *Petites-Roches*[1], présente à l'est un banc assez étendu, *Act. Div.*, 1827, *p.* 69, appuyé sur la glaise, et laissant filtrer des filets d'eau qui jadis étaient réunis pour alimenter les fontaines publiques de Dijon.

Ce banc traverse le vallon et reparaît à l'ouest. On en aperçoit des portions dans les fossés du Château; on le retrouve sur le chemin des carrières, près le jardin de Sole; sur la route de Paris, avant d'arriver aux carrières des Chartreux; on le voit encaisser le lit de Suzon, au-dessus de Saint-Martin, se diriger du côté de Fontaine par le chemin des Roses, et par le chemin guêtré allant à Mont-Chapet; la route de Dijon à Saint-Seine le partage à la première montée.

Toute la plaine autour de Dijon offre à peu de profondeur des couches de sable disposées très-régulièrement; elles annoncent évidemment le séjour des eaux

[1] Lorsque les fragmens, déposés par les eaux, mais agglutinés par un ciment tantôt argileux, tantôt calcaire, sont fort petits, nous la connaissons (cette roche) sous le nom de *molasse*.

Lorsque les fragmens sont plus gros, on nomme cette roche Poudingues (*Gompholithe*, Brongniart, *Nagelfluh* des Allemands); *Bibl. univ., Genève*, 1836, *t.* 4, *p.* 5.

dans nos contrées, et leur afflux successif, pour laisser des dépôts sablonneux aussi abondans, et dont les couches multipliées sont horizontales.

A ce sujet, je consignerai une observation curieuse à laquelle a donné lieu l'inondation dont nous avons été témoins dans les premiers jours de mai dernier.

On se rappelle l'immense quantité de neige tombée le 3 du mois de mai ; malgré les pluies continuelles qui lui succédèrent, elle n'était pas entièrement fondue le 7 au soir. Un énorme volume d'eau envahit le vallon de l'Ouche et celui de Suzon ; le bassin du canal déborda comme au mois de décembre 1825, et le parc fut de même inondé ; mais la dernière inondation a laissé des traces sensibles de la route souterraine des eaux. Malgré le desséchement du lit de Suzon, depuis Saint-Martin, les bras de cette rivière, désignés sous le nom de Vieux-Suzon, et Suzon autour des remparts, ont offert longtemps après de l'eau courante, fournie par une multitude de petites sources qui n'existaient pas jadis, et qui sont le résultat des routes que s'est préparées, dans le sable de notre sous-sol, l'eau abondante du vallon de Messigny ; aussi le fond des sablières a-t-il été encore couvert d'eau pendant longtemps.

P. 8. « Le Mont-Afrique est le point le plus élevé du Département ; il est à 468 mètres au-dessus de l'Ouche, élevé lui-même de 366 mètres au-dessus de la Méditerranée. »

Leschevin regarde la chaîne du Val-Courbe, comme le point le plus élevé ; il le fixe à 617 mètres 02, en donnant à Dijon 235 mètres 83 : le Mont-Afrique n'a que 611 mètres 66. *Act. Divion.*, 1827, *p.* 115.

D'après l'Annuaire du bureau des Longitudes, la ville

de Dijon est à 217 mètres au-dessus du niveau de la mer; le port de Dijon est à 208 mètres.

P. 11. « Le sol du département de la Côte-d'Or est le plus élevé de la France à cause du partage des eaux. »

Cette assertion est réfutée par Leschevin, *Mémoire sur la Constitution géologique de la portion du département de la Côte-d'Or*, etc., 1813, *p.* 4.

En effet les deux versans de la *montagne de Langres* ne prouvent point sa plus grande élévation, mais seulement sa direction. En effet les montagnes du Dauphiné, celles de l'Auvergne, etc., la dépassent en hauteur. La montagne de Langres forme cependant pour le centre de la France la contrée calcaire la plus élevée; je ne parle pas du Jura qui est sur la frontière. *Act. Divion.*, 1827, *p.* 67.

P. 12. Hydrographie de la Côte-d'Or.

Ce travail est susceptible d'être rectifié par les ingénieurs des Ponts et Chaussées.

P. 17. « Le trou du Souci communique à la fontaine de Villecomte. »

Le *trou du Souci*, ou *creux de Francheville*, a été signalé par Guiton-Morveau, *Act. Div.*, 1774, *tom.* 2, *p.* 233, et d'après lui, par Courtépée, *Descript. Bourg.*, *tom.* VI, *p.* 550, puis par Béguillet, *Descript. de la France, Bourgogne*, *p.* 254-255.

J'en ai donné une description, *Act. Div.*, 1827, *p.* 93-96; j'ignore jusqu'à quel point on peut accorder confiance à l'expérience des canards jetés dans le trou du Souci, et reparaissant à la fontaine de Villecomte, expérience rapportée d'après des *on dit*, par M. Vaillant. J'ai seulement fait remarquer que le nom

de *creux du Souci* est connu en Auvergne, et qu'en Normandie, près de Bayeux, l'Eure et le Drom se perdent, *Act. Paris.*, 1758, *p.* 273-292, dans la fosse du Souci, qui est un boiteau, boit-tout, bétoire, (boitoire), (*boit eau*), gouffre qui absorbe les eaux.

P. 18. « La fontaine de Norges, mal saine. »

Pendant quelques années, après l'arrachement des tilleuls nombreux plantés devant le château, des fièvres intermittentes, dont quelques-unes de mauvais caractères, régnèrent dans la commune de Norges. Elles étaient occasionnées par les émanations marécageuses qui s'élevaient d'une sorte de marais que forment les eaux à peu de distance de leur source.

J'ignore si quelques travaux d'assainissement ont été faits depuis cette époque; ce qu'il y a de constant, c'est que l'insalubrité signalée par M. Vaillant n'existe plus.

P. 41. « Pont de Suzon à la porte Saint-Pierre. »

Depuis la destruction du ravelin en 1824, le pont a disparu et se trouve remplacé par un aqueduc.

P. 77. « Près de Châtillon, petite source remarquable en ce qu'elle jette de temps à autre de petits coquillages ronds. »

Cette note extraite d'un manuscrit intitulé : *Hist. de Bourgogne*, est adoptée sans critique; je l'ai éclaircie dans nos Mémoires, *Act. Dijon.*, 1827, *p.* 71, où j'ai démontré que ces petits coquillages appartiennent au *Cyclostoma viride*, Drap., Moll., p. 3-, sp. 9; *Paludina viridis*, Dict. Sc. nat., tom. 37, p. 304; Encycl., Vers, tom. 2, p. 694, sp. 11, que j'avais appelé *Turbo griseus*, et qui est cité sous ce nom dans le *Bulletin de*

la Société linnéenne de Bordeaux, tom. 2, *p.* 65, *n°* 4, *tom.* 3, *p.* 174, *n°* 4, *etc., p.* 219-220.

P. 79. « Dijon, assis au pied du Mont-Afrique. »

Si la montagne, appelée Mont-Afrique, donnait son nom à toute la chaîne qui nous borne à l'ouest, on pourrait dire que Dijon est au pied du Mont-Afrique; mais en étant séparé par plusieurs mamelons, désignés chacun par un nom propre, il y a une inexactitude dans la phrase de la Statistique manuscrite, puisque Dijon est à 8 kilomètres, (environ deux lieues), du pied du Mont-Afrique.

P. 99. Météorologie.

Cet article doit être refait complètement.

Botanique.

M. Vaillant a donné le catalogue des plantes mentionnées dans la Flore de Bourgogne du docteur Durande; il en a ajouté plusieurs qu'il a extraites de l'ouvrage de Béguillet et Courtépée, et quelques autres qui lui ont été indiquées d'une manière peu exacte: on pourra facilement en rectifier le plus grand nombre, en consultant le supplément à la Flore de Bourgogne, 1820, p. 64-233, mais principalement les notes relatives à l'histoire de la botanique en Bourgogne, 1827, p. 112-160, et même la Flore de la Côte-d'Or. Je dois ajouter les rectifications suivantes :

P. 181, n° 1039. « *Polypodium pterioïdes.* Cette fougère qui a quelque ressemblance avec le Pteris, mais qui en diffère par les taches [1], se trouve dans le vallon de Gevrey, qui conduit à la roche qui pleure. »

[1] Il aurait été plus exact de dire, par les fructifications.

Désireux de connaître ce prétendu *Polypodium pterioïdes*, j'ai fait exprès le voyage pour retrouver cette fougère dans la localité indiquée, où je l'ai rencontrée en effet; à son inspection et à la comparaison de ses caractères, il ne m'a pas été difficile de rapporter cette plante à son véritable nom. C'est le *Polypodium calcareum*, Smith., fougère très commune sur le côteau de Bruant, et qui, il y a quelques années, croissait abondamment sur le mur de la terrasse occidentale du jardin Bourbonne, appartenant aujourd'hui à M. Basire. Cette élégante fougère, décrite dans le *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 42, *p.* 407, *sp.* 16, portait le nom de *Polypodium dryopteris*, dans la Flore de Bourgogne, p. 453, n° 1179. C'est par erreur qu'il est dit dans les *Act. Div.*, 1827, *p.* 156, *n°* 1179 : *Polypodium dryopteris*, pour le *Polypodium phœgopteris*; il faut lire : *Polyp. calcareum*.

P. 183, n° 1114. « Lycoperdon bovista, circonférence du chapiteau, un mètre deux décimètres, à Laure-sur-Serein. »

Cette mesure donne 15 pouces environ de diamètre à cet échantillon; il en est de bien plus gros. Bulliard en a mesuré de 18, 20 et même de 23 pouces de diamètre; aussi le nom de gigantesque est-il bien approprié à cette espèce de Vesseloup.

La localité, Laure-sur-Serein, indiquée dans la statistique M. S., ne se trouve pas dans la nomenclature des communes du département de la Côte-d'Or. Ne serait-elle pas Larrey (canton de Laignes, arrondissement de Châtillon)?

P. 183, n° 1127. « Boletus rugosus, observé par Tartelin. »

Ce Bolet est le champignon trouvé par l'abbé Picardet, au mois d'avril 1780, dans le bois du Roi, entre Crimolois et Fauverney, *Registre académ., tom.* x, *fol.* 236, *verso,* 13 *avril* 1780. Il est actuellement connu des botanistes sous le nom de *Boletus obliquatus.* Voyez *Act. Divion.*, 1820, *p.* 202, *et* 1827, *p.* 158, *D. D.*

Je borne à ce qui précède les rectifications de la liste des plantes, donnée dans la statistique M. S. de la Côte-d'Or, puisque des données très-précises existent dans les ouvrages modernes publiés à ce sujet.

P. 140. « Pétrification très-rare, trouvée dans les carrières des Chartreux. Elle représentait l'impression d'une limace, roulée sur elle-même; échantillon égaré. »

J'ai vu dans le temps (1796) cet échantillon entre les mains de M. Clément qui suivait mon cours d'histoire naturelle. A cette époque je ne l'avais rapporté à aucun objet connu; depuis j'ai pensé qu'il pouvait être un fragment de carapace d'un crustacé, et j'ai été confirmé dans mon opinion par un travail inséré dans les *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie,* 1833, *p.* 39, et surtout par la figure qui y est représentée, *pl.* I.

P. 141. « Saumon pétrifié. »

Cette belle pétrification, trouvée en 1747, mentionnée dans le *Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom.* 24, *p.* 324, le *Dict. des Sc. nat., tom.* 42, *p.* 243, 277, est l'*Elops macropterus,* Blainv., *Act. Div.*, 1827, *p.* 71. Béguillet, *Descript. de la France, p.* 241 [2], donne l'histoire de la découverte de cette pétrification.

P. 141. « Grand testacé d'un mètre de longueur environ, qu'on croit être le Cancre de mer, trouvé aussi sur la montagne de Grandmont, décrit dans les Mémoires de l'Académie de Dijon. »

Béguillet, que nos faiseurs de statistiques et d'annuaires copient sans le citer, et dont ils admettent, sans critique, les assertions qu'il avance, dit, dans la *Descr. de la France, départ. du Rhône, p.* 242, « M. Gillet « de Grandmont a trouvé sur la montagne une grande « testacée (*sic*) de deux à trois pieds, que l'on croit « être le Cancre de mer, et dont il a donné la descrip- « tion dans un Mémoire envoyé à l'Académie de « Dijon. »

Cette dénomination de testacé, appliquée au Cancre de mer (c'est-à-dire à un crustacé), implique contradiction, et met dans un embarras inextricable.

Jusqu'à ce jour nos recherches dans les registres de l'Académie ne nous ont rien appris sur le grand testacé, dont parle Béguillet sans en donner de description.

D'Argenville, *Oryctologie*, III^e *part.*, sous la rubrique Poissons, *p.* 334-341, parle de divers animaux pétrifiés, sans indiquer celui trouvé sur la montagne de Grandmont, au dire de Béguillet.

On pourra faire de longues dissertations pour prouver ce que n'est pas l'objet mentionné par Béguillet; mais comme elles ne diraient pas ce qu'il est, il faut le laisser indéterminé jusqu'à ce qu'un heureux hasard le fasse retrouver ou en fasse rencontrer un semblable dans la localité indiquée. Aurait-il du rapport avec la coquille univalve, de trois pieds de long, du cabinet de l'Académie des sciences de Pétersbourg, rappelée dans les *Act. Divion.*, 1836, *p.* 46?

A Aisy-sous-Thil on a trouvé en 1751 une belle écre-

visse pétrifiée que l'on conservait au château d'Arconcey; elle avait dix pouces de long, *Béguillet, ouv. cité, p.* 247 [2]; *Courtépée, Hist. de Bourgogne, tom.* 1, *p.* 416, *tom.* 6, *p.* 248.

L'Antropomorphite, mentionné par Béguillet, *ouv. cité*, p. 248, à la note, est une espèce de trilobite, dont la détermination est difficile, par le défaut de description.

Les calcaires de la 3e *période* (*terrains secondaires*) se divisent en deux grandes formations connues sous les noms de *Lias* et de *Calcaire jurassique.*

On appelle *Lias* ou *Calcaire alpin,* un calcaire compacte, gris ou presque noir, rarement grenu, traversé de veines blanches. Ce calcaire contient un grand nombre de coquilles fossiles, parmi lesquelles quelques-unes servent à le caractériser; telles sont la *gryphée arquée,* les *Bélemnites* et le *Peigne équivalve.*

Le *Calcaire jurassique* constitue une formation très-distincte que caractérisent le grand nombre d'oolithes qu'on y observe : de là son nom de *Calcaire oolithique.* Cette formation contient aussi des calcaires compactes, des marnes compactes et schisteuses.

Parmi les fossiles, on voit paraître des poissons, des reptiles, des tortues, etc., des coquilles marines. *Richard, Elém. d'Hist. nat. médic., tom.* 3, *p.* 92.

Dans les couches du terrain calcaire inférieur, les pétrifications de crustacés disparaissent.

Les *Ammonites* et les *Bélemnites* existent plus haut, et se montrent dans plusieurs couches superposées, pour disparaître à leur tour. Ainsi elles sont abondantes dans les terrains secondaires supérieurs, et manquent totalement dans les terrains tertiaires. *Richard, Elém., tom.* 3, *p.* 119.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES.

Malgré les travaux constans des naturalistes qui nous ont précédés dans l'histoire des insectes, le champ des observations présente encore une immense carrière, dont tous les points sont loin d'avoir été examinés. Le temps seul contribuera à augmenter le résultat des recherches, et nous laisserons encore à nos arrière-neveux de vastes mines à exploiter.

Pour le perfectionnement de la science, il est important d'enregistrer toutes les recherches dont le hasard peut nous rendre possesseurs; tel est le motif pour lequel je soumets à l'Académie le fruit d'observations qui ont exigé plus d'une année pour être amenées à un point satisfaisant.

En février 1834, je remarquai, pour la première fois, dans les bosquets du Parc, sur les tiges du chèvre-feuille des bois, *Lonicera xylosteon,* Linn., des tubercules, ou plutôt des renflemens irréguliers, dont la présence rendait les rameaux fragiles dans ces endroits. Ces renflemens qui déformaient la tige présentaient, du côté convexe, le prolongement de l'écorce, et du côté concave, une apparence de carie. Ils ne s'opposaient point aux progrès de la végétation. Curieux de connaître la cause de cette singulière affection, je fis quelques recherches auxquelles je n'ai pu donner suite que de 1835 à 1836.

Au mois d'avril 1835, je remarquai sur les bourgeons du chèvre-feuille des bois une grande quantité [1]

[1] Elles ont été très-rares en 1836. Le long hiver dont nous sommes à peine sortis a sans doute empêché le développement des tenthrèdes.

de fausses galles charnues, les unes ovoïdes, les autres globuleuses, quelquefois rougeâtres, d'autres fois vertes. Dans la première quinzaine de mai, ces galles avaient acquis le volume et la forme d'une cornouille; elles sont charnues, de consistance fongueuse, et situées à l'extrémité des jeunes branches; elles portaient des feuilles et même des fleurs, dont le développement était un peu ralenti; en les ouvrant, je trouvai dans leur intérieur une larve à XXII pattes, analogue à celle de la *Tenthredo gallæ foliorum salicis*, Linn., *Nematus intercus*, Nemate flavipède, Ency. méth., Entom., tom. 8, p. 167, sp. 10 [1], qui se trouve dans les galles ovoïdes des feuilles de saule, *Salix viminalis*, Linn.

La larve, contenue dans les galles de chèvre-feuille, est hyaline, à tête couleur châtain, laissait facilement apercevoir ses six pattes écailleuses; mais les pattes membraneuses, extrêmement petites, paraissent sous forme de tubercules.

[1] La larve de la Némate flavipède, est-il dit dans l'Encyclopédie, vit sur différentes plantes, et notamment sur le Saule; elle y forme une galle rougeâtre sur les feuilles, dans laquelle elle prend son accroissement et s'y transforme en insecte parfait. Dans l'Ency., ne se trouvent cités aucun des auteurs qui ont parlé de ces galles, que les larves abandonnent, afin de subir leurs transformations en terre, comme il est facile de s'en assurer, et comme l'avait observé depuis longtemps Swamm., Coll. Acad., t. v, p. 494, pl. 28, p. 9. Cette différence d'habitude pourrait faire croire qu'il ne s'agit pas de la même espèce; mais le caractère de l'habitation ne laisse aucun doute sur l'identité; et ce ne sera probablement que par un hasard extraordinaire qu'on aura vu, comme dans le cas de ma tenthrède, celle du Saule se transformer dans la galle.

Adulte, cette larve a 8 millimètres (3-4 lignes) de longueur; c'est alors que comme celle des galles des feuilles de saules, elle perce la galle d'une ouverture ronde, par laquelle elle s'échappe pour aller subir ses métamorphoses dans la terre. Quelquefois, mais très-rarement, elle subit ses transformations dans la galle, et c'est un de ces cas extrêmement rares qui m'a mis à même de connaître d'une manière certaine, l'espèce de Tenthrède à laquelle sont dues les galles des tiges du chèvrefeuille des bois, et à laquelle je donne le nom de *Tenthredo xylostei*.

Parmi les galles de chèvrefeuille que j'avais ramassées pendant l'hiver, moment où on les aperçoit aisément par l'absence des feuilles, s'en trouvait une qui avait été ouverte en deux endroits, mais dont les ouvertures étaient fermées par une membrane brunâtre luisante. Je la séparai des autres, et dans le commencement d'avril, j'eus la satisfaction d'en voir sortir une tenthrède entièrement noire; ses antennes ont neuf articles; ses genoux sont blanchâtres. N'ayant pu la rapporter à aucune des espèces connues, je lui ai donné le nom de Tenthrède de la galle du chèvrefeuille des bois, *Tenthedro xylostei*, Nob.; sa longueur est de 7 millimètres, et sa largeur de 2 millimètres.

La larve de cette espèce, quoique fermée dans une galle, devient la proie ou plutôt sert de nourriture à la larve d'un ichneumon noir à cuisses orangées; les jambes postérieures sont noires en haut et en bas; le premier article des tarses est blanc; le ventre est gris en dessous, bordé de deux courtes lignes noires sur les côtés de chaque anneau. La longueur de cet ichneumon est de 7 millimètres, sa largeur d'un millimètre et demi; l'aiguillon de la femelle a 3 millimètres. Le mâle se

distingue par l'absence d'un aiguillon et par le corps plus mince.

Je donne à cet insecte le nom d'*Ichneumon xylostei*, Nob.

La femelle, qui paraît à la fin de mars, pond un œuf dans le bourgeon. Cet œuf ne tarde pas à éclore. La piqûre et la présence de la petite larve déterminent la tuméfaction du bourgeon, par l'extravasion de la sève, et produisent un résultat analogue à celui mentionné par Palissot de Beauvais.

« Une branche de marceau, *Salix capræa*, pl. IV, fig. 1, ayant été piquée par des insectes, s'est trouvée tuméfiée par l'extravasion de la sève; le bois déjà formé avant la maladie, est resté intact...., *fig.* 2, *fig.* 3....; mais l'écorce a considérablement grossi; les portions de cette écorce, restées intactes entre les cavités qui ont servi de berceaux aux insectes que leur mère y avait déposés dans l'état d'œuf, quoique séparées de l'ancien bois par une ligne brune et très-bien marquée, se sont converties en bois parfait, sur lequel on remarque la continuité des rayons médullaires qui partent du centre. » *Act. Paris.*, 1811, *p.* 149.

Lorsque la larve est sortie, la galle acquiert une consistance plus ferme; elle finit par devenir ligneuse et forme comme un calus. L'ouverture par laquelle s'est échappée la larve s'élargit, et la végétation continue par l'écorce, car il n'y a plus de trace de canal médullaire; la fausse galle en a interrompu la continuité; la sève se transmet par les vaisseaux de l'écorce et par ceux du bois.

Dès la fin de juin, je remarquai, sur le chèvrefeuille des bois, des galles encore entières et qui n'offraient aucune ouverture. J'en ouvris plusieurs, au centre

desquelles je trouvai une larve fusiforme, apode, fortement annelée. Cette larve, renflée au milieu et amincie à ses deux extrémités, a une tête fort petite, armée de deux mâchoires cornées. Son corps offre treize anneaux; celui du col et les trois derniers du corps sont les plus apparens; les intermédiaires le sont beaucoup moins; celui de la queue est globuleux. Elle conserve cette forme jusqu'à la fin de l'hiver. Au mois d'avril, elle se convertit en chrysalide, garde cette forme une dizaine de jours et se développe ensuite sous la forme de l'*Ichneumon xylostei*, Nob.

Je ne quitterai point le chèvrefeuille des bois sans rappeler plusieurs observations qui contribueront à en rendre l'étude plus intéressante.

Sur les fleurs de cet arbuste j'ai trouvé assez fréquemment l'*Empis livida*, Linn., Gmel., Sc. nat., XIII, p. 2889, sp. 3; *Ency. méth., Entom., tom.* VI, *p.* 388, *sp.* 6, mouche à deux ailes, à corps long, qu'on trouve sur les charmilles dès qu'elles commencent à être couvertes de feuilles, *Réaumur*, *Ins., tom.* V, *p.* 65, *pl.* 8, *fig.* 15; asile fauve à ailes réticulées, *Geoff., Hist. des insect., tom.* 2, *p.* 474, *sp.* 18. Cette espèce, très-bien décrite par Réaumur, a fourni à Fabricius le type du genre dont il a décrit les parties de la bouche.

De quelques galles que j'avais conservées, j'ai vu sortir sur la fin de juillet un *Ichneumon albipes*, Ency., Entom., tom. VII, p. 207, sp. 7, *Ichneumon noir à pattes blanchâtres*, Geoffroy, Insect., tom. 2, p. 328, sp. 15. Sa larve s'était nourrie de celle de la Tenthrède.

A la même époque, j'ai trouvé au Parc, dans plusieurs de ces fausses galles vides, des altises, *Altica atra*, Fabr., tantôt isolées, tantôt réunies jusqu'au nombre de qua-

tre, qui s'y étaient retirées, et s'y tenaient en repos.

Au commencement d'avril de l'année 1836, j'ai trouvé sur les feuilles du lonicera xylosteon un petit *Chalcis* noir, dont le ventre très-petit, en comparaison du thorax, m'a engagé à lui donner le nom de *Chalcis microgaster*. Ses ailes dépassent de beaucoup l'abdomen.

A la fin d'avril et au commencement de mai, on remarque sur le chèvrefeuille des bois des feuilles réunies par des fils de soie. Cet ouvrage est celui d'une larve noire, avec deux points blancs de chaque côté du col : cette larve, extrêmement vive, appartient à la famille des Pyrales. Il serait curieux d'en suivre le développement.

Dès le mois de mai, on voit les feuilles du chèvrefeuille des bois, minées en grand par une larve sous-cutanée. Dans ce cas, la page inférieure plissée cause un renflement à la surface supérieure et produit une cavité dans laquelle se tient la chrysalide.

Assez fréquemment, cette cavité renferme un follicule ovoïde parcheminé, roussâtre, fait par une larve d'Ichneumon qui a vécu aux dépens de celle qui avait miné la feuille en grand. De ce follicule parcheminé sort un petit Ichneumon, dont les ailes, dans l'état de repos, paraissent spatulées.

On voit par les détails dans lesquels nous venons d'entrer, les rapports qui existent entre le chèvrefeuille des bois et les insectes qui vivent à ses dépens; on peut aussi remarquer dans ces mêmes détails une nouvelle preuve de cette économie de la nature, sur laquelle Linné a publié une dissertation bien curieuse dans ses *Aménités académiques*.

Les ennemis des insectes qui ravagent les plantes, contribuent à en diminuer le nombre et concourent à

sançon sont privés de leurs feuilles par une larve de tenthrède, dont M. Goureau a donné l'histoire. *Acad. des sciences de Besançon*, 1834, *pp.* 101-115.

On ne trouve dans la Monographie des tenthrèdes, par M. Lepelletier St.-Fargeau, aucune description qui cadre avec celle de la tenthrède du vinetier.

La larve de la tenthrède de l'Hellébore fétide a vingt-deux pattes. On la trouve au mois de mai; je n'ai pu l'amener à l'état parfait.

Celle de la tenthrède du coudrier a été signalée par M. de Mérian.

M. Vallot a fixé l'attention de l'Académie sur diverses espèces de Cochenilles; aux espèces admises par les naturalistes, il a ajouté, 23 *mai* 1832, celle du buis, *Coccus buxi*, Vall., qui se voit sur les feuilles et les tiges de cet arbrisseau et dont aucun auteur n'a parlé. Cette espèce se présente sous la forme de petites taches noires formées par le cadavre de la femelle. La forme de cette cochenille ressemble en miniature à une valve de l'*Ostrea virginica. Encycl. méthod., Atlas, pl.* 179, *fig.* 1-2. Amincie à une de ses extrémités, elle est légèrement élargie à l'autre extrémité. On remarque à sa surface des stries transversales, fort distinctes à la loupe.

Aux mois de mars et de mai, si l'on soulève les écailles de cette cochenille, on voit au-dessous une multitude d'œufs d'une couleur légèrement rosée et qui sont dépourvus du duvet dont plusieurs autres espèces sont pourvues. La partie de la plante, sur laquelle est appliqué le cadavre de la mère, offre une couche blanche formée par la membrane abdominale de l'insecte collée sur le buis.

La forme singulière de cette espèce de cochenille mérite de fixer l'attention des naturalistes.

Plusieurs autres insectes ont encore fixé l'attention de M. Vallot; il a entretenu l'Académie, du Lepte automnal, des Hannetons, etc.

HANNETONS.

Les dégâts occasionnés sur les arbres par les Hannetons, en 1831, ont engagé M. Vallot à signaler ceux qu'il avait observés à l'allée de Beauregard et au bosquet ou petit bois de Domois. Il a profité de cette occasion pour éclaircir le passage suivant du *Dict. class. d'Hist. nat., tom.* 8, *p.* 40, *sept.* 1825. « L'étymologie « du mot hanneton, disent MM. Audouin et Guérin, « nous est inconnue. »

Cette assertion est d'autant plus extraordinaire, que non-seulement les naturalistes, mais encore les grammairiens connaissent cette étymologie. Furetière, depuis longtemps, et d'après lui, le Dictionnaire de Trévoux, ont dit avec juste raison : « Le mot *haneton* « ou *hanneton* s'est dit par corruption pour *alleton*, « mot composé de *alis tonans*, quod *alis intonet*. On a « d'abord dit *alitonans*, puis *aliton*, *alleton*, et enfin « *hanneton*, par le changement de l'*l* en *n*, et par l'ad« dition de l'*h* aspirée. »

L'étymologie des noms en fixe mieux le souvenir dans la mémoire; ce motif a déterminé notre confrère à donner à l'Académie, celle du mot *cancouelle*, employé vulgairement pour désigner le hanneton; il la tire du grec κωκύω (faire du bruit, bruir), ce qui est conforme à l'étymologie du mot hanneton. De plus, Mathieu Sauvage, dans son *Opus pandect. medicinæ*,

fol. lj, *verso*, dit, *cancolon*, c'est-à-dire *cantharides*; mais *cancolon* a certainement le plus grand rapport avec *cancouelle*; et le mot *cantharide*, désignant dans ce cas les coléoptères, anciennement *cantharos*, fournit une nouvelle preuve de l'exactitude de l'étymologie donnée, sur laquelle d'ailleurs on peut lire de plus amples détails dans les *Petites affiches de Dijon*, 1824, *p.* 362-364.

Dans le *Dict. class. d'hist. nat.*, en parlant de la puce des fleurs de Scabieuse, *Collect. Acad., part. étrang., tom.* 3, *p.* 476, le Rédacteur dit : « Insecte peu connu. »

La lecture attentive de la description de cet insecte, donnée par Jean de Muralto, le fait facilement reconnaître. On y retrouve tous les caractères des pucerons et surtout du puceron de la Scabieuse, *Aphis scabiosæ*, Scopoli, *Entom. Carniol.*, *p.* 138, *n°* 405; Gmel., Syst. *nat.*, p. 2210, sp. 66.

SUR LE CRYPTORHYNCHUS LAPATHI.

Les nouvelles plantations de peupliers suisses, *Populus monilifera*, Fl. Côte-d'Or, p. 816, sp. 4, faites autour de la ville, sont aujourd'hui en proie à la dévastation d'une larve, dont la présence se manifeste par des gerçures gonflées, noirâtres et remplies de vermoulures, qui s'aperçoivent facilement sur l'écorce.

Cette larve ne se borne pas à ronger le liber des peupliers; elle attaque aussi le corps ligneux; et lorsque l'on aperçoit les dégâts qu'elle occasionne, il n'y a plus de possibilité de s'y opposer. Curieux de connaître à quel insecte appartenait la larve dont j'avais remarqué la présence, dès la fin du printemps, je surveillai les arbres attaqués, et j'ai eu la satisfaction de voir mes

recherches couronnées du succès. En effet, dans les mois d'août, de septembre et octobre, on trouve sur le tronc des jeunes peupliers, plantés soit en l'abreuvoir des Chartreux, soit le long de Suzon autour de la ville, une grande quantité de *Cryptorhynchus lapathi*, appelé par Degéer, *Charançon à queue blanche*, Degéer, Ins., t. 5, p. 223, n° 16, sp. 7, et par Latreille, *Rhynchène de la patience*, N. D. H. N., édit. 2, tom. 29, p. 282, et *Charançon de la patience*, Encycl. méth., Ent., tom. v, p. 508, n° 171. Fabricius, *Systema entomolog.*, *p.* 138, *n°* 61, donne une description très exacte de cet insecte, qu'il dit se trouver sur le saule, et il ajoute : *Videtur curculio lapathi*, Linn., *quamvis femora omnia bidentata.*

La dénomination donnée par Linné est sans doute la cause de l'erreur qui se trouve dans ses copistes ; car en général on ne donne pour dénomination spécifique à un insecte le nom d'une plante, qu'autant que l'insecte dans l'état de larve se nourrit particulièrement de cette plante.

Quoi qu'il en soit, il est certain que celui dont je parle affecte le peuplier suisse, sur lequel j'ai surpris la femelle déposant un de ses œufs dans les gerçures de l'épiderme. Cet œuf, assez gros pour cet insecte, imitait un globule gélatineux, blanc, hyalin.

Un ou deux pieds de jeunes peupliers suisses, plantés au lavoir près l'abreuvoir des Chartreux, rongés par les larves du charançon dont j'ai parlé, ont été tellement affaiblis que le vent les a brisés. Mais tous les autres ont résisté, et il ne paraît pas que la présence des larves ait retardé leur accroissement, puisque les pousses sont également vigoureuses dans tous. Maintenant que l'on connaît la cause de l'érosion de l'écorce de ces

arbres, il serait avantageux d'en connaître le remède; mais il n'est point à notre pouvoir : les vicissitudes de la température, les influences atmosphériques sont les seuls obstacles à la propagation des insectes xylophages, c'est-à-dire de ceux dont les larves vivent dans le bois, et en effet on n'est assuré de leur présence que par le dégât qu'elles exercent, et lorsqu'on s'en aperçoit, le mal est fait, et il est impossible d'y remédier. Les moyens humains sont insuffisans : c'est un fléau qu'il faut subir, ainsi que tous ceux qui sont une suite des lois qui règlent l'économie de la nature.

Les ouvertures pratiquées dans l'écorce par les larves du charançon à queue blanche, forment des ulcères dont on voit s'échapper de la sève, et dans lesquels on rencontre quelquefois une nitidule.

D'après Degéer, cette nitidule serait la Silpha maculata, Degéer, tom. IV, p. 184, sp. 10; Silpha grisea, Linn., Gmel., p. 1624, sp. 30; et d'après la bonne figure de Fuesly, elle serait la Nitidula varia, Gmel., p. 1629, sp. 11. Encycl. méth., Entom., tom. VIII, p. 213, sp. 19; Linn., p. 573, sp. 29, Faun. suec., 463; Silpha nebulosa, *Gmel., p.* 1627, *sp.* 89.

SUR LE CATTY-DID.

Les voyageurs dans leurs récits, stimulent souvent la curiosité du lecteur sans la satisfaire; ils racontent en effet des circonstances curieuses, des phénomènes intéressans; mais n'ayant point assez de connaissances, ils ne donnent aucune explication : il faut alors des recherches multipliées, un hasard heureux, ou une correspondance active pour obtenir enfin des résultats satisfaisans. Je vais en fournir la preuve dans la note suivante.

Miss Wright, dans un *Voyage aux Etats-Unis, traduit par Parisot*, 1822, dit, *tom.* 1, *p.* 18 : « Catty-« did, insecte qui fait un bruit que l'on peut repré-« senter par *tic-a-ti-tic, tic-a-ti-tac*, fréquent à New-« York. »

Ce peu de mots était loin de mettre sur la voie pour reconnaître l'insecte en question. Ma correspondance aux Etats-Unis m'a procuré des renseignemens que je dois donner à l'Académie.

Voici ce que m'écrit M. Edouard C. Herrick de New-Haven, (Connecticut, Etats-Unis d'Amérique.)

« Le *Katydid* appartient à l'ordre des *Orthoptères*, « famille des *Sauteurs* de Latreille, et au genre *Gryllus*. « On voit dans le *Catalogue des insectes de l'État de « Massachusett, par Harris*, que Say en a fait un « sous-genre, sous le nom de *Pteropyllus*, et nomme « l'espèce *Concavus*.

« Le Katydid, long d'un pouce trois quarts (anglais), « est d'un vert clair; ses antennes sétacées, pourvues « d'articulations nombreuses, sont presque deux fois « aussi longues que le corps. On le voit depuis le mois « d'août jusqu'aux approches de l'hiver. Son chant est « un des traits les plus saillans des soirées d'automne; il « est le résultat du frottement réciproque de pièces à la « base des élytres; ces pièces sont horizontales, presque « triangulaires, et semblables à un fragment de mica. « Le reste de l'élytre est incliné et en toit.

« Le bruit est formé par une variation de deux à sept « syllabes, qui peuvent être représentées par *Ka-did* « et *Ka-ty-did-she-did-she-did*. Le nom *Katy-did* dont « on se sert vulgairement pour désigner l'insecte, imite « assez bien le son habituel qu'il rend. Plusieurs « personnes s'imaginent que ces insectes se répondent

« quand ils sont deux, l'un disant *Katy-did*, et l'autre « ripostant *Katy-did n't*. En effet, lorsque dans une « même localité il n'y a que deux insectes, ils ont l'air « de correspondre régulièrement; mais lorsqu'ils sont « plus nombreux, tous les chants se trouvent confondus. « L'intervalle entre deux sons est égal au temps employé « pour émettre chacun d'eux. Le bruit est aigu, fort « peu agréable; on l'entend probablement à un hui- « tième ou à un sixième de mille.

« Cet insecte ne se fait point entendre de jour, il « commence son chant peu après le coucher du soleil, « et le continue jusqu'à l'aube du jour du lendemain; « seulement après minuit il le diminue peu à peu.

« Le Pterophyle concave se tient sur les arbres et les « buissons; il est très craintif, le plus léger bruit le fait « taire. *Lettre du 10 septembre 1834.* »

On traduit ces sons par : Catherine, que fais-tu? que fait-elle? que fait-elle? Catherine ne fait rien.

Nous avons en Europe plusieurs orthoptères, (les grillons) doués de la faculté d'émettre des sons.

La stridulation du *Gryllus megacephalus*, en Sicile, se prolonge la durée d'une demi-minute, et peut être entendue à près d'un mille de distance. *Cuvier, règn. animal, édit. 2, tom. 5, p. 183.*

Autour de Dijon, pendant le mois de septembre, on entend la stridulation assez forte de la sauterelle porte-selle, *Locusta ephippiger*, Fab., *N. D. Sc. nat., édit. 2, tom. 30, p. 267.*

La cause de cette stridulation dépend tantôt du frottement réciproque de la portion spéculifère de chaque étui; d'autres fois du frottement des cuisses postérieures sur les élytres et les aîles. *N. D. H. N.*, édit. 2, *tom.* 30, *p.* 261-268.

INSECTES VIVANT SUR LE RHODODENDRON.

Les rapports qui existent entre les insectes et les plantes sont une des parties les plus intéressantes de l'histoire naturelle, dont deux parties, l'entomologie et la botanique, se servent mutuellement d'appui.

Cette manière d'étudier a été employée par plusieurs auteurs, dont les travaux curieux ne sont point assez précis pour être rapportés exactement aux véritables bases des observations.

J'ai tâché, dans mon ouvrage, intitulé *Insectorum incunabula*, d'en déterminer le plus grand nombre; mais je n'ai pu compléter le tout faute de renseignemens suffisans, et par l'impossibilité de répéter, sur les lieux indiqués par les auteurs, leurs observations. Je me bornerai dans cette séance à appeler l'attention de l'Académie sur des notes fournies par Lécluse, Jean Bauhin et Scheuchzer, et relatives au *Rhododendron ferrugineum*, Linn. Cette belle plante, commune sur les Alpes où elle produit un effet admirable, principalement quand elle est couverte de fleurs, offre deux sortes d'altérations, dont les auteurs systématistes modernes n'ont point parlé, quoiqu'elles aient été bien signalées par des auteurs anciens, et qu'on en voie des échantillons dans les herbiers. J'en possède une sorte qui m'a été donnée il y a plus de 30 ans par M^me^ de Sainte-Hélène, qui, pendant son émigration, l'avait recueillie sur les Alpes; mais elle en ignorait la cause; et les botanistes auxquels elle s'était adressée en Suisse, pour déterminer les plantes qu'elle avait recueillies, n'avaient pu lui donner aucun renseignement sur cette monstruosité.

Je parlerai d'abord de l'observation de Lécluse, *Clus. Rarior. plant., p.* 82, notée par C. Bauhin, *Pin., p.* 468, *b.* II, comme étant la plus ancienne.

« On trouve quelquefois, dit ce botaniste, sur les « feuilles et les rameaux, des tubercules inégaux, de la « grosseur d'un pois à celle d'une noisette; ils ont une « couleur rougeâtre et quelquefois pâle; leur consistance « est fongueuse, leur chair est blanche, d'une saveur « astringente et que l'on pourrait employer comme la « noix de galle. » J. Bauhin, *Hist. plant., tom.* 2, *p.* 22, *a*, répète l'assertion de Lécluse, et ajoute : « Des « globules de cette espèce se voient très-souvent sur « les feuilles de chêne. »

Les galles du *Rhododendron ferrugineum* ont été signalées et représentées par Scheuchzer, *Iter Alpinum secundum, p.* 63, n° 52, *tab.* XIX, *fig.* 1-3. Suivant cet auteur, leur couleur blanche, jaunâtre, ou d'un rouge plus ou moins foncé, varie promptement si on les porte sur soi. Leur forme et leur consistance se rapprochent de celles du chêne, de la sauge, du lierre terrestre; elles sont le résultat de la piqûre d'un *Cynips*, Linn., dont la détermination serait aussi intéressante que celle du Cynips, auquel on doit les galles de sauge si recherchées en Orient. Je propose le nom de *Cynips rhododendri*, Nob., pour désigner ce Cynips, en attendant qu'il soit connu plus exactement.

Ce serait donc un service très-important à rendre à la science que de déterminer l'insecte producteur des galles du Rosage; et comme nous avons des correspondans en Suisse, je demande à l'Académie de leur faire écrire pour leur demander des renseignemens sur cette sorte de galle, sur sa durée, sur l'époque à laquelle elle pa-

rait, etc., etc.; en même temps on les prierait de s'occuper de la fausse galle que présente en outre le Rosage des Alpes, fausse galle bien indiquée par J. Bauhin. « Les « extrémités des rameaux de cet arbuste, dit-il, pré- « sentent des renflemens oblongs, formés par des écail- « les foliacées et imitant une sorte de gros bourgeon, « roux en dehors et jaunâtre intérieurement. Ces ren- « flemens ressemblent à ceux du saule, désignés vul- « gairement sous le nom de Rose du saule. » *J. Bauh., Hist. plant., tom.* 2, *p.* 22, *a.*

J. Rai, *Hist. plant.; tom.* 2, *p.* 1005, répète les citations de Lécluse et de Bauhin sans y rien ajouter. Elles sont en effet conformes à la réalité, comme il est facile de s'en assurer en examinant les échantillons que je présente.

L'observation a fait distinguer les tubérosités, offertes par les végétaux, en galles et en fausses galles : les premières, charnues, ordinairement globuleuses, sont toujours produites par la piqûre d'un Cynips femelle; les secondes, au contraire, ont une forme très-variée, et sont le résultat de la présence de larves, soit de coléoptères (*Curculio pomorum*, Linn., *Act. Div.*, 1825, *p.* 32; *Curculio veronicæ*, Vall., *Act. Divion.*, 1829, *p.* 105), soit d'hémiptères (*Psylla centranthi*, Vall., *Act. Div.*, 1829, *p.* 106), soit de diptères (*Tipula rubra*, Herm.), cause des galles pyriformes du hêtre, reconnues par J. Hermann, célèbre professeur d'histoire naturelle à Strasbourg. Les naturalistes, en attribuant la formation de ces galles à un Cynips, *Act. Div.*, 1829, *p.* 109, ont été induits en erreur, et ont pris pour véritable hôte, l'insecte dont la larve avait vécu aux dépens de celle de la *Tipula rubra*, Herm.,

qu'il faudrait mieux appeler *Cecidomyia fagi*, Nob., comme nous avons appelé *Cecidomyia eryngii*, l'insecte qui occasionne les nodosités du chardon roulant. *Act. Div.*, 1829, *p.* 113.

D'après ces citations, qu'il serait facile de multiplier, il est probable que la fausse galle du Rosage, analogue à celle du saule, est produite comme celle-ci par la présence des larves de la *Cecidomyia rhododrendri*, Vall. C'est aux naturalistes suisses à nous faire connaître exactement cet insecte.

Pour terminer l'histoire des rapports du Rosage avec les insectes, je parlerai de la *Phalæna podana*, indiquée par Scopoli. *Entom. Carniol.*, *p.* 232, *sp.* 583.

Sa larve est blanchâtre avec la tête brune et luisante.

Cette chenille ne pouvant parvenir à tordre les feuilles coriaces du Rhododendron, les réunit par des fils, et forme de cette manière une coque dans laquelle elle s'enferme et où elle se transforme en crysalide glabre et brune.

Tels sont les insectes connus jusqu'à ce jour qui vivent aux dépens du Rosage, et sur lesquels les naturalistes suisses sont priés de donner de nouveaux détails.

NOTE SUR L'ADELGES LARICIS. Nob.

Pendant l'été, on voit sur les feuilles du mélèze une grande quantité de petits flocons blancs : observés attentivement, on reconnaît qu'ils recouvrent tantôt une larve, tantôt des œufs agglomérés. Outre ces flocons, on peut, pendant les mois de juin et juillet, remarquer sur les feuilles de mélèze, une multitude de points noirs. Si on les examine à la loupe, on les reconnaît facilement pour des larves hexapodes, dont les unes se meuvent

lentement, tandis que d'autres immobiles paraissent privées de vie, et sont quelquefois entièrement desséchées.

Ces larves, outre le duvet dont elles sont recouvertes, laissent échapper de la partie postérieure de leur corps, une gouttelette de liqueur claire, transparente et sucrée : ne serait-ce pas la source de l'opinion de certains naturalistes, qui attribuent la transudation de la manne des jeunes pousses de mélèze, à la présence d'un puceron qu'ils appellent *Aphis laricis* ?

Pendant tout le temps que les mélèzes sont privés de feuilles, on peut remarquer soit dans les gerçures des jeunes rameaux, soit à la base ou dans l'aisselle des bourgeons, de petits corps noirâtres, ridés, que le secours de la loupe fait bientôt reconnaître pour des insectes : ce sont en effet des femelles aptères, pourvues de deux antennes et de six pattes. A la fin de mars leur volume augmente, on distingue plus facilement les nombreux tubercules régulièrement disposés sur le dos ridé transversalement. Aussitôt que les feuilles se développent, la femelle pond des œufs, dont l'agglomération présente des masses grisâtres ; fréquemment elle imprime à l'extrémité de son abdomen, un mouvement d'élévation et d'abaissement pour se débarrasser de son fardeau.

Les œufs, groupés, sont réunis en masse et retenus, chacun par un filament, d'une manière analogue à celle observée dans les œufs de Sèche, dont à la vérité ils n'offrent pas la disposition en grappe.

Après la ponte, la femelle meurt ; bientôt les œufs éclosent et les petits se répandent sur les feuilles, à la surface supérieure desquelles ils se présentent sous la forme de petits points noirs, dont un certain nombre,

dans le milieu du mois d'avril et au commencement de mai, changent de couleur, et imitent de petits corps verts, lisses, appliqués immédiatement sur la feuille qui offre dans la place occupée une couleur jaunâtre, et une légère inflexion, suite de la succion exercée dans cet endroit. Ces petits corps verts immobiles sont des chrysalides, dont les unes présentent une bordure noire principalement autour du rudiment des ailes, d'où sortiront les mâles aîlés; et les autres laisseront échapper les femelles aptères : le mâle a quatre aîles, de même que la femelle qui, comme chez les pucerons, devient aîlée en automne.

Les antennes ont quatre articles, dont le premier est beaucoup plus gros.

Les tarses d'un article sont pourvus de deux crochets.

La jambe est terminée par un prolongement sur lequel s'appuie l'insecte en marchant.

Les femelles écloses au mois de mai, ne tardent pas à pondre; leurs œufs agglomérés sont recouverts par un duvet blanc dont les masses sont très abondantes sur les feuilles, et se déposent facilement sur le vêtement des personnes qui approchent des mélèzes.

Au mois d'août on ne voit plus de ces insectes; les femelles très petites se retirent à la base des boutons, ou dans les gerçures de l'écorce : elles y restent dans l'immobilité la plus complète, jusqu'au printemps suivant, époque où elles grossissent et pondent comme nous l'avons dit.

Il ne paraît pas que la présence de ces insectes sur le mélèze, soit nuisible à cet arbre, d'une manière notable.

Ces insectes deviennent la proie de larves aphidivores, soit de coccinelles, soit de syrphes.

Je suis entré dans des détails aussi étendus, parce

que l'hémiptère dont je parle ne peut appartenir à aucun des genres connus dans cette famille, quoiqu'il ait des rapports avec plusieurs.

Il diffère des pucerons par les antennes, dont le dernier article est terminé par deux soies ;

Des psyles par les antennes à quatre articles seulement, et par les femelles aptères, en été, et à dos tuberculé ;

Des cochenilles, par la femelle qui pond ses œufs aux dehors, et les groupe au moyen d'un filament.

Toutes ces différences suffisent pour démontrer la différence de l'hémiptère du mélèze, avec tous les autres connus, et c'est pour cette raison que je lui ai imposé le nom de, *Adelge du mélèze.* (*Adelges laricis.*) Il m'a été impossible de consulter le *Recueil de la Société d'Agriculture de Lille, pour* 1819 ; et je n'ai pu m'assurer si la psylle, qui y est décrite sous le nom de *psylla laricis*, est le même insecte que celui dont je donne la description, et qui n'offre point les caractères des psylles, puisque les larves de mon adelge ne sont nullement aplaties, et les pattes de l'insecte parfait sont impropres au saut.

Sur la fin du mois d'août, sur les feuilles on remarque une multitude d'hémiptères aîlés, immobiles pour la plupart ; examinés plus attentivement, on les reconnaît bientôt pour des adelges femelles qui pondent des œufs de la même forme que ceux des deux générations dont nous avons parlé ; ces œufs éclosent peu de temps après la ponte ; les larves très-agiles sont de couleur verte, et beaucoup ont un ou plusieurs points noirs sur le dos.

Cette disposition nous explique la manière dont ces insectes se répandent sur les mélèzes.

La femelle immobile laisse échapper de son corps tous les œufs, qui éclosent sous l'abdomen de la mère qui est oblitéré. Aussi on ne voit plus que la tête, le thorax, et les aîles de l'insecte.

SUR LA PSYLLE DU CAFIER, ET PAR SUITE SUR LES AUTRES INSECTES QUI VIVENT AUX DÉPENS DE CET ARBRE.

Deux pieds de Cafiers, cultivés dans les serres du jardin de botanique, depuis l'année dernière, m'ont présenté, depuis leur arrivée, des petits flocons blancs, situés soit autour des bourgeons, soit à la surface inférieure des feuilles; je ne tardai pas à reconnaître qu'ils étaient produits par des insectes, et un examen un peu plus attentif ne tarda pas à me faire distinguer une larve hexapode, rosée, un peu comprimée et bordée par une multitude de petites pointes imitant les rayons d'une couronne; au cylindre de déjection qui s'échappait de son anus, je reconnus la larve d'une psylle; mais le soin avec lequel le jardinier avait nettoyé les deux pieds de Cafier, me mit dans l'impossibilité de poursuivre mes recherches. Cependant des œufs, échappés à la destruction, produisirent pendant l'hiver de nouveaux insectes, et je pus poursuivre mes recherches, dont je donne aujourd'hui le résultat.

Dans sa jeunesse cette larve est entièrement recouverte de duvet; mais à mesure qu'elle grandit, elle s'en débarrasse en partie, et laisse apercevoir à nu, une partie de son corps. De la partie postérieure de son abdomen s'échappe un petit cylindre de déjection, comme on l'observe dans les larves de diverses espèces de psylles.

Au mois de janvier de cette année, j'ai eu la satisfaction de voir l'insecte parfait, dont tous les caractères ont confirmé mes premiers soupçons. Je lui ai donné le nom de psylle du Cafier, *psilla coffeæ*, Nob. On la reconnaît par sa transparence hyaline et la couleur brune de ses yeux, fort gros en proportion de la tête.

La présence de la larve de cette psylle nuit au cafier

d'une manière sensible; en piquant les jeunes feuilles, elle les déforme; et en suçant la sève, elle provoque la chute des feuilles plus âgées.

La femelle de cette psylle pond des œufs en assez grand nombre, réunis et enveloppés par un duvet blanc qui les protège et favorise leur éclosion. Ce duvet blanc est sécrété par la mère, tandis que celui qui se trouve sur les larves est le résultat d'une sécrétion particulière à chacune d'elles.

Je n'aurais pas rédigé cette note sur la psylle du cafier, si je n'avais pas eu la certitude que cet insecte est inconnu aux naturalistes: ils ont bien à la vérité, à l'occasion du martin ordinaire, introduit dans l'Ile-Bourbon par Poivre, parlé de « pucerons cotonneux qui causent « tant de dommage aux cafiers et de-là sur les fruits, « les grains, à l'Ile-Bourbon. » *Dict. Sc. nat., tom.* 29, *p.* 262.

Mais on ne le signale pas d'une manière plus précise.

Dans les *Annales de l'agriculture française, 2e série, tom.* 9, 1820, *février, p.* 249, on appelle *Mouche à café*, un insecte auquel on attribue la mort des cafiers; d'où je conclus que le même insecte, vu dans deux états différens, a donné lieu aux deux insectes ci-dessus. La psyle du cafier, dans l'état de larve, a été désignée sous le nom de *puceron cotonneux*, et à l'état parfait, sous le nom de *mouche à café.*

Les champs de l'île Bourbon, situés sous le vent, conviennent merveilleusement à la culture du cafier; mais ils favorisent en même temps d'une manière extraordinaire le développement et la multiplication des insectes destructeurs de cet arbre, c'est-à-dire de la psyle du cafier, et d'un ver qui ronge le pied de cafier à l'âge de trois ans et le fait souvent périr.

A Bantam, dans les Indes orientales, la larve de l'*Arœcerus coffeæ*, Fab., *cryptocephalus coffeæ*, Hornst., *Gmel.*, *S. N. éd.* XIII, *p.* 1712, *sp.* 248; *Ency.*, *Ent.*, *tom.* VI, *p.* 625, *sp.* 26, ronge les graines de café.

A Surinam, la cigale flûteuse, *Cicada tibicen*, Linn., *Ency. méth.*, *Ent.*, *tom.* V, *p.* 758, *sp.* 11, se répand quelquefois en si grande abondance dans les cafiéries qu'elle les détruit.

Un autre insecte, dont la larve vit aux dépens du cafier, est le papillon Néerée, *papilio Neœrea*, Linn., *Gmel. S. N.*, XIII, *p.* 2324, *sp.* 190; *nymphalis Neœrea*, Ency. méth., Entom., tom. IX, p. 380, n° 99, dont une variété a été donnée comme espèce distincte, sous le nom de *Papilio Tipha*, Linn., *Gmel.*, XIII, *p.* 2311, *sp.* 164.

Un autre insecte, ennemi du cafier, est la *Bruche du caféyer*, indiquée dans le *Règne animal de Cuvier, édit.* 2, *tom.* 5, *p.* 72, sans autre détail que le nom. Il serait bien important de connaître les moyens de détruire les insectes qui ravagent les cafiéries; mais malheureusement ceux que l'on peut employer sur les petits cafiers cultivés dans nos serres sont inexécutables sur les cafiers adultes et nombreux des établissemens. La Providence s'est chargée de ce soin pour débarrasser ces arbres des larves de la psyle.

A l'île Bourbon, un insecte, dont on n'indique ni la classe, ni le genre, mais qui est certainement de la famille des aphidivores, a une larve qui fait continuellement la guerre à celles de psyle, et diminue ainsi les dommages qu'elles causent aux cafiers.

Lors d'une seconde introduction des Martins à l'île Bourbon, par les soins de Poivre, pour la destruction des sauterelles, cette nourriture de choix venant à leur

manquer, ces oiseaux se rejetèrent sur l'insecte dont les larves faisaient une guerre continuelle à celles des psyles, ce qui exigea l'emploi de mesures pour obvier à la trop grande multiplication des Martins ordinaires, *Cossyphus tristis*, Linn., qui, dans l'Inde et les Philippines, rendent le même service que les Seleucides, *Turdus roseus*, dans la partie septentrionale de l'Afrique. Dans le *Nouv. Dict. d'hist. nat., éd.* 2, 1819, *tom.* 30, *p.* 534, Sonnini rapporte ce que Pline dit des *Seleucides*, et demande quels sont ces oiseaux destructeurs des sauterelles : je répondrai que c'est le merle rose, *Turdus roseus*, Linn., dont un individu a été tué ces années dernières dans le département de la Côte-d'Or. C'est l'oiseau appelé aujourd'hui *Samarmar* ou *Samarmag* par les Arabes de Mosul et d'Alep.

Après avoir entretenu l'Académie des ennemis du cafier, je dois lui rappeler un organe observé sur certains insectes, et sur lequel les naturalistes n'ont encore rien publié. Les *malachies* présentent sur les parties latérales de leur corps des cocardes, dont l'usage est entièrement ignoré.

Il existe aujourd'hui un seul naturaliste qui puisse donner à ce sujet des renseignemens satisfaisans. C'est M. le docteur Léon Dufour, à Saint-Séver, département des Landes.

Le beau travail splamchologique qu'il a entrepris sur les coléoptères, son talent pour les préparations les plus délicates, sont un sûr garant de l'exactitude des résultats qu'il obtiendra si son attention est dirigée vers l'examen de l'organe dont j'ai parlé.

En conséquence je désirerais que l'Académie fît écrire à M. Léon Dufour, pour le prier de s'occuper d'une recherche aussi curieuse.

SUR LA TEIGNE HUMÉRALE ET LE DERMESTE ATOME.

Dans le milieu du mois de juillet j'ai observé sur plusieurs plantes de mon jardin une assez grande quantité d'une jolie espèce de teigne noire, avec quatre taches jaunes disposées en croix sur le dos.

Les antennes sont noires avec un anneau blanc près du sommet.

Les palpes noirs, jaunes à la base, sont recourbés en haut; des anneaux blancs se remarquent sur les pattes.

Quatre taches jaunes sont placées sur le dos; les deux antérieures triangulaires, à sommet alongé, et imitant la chausse des docteurs, occupent la base de l'aile dont elles suivent le développement.

Deux autres bandes transversales, situées sur le milieu des ailes, se rapprochent par leur partie la plus large. Toutes ces taches sont séparées par une couleur d'un noir luisant; au-dessous de ces dernières bandes, les ailes s'élargissent et sont recouvertes d'une multitude d'écailles grisâtres imitant des poils courts.

Longueur, 8 millimètres; largeur, 4 millimètres.

La quantité de ces teignes que j'ai observées dans mon jardin, me donne la certitude que la larve vit aux dépens de quelques plantes qui s'y trouvent, puisque j'ai vu une de ces teignes sortie récemment de sa chrysalide, et dont les ailes se sont développées sous mes yeux; mais rien ne m'a indiqué aux dépens de quel végétal vit la petite Teigne dont je parle, et à laquelle je donne, en attendant, le nom de *Tinea humeralis*, Nob., pour rappeler l'épaulette jaune, en triangle alongé, placée sur la base de chaque aile.

Depuis longtemps j'ai eu occasion de voir un coléoptère, le plus petit de cette famille, dont je ne trouve aucun indice dans les ouvrages des entomologistes que j'ai consultés. Je l'appelle *Dermestes atomarius*. Sa longueur est de 3/4 de millimètre; sa largeur d'un demi millimètre.

Ses antennes et ses pattes sont fauves; la même couleur s'observe sur les élytres; le thorax est noir.

La petitesse de cet insecte le soustrait à une capture directe. Je l'ai plusieurs fois pris sur mon visage où il venait se poser; mais très-fréquemment en été je l'ai vu venir s'abattre sur les livres que je tenais à la main.

La larve de ce petit insecte vit probablement dans les substances animales en décomposition.

La petitesse de ce coléoptère est encore dépassée par celle de certains hyménoptères non encore portés dans les catalogues systématiques.

On trouve quelquefois une larve aquatique hexapode libre qui se meut avec la plus grande agilité et qui paraît, dans le premier moment, se déplacer, comme le fait la crevette d'eau douce, *Gammarus pulex*; mais après avoir saisi quelques-unes de ces larves, je m'assurai de la différence entre les deux mouvemens.

En effet, nos larves hexapodes sont pourvues de chaque côté de sept branchies, que l'animal agite avec beaucoup de rapidité et de vivacité quand il ne nage pas : ce caractère se retrouve dans les larves d'éphémères, dont les unes habitent des tubes creusés dans la marne, et les autres nagent librement.

Une tête, excessivement large, imite une sorte de bouclier, au-dessous duquel sont les mandibules, appa-

rentes seulement à un fort grossissement; deux antennes extrêmement courtes et filiformes se laissent apercevoir à la partie antérieure de la tête, et des yeux fort gros et bruns contribuent encore à rendre la forme de cette tête singulière.

Désireux de connaître à quelle espèce d'éphémère ces larves donneraient le jour, j'en recueillis plusieurs dans l'intention d'en suivre le développement, et je recherchai si elles n'auraient pas été décrites.

Je trouvai dans l'histoire naturelle des insectes du baron suédois Degeer, la description et la figure de la larve qui excitait si vivement ma curiosité, et j'appris que les larves singulières que j'avais remarquées deviendraient l'éphémère à ailes veinées, *Ephemera venosa*, Fabr., Encycl., Hist. nat., tom. 6, p. 418, sp. 8.

Mes recherches m'apprirent aussi que l'éphémère à deux ailes, *Ephemera diptera*, Linn., dont Degeer n'a décrit et figuré que l'insecte parfait, a été figuré dans ses divers états par Réaumur, *Ins.*, *tom.* VI, *p.* 522, *pl.* 46, *fig.* 10-14.

Je signale cette découverte avec d'autant plus de plaisir, qu'elle me fournit l'occasion de rectifier une erreur de ma *Concordance systématique*, *p.* 182, *pl.* XLVI, *fig.* 10-14. Il faut supprimer la dénomination qui s'y trouve, et y substituer *Ephemera diptera*, Linn., Gmel., p. 2630, sp. 11, *Encycl. méth.*, Hist. nat., tom. 6, p. 420, sp. 16.

ÉCLAIRCISSEMENS SUR QUELQUES OEUFS D'INSECTES.

Un des moyens les plus avantageux pour favoriser l'étude de la science, est de bien préciser les faits et de désigner très-exactement les objets à l'occasion desquels

les observations ont été faites. Ce défaut d'attention de la part des auteurs, rend souvent leurs travaux inutiles aux personnes qui désireraient s'assurer par elles-mêmes de leur exactitude. Tel est le motif, pour lequel j'ai toujours eu l'attention de communiquer à l'Académie les déterminations certaines des objets, vus par divers observateurs, mais si mal signalés par eux, que jusqu'au moment où je m'en suis occupé, on les avait complètement négligés, par suite de la difficulté de les rapporter aux objets connus. J'en ai fourni de nombreuses preuves. Voy. les *Publications de notre Académie*, et pour de nombreuses vérifications, voy. les *Act. Divion.*, 1832, *pp.* 192-197.

Dans une Notice sur des *OEufs d'insectes*, insérée dans les *Act. Divion.*, 1829, *pp.* 116-121, et reproduite dans le *Bullet. Féruss.*, 1830, *sc. nat.*, *t.* XXII, *p.* 466, *n°* 275, j'ai parlé de quelques-unes de mes Observations, sur lesquelles je dois donner des éclaircissemens. D'abord je dois rappeler le beau travail de M. le docteur Léon Dufour, inséré dans les *Mémoires de l'Institut pour les savans étrangers*, 1833, *tom.* IV. Ce savant auteur nous apprend que la glande sébifique de l'oviducte fournit l'humeur qui, en se desséchant, environne les œufs de plusieurs insectes.

Depuis l'impression de nos *Mémoires pour* 1829, j'ai reconnu que la coque soyeuse et armée d'une pointe du grand hydrophile *p.* 118, *p.* 463 (1), a été décrite et figurée avec le plus grand soin dans les *Ann. du mus. d'hist. nat.*, 1809, *tom.* XIV, *pp.* 445-459, *tab.* 28, et dans les *Mém. du mus. d'hist. nat.*, 1829, *tom.* XVIII, *p.* 438, *pl.* 24.

Page 119. Les œufs stériles de criquets sont également représentés et décrits dans les *Mém. du mus. d'hist.*

nat., *tom.* IV, *pl.* 8, *fig.* 1ª, 1ᵇ; *tom.* V, *p.* 141; ils l'avaient été depuis longtemps par Zinanni, *Delle uova e dei nidi degli uccelli*, 1737, *Osservazioni giornali sopra le Cavalette*, *p.* 12, 13, 52, *tav.* 2.

Gleditsch en 1754 parle aussi des œufs stériles de criquets. Voy. *Haller*, *Bibl. anat.*, *tom.* II, *p.* 504.

Pag. 120. Les œufs, ressemblant en gros à la coquille fermée du *Monoculus conchaceus*, Müll., sont ceux du *Cimex marginatus*, Latr. M. le docteur Léon Dufour les appelle œufs en sphéroïde comprimé, tronqué latéralement; il en a donné la figure, *Mém. Instit.*, *Savans étrangers*, 1833, *tom.* IV, *p.* 334, *pl.* XIV, *fig.* 166, g. J'ai été d'autant plus satisfait de retrouver ce dessin, qu'il m'a fait connaître l'insecte parfait, dont j'avais décrit la larve à une époque où j'ignorais qu'elle était celle du Coré bordé, *Cimex marginatus*, Linn.

Cette explication est aussi importante que celle dont j'ai parlé *Act. Divion.*, 1833, *p.* 6 (2), pour fixer la véritable nature de la *Serpule? de Vallot*, décrite par M. Defrance et gravée dans l'atlas du Dictionnaire des sciences naturelles.

Avant de terminer cette petite note, je signalerai le passage suivant, de l'Encyclopédie méthodique :

« PLANCHES.

« *Illustration des* CCLXVIII *premières planches de la* « *partie entomologique.*

« Page 43, planche 120, figure 12. Nous ne savons « où l'on a pris cette figure qui porte le nom de *Coche-* « *nille des graminées.* »

Cette figure est la copie de celle donnée par Geoffroi, *Hist. des insectes des environs de Paris*, *tom.* 1, *p.* 512, *nº* 2, *pl.* X, *fig.* 5.

SUR UNE PHRYGANE.

L'étude des insectes offre un intérêt très-piquant, à raison des quatre formes très-différentes sous lesquelles ils se présentent aux observateurs. Ces formes ont si peu de rapport entre elles, qu'il a fallu suivre très-exactement leurs développemens successifs, pour acquérir la preuve qu'elles appartenaient toutes au même animal.

Les insectes sont-ils les seuls dans lesquels des transformations aussi frappantes aient lieu? Non, puisque les Batraciens et quelques Salamandres nous en offrent d'analogues; et si nous nous élevons sur la chaîne de la série des animaux, nous verrons que l'homme lui-même subit des transformations analogues. Les travaux de MM. Geoffroy de St.-Hilaire et Serres, ont prouvé que l'embryon humain, avant de parvenir à l'état de fœtus parfait, offrait successivement toutes les formes des animaux des classes inférieures; de sorte que si son développement est arrêté à certaines époques de son accroissement, son organisation offre tous les caractères de celle des animaux correspondans. C'est ce que nous apprend l'anatomie transcendante.

Mais revenons aux insectes, dont cette petite digression ne nous avait cependant pas écarté d'une manière insolite.

Pendant longtemps on n'a observé les insectes que dans leur état parfait; malgré les travaux d'Aristote, tombés dans l'oubli, l'on attribuait, à la génération spontanée, ces animaux dans leur premier état; on les regardait comme le produit de la putréfaction.

Les travaux de Swammerdam, de Rédi, et de tous les

Voûte hémisphérique, ovale, formée de grains de sable, de petites pierres appliquées fortement à la surface des pierres immergées, et offrant de petites dimensions.

Longueur de 5 à 10 millimètres (2 à 4 lignes); largeur de 5 millimètres (2 lignes).

L'insecte parfait doit se développer à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Cette espèce de Phrygane ne peut pas être confondue avec celle désignée par Gmelin, *Syst. nat.*, *tom.* 1, *p.* 3751, *sp.* 17, sous le nom de *Sabella fixa.* Cette dernière espèce se tient bien fixée aux pierres submergées, comme celle dont je parle; mais la longueur du follicule qui atteint celle de 12 lignes, dépasse d'une manière trop marquée celle de 4 à 5 lignes au plus de la nôtre, pour être regardée comme identique. Aussi j'appellerai celle sur laquelle je viens de donner des détails, *Phryganea fontium*, et en adoptant la méthode de Gmelin, *Sabella fontium*, en admettant le nom de *Sabella* pour désigner seulement les follicules.

M. Pictet a publié un Mémoire très-intéressant sur les larves de Némoures (c'est ainsi qu'il appelle les Phryganes); je n'y ai point trouvé l'espèce dont je parle.

Au mois de septembre j'ai vu sur quelques pieds de chanvre porte-graines, des chenilles de noctuelle, à XVI pattes, *Noctua persicariæ*; la partie dorsale de chaque anneau présentait des taches noires; les lignes latérales étaient blanches, et au premier aspect on croyait voir des chevrons sur cette larve dont je n'ai pu suivre les métamorphoses, parce qu'elle s'est sans doute retirée en terre pour les subir. Cependant plusieurs de ces chenilles ayant servi de nourriture et de logement à

des larves d'Eulophe, n'ont point quitté la tige de chanvre, sur laquelle leur cadavre est resté après la sortie d'une assez grande quantité de larves apodes, sociales, blanches, luisantes, d'abord ellipsoïdes, puis ovoïdes, ne filant point de coque. Lorsque ces larves prennent la forme ovoïde, elles se vident, et les déjections adhèrent, à leur partie postérieure renflée, sous l'aspect d'une petite masse roussâtre, roulée comme une queue d'écrevisse, et offrant des divisions articulaires qui confirment la ressemblance, par leur similitude avec les écailles de la queue.

Huit jours après être sorties du corps de la chenille, la forme ovoïde des larves s'aplatit ; la dépouille de la larve, extrêmement mince, est rejetée postérieurement vers la masse roussâtre, dont j'ai parlé plus haut ; la forme de la chrysalide se dessine parfaitement ; malgré sa blancheur, on y distingue toutes les parties de l'insecte, et en moins de vingt-quatre heures la couleur de la chrysalide passe au noir luisant. Ces chrysalides, au moyen de la liqueur visqueuse dont la larve est pourvue, adhèrent au plan de sustentation par leur face dorsale ; aussi présentent-elles au spectateur leur face abdominale, sur laquelle on distingue facilement les ramifications des antennes.

La chrysalide est tronquée à la partie antérieure, où elle offre sur les côtés deux pointes mousses, correspondant aux yeux ; la partie postérieure élargie a une forme triangulaire.

Dans la première quinzaine d'octobre, de plusieurs de ces chrysalides sont sorties des Eulophes à antennes branchues, Degeer, tom. II, part. 2, p. 899, t. 31, fig. 14-17. Dans l'Encycl. méth., t. VI, p. 453, Olivier dit n'avoir pas encore eu occasion d'observer cet insecte.

Geoffroy, *Insect.*, II, p. 312, avait trouvé les chrysalides de l'Eulophe sur une feuille de tilleul ; mais il ignorait que les larves eussent vécu dans une chenille de noctuelle qui avait disparu ; la figure qu'il a donnée, *pl.* XV, *fig.* 3, *lit.* o, de l'insecte est inexacte, par le col qu'il lui a donné ; la figure donnée par Degeer est bien plus exacte. Ces petits insectes paraissent ne pas affecter une chenille spéciale, puisque Degeer en a trouvé les larves dans un poudrier où il conservait la chenille de la bombyx anachoreta ; la femelle a les antennes simples ; un grand nombre de ces chrysalides conservèrent cette forme pendant tout l'hiver, et les insectes parfaits n'en sont sortis que dans la 2e quinzaine de mai de l'année suivante.

Le chanvre fournit à l'observateur des moyens multipliés d'étude ; la grande quantité de pucerons, qui se trouvent quelquefois à la page inférieure de ses feuilles, attire plusieurs insectes dont les larves sont aphidivores. J'y ai vu celles de plusieurs syrphes, celle de l'hémérobe perlé. Je me bornerai à celles de deux espèces de syrphes, et je profiterai de cette occasion pour rectifier quelques points d'histoire naturelle.

Je parlerai d'abord du *Syrphus balteatus*.

Syrphus balteatus, Maquart, Act. insul., 1828, p. 249, sp. 38. Cet insecte est décrit par Degeer, *Ins.* VI, *p.* 116, *sp.* 7, sous le nom de *Musca balteata*, à cause des bandes comparées à des ceintures. Geoffroi, *Ins., tom.* 2, *p.* 514, *sp.* 40, lui a donné le nom de *Mouche à bandes jaunes, alternativement plus larges sur le ventre.* J. Hermann, professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, l'avait appelée *Musca alterna.* On en voit la figure dans Merian. *Ins. d'Europe, tab.* 42 ; Blankart, *Ins., tab.* 10, f. S.

Gmelin a cité deux fois cet insecte, d'abord, *p.* 2864, *sp.* 313, sous le nom de *Musca cannabina,* que lui avait donné Scopoli, *Ency. méth., Entom., tom.* VIII, *p.* 45, *sp.* 215, probablement parce qu'il l'avait trouvé sur le chanvre ou dans les chenevières : c'est en effet sur des feuilles de chanvre couvertes de pucerons que j'ai vu la larve de cette mouche ; et ensuite sous celui de *Musca alternata,* p. 2880, sp. 384, que lui avait donné Schranck, à raison de la largeur alternative de ses bandes.

La larve de cette espèce, comme celles de beaucoup d'autres, se nourrit de pucerons. On la voit au mois de septembre ; elle est lisse, d'un blanc sale, offrant à sa partie postérieure des lignes contournées d'un blanc de lait, et disposées des deux côtés, de manière à laisser un intervalle à travers lequel on distingue facilement les battemens du vaisseau dorsal ; les gouttes irrégulières d'une liqueur noirâtre, épaisse, remarquable sur les feuilles et tiges des plantes, sont le résultat de ses déjections. Le corps est terminé par un tubercule bilobé, redressé, dans lequel sont les stigmates. Cette larve, pour se convertir en chrysalide, se colle comme ses congénères, la partie postérieure du corps sur une feuille, puis la peau fait une sorte de coque pyriforme, sous laquelle se développent les organes de l'insecte parfait.

A cette occasion, je signalerai l'inexactitude consignée dans le *Dict. des Sc. nat., tom.* I, *p.* 495, où il est dit des Syrphes : « Quand ces larves...., pointues aux deux extrémités (elles sont pointues antérieurement et élargies postérieurement),.... se sont développées complétement, elles collent quelques feuilles qu'elles replient sur elles-mêmes pour s'en faire une sorte de

coque. » (Ces habitudes ne sont point celles des larves des Syrphes.)

La chrysalide est brune antérieurement, avec des bandes transversales sur le corps; elle porte à son extrémité amincie le tubercule bilobé indiqué ci-dessus.

Souvent de cette chrysalide, beaucoup plus petite, brunâtre, sans marbrures, et sans lignes transversales, au lieu de la mouche à bandes, on voit sortir l'ichneumon, front jaune, *Ichneumon flavifrons*, Schranck, que Gmelin, *p.* 2697, *sp.* 168, a eu tort de placer dans la division des ichneumons à écusson de la couleur du corselet, puisque l'écusson est blanchâtre ou jaunâtre, suivant Scop., *ichneumon cannabis*, Entom. Carn., p. 288, sp. 760. Aussi pourrait-on soupçonner que l'*Ichneumon osculatorius*, Fab., Gmel., p. 2680, sp. 92, est l'*Ichneumon flavifrons*. L'Encyc., *Ent.*, VII, *p.* 185, *sp.* 110, où cette espèce est décrite sous le nom d'ichneumon générateur, *Ichneumon generator*, a commis la même faute que Gmelin.

A la description de l'*ichneumon noir à pattes fauves et devant de la tête jaune*, donnée par Geoffroi, *Ins. tom.* 2, *p.* 326, *sp.* 10, il faut ajouter : Ecusson blanc, antennes toutes noires, points blancs formant une courte ligne blanche sur les côtés du corselet, pattes postérieures offrant une large jarretière blanche. Ces caractères se retrouvant en septembre, dans l'*ichn. osculatorius* de Fabr., je serais porté à croire que ce savant indique sous ce nom, l'*Ichn. flavifrons* de Schranck, d'autant plus qu'il dit : *ore flavo*. Le seul point qui m'arrête est *abdominis segment. secundo tertioque rufis*, que je n'ai pas remarqué dans l'*Ichn. flavifrons*; tout le reste convient.

Mais en donnant dans l'Encyclopédie, tom. VII, p.

170, sp. 31, à l'ichneumon osculatorius, Fabr., la synonymie, Geoff., p. 346, sp. 57, il y a confusion.

Outre la larve de *Syrphus balteatus*, j'ai encore trouvé sur le chanvre la larve d'une autre espèce de syrphe.

Cette larve subépineuse, offrant à la loupe des grains blancs sur les flancs, et des poils noirs sur le corps, a les mêmes habitudes et les mêmes mœurs que le syrphe alterne; seulement sa chrysalide est brune, marbrée, ovoïde, avec une ligne dorsale plus foncée. On remarque à sa partie postérieure deux petits tubercules noirs, moins redressés que ceux de la chrysalide du syrphe ceinturé. La larve dont je parle est celle du syrphe décrit et figuré sous le nom de *Musca rosæ*, par Degeer, *Ins.*, *tom.* VI, *p.* 108, *sp.* 5, *pl.* 6, *fig.* 14-21, et dont Réaumur avait parlé, *Mém.*, *Ins.*, *tom.* 3, p. 378, *pl.* 3, *fig.* 9.

C'est la variété de *Syrphus pyrastri* à lunules jaunes.

Aldrovandi, *Monstr. hist.*, *p.* 676, sous le titre d'*Ocymastrum radice monstrifica cum tumore circa fastigium*, a donné la figure d'une tige de lampette, *Lychnis dioïca*, défigurée par la présence des larves d'une espèce de cécidomyie, dont il est parlé, *Act. Div.*, 1827, *p.* 93, et à laquelle notre confrère donne le nom de *Cecidomyia lychnidis*.

En examinant ces jours derniers un pied de Conyze, *Conyza squarrosa*, je remarquai des tumeurs assez volumineuses formées par le renflement des feuilles et des boutons axillaires, recouvertes les unes et les autres par de longs poils en filets, offrant par leur réunion un aspect laineux ou drapé.

Au milieu de ces longs poils, étaient disséminées de petites coques blanches d'un tissu serré et adhérant

fortement aux filets auxquels la larve les avait attachées. Ces coques sont celles de larves sociales, vivant dans les feuilles renflées et déformées, larves qui, pour se transformer en chrysalides, s'enveloppent dans une espèce de coque.

L'étude que M. Vallot a faite de la Cécidomyie de la lichnide, dont il a suivi les développemens, l'a mis à même de reconnaître l'insecte dont les larves, par leur présence, occasionnent la difformité dont il s'occupe actuellement.

La fausse galle de la conyze est produite par les larves de la *Cécidomyie de la conyze*. Cet insecte est-il le même que celui de la Lychnide? La petitesse de ces insectes n'a pas permis de s'en assurer; et la différence de saveur des deux végétaux dont il est question, porte à croire que les larves de la Cécidomyie de la conyze pourraient différer de celles de la Cécidomyie de la lampette.

SUR LE LEPTE AUTOMNAL. *Acarus autumnalis*, Shaw.

Parmi les insectes nuisibles à l'homme, il en est plusieurs d'une excessive petitesse; c'est parmi eux qu'il faut placer celui que M. Vallot a fait voir à l'Académie, et que les entomologistes de la Côte-d'Or n'ont point encore signalé; notre confrère en avait bien parlé, *Act. Divion.*, 1820, *p.* 67-68; mais à cette époque il ne l'avait pas encore vu et il le croyait à tort, le même que l'*Ixode sanguin*. Un examen réel lui a fait connaître la grande différence qui existe entre ces insectes.

L'ixode sanguin paraît dès le mois d'avril; il a huit pattes, tandis que le lepte automnal indiqué vaguement par Mauduyt, *Encycl. méth., Entom., disc. prél.*,

p. CCLXII, sous le nom de *petit Acare, qui se trouve sur les feuilles de haricot, et qui pique fortement*; regardé comme une larve par Mérat, *Dict. sc. méd.*, *tom.* 34, *p.* 432, n'a que six pattes. Latreille l'a très-bien décrit, soit dans le *Dict. de Déterville*, 2e *édit.*, *tom.* 17, *p.* 483, soit dans celui de Levrault, *tom.* 26, *p.* 61-64; mais dans l'atlas du *Dict. des Sciences naturelles*, *Entom.*, *pl.* 52, *fig.* 2-2a, les figures grossies donnent une fausse idée de l'insecte; la partie antérieure est mal représentée, et l'abdomen est beaucoup trop alongé.

Dans le Maine, cet insecte est connu sous le nom de *Rouget*, ainsi appelé à cause de sa couleur; et comme on croit qu'il se trouve plus particulièrement sur la Renouée, *Polygonum aviculare*, Linn., dans le même pays la renouée est appelée *herbe aux Rougets*.

Le lepte automnal ne se trouve pas seulement sur la renouée : on l'a vu entassé à l'extrémité d'un rameau de clématite placé à terre, et notre confrère le trouve assez souvent sur les feuilles de mélisse dans son jardin.

Cet insecte paraît très-commun sur la fin de l'été; il faut lui attribuer les démangeaisons incommodes que ressentent sur diverses parties du corps les personnes qui s'asseoient sur l'herbe, démangeaisons que l'on dissipe avec des lotions de vinaigre, d'alcali volatil, d'extrait de Saturne, et qui céderaient peut-être encore mieux à l'essence de thym.

SUR LE FOU-LIN.

A la séance du 11 novembre 1835, de l'Académie des Sciences de Paris, on a lu divers extraits de livres chinois adressés par M. de Paravey; je signalerai le suivant, à raison de son rapport avec un fait dont j'ai

entretenu l'Académie et qu'elle a bien voulu consigner dans ses Mémoires 1834, p. 23-38.

Le *Pen-tsao* dit que le *hou-pe* [1], (Succin), se

[1] *Hou-pe* ou *Khou-pe*, nom chinois du Succin, offrant les caractères de *tigre qui enlève* et de *paille blanche*, est la traduction de son nom persan *Karabe* ou *Kah-rubah*, qui enlève la paille.

La résine ou la graisse *tchy*, du pin sauvage ou du mélèze *song*, étant laissée en terre mille ans, donne le *Fou-ling*, sorte d'excroissance des racines profondes du mélèze ou des vieux pins, dont la présence dans la terre se décèle par une vapeur lumineuse qui voltige au-dessus du lieu où se conservent les racines de ces arbres quand on a coupé leur tronc à fleur de terre.

Le *Fou-ling*, substance décrite par le P. Duhalde, et qui s'emploie comme médicament avec le *Gin-seng*, étant laissé mille ans en terre, donne le *Hou-pe*, c'est-à-dire l'ambre jaune; enfin ce *Hou-pe*, laissé à son tour en terre, donne la pierre noire dite *To* ou *To-pe*, le jayet.

Extrait du *Pen-tsao*, liv. 37, sect. des pierres, p. 7 et 8, par M. de Paravey, qui l'a communiqué à l'Académie des sciences le 9 novembre 1835. Voy. *Gazette médicale*, 1835, *p.* 731.

M. de Paravey appelle l'attention des minéralogistes sur cet ordre de formation et spécialement sur le *Fou-ling*, qu'il croit devoir se trouver dans les Pyrénées ou dans les Alpes.

La dissertation que je fais fournit le moyen d'expliquer ce passage du livre chinois cité par M. de Paravey.

Il s'agit des substances bitumineuses extraites du sein de la terre, et présentant des caractères différens, suivant leur degré de pureté.

Le *Hou-pe* est le Succin; la résine *Tchy* est une véritable résine; le *Fou-ling* est le *Fungus igneus*, signalé par Rumf, *Herb. Amboin.*, *tom.* v, *p.* 122.

nomme aussi *Kiang-tchu*, (perles), larmes de *Kiang*, c'est-à-dire des grands fleuves ou bras de mer. Les Anciens ont dit : produits de l'Eridan.

Quant à sa formation il l'expose ainsi : la résine ou la graisse du pin sauvage *tchy*, ou du mélèze *song*, étant laissée en terre mille ans, donne le *fou-ling*, sorte d'excroissance des racines profondes de mélèze ou des vieux pins, dont la présence dans la terre se décèle par une vapeur lumineuse qui voltige au-dessus du lieu où se conservent les racines de ces arbres, quand on a coupé leur tronc à fleur de terre. Le *fou-ling* étant laissé mille ans ou très-longtemps en terre, donne le *hou-pe* ou *khou-pe*, c'est-à-dire le succin ou ambre jaune. Enfin ce *hou-pe* étant laissé à son tour mille ans en terre, donne la pierre noire dite *to* ou *torpe*; laquelle évidemment ne peut être que le jayet.

J'appelle, continue M. de Paravey, l'attention des minéralogistes sur l'ordre de formation de ces substances, sur le *fou-ling* spécialement, sorte de rugosité résineuse qui ne paraît pas connue d'eux, et qu'on pourrait trouver dans les Pyrénées, les Alpes et le Liban, aux endroits élevés et escarpés où des troncs de pins et de mélèzes ont été coupés depuis longtemps. *Journ. de chimie médicale*, 1836, *tom.* 2, *p.* 103-104.

Dans cette citation tirée du *Pen-tsao*, se trouvent confondues sous le même nom plusieurs substances. Une traduction analogue se lit dans Rumpf, Herb. Amb., tom. VI, p. 122. Jacques Breyn, dans les Ephémérides des cur. de la nat., déc. 1, an IV, p. 195, obs. CLIII, sous le titre de *Fungo sinensi antidotali*, lac Tigridis *dicto*, parle d'un champignon mentionné par Sachs, *Gammarolog.*, *p.* 293, dans les termes suivans : *Tigri-*

dis lac in lapidem tophaceum coagulatum. Hujus namque frustulum læve, porosum, colore album, superius cortice quasi fusco, videre contigit mense octobri 1664, hic Vratislaviæ.

Fries donne à ce champignon, qui est une espèce de bolet, le nom d'*Hoelen sinensium*, rappelé dans le *Dict. des sc. nat.*, *tom.* 37, *p.* 203.

Dans le *Dict. class. d'hist. nat.*, *tom.* 9, *p.* 174, on dit lait de Tigre, appelé *To-emi* à la Chine.

Duhalde, *Descript. de la Chine*, *tom.* 3, *p.* 521-523, parle du lait de Tigre; mais dans un article on confond avec le *fo-lim* la racine de squine; voyez *Commerc. litterar.*, *Norimberg*, 1738, *p.* 145.

Dans le *Dict. des sc. nat.*, *tom.* XVII, *p.* 193, se trouve un article sur le *Fo-lim*, regardé par Paulet comme analogue au *Polyporus tuberaster*, décrit dans le *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 42, *p.* 417.

Dans le *tome* 37, *p.* 202 du même ouvrage, il est parlé du *Fo-lim*, de Martin, *Pachyma tuber regium*, Fries. On en donne la description, et on ajoute : « Il « paraît servir de matrice ou gangue d'où naît un véri- « table champignon du genre *Agaricus*. »

On ne trouve ni dans Breyn, ni dans Martin, ni dans Duhalde, que le *Fo-lim* produise un agaric, c'est-à-dire un champignon à surface inférieure du chapeau garnie de lames. Paulet, qui a fait cette supposition, aura sans doute été induit en erreur par le nom *Agaric de Chine*, donné par Lamarck, *Encycl. méthod.*, *Dict. botan.*, *tom.* 1, *p.* 50, *n°* 1, au *Fo-lim*, et qui avait à tort substitué le nom *Agaricus* à celui de Bolet. Dans le Suppl., tom. 1, p. 665, 2e colon., on dit avec raison : « Il est très-douteux que le *Boletus favus*, Linn., qui croît en Chine, soit le *Boletus favus* de Bulliard. »

Le *Fou lin*, dit Duhalde, n'a ni tige, ni feuilles, ni fleurs, ce qui fait conjecturer qu'il doit être mis au rang des truffes.... Il croît dans les vallées voisines des endroits où de vieux pins ont été coupés. On prétend que de l'endroit où il est enfermé, il s'élève une vapeur déliée que les connaisseurs distinguent à l'œil... Il pourrait être une espèce de *fungus* des grosses racines des pins abattus.... Le P. Dentrecolles a vu une de ces racines longue d'un pied, peu grosse à proportion, et de la largeur de l'ouverture de la main. L'écorce rougeâtre qui couvre la substance blanche, en augmente singulièrement le poids. *Duhalde, Descrip. de la Chine, t.* 3, *pp.* 521-523.

Rumpf parle aussi de ce Bolet. Ex Sina, dit-il, quædam refertur radix vulgo *Hoelen* dicta, Boleti species in usu medico valde à Sinensibus æstimata. *Rumpf, Amb., tom.* VI, *p.* 122. Hoelen, in remotis provinciis Suchuen crescit. Pater Martinus, in sinensi atlante, p. 65, in sexta provincia, Suchen hanc habet radicem pro verâ radice Chinâ, ubi hanc Folin vocat.

Les Chinois d'Amboine donnent au *Tuber regium* le nom d'*Hoelen*, et celui de *Boy tsi* à la racine de Squine. Il ne faut pas, dit Rumpf, confondre ces deux substances, *tom.* V, *p.* 442.

En 1535, des marchands Chinois vendirent la racine de Squine, *Smilax China*, Linn., sous le nom de *Fouling*; mais bien à tort, comme le fait observer Rumpf, *Amboin.*, *tom.* V, *p.* 441, *lib.* IX, *cap.* LXII. L'erreur vient de *Fou-lin*, confondu avec *Tou fou-lin*, la Squine.

De tout ce qui précède, il faut conclure que le nom *Fo-lim* a été donné à plusieurs substances bien différentes les unes des autres.

Rumpf donne, *tom.* VI, *p.* 120, *lib.* XI, *cap.* XVII,

tab. 57, *fig.* 4, une description exacte du *Tuber regium* (*Pachyma Tuber regium*), et une figure, *tab.* 57, *fig.* 4, d'après lesquels on peut s'assurer qu'il n'y a aucun rapport entre cette substance végétale et la pierre à truffes, comme le voulait Paulet.

On voit que le *Fo-lim* est une substance sur laquelle il serait nécessaire d'avoir de nouvelles observations; et les savans de Calcuta sont placés de la manière la plus convenable pour se les procurer.

En attendant, je puis faire remarquer l'analogie entre la substance fongueuse appelée Fo-lim et celle désignée par Rumpf sous le nom de *Fungus igneus*, dont j'ai parlé, *Act. Divion.*, 1834, *p.* 35.

En rapprochant les notes données par Rumpf et son opinion sur le *Succin* (Electrum), on s'assurera que des mots ont été substitués à des choses.

Ainsi le Fou-ling, qui, suivant le Pen-tsao, étant laissé très-longtemps en terre, donne le *Hou pe*, doit s'entendre du champignon, dont la présence se décèle par une vapeur lumineuse qui voltige au-dessus du lieu où se conservent les racines des mélèzes et des pins, comme le dit le Pen-tsao, et comme le répète Duhalde, en disant : « On prétend que de l'endroit où est ren-« fermé le *Fou-lin*, il s'élève une vapeur déliée que les « connaisseurs distinguent à l'œil. »

Rumpf dit : En me servant du mot *Electrum*, je ne veux désigner ni un métal éclatant, ni le succin, mais seulement cette lueur qui brille autour de la racine du Gin-seng.

A travers la confusion qui règne dans la note consignée dans l'ouvrage chinois appelé *Pen-tsao*, on peut reconnaître d'abord l'existence d'un champignon phosphorescent, comme celui de l'olivier. On y remarque

quelques idées sur la formation du succin et sur celle des bitumes, qui sont évidemment des productions du règne végétal.

On trouvera également une sorte de rapprochement dans le mot chinois *Kiang-tchu* (larmes de Kiang), pour désigner le succin, et l'origine que lui attribuait la mythologie, en le regardant comme produit par les larmes des sœurs de Phaéton, comme le raconte Pline, *Hist. nat., liv.* XXXVII, *chap.* 11; d'où il suit que les Grecs et les Romains connaissaient les traditions orientales.

SUR UN GASTÉROPODE, FILEUR.

Ce mollusque, désigné par M. Kiener, sous le nom de *Litiope bombyx,* se trouve sur le raisin des tropiques, *Fucus natans.* Quand on secoue les rameaux, pour le faire tomber, il reste suspendu, à une grande distance, par un fil imperceptible comme celui d'une petite araignée. Le fil part du pied du mollusque, dont la coquille univalve, non operculée, n'a que cinq à six tours de spirale et deux lignes de longueur.

Placés au fond d'un vase, les Litiopes lancent une bulle d'air qu'ils enveloppent de fils avec lesquels ils remontent à la surface; elle leur sert de ballon pour attendre que la mer leur apporte un nouvel amas de plantes.

Les œufs de ce mollusque sont agglomérés et réunis par une grande quantité de fils absolument semblables à ceux que file le *Litiope bombyce,* pour être suspendu à la plante qui le fait vivre. *Ann. Sc. nat., oct.* 1833. — Voyez le *Mém. ency.,* 1834, *p.* 37, 38.

Le Litiope réunit donc deux propriétés, dont l'une se

retrouve dans les insectes fileurs, et l'autre dans l araignée aquatique.

Cependant ce gastéropode n'est pas le seul doué de la propriété de filer; nos champs et nos jardins sont ravagés par une espèce de limace grise, *Limax agrestis*, Linn., qui rejette de toutes les parties de sa peau, et surtout de la postérieure, une grande quantité d'humeur visqueuse, blanche, à l'aide de laquelle elle se suspend quelquefois à l'extrémité des branches. Cette faculté lui a valu le nom de limace filante, *Limax filans*, de la part de plusieurs auteurs anglais.

Les mers nous offrent aussi des mollusques acéphales doués de la même faculté. Tout le monde connaît la Pinne marine, avec le byssus de laquelle on prépare en Sicile, des bas, des gants, des bourses, etc., de prix, et avec lequel une pièce de drap tissue fit partie de l'exposition au Louvre en 1802, à Paris.

Les moules, comme on sait, adhèrent aux rochers par des fils très-tenaces, désignés aussi sous le nom de byssus. Dans quelques espèces de peignes, reconnaissables à une forte échancrure sous leur oreillette antérieure, il y a aussi un byssus. *Cuvier, règn. anim., éd.* 2, *tom.* 3, *p.* 122.

Réaumur, *Act. Paris.*, 1711, *p.* 125, *pl.* 2, *fig.* 12-14, décrit le pétoncle, appelé Lympot, *Journ. des Sav.*, 1686, *p.* 195; il le regarde comme un des meilleurs coquillages de la mer : c'est le *peigne commun*; il a une oreille plus grande que l'autre, et s'attache aux rochers par un byssus comme les moules. Il est connu des naturalistes sous le nom de Peigne bigarré, *Pecten varius*, Lam., *Ostrea varia*, Linn.

Les fils du Litiope ont, comme on le voit, des analogues parmi les testacés, soit univalves, soit bivalves.

La faculté de renfermer une bulle d'air dans un réseau lui est commune avec l'araignée aquatique, *aranea aquatica,* Linn., *Argyronète aquatique,* Latr., dont les mœurs singulières, très-bien décrites par Lalande de Lignac, dans un *Mémoire pour servir à commencer l'histoire des araignées aquatiques,* se retrouvent dans tous les ouvrages d'Entomologie.

Le rapprochement de ces faits curieux est propre à intéresser; d'ailleurs la comparaison des phénomènes identiques offerts par différens animaux, constitue la philosophie de l'histoire naturelle et en agrandit le champ.

M. Gray a appelé l'attention de la Société zoologique de Londres sur le *Rissoa parva,* qui a la faculté d'émettre un fil glutineux, au moyen duquel il s'attache aux herbes marines flottantes; l'*Institut.*, 1834, *p.* 163.

AGRICULTURE.

AVANTAGES DU MURIER DES PHILIPPINES, MORUS CUCULLATA, *Nob.*; M. MULTICAULIS, *Per.*

La dissolution de votre Commission permanente d'Agriculture, ou plutôt sa séparation de l'Académie, en lui ôtant tout moyen de continuer de faire des expériences, a dû nécessairement ralentir beaucoup vos travaux sur cette science si importante; néanmoins vous n'avez pas négligé de vous faire rendre compte des nombreuses communications qui tous les jours vous sont adressées; et toutes les fois que les faits pratiques ou les méthodes décrites pourront intéresser l'agriculture de

notre département et l'améliorer, vous vous proposez, par des résumés substantiels insérés dans vos Mémoires, de leur donner toute la publicité nécessaire.

Parmi ces documens utiles, nous signalerons surtout les excellentes communications d'un de vos membres non résidans les plus actifs, de M. Bonafous, directeur du jardin botanique à Turin, sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, que d'habiles industriels, MM. Marlio de Verrey-sous-Salmaise, et ensuite M. Beaurepère de Dijon, ont ranimées dans notre département. Ce zélé naturaliste qui, non content de mettre à exécution ce que l'expérience et la réflexion lui ont appris, répand avec une générosité digne des plus grands éloges, les diverses variétés de mûriers et les différentes sortes de vers à soie, s'est occupé, surtout dans ces derniers temps, d'accréditer une nouvelle espèce de mûrier, importée des Philippines par un autre de nos naturalistes les plus distingués, par M. Perrottet, et à laquelle il a donné le nom de *Morus cucullata*, mûrier à feuilles boursoufflées ou à capuchon, parce que ses feuilles sont roulées en cornet. Ce mûrier se fait remarquer par l'alongement de six ou sept pieds que prennent ses tiges en moins d'une année et par le développement rapide de ses feuilles, dont la longueur est souvent de dix à douze pouces, et la largeur de huit ou dix, et par la facilité avec laquelle il peut se propager de boutures, tandis que les autres espèces se prêtent difficilement à ce mode de reproduction.

Quoiqu'originaire des pays chauds, il réussit très-bien dans les climats tempérés de l'Europe, et comme le mûrier blanc, il résiste aux froids de nos contrées, puisque dans l'hiver mémorable de 1830 ses rameaux ne furent atteints du froid qu'à leur sommité absolument,

comme l'espèce ordinaire du mûrier blanc, et ne tardèrent pas à se rétablir en aussi peu de temps.

D'autres essais ont été faits par M. Bonafous dans l'intention de constater si la feuille serait aussi avantageuse que celle du mûrier blanc pour la nourriture des vers à soie, et l'expérience a prouvé qu'un poids égal a suffi pour alimenter la même quantité de ces insectes.

A tous ces avantages, nous ajouterons que cette espèce convient surtout aux localités dont la couche de terre n'a pas assez de profondeur pour que des mûriers à haute tige y réussissent; que les femmes et les enfans peuvent cueillir la feuille facilement, sans aucun danger et beaucoup plus promptement que sur de grands arbres; et que la végétation plus précoce des mûriers en prairie, permet d'anticiper l'éducation des vers à soie, de les préserver par là des chaleurs du solstice, et offre de plus l'avantage de pouvoir faire deux éducations par an.

M. Bonafous, avec un empressement dont vous vous plaisez à lui donner un témoignage public de votre reconnaissance, vous a généreusement envoyé vingt pieds de ce mûrier pour répéter sur notre sol les expériences annoncées dans son Mémoire, et constater par vous-mêmes tous les avantages qui y sont énoncés. Ces plants ont été confiés à M. Tilloy, qui les a fait végéter dans sa propriété de Marsannay-le-Bois, et a vérifié que les phénomènes de leur végétation ont été tels dans notre localité qu'ils ont été décrits.

La bonne qualité des feuilles ne pouvait guère être contestée, d'après ce qu'en dit M. Bonafous; aussi les essais de M. Tilloy sont-ils venus confirmer entièrement les assertions de l'habile directeur du jardin botanique de Turin.

« Dans un même local et à la même température, 500

vers ont été élevés, dit notre collègue, avec la feuille du mûrier blanc ordinaire, et 500 avec la feuille du mûrier des Philippines. Le temps de l'éducation a eu la même durée ; 15 livres de feuilles de mûrier blanc et 15 livres de feuilles de mûrier des Philippines, ont suffi pour les uns et les autres. Le travail des vers terminé, les cocons ont été pesés : 384 cocons de vers à soie nourris avec les feuilles du mûrier des Philippines, pesaient un demi-kilogramme, tandis qu'il en a fallu 420 des autres pour le même poids. Les uns et les autres ont rendu également, et nulle différence n'a été remarquée ni dans le produit de la soie, ni dans sa beauté ; néanmoins nous pensons que celle fournie par les feuilles du mûrier des Philippines, pourrait bien être plus forte, puisqu'au dévidage des cocons aucun fil ne s'est rompu, ce qui n'a pas eu lieu pour les autres. » Le mûrier des Philippines offre donc, suivant notre collègue, un avantage réel sur le mûrier blanc ordinaire ou sauvageon, puisqu'il a fallu un douzième de moins de cocons pour avoir une soie aussi belle, aussi abondante, et peut-être plus forte que celle obtenue avec le mûrier blanc. Des résultats aussi positifs n'ont pas permis à l'Académie de différer plus longtemps de les faire connaître, parce qu'ils peuvent avantageusement influer sur les éducations de vers à soie, auxquelles on commence à se livrer dans notre département, si toutefois cette espèce de mûrier résiste aussi bien que l'autre au froid de notre climat.

Vous avez pensé, Messieurs, que vous ne pouviez trop tôt encourager cette industrie dans notre département, qui présente toutes les conditions nécessaires non-seulement pour qu'elle s'y acclimate, mais encore pour qu'elle y prospère. C'est dans cette intention, qu'après avoir entendu le rapport *sur les Etablissemens d'éducation de*

vers à soie dans le département de la Côte-d'Or, fait par M. le docteur Vallot, au nom d'une Commission, rapport qui a été inséré dans vos Mémoires pour l'année 1830, vous avez unanimement voté, dans votre séance du 31 août 1830, une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., pour être décernée à MM. Marlio, de Verrey-sous-Salmaise, qui l'ont fait revivre dans notre département et y ont consacré des soins et des dépenses dignes du plus grand encouragement. Vous n'avez eu qu'à vous applaudir, Messieurs, de leur avoir donné cette haute preuve d'intérêt pour une industrie qui chaque jour, par leur zèle et leur activité, prend de nouveaux développemens, et suscite, sur d'autres points du Département, des établissemens semblables, qui nous promettent de comprendre bientôt la soie parmi les nombreux produits du sol de la Côte-d'Or.

SUR L'EMPLOI DE LA MARNE SCHISTEUSE ET DU TUF ARGILEUX COMME ENGRAIS MINÉRAUX.

La marne, ou cette argile siliceuse, qui ne peut guères porter un tel nom que sous le rapport de sa destination comme engrais, puisqu'elle ne contient point de chaux, appartient, selon M. Leclerc, Pharmacien à Montbard, dans cette localité, au terrain secondaire inférieur de la formation jurassique. Elle est constamment sous-jacente à la glaise et à l'argile lithomarge, et s'étend dans la direction du levant au couchant sous la partie basse de la ville et sous le lit du canal de Bourgogne où elle forme des couches très-épaisses et très-compactes. Elle est d'un noir bleuâtre, sans odeur, se délite à l'air en une multitude de fragmens feuilletés dans lesquels on rencontre fréquemment des Bélemnites, se délaie dans l'eau sans faire pâte avec elle, et

contient assez d'alumine pour devenir brillante par le frottement. Sa pesanteur spécifique est inférieure à celle de l'ardoise tégulaire, et, comme elle, n'offre que quelques points rares de silice brillante, et prend une couleur de brique par la calcination.

M. Leclerc a remarqué que cette matière minérale, souvent extraite des puits, devenait un très-bon engrais pour les terres calcaires maigres, car les terrains sur lesquels on la dépose font croître de beaux seigles. Le transport en est facile, parce qu'elle se dessèche très-promptement et peut aisément être enlevée. Elle peut, selon lui, être d'un bon emploi dans les terres argileuses des côteaux, en contribuant à diminuer leur cohérence; et elle ne peut nuire aux terres à froment, puisque l'élément siliceux y abonde. Peut-être la quantité assez forte de carbonate de magnésie qu'elle contient, et dont l'influence anti-végétative n'est pas encore prouvée dans tous les cas, pourrait la faire regarder comme nuisible; c'est du reste à l'expérience à prononcer sur cette présomption. Mais si elle devenait impropre à l'agriculture, elle pourrait utilement être employée par l'art du potier, car M. Leclerc en a fait faire des capsules dures et sonores, en y associant suffisante quantité d'argile pour lui donner de la ductilité sur le tour.

20 grammes de cette marne, soumis à l'analyse, ont donné les résultats suivans :

	Gramm.	Décigr.
Carbonate de magnésie, ...	1	5
Alumine, ...	3	1
Silice, ...	13	1
Oxide de fer, ...	»	»
Sulfate de chaux, ...	»	05
Carbone, ...	1	4
Eau, ...	»	3

En signalant ces circonstances, M. Leclerc a voulu hâter, pour le canton de Montbard, l'époque où s'introduira l'usage des marnes comme amendement des terres labourables, parce qu'il y est à-peu-près inconnu, et appeler l'attention des Comices agricoles sur cet objet, afin qu'ils instruisent les agriculteurs sur l'usage de matières utiles, laissées jusqu'à ce jour sans emploi.

Le tuf travertin alumineux est aussi une véritable marne abondante en calcaire; par l'exposition à l'air humide, il devient très-friable et très-facile à briser. Sa légèreté le rend d'un facile transport, et il peut être employé comme engrais de la même manière que la vraie marne, mais seulement à moindre dose. Son extraction ne demande pas plus de travail que la marne, puisque l'un et l'autre se rencontrent à-peu-près au même niveau. Ce tuf argileux, de couleur jaunâtre, qui est moins recherché pour les constructions que le tuf purement calcaire, est composé de

	Gramm.	Décigr.
Carbonate de chaux, ...	95	»
Alumine, ...	4	1
Oxide de fer et eau, ...	»	8

CITERNES VÉNITIENNES.

La construction des citernes destinées à contenir l'eau des pluies dans les localités qui n'ont ni rivières ni puits, n'offre pas toujours toutes les conditions désirables, non-seulement pour la conserver, mais encore pour en améliorer les qualités. Sous ce rapport, la communication de M. Ratte, ancien Gérant du Génie militaire, à Besançon, vous a paru importante et mériter de la publicité.

Dans un travail intitulé *Des Citernes à la Vénitienne*,

l'auteur a consigné les études qu'il a faites sur ces réservoirs et sur les moyens de les améliorer. On sait que Venise, baignée par les eaux de la mer, est construite sur pilotis et que ses habitans sont privés de toute source d'eau douce. Fatigués d'aller au loin sur la terre ferme chercher de l'eau potable, et forcés dans un blocus rigoureux de recourir à d'autres moyens pour se procurer celle nécessaire à leurs besoins, ils imaginèrent de construire dans leurs lagunes des citernes pour y recevoir et conserver les eaux pluviales.

Ces citernes à filtres, que M. Ratte appelle *vénitiennes,* parce qu'on n'en voit qu'à Venise, et qu'il est impossible de les confondre, ainsi qu'on l'a fait, avec les citernes égyptiennes, si on examine leurs dispositions intérieures qui n'ont rien d'analogue avec elles, ressemblent tellement à des puits, que les étrangers ne peuvent comprendre par quels procédés magiques de l'eau aussi limpide et aussi douce peut y parvenir et s'y maintenir à un niveau inférieur à celui de la mer, et au milieu d'une ville où les causes d'insalubrité et d'infection sont si multipliées, qu'elle ressemble à un vaste cloaque.

Ces citernes, qui ne sont alimentées en quelque sorte que par les surfaces des terrains environnans, où se mêlent les eaux des toits, sont plus profondes que celles des autres pays; mais leur capacité n'est pas relative à leur profondeur, parce que les sables y occupent beaucoup d'espace, et que leur forme ressemble à celle d'un œuf dont la pointe serait en bas. Au milieu s'élève un puits traversant et affleurant à son extrados l'espèce de voûte que cette forme produit naturellement dans le dessus; et c'est sur l'orifice de ce puits que les margelles sont posées. Pour que les eaux pluviales des places et des cours puissent sans déperdition arriver facilement

dans les citernes, on pave en dalles les terrains qui entourent les margelles, et on donne aux surfaces de ces derniers une pente légère et concentrique au moyen de laquelle les eaux se rendent vers les conduits pratiqués au-dessus de cette espèce de voûte et qui sont ordinairement au nombre de deux, un de chaque côté des margelles. C'est par ces conduits ou caniveaux que les eaux crues des environs tombent dans les citerneaux qui entourent le puits depuis le bas jusqu'en haut et qui sont presque entièrement remplis de sables et graviers mélangés, à travers lesquels ces eaux sont forcées de passer, de filtrer, d'arriver jusqu'en bas, où elles parviennent généralement très-claires, et de là passent dans le puits par la première assise de sa base qui est à pierres sèches.

Il résulte de cette disposition qu'il y a une communication permanente entre les eaux du filtre et celles du puits, de telle sorte qu'elles ne descendent, ne filtrent, ne passent et ne remontent dans ce dernier qu'au fur et à mesure qu'on y puise, et qu'inférieurement, par suite de leur forme ovale, les citerneaux présentent un talus intérieur et circulaire sur lequel les eaux, tout en filtrant, glissent aisément et sont rapidement amenées jusqu'aux bases du puits où elles s'introduisent, graves inconvéniens qui, selon M. Ratte, nuisent essentiellement aux résultats de la filtration ; car les eaux filtrantes étant en communication avec celles qui sont filtrées, chaque fois que les seaux agiteront l'eau du puits, il y aura tendance de cette dernière à remonter dans les conduits filtrans, à se mêler avec celle qui préalablement filtrée est restée en stagnation sur les dépôts contenus dans le sable de filtration et y a repris une partie des impuretés dont elle s'était dépouillée ; d'ailleurs cette rétroversion vient interrompre à chaque instant

le mouvement dans le sens de la filtration, dont les conséquences sont d'autant plus parfaites, qu'il est plus actif et non interrompu.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails où il entre à ce sujet, ni dans les déductions immédiates qu'il en tire pour perfectionner la disposition des encaissemens très-étroits et en zig-zags établis comme essais au-dessus de quelques anciennes citernes ordinaires, par le génie militaire dans certaines forteresses; il nous suffira de dire qu'ils se résument tous à la nécessité de construire et de disposer les filtres de telle manière qu'il n'y ait aucune communication directe entre les eaux filtrantes et les eaux filtrées; car telle est l'idée sur laquelle reposent tous les perfectionnemens signalés par l'auteur.

La citerne proposée par M. Ratte, capacité pour capacité, d'après les calculs les plus rigoureux, ne coûte qu'un quart de plus qu'une citerne ordinaire, et doit être construite avec le ciment hydraulique, car tous les cimens ordinaires donnent plus ou moins leurs goûts ou leurs odeurs aux eaux des citernes ordinaires. Il est indispensable de changer la forme ovale des citernes de Venise : la cylindrique offre plus de solidité, d'espace et de commodité; il convient de lui donner le moins de largeur possible, car moins les voûtes auront de portée, plus elles seront solides; et plus le cercle des murs d'enceinte sera resserré, plus ces murs présenteront de résistance aux poussées des terrains environnans; cette forme cylindrique permettra aussi de donner au fond des citernes une surface plane plus commode et qui n'existe point dans celles de Venise, mais qu'il est essentiel d'incliner de toutes parts légèrement vers le centre, pour y établir un puisard où la

dernière goutte d'eau filtrée puisse se rendre, et nécessaire pour le garantir des endommagemens que les eaux pourraient lui occasionner. Afin de prévenir ces dégradations, on mettra dans le puisard suffisamment de médiocres graviers qui auront de plus l'avantage de réclaircir les eaux si par quelqu'accident imprévu elles s'étaient troublées momentanément.

Pour effectuer la séparation des eaux filtrantes de celles qui sont filtrées, M. Ratte établit à peu près au milieu de la hauteur intérieure de la citerne, une voûte intermédiaire faite à pierres sèches et avec de fort pendans, destinée à porter la masse des filtres, et à diviser cette capacité en deux parties, une supérieure formant les citerneaux qui doivent recevoir et contenir les eaux pluviales avant et pendant la filtration; une inférieure comprenant tous les espaces qui seront sous la voûte du milieu tout autour du puits ou *réservoirs* d'eaux filtrées. Il conviendrait qu'il y eût entre la masse des filtres supportés par la voûte moyenne et la voûte du dessus de la citerne qui doit être faite à mortier, un espace tel que des ouvriers pussent y manœuvrer aisément, qu'il pût contenir toutes les eaux pluviales avant et pendant la filtration, et offrir assez de distance pour donner quelque force à la chute des eaux qui tomberont des conduits.

En construisant les deux voûtes, on laissera au milieu de chacune d'elles, une ouverture ronde du diamètre extérieur du puits qui, élevé depuis le milieu du fond de la citerne jusqu'à fleur du sol, doit traverser ces voûtes. On pourrait faire toute la partie inférieure du puits, jusqu'à la voûte du milieu, avec des pierres sèches, parce qu'elle est entourée intérieurement et extérieurement par l'eau des réservoirs; mais si l'on

craint pour la solidité du puits, du moins il est indispensable de faire la première assise de ses fondations à pierres sèches, afin que les eaux épurées puissent de toutes parts arriver dans le puisard à travers les joints de cette assise, et d'y ménager une issue pour communiquer avec l'intérieur du réservoir, dans le cas de réparations à y faire. — Du reste, si on pouvait construire la voûte mitoyenne assez solidement pour supporter, en outre des charges assignées, la partie supérieure du puits, il y aurait non-seulement une grande économie de dépense, mais il en résulterait encore pour le réservoir plus de capacité, plus d'air, plus de jour. Quant à cette partie elle-même, elle doit être faite à mortier ou à ciment, de manière à ce que les eaux crues, contenues dans les citerneaux avant ou pendant la filtration, ne puissent s'introduire dans le puits, et comme tout le pourtour intérieur des citerneaux, être extérieurement bien rejointoyée avec du ciment hydraulique, afin d'éviter aux eaux, avant ou pendant la filtration, tout contact avec les mortiers de cette partie supérieure du puits.

On pavera le fond de la citerne avec des dalles posées à bain de ciment ordinaire sur des massifs de maçonnerie de moëllons ou douettes, faits aussi à bain de ciment ordinaire ; mais il faudrait que ces dalles fussent bien jointes dans toute la hauteur de leur épaisseur par du ciment hydraulique dont on se servira encore pour les rejointoyer, de manière que tout contact entre les eaux épurées et les mortiers soit impossible, et que toute fuite d'eau, comme toutes infiltrations par le fond, ne puissent s'effectuer. Les mêmes précautions sont indispensables pour le pourtour des murs d'enceinte du réservoir, s'il est en pierres de taille, et pour la construction du puisard.

En construisant la voûte du dessus, on y établira un, deux, trois conduits ou entrées d'eau selon les besoins ou la grandeur de la citerne. Ces conduits étant les seules voies par où l'on pourra entrer dans les citerneaux, soit pour y faire des réparations, soit pour renouveler les filtres, ils devront avoir un diamètre intérieur, rond ou carré, d'environ 70 centimètres, afin qu'un homme puisse y passer avec une échelle ; et il faudra, comme à Venise, que leurs couvercles soient suffisamment troués pour le passage des eaux, et qu'ils soient incrustés au niveau du terrain pour la commodité des abords de la citerne.

Il est essentiel d'établir et de conserver un certain ordre dans l'organisation des filtres, et de prendre quelques précautions pour éviter que les diverses couches de matériaux qui composent leur masse, ne soient pas interverties ni confondues. Pour obtenir ce résultat, il faut effectuer ces couches de manière à ce qu'elles ne décrivent pas de cercles sur la voûte du milieu qui doit les supporter. Il faudra en conséquence les asseoir sur un plan uni et horizontal, qui sera formé par un massif circulaire construit sans mortier et en mauvaises pierres brutes, sur les versans de la voûte, et nivelé à peu près avec la cime de l'extrados de cette voûte. Il sera fait le plus légèrement possible, afin d'en diminuer le poids, et pour que les eaux, en sortant des filtres, puissent plus facilement le traverser et se rendre par les joints de la voûte dans le réservoir.

Une autre précaution essentielle à prendre pour conserver cet ordre, c'est de placer à la surface de la couche supérieure autant de dalles trouées, d'environ un mètre de surface ronde ou carrée, sur une épaisseur de 8 à 10 centimètres, qu'il y a de conduits à la voûte du dessus,

afin que les eaux versées sur elles rejaillissent de loin comme de près, tombent en pluie et ne fassent point d'affouillemens dans les sables. Quant à l'ordre et à la disposition des couches de matières filtrantes, M. Ratte propose d'établir, de bas en haut,

1° Un rang de tuileaux sur le massif circulaire de la voûte mitoyenne; une couche de 35 à 40 centimètres d'épaisseur de médiocres graviers de rivière ou de menues recoupes de pierre dure, mais sans mélange de poussière ni de terre, pour empêcher les sables fins de s'insinuer dans le massif et les joints de la voûte, et pour coopérer à l'épuration d'une manière active, surtout si à la partie supérieure de cette couche on y mêle un peu de sable fin. Dans le cas où la voûte serait faite à mortier, les tuileaux doivent être supprimés.

2° Une couche de 40 à 45 centimètres d'épaisseur de sable très-fin de rivière, afin que les eaux n'y filtrent que d'une manière en quelque sorte comprimée, et qu'elles s'y dépouillent du poussier de la couche de charbon qui la recouvre.

3° Une couche d'environ 30 centimètres d'épaisseur, composée de charbon de bois de première qualité, concassé de manière à n'être ni trop gros, ni trop menu, destiné à ôter aux eaux leur mauvais goût et leur mauvaise odeur. On peut la négliger et la supprimer pour les citernes, qui sont uniquement alimentées par les eaux de toîts, comme aussi la précédente entièrement destinée à neutraliser les inconvéniens occasionnés momentanément par le poussier du charbon.

4° Une couche de 45 à 50 centimètres d'épaisseur de sable très-fin de rivière, mêlé de fins et médiocres graviers, qui puissent présenter des intervalles encore suffisans et nécessaires pour contenir les dépôts de ma-

tières hétérogènes les plus fines, que les eaux pourraient encore recéler après la filtration préparatoire effectuée dans la couche supérieure pour les matières les plus grossières.

5° Une couche de 45 à 50 centimètres d'épaisseur, composée principalement de gros, de médiocres, et de petits graviers de rivière, avec un peu de sable fin, mêlé avec les petits graviers qui occuperont le bas de cette couche; le gros devant se trouver dessus pour offrir aux plus grossières matières contenues dans les eaux crues, des intervalles suffisans où elles puissent se déposer. La solidité de cette couche ne lui permettra pas de se déplacer sous les dalles dans les grandes averses, et sa composition la rend éminemment propre à la filtration préparatoire, qui doit se continuer et s'accomplir dans les couches subjacentes.

Tels sont les détails nécessaires à l'intelligence de la construction de ces sortes de citernes qui peuvent être établies dans les déserts comme dans les lieux habités, au-dessus des plus hautes montagnes comme au milieu des plus vastes plaines, pourvu que sur ces lieux on puisse y disposer convenablement de quelques surfaces de terrain dans un rayon proportionné à la capacité de la citerne qu'on voudra y construire. Du reste, comme pour les autres réservoirs de ce genre, les margelles sont nécessaires afin d'empêcher, dans les grandes averses, les eaux des conduits de pénétrer dans le puits, et de permettre à l'air d'y circuler librement; et le cadettage ou pavage des terrains qui environnent la citerne, dans une pente concentrique convenable, est indispensable lorsque c'est de ces terrains qu'on veut y faire venir les eaux.

EXPLICATION DE LA DEUXIÈME FIGURE.

—

A. Margelles rondes ou carrées.

BB. Marches entourant les margelles.

CC. Couvercles des conduits ou de l'entrée des eaux.

DD. Signes indiquant la pente à donner aux terrains environnant la citerne.

EE. Remblais.

FF. Intérieur des citerneaux, et distance à observer entre les filtres et la voûte du dessus.

GG. Dalles trouées, posées sur les filtres, pour recevoir les eaux tombant des conduits.

HH. Diamètre intérieur du puits.

II. Masse des cinq couches de filtres qui entourent le puits dans les citerneaux.

JJ. Massif circulaire de maçonnerie sèche très-légère, nivelé à peu près avec l'extrados de la voûte du milieu, pour y asseoir les filtres.

KK. Grand réservoir d'eaux épurées, au milieu duquel s'élève le puits.

L. Issue au bas du puits pour communiquer avec le grand réservoir d'eaux épurées.

M. Puisard.

Nota. On pourra augmenter ou diminuer l'épaisseur des filtres, suivant la nature des eaux qui alimenteront les citernes.

Profil [illegible] grandeur;
sur l'échelle [illegible]

Figure 3.e Figure

tant la [illegible]rne et de s[illegible] Citerne et de son Puits, ainsi que leurs profils ceux des
x des voûtes cas où l'on supprimerait la [illegible]

UNIV. OF MICH.

FONTAINES FACTICES.

M. Ratte, dans une nouvelle application des principes sur lesquels reposent les citernes vénitiennes, propose aussi aux localités qui le préféreraient, les moyens de confectionner des *fontaines factices* qui donneraient d'aussi bonnes eaux que celles des citernes vénitiennes, ou que celles des meilleures sources d'eau vive. Il suffirait de réunir les eaux dans un grand bassin creusé sur le plateau ou le penchant d'une élévation quelconque, en donnant aux terrains environnans la disposition convenable à cet effet, et de les conduire au moyen d'un canal incliné suffisamment, où les diverses couches de filtres seraient disposées horizontalement et longitudinalement les unes à la suite des autres, dans un réservoir inférieur voûté, et assez spacieux pour contenir les eaux de cette filtration continuelle, et duquel partiraient des corps à robinets qui en effectueraient la distribution. Pour parvenir plus complétement au but, il serait essentiel que l'eau n'entrât dans le canal de filtration qu'en quantité relative à celle que les sables pourraient recevoir sans engorgemens comme sans stagnation et bien proportionnée à la lenteur de la filtration ; aussi, pour mieux régler la quantité qui pourra à la fois passer par le filtre du canal, ainsi que celle qu'on voudra laisser entrer dans le réservoir, devra-t-on établir un empellement au bassin supérieur qui permettra de laisser couler les eaux dans le canal, ou de les arrêter lorsqu'il y en aura suffisamment d'épurées dans le réservoir inférieur.

CIMENS ROMAINS.

Dans un second Mémoire faisant suite au premier, M. Ratte s'est occupé spécialement de rechercher les moyens d'obtenir des mortiers qui puissent être mis en parallèle avec ceux des Romains. Selon cet auteur, pour obtenir des mortiers aussi bons que ceux des anciens Romains, il convient d'user de bons matériaux, et de savoir surtout les employer à propos. Il veut que le mélange du sable soit fait avec la chaux sortant des fours, parce que la chaux, en se fondant ainsi avec le sable et de l'eau à une température assez élevée, donne une combinaison plus intime. Ce mortier, employé encore chaud, devient alors, dit-il, semblable à celui des Romains. Votre rapporteur, M. Tilloy, pense avec l'auteur que les mortiers ainsi confectionnés et appliqués de suite, doivent être d'une excellente qualité; mais il ne croit pas avec lui que de l'eau qui contiendrait en dissolution du sulfate ou du carbonate de chaux dans les quantités ordinaires, ne puisse pas entrer dans leur préparation, parce que le calorique qui se dégage lors de la fusion de la chaux par l'eau, n'est pas émané de la chaux, mais provient de l'eau. Du reste, ces légères erreurs de théorie ne diminuent en rien le mérite de ce Mémoire qui, ainsi que le précédent, est bien conçu, et émane d'un homme instruit qui connaît bien les sujets qu'il a traités.

INDUSTRIE.

L'Académie a toujours mis un soin particulier à encourager l'importation dans le Département d'industries nouvelles et utiles, et à constater et encourager celles qui y naissent.

FABRICATION DE COLLES FORTES.

Dijon ne possédait encore aucun atelier de fabrication de colles fortes, lorsque M. Flessières entreprit de doter notre pays de cette industrie. Les Commissaires qu'en 1829 vous avez chargés de visiter son atelier et d'en examiner les produits, ont été unanimes dans les éloges qu'ils donnent à un établissement où ils ont vu tout concourir à la plus grande perfection possible des colles qui y sont confectionnées dans toutes les nuances, depuis la rouge destinée aux chapeliers, jusqu'aux plus incolores propres aux ouvrages les plus délicats, et ils ne doutent pas que ce genre d'industrie récemment introduit dans le Département n'y devienne une nouvelle source de prospérité, s'il reçoit des consommateurs les encouragemens qu'on doit en attendre.

La colle forte, article d'une consommation très-étendue dans les arts, nous était autrefois fournie exclusivement par l'Angleterre et la Hollande. Plus tard on commença à en fabriquer à Paris, à Givet, et dans quelques autres localités; mais ce qui a lieu de surprendre, c'est que la France ait été si longtemps à cet égard tributaire de l'Etranger, puisque partout abondent les matières premières de ce produit et qu'elles restent sans emploi.

Ce sont en effet des débris de l'écharnage des peaux de bœuf, de veau, de mouton, etc., opération préliminaire à celles qui constituent essentiellement les arts du tanneur, du corroyeur, du maroquinier. Néanmoins ces tentatives pour nous soustraire à un tribut étranger, ne sont pas complètes, puisqu'actuellement encore, on préfère les colles d'Angleterre et de Flandre à celles de Paris auxquelles on reproche avec raison d'être trop colorées, d'attirer plus fortement l'humidité de l'air, et qu'on délaisse pour celles de Givet qui sont plus claires et plus nerveuses quoique du reste plus colorées encore.

Pour former leur opinion sur les échantillons présentés à l'Académie par M. Flessières, vos Commissaires ont dû les comparer aux meilleures colles de Givet. « Non-seulement, disent-ils, nous les avons soumises nous-mêmes à différentes épreuves, mais encore nous les avons données à essayer à des menuisiers et à des ébénistes de cette ville, et c'est le résultat de ces diverses expériences que nous avons l'honneur de vous présenter.

1° Il a été constaté que les colles fortes de premier choix, fabriquées par M. Flessières, se dissolvent plus facilement dans l'eau que celles de Givet, et qu'elles n'en troublent pas la transparence comme le font ces dernières.

2° Que des quantités égales de colle de Givet et de colle de M. Flessières, l'une et l'autre de première qualité, ayant été dissoutes dans des quantités pareilles d'eau, la gélatine produite par la dernière a été plus consistante que celle de la colle de Givet.

3° Que relativement à son usage dans la jonction des pièces de menuiserie, l'avantage a encore été pour la

colle de M. Flessières, sous le rapport de la ténacité. » [1]

En conséquence, convaincus de ces avantages, vos Commissaires, en donnant ces conclusions, vous ont prié de témoigner à M. Flessières, combien l'Académie s'intéressait à la prospérité de cette industrie naissante; aussi dans votre séance du 2 décembre 1829, avez-vous unanimement décidé qu'une médaille d'or, de la valeur de 100 fr., serait décernée à M. Flessières, et que le rapport de vos Commissaires serait inséré dans les actes de la Compagnie.

TEINTURE A FROID.

Vous avez également entendu dans votre séance du 25 août 1830, un autre rapport sur les avantages d'un nouveau procédé au moyen duquel M. Bouhot, teinturier à Dijon, annonce qu'il teint à *froid* les laines et les draps. Ce rapport qui constate une supériorité, et par conséquent une amélioration réelle dans l'art du teinturier, que M. Bouhot a été invité à agrandir encore par des recherches ultérieures, ayant été inséré dans les Mémoires de l'Académie, pour l'année 1830, nous y renvoyons pour de plus amples détails, notre intention n'étant ici que d'en rappeler l'existence [2].

REPRODUCTION DES GRAVURES SUR VEAU FAUVE OU DE COULEUR.

Dans votre séance du 24 juillet 1833, M. Jacotier, relieur à Dijon, vous a fait hommage de quatre épreuves destinées à constater une découv...e qui est le fruit de

[1] Commissaires, MM. Sené, et Tilloy, rapporteur.

[2] Commissaires, MM. Tilloy, et Sené, rapporteur.

quinze années d'un travail persévérant et de recherches actives. Il s'agit de la reproduction des gravures sur veau fauve ou de couleur, qui a sur elles une grande supériorité, en ce que la teinte du veau, tout en donnant plus de vie aux figures et aux paysages, a encore le grand mérite d'adoucir les parties du noir qui sur le papier ont souvent quelque chose de trop dur. Appliquée à la reliûre, cette découverte qui a déjà le grand mérite de transmettre à l'abri du temps les œuvres de nos plus habiles graveurs confiées au fragile papier, peut offrir d'inépuisables ressources; les dessins métalliques, l'application des couleurs sur toutes sortes de peaux, leur variété, l'or et l'argent mêlant leur éclat avec la vérité du burin et du crayon, non-seulement satisferont le goût le plus délicat, mais doivent donner à ce nouveau procédé une grande supériorité sur ceux qui l'ont précédé, car le gauffrage produit des reliefs qui, par le frottement auquel ils sont exposés dans les bibliothèques, finissent par s'affaisser et ne plus présenter que des dessins informes; d'ailleurs, il ramasse dans les cavités une poussière qui finit par détruire au bout de quelques années l'éclat des plus belles reliûres. La mosaïque même ne peut être comparée à la gravure enluminée; toutes les couleurs prennent ici sur le veau, et l'on pourrait croire que le dessin est imprimé sur les couleurs, plutôt que ces dernières sur lui. Le gauffrage n'offre d'ailleurs qu'une reproduction muette; au contraire tout ce que la nature a de beau, d'imposant, de gracieux, peut ici se reproduire; ajoutez l'application des nuances et des couleurs, et il vous sera facile de décider entre ces différens genres d'ornemens, et de donner la préférence à la découverte de M. Jacotier, qui a de plus l'avantage jusqu'ici non réalisé, de repro-

duire sur les reliûres de notre belle littérature, ainsi que sur les livres de piété, les ornemens analogues à chacun d'eux. Par un sentiment patriotique, auquel vous avez tous applaudi, l'inventeur n'a pas voulu exporter sa découverte de notre ville avant d'en avoir fait hommage à l'Académie, et d'avoir obtenu d'elle un rapport qui constatât le mérite réel de cette invention.

Vos Commissaires [1] ont en effet vérifié et reconnu tous ces avantages annoncés par M. Jacotier sur les échantillons qu'il a communiqués. Le premier est une peau de veau fauve, du format *in*-f°, sur laquelle est transporté le dessin d'une gravure représentant une créole couchée au milieu d'un paysage; le second offre une peau également fauve, du format *in*-4°, qui retrace une adoration des Mages gravée d'après un grand maître; le troisième est une peau teinte en violet, du format *in*-8°, où l'on voit une gravure d'après le tableau de Lesueur, qui représente le pape Victor III, confirmant l'institution des Chartreux; et le quatrième une peau de veau, du format *in*-18, où l'on voit saint Augustin gravé en couleur avec des ornemens gothiques de très-bon goût, relevés en or. Sur tous ces échantillons, votre Commission a vu que la gravure, soit qu'elle fût noire, soit qu'elle fût coloriée et rehaussée d'or et d'argent, était appliquée sur la peau de veau, totalement dégagée du papier sur lequel elle avait été d'abord imprimée, et de manière à se reproduire sur elle dans son intégrité primitive. Elle a vérifié aussi que ce véritable transport de la gravure sur le veau avait lieu sans que les objets fussent en sens inverse

[1] MM. Fevret de Saint-Mémin, Toussaint et Peignot.

comme dans les contre-épreuves ; ce qui est à droite sur la gravure, se retrouve également à droite sur la peau, de sorte qu'elle semble réellement imprimée sur elle. Du reste, M. Jacotier assure que les produits de sa découverte sont à l'abri de tous les inconvéniens qu'il reproche au gauffrage, à raison du poli de ses couvertures et du vernis sec qui recouvre ses dessins, parce que ce dernier les garantit de la poussière et de toute détérioration par le frottement.

Sans infirmer précisément les assertions de M. Jacotier, votre Commission a cherché à préjuger quels seront les résultats probables de sa découverte. Elle admet bien qu'elle pourra être utile et même recherchée pour les reliûres des livres d'Heures, dont l'échantillon *in*-18 donne une idée avantageuse, parce que de pareils ornemens iront toujours bien avec ce genre d'ouvrages; mais pour les livres des autres formats, tels que l'*in*-f°, l'*in*-4°, l'*in*-8° qui, pour la plupart, sont ornés d'estampes à l'intérieur, quels attraits pourront avoir deux gravures de plus sur les plats de la couverture? Il est vrai qu'elles peuvent avoir un rapport direct avec l'ouvrage, ou bien qu'elles peuvent être en harmonie avec tout genre de reliûre, représentant, par exemple, des arabesques, des entrelacemens ingénieux, des compartimens et des ornemens nouveaux qui offrent quelque chose de plus piquant, de plus approprié à la nature de ce travail, que de simples gravures prises au hasard et représentant des figures ou des paysages. Au reste, tout cela dépend du goût des amateurs et de l'espèce des ouvrages qui peuvent exiger tel ou tel genre d'embellissement.

Si la découverte de M. Jacotier pouvait, comme vos

Commissaires le pensent du reste, s'adapter à la tranche, comme elle s'adapte à la couverture, ils y verraient une extension d'autant plus utile, qu'elle remplacerait les peintures dont quelques amateurs les font orner à grands frais. Vers 1785, on imagina à Londres de peindre des paysages sur la tranche de quelques livres. Ce nouvel ornement fit sensation sans devenir commun, soit à cause des frais qu'il exigeait, soit parce qu'il ne convenait qu'à quelques ouvrages de luxe. Le premier qui fut exécuté en France fut un exemplaire des *Maximes de Larochefoucault*, que le pinceau de Mlle Henriette Mérigot décora de cette manière en 1789. Ces sortes de livres sont recherchés des amateurs et se paient toujours très-cher dans les ventes.

Le luxe des reliûres est maintenant porté à un si haut point, soit pour les gauffrures, qui cependant commencent à passer de mode pour les autres livres que les livres d'église, soit pour les compartimens, soit pour les teintes de différentes couleurs, telles que l'acajou, le citronier, l'agathe, le cailloutage, le porphyre, le granit, le raisin de Corinthe, la tête de nègre, le gris perle, le lapis-lazuli, le marbre d'or, etc., qu'il faut, si l'on veut surpasser ces différens genres curieux que l'active industrie cherche à perfectionner tous les jours; qu'il faut, disons-nous, imaginer quelque chose qui, en sortant de la route tracée, fixe l'attention de l'amateur et obtienne la préférence sur ce qui existe. La découverte de M. Jacotier pourra parvenir à ce résultat, puisqu'elle consiste dans un ornement nouveau qui, identifiant la gravure avec la reliûre, lui donne un éclat qui la vivifie et la distingue de tout ce qui a paru jusqu'alors. Mais votre Commission pense

que si la découverte de M. Jacotier, qui est encore à son aurore, ne peut aller plus loin comme art de transporter sur la peau une gravure ou un dessin avec beaucoup de talent, ainsi que le prouvent les échantillons qu'il a communiqués, il faut convenir aussi qu'elle est susceptible d'amélioration et de perfectionnement, quant à l'emploi du procédé. Que l'inventeur varie à l'infini les gravures et les dessins bien appropriés au genre, qu'il les dispose de la manière la plus convenable et la plus pittoresque, tel qu'on le voit déjà dans l'échantillon *in*-18, alors il produira des reliûres d'un genre nouveau qui, par la beauté des dessins, la variété et la richesse des ornemens, pourront rivaliser avec ce que nous avons de mieux maintenant, et peut-être le surpasser. Mais cette découverte n'aurait-elle d'autre but que celui de transporter sur la peau les œuvres de nos plus habiles graveurs et lithographes, d'un papier souillé ou maculé, elle n'en serait pas moins très-importante et digne de faire époque dans l'art de la gravure et de la reliûre.

En conséquence, vos Commissaires vous ont proposé de remercier M. Jacotier de sa communication, et de lui témoigner tout l'intérêt que prend l'Académie à sa découverte, conclusions qui ont été adoptées dans votre séance du 14 août 1833.

SOUSCRIPTION AU VOYAGE PITTORESQUE EN BOURGOGNE, PUBLIÉ PAR M. JOBARD, DE DIJON.

La publication du *Voyage pittoresque en Bourgogne, ou Description historique et Vues des monumens antiques, modernes et du moyen âge*, par M. Jobard, habile li-

thographe qui, depuis quelques années, cultivait à Dijon son art avec le plus grand succès, ne pouvait devenir indifférente à l'Académie, soit comme objet d'art, soit comme objet d'archéologie; aussi s'est-elle empressée, dans sa séance du 30 mai 1832, d'y souscrire comme preuve de l'intérêt qu'elle prenait à l'édification d'un ouvrage qui retracera à la postérité des monumens qui tous les jours se détériorent ou disparaissent, et aux succès du jeune artiste qui depuis a été ravi à l'art qu'il cultivait avec une véritable distinction.

PRIX.

SCIENCES.

I.

CHIMIE.

Frappée de l'influence qu'exercerait sur les progrès de la Chimie une bonne théorie de ce qu'on appelle le *calorique de combinaison*, l'Académie avait proposé en 1829 pour sujet du Prix qui devait être décerné dans sa séance publique de 1831, la question suivante :

« *Faire connaître une théorie satisfaisante des chan-*
« *gemens de température, soit en plus soit en moins,*
« *qui accompagnent les actions chimiques.* »

L'Académie désirait surtout que dans la solution de cette question, on s'attachât à déterminer si les changemens de température qui se manifestent pendant les actions chimiques, qu'il s'agisse de simple dissolution, de combinaison proprement dite ou de décompo-

sition, dépendent d'une seule cause; ou bien, si plusieurs y concourent soit dans tous les cas, soit dans telles circonstances données; la part d'influence qui appartient à cette cause ou à chacune de ces causes s'il y en a plusieurs, et la valeur des hypothèses nouvelles que les concurrens pourraient émettre dans leurs réponses, prouvée clairement par des expériences ou des calculs qui leur donnent un haut degré de probabilité. Mais son appel n'a pas été entendu, et nul Mémoire n'est venu témoigner des tentatives faites pour résoudre cette importante question. En conséquence elle a été retirée du concours.

II.

MÉDECINE.

Un fait d'observation contre lequel sont venus se briser tous les systèmes qui ont été introduits successivement en médecine, c'est la *spécialité dans les maladies*. Cet élément de pathogénie auquel paraissent se rattacher une foule d'affections épidémiques, endémiques, et même sporadiques, mérite une attention d'autant plus grande que c'est lui qui imprime à ces maladies leur forme particulière, et qui donne naissance à toutes ces anomalies qui viennent mettre en défaut les brillantes conceptions du médecin qui a imaginé d'imprimer à la médecine une physionomie régulière, et de l'enrichir d'une doctrine dogmatique, philosophique. La spécialité a toujours été la mère de l'empyrisme; c'est à elle que le charlatanisme doit la plupart de ces cures merveilleuses qui lui acquièrent l'aveugle confiance de la multitude; c'est elle qui

accrédite toutes ces pratiques populaires qui chaque jour, comme le bâton de l'aveugle, frappent également le mal et le malade.

Il devenait donc bien important que les regards d'un médecin instruit et judicieux s'arrêtassent sur ce terrain encore peu cultivé de la science, et qu'aidé d'une sage et exacte expérience, il appréciât convenablement cet élément si variable des maladies, et constatât toutes les conquêtes que l'art ou l'empyrisme ont faites sous ce rapport.

C'est dans cette intention que l'Académie avait proposé cette étude pour sujet d'un Prix à décerner dans sa prochaine Séance publique. Son nouvel appel a été entendu, et vous avez reçu trois Mémoires destinés à donner la solution de la question proposée.

Notre collègue, M. le docteur Antoine, au nom de la Commission chargée d'apprécier le mérite de ces productions, va vous faire connaître dans le rapport suivant le jugement qu'elle a porté sur chacune d'elles.

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS POUR LE PRIX DE MÉDECINE.

Vouloir avec une école célèbre, née depuis moins d'un quart de siècle, et qui paraît encore aujourd'hui briller d'un assez vif éclat, ramener à l'unité systématique tous les phénomènes que présentent les maladies comprises dans les divers cadres nosographiques, c'est évidemment confondre tous les faits, méconnaître les différences spéciales de leurs causes, renverser, en un mot, toutes les idées qu'une longue suite d'observations

avait suffisamment affermies. Telle est cependant la prétention de cette école, dite physiologique, de n'admettre qu'une seule cause pour la production de presque toutes les maladies qui affligent le corps humain, *l'irritation.*

Frappée des inconvéniens graves qui peuvent résulter de cet état de choses autant pour la médecine que pour le public, l'Académie de Dijon, dans la vue de s'assurer si réellement il n'existe pas d'autres causes productrices des maladies que la seule qui soit avouée par la doctrine physiologique, a proposé pour sujet d'un prix de médecine à décerner en 1833 au meilleur Mémoire d'entre ceux qui lui seront envoyés pour le concours, la question suivante :

Quelles sont les circonstances organiques et physiques qui donnent naissance à la spécialité dans les maladies?

En établir la doctrine sur des faits avoués par une observation judicieuse et une saine théorie.

Résumer les conquêtes de ce genre faites par la médecine jusqu'à ce jour.

Trois Mémoires seulement sont parvenus à l'Académie. Ne pourrait-on pas croire, d'après ce petit nombre, ou que la question a présenté de grandes difficultés à la plupart des athlètes qui auraient pu entrer dans la lice, ou qu'elle a paru simplement oiseuse, du moins à ceux qui nient l'existence de la spécialité? Quoi qu'il en soit, la Commission se fait un devoir de vous donner une connaissance sommaire des ouvrages soumis à votre jugement et sur le mérite desquels vous avez à prononcer.

Le premier Mémoire qui se présente à notre examen, est coté n° 1. Il porte pour titre : *Essai sur la spécialité dans les maladies,* avec cette épigraphe tirée d'un au-

teur contemporain des plus distingués, et qui semble sortir du sujet : *Sous ce rapport, on n'en est encore qu'à l'entrée de la science ; mais il me semble que c'est déjà un progrès que de le sentir.* (M. Andrul.)

Ce Mémoire, divisé par l'auteur en deux parties distinctes, comprend dans la première les caractères de la spécialité dans les maladies en général, et dans la seconde les caractères de la spécialité dans certaines maladies en particulier.

La première partie renferme sous trois divisions : 1° les caractères physiques ou la spécialité des causes ; 2° les caractères physiologiques ou la spécialité des symptômes ; 3° les caractères organiques ou la spécialité des lésions anatomiques.

Deux sections se partagent les matériaux qui se rapportent à la première division et contiennent, l'une sous deux paragraphes les miasmes et les poisons qui constituent les corps étrangers agissant comme délétères. Les premiers se distinguent en miasmes qui sont produits par la décomposition des corps organisés privés de vie, en ceux qui proviennent d'un rassemblement d'hommes ou d'animaux, et en ceux qui s'exhalent d'individus atteints de certaines affections spéciales (les virus). L'autre section embrasse les états morbides spéciaux de l'organisme ; ce sont : 1° les phlegmasies spéciales ; 2° les lésions organiques spéciales ; 3° les lésions de l'innervation ; et 4° les altérations des liquides, soit primitives du sang, soit des sécrétions.

C'est d'après cette distribution de son sujet, faite avec beaucoup d'ordre et de méthode, que l'auteur aborde la discussion dans laquelle il s'est proposé d'entrer, et commence, pour étayer son opinion sur la spécialité des maladies considérées sous un point de vue

général, par exposer les effets des corps étrangers délétères, et d'abord ceux que produisent les miasmes provenant de la décomposition des corps organisés. Ces effets, étant spécifiquement différens, suivant les localités, il se demande « pourquoi un individu qui se trans-« porte des marais de la Pologne à ceux de la campagne « de Rome, éprouve dans chacun de ces lieux des acci-« dens différens? Pourquoi là naissent les intermittentes « pernicieuses, et en Egypte, la peste. »

Les émanations qui s'échappent du corps de l'homme, dans certaines circonstances, même dans l'état de santé, peuvent devenir la source de maladies nombreuses; les exemples n'en sont pas rares. Aussi, dit notre auteur, l'existence de ces miasmes, comme générateurs communs de la grande famille des affections typhoïdes, n'est-elle contestée par personne.

Dans l'examen des miasmes appelés virulens, soit gazeux ou disséminés dans l'air, soit liquides ou mêlés à des liquides, ils n'en ont pas moins, suivant notre auteur, la propriété de recréer la maladie dont ils sont le produit, avec tous ses caractères, et dans la plus petite quantité, puisqu'on les voit se reproduire par *germination* et par *contagion*. Le miasme du typhus peut bien se combiner avec celui des marais, et par là augmenter l'énergie du fléau; mais on ne voit jamais celui de la variole réunir son action à celui de la scarlatine, pour donner plus d'intensité à la scarlatine ou à la variole.

Quant à l'action des divers corps qui agissent comme poisons sur l'économie animale, elle est si tranchée, si incontestablement spéciale des différentes classes auxquelles ils appartiennent, *narcotiques ou irritans, septiques ou asphyxians*, qu'elle fournit l'analogie la plus concluante à la doctrine de la spécialité.

Si nous jetons un coup-d'œil sur les états morbides spéciaux de l'organisme, nous voyons, par rapport aux phlegmasies, que l'inflammation, pour être l'élément commun d'un grand nombre de phénomènes morbides, ne peut cependant pas, par ses *degrés*, donner lieu d'expliquer la spécialité de chacun de ces phénomènes; car un caractère propre aux phlegmasies communes ou simples, c'est de pouvoir être produites artificiellement. Il suffit pour cela de mettre une muqueuse ou une séreuse en contact avec un agent irritant; mais on tourmenterait nos tissus par tous les genres de stimulation, qu'il serait impossible de faire naître à volonté le croup ou la coqueluche, le zona ou la scarlatine. Ce qu'il y a de bien certain, ajoute notre auteur, c'est que nous nous éloignons moins de l'observation en reconnaissant des modes spéciaux dans l'inflammation, que d'autres en n'y voulant voir que des degrés.

Arrivant à l'exposition des lésions organiques spéciales, il ne croit pas qu'elles puissent se rapporter à une seule cause, à *l'irritation*, parce que celle-ci n'explique à elle seule ni leur naissance, ni leur spécialité; c'est ce qu'il cherche à rendre plus évident en rappelant les lésions les plus communes et les mieux caractérisées. Ainsi, passant en revue *l'induration, le ramollissement, la transformation des viscères*, de même que les *productions accidentelles*, il pense qu'elles dépendent le plus ordinairement d'une diminution d'action dans les vaisseaux afférens, de la condensation des liquides, ou même d'une perversion organique, d'une aberration des lois qui président à la nutrition ou aux sécrétions.

S'agit-il des lésions de l'*innervation*, mot par lequel on entend les troubles variés dont l'appareil nerveux paraît être le point de départ, l'auteur ne voit pas que

cela puisse s'appeler de l'irritation, car qu'est-ce qui en démontre l'existence? Les caractères organiques nous échappent; il n'en est point pour cette classe de troubles morbides, et certainement ce n'est pas là un des caractères les moins saillans de la spécialité.

S'il est des maladies occasionnées par les altérations des liquides de l'économie animale, à ces maladies appartiendra incontestablement la spécificité; or, le sang étant, selon l'ingénieuse expression de Bordeu, *une chair coulante*, et mille faits prouvant sa vitalité, il est donc susceptible de maladies, ainsi que les liquides de sécrétion qui en dérivent. Comme nous voyons trois portes ouvertes à ces altérations, les voies *pulmonaires, gastriques et cutanées*, ne pouvons-nous pas les regarder comme les trois sources d'où elles arrivent dans les liquides vivans?

L'auteur s'occupant ensuite de la spécialité des symptômes, parle d'abord de leur localisation et de leur succession dans les maladies; puis il examine, avec quelques détails, ceux qui sont nés de la médication, avec d'autant plus de raison, que la spécificité médicamenteuse établit d'une manière incontestable la spécialité des maladies.

Au sujet de la spécialité des lésions anatomiques, formant la matière de la troisième division de la première partie de son travail, l'auteur cherche à apprécier à sa juste valeur la connaissance de ces lésions dans ses rapports avec l'étude des maladies; puis il reconnaît que les *organiciens* de nos jours, en personnifiant la maladie dans les lésions nécroscopiques, sans jeter les yeux au-delà, n'ont pas réfléchi que si la pathologie était, ainsi que la vie, d'origine dynamique, de son côté, l'anatomie pathologique, non plus que la symptomatologie

des Anciens, n'offrait à étudier que des *effets* dont la cause était encore à découvrir.

Ce que nous avons dit jusqu'ici nous semble devoir suffire pour mettre l'Académie à portée de prononcer sur le mérite de l'ouvrage dont nous entreprenons de lui donner connaissance, et dont cependant nous n'avons esquissé que bien faiblement les principaux traits. Nous lui demandons en conséquence de vouloir bien nous dispenser d'entrer dans aucun détail concernant la matière que renferme la seconde partie, où il est question de certaines maladies en particulier, dont la spécialité n'est contestée que par l'école physiologique, de qui l'opinion à cet égard est solidement réfutée.

Ces maladies sont : la syphilis, la rage, le scorbut, les scrophules, les fièvres dites essentielles, la fièvre muqueuse, la fièvre bilieuse, le typhus, les fièvres intermittentes, les fièvres exanthématiques, la goutte et le rhumatisme, la gravelle et le diabètes, le cancer, l'anémie, le croup, la phthisie tuberculeuse, les maladies du cœur, celles du foie, celles de la rate, la colique de plomb, les entozoaires.

Le Mémoire dont nous venons de présenter l'analyse, est très-remarquable par une dialectique serrée, par de savantes recherches, habilement mises en œuvre, par un style ferme, non dépourvu d'élégance, quoiqu'il s'y rencontre quelques petites taches qu'il sera facile à l'auteur de faire disparaître de son ouvrage en le retouchant. Cet ouvrage sort évidemment des mains d'un médecin exercé, profondément versé dans les sciences médicales, et d'un esprit orné. Il est précédé d'une Introduction dans laquelle l'auteur prouve, et ses preuves sont presque des démonstrations, l'insuffisance du dichotomisme, base du système de M. Broussais, pour

fonder la science et la réalité de l'existence de la spécialité dans les maladies.

Nous devons également faire connaître à l'Académie un second Mémoire coté n° 2, portant pour épigraphe cette sentence de Baglivi : *Duo sunt præcipui medicinæ cardines, ratio et observatio; observatio tamen est filum ad quod dirigi debent medicorum ratiocinia.*

L'auteur de ce Mémoire ne se montre point partisan aveugle de la doctrine physiologique, pour qui l'irritation est le principe de presque toutes les maladies. Il reconnaît qu'il est des maladies où son rôle est tout-à-fait secondaire; telle est la syphilis, telle est aussi la gale; car l'une et l'autre ne sont pas entièrement renfermées dans les formes physiques qu'elles offrent à l'observateur. Etudiez, dit-il, la marche de la syphilis; suivez-la dans les métamorphoses nombreuses qu'elle subit, et vous serez forcé d'admettre qu'au-delà des phénomènes qui frappent les sens, il y a une cause première, spéciale, qui constitue la nature et l'essence de la maladie.

Dira-t-on que la gale est une inflammation vésiculeuse de la peau? D'accord; mais il y a en elle quelque chose de plus qu'une augmentation de l'action organique du derme. La gale, outre les caractères extérieurs plus ou moins tranchés qui la distinguent de quelques éruptions cutanées, comme le prurigo, l'eczéma, le lichen, a un génie particulier qui lui appartient en propre.

Outre ces deux maladies, l'auteur a tiré ses preuves d'un petit nombre d'autres, telles que la pustule maligne, la diphtérite, les affections cutanées exanthématiques, le catarrhe pulmonaire, la coqueluche, le typhus, la dothinenterite, la morsure des animaux enragés, celle des reptiles venimeux, les moyens curatifs

rationnels, le traitement empyrique; et sans doute les preuves sur lesquelles il s'est appuyé lui ont paru suffisantes pour établir l'existence de la spécialité.

C'est particulièrement sur les fièvres éruptives qu'il les croit le plus solidement établies. « Si nous voulons, « dit-il, trouver une réunion remarquable des circonstances organiques et physiques les plus propres à imprimer aux maladies un caractère de spécialité, il « faut les chercher dans les fièvres dites exanthématiques. Causes, formes extérieures, mode de développement, marche, propriété contagieuse, privilège « de n'attaquer qu'une seule fois dans la vie le même « individu, tout ici est distinctif et individuel. »

Certainement il n'est guère possible de dire plus de choses en moins de mots; c'est dommage que l'auteur n'ait pas donné plus de développement à son ouvrage, car il s'est montré capable de faire plus et peut-être aussi de faire mieux; car son Mémoire offre partout une diction facile, une élégante simplicité de style et beaucoup de précision, jointes à des connaissances non équivoques.

Il nous reste bien un autre Mémoire à présenter à l'Académie. Mais celui-ci, coté n° 3, ne portant point d'épigraphe, nous ignorons s'il a été destiné pour le concours, car son auteur ne dit pas un mot sur la question proposée; en revanche il disserte particulièrement sur le choléra, parle beaucoup de lui et se plaint souvent des autres.

D'après cela, vous n'aurez, Messieurs, à prononcer que sur les deux premiers Mémoires. Vos Commissaires sont d'avis que vous adjugiez le prix au n° 1, et qu'il soit fait une mention honorable du n° 2.

Ces conclusions ayant été adoptées dans la séance particulière du 21 août 1833, le prix a été décerné en séance publique, à M. le docteur Constant Saucerotte fils, médecin de la Faculté de Paris et membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lunéville, département de la Meurthe, auteur du Mémoire coté n° 1er.

Et une mention honorable a été accordée dans la même séance, à M. le docteur L. F. Savin, médecin de la Faculté de médecine de Paris, membre correspondant de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, à Montmorillon, département de la Vienne, auteur du Mémoire coté n° 2.

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ACTUELLE ET DE SON AVENIR.

Jamais peut-être cette pensée profonde et vraie d'un philosophe romain, *Litteræ sequuntur mores,* que M. de Bonald a si heureusement reproduite en disant que la Littérature n'est que le reflet, le miroir de la société, ne fut mieux justifiée qu'en ce moment. D'abord errante et vagabonde dans les manoirs de la féodalité, c'est une mendiante qui vient réclamer les miettes des festins; c'est une courtisane qui prend tous les tons, toutes les allures, et qui quelquefois, séduisante de naïveté et de charmes, y règne en reine absolue. C'est la folle du logis conviée pour dissiper les inquiétudes et les ennuis, dont l'imagination capricieuse et fantastique crée ces légendes, ces contes merveilleux et bizarres qui viennent suspendre les peines de la vie et la bercer des plus douces illusions, qui viennent charmer la vie monotone de la fille des castels et des manoirs, comme la vie agitée et aventureuse du guerrier du moyen âge.

Mais peu à peu nous la voyons perdre sa naïveté et ses charmes, l'orgueil pénètre dans son ame; c'est une parvenue qui veut renier son origine, qui devient pédante et s'affuble d'oripeaux et de vêtemens bizarres, qui oublie son pays, parce qu'elle a dérobé un jour toute la friperie de ses sœurs de la Grèce et de Rome, et qu'elle veut à tout prix les imiter [1]. A force d'études elle parvient cependant à faire oublier sa modeste origine; c'est une grande et noble dame qui fait alors réellement ses entrées à la Cour, et qui ne s'y glisse plus furtivement comme la grisette ou la bohémienne des temps d'autrefois. Dès-lors elle y établit son empire; bientôt, prenant le masque de la philosophie, elle y devient toute-puissante, prétend y dicter des lois, et minant peu à peu toutes les formes sociales, elle donne le signal des réformes. Abattue par le génie révolutionnaire, ce fils parricide et cruel auquel elle avait prodigué toutes les caresses maternelles, elle ne se relève que pour délirer et faire la folle avec lui; c'est la vieille dans l'enfance, à laquelle le régime impérial redonne quelques éclairs de raison, mais que la restauration livre sans espoir à toutes les incohérences de la démence. Maintenant, délaissée et surannée, en proie à l'anarchie d'intelligence la plus complète, la vieille au masque philosophique n'a plus que quelques brillans souvenirs de ce qu'elle fut autrefois; ses parures sont fanées et ses vêtemens tombent en lambeaux de toutes parts; elle se traîne dans la fange, et attend dans la plus complète abjection l'instant où tout sera fini pour elle.

[1] *Friperie* nous a paru le mot propre, parce que les premières imitations de la littérature ancienne furent toutes boursouflées et ridicules, et ne méritent pas d'autre nom.

A côté s'est élevée une jeune et fantasque littérature. Sylphide vaporeuse et capricieuse, enfant gâté de la nature, elle se rit de toutes les règles et des vains efforts faits pour la contenir et la diriger. Née de la terre, elle ne porte pas ses regards au-delà; elle s'empare de toutes les impressions physiques pour leur donner une voix, une parole, susceptibles de retentir dans l'ame et de faire vibrer quelques-unes des cordes du sentiment. Dédaigneuse de toute révélation morale, elle méprise les beautés qui en naissent; ce qu'elle veut peindre, c'est la vérité, la vérité toute nue, quelque repoussante que soit sa nudité. Fille du matérialisme du XVIII^e^ siècle, elle a repoussé toutes les croyances; elle met tout son plaisir à peindre avec des traits de feu les émotions physiques des passions; le vice n'a rien d'assez hideux pour elle; c'est du vrai matériel qu'elle s'enivre; c'est à désillusionner l'ame, à éteindre les nobles et précieuses inspirations de l'humanité qu'elle se plaît; heureuse si, comme le vent brûlant du désert, elle dessèche le cœur avant que de naître, et si tarissant toutes les sources de l'existence, elle arrache du sein de l'adolescent cet horrible mot : *j'ai trop vécu*, à lui à qui elle cache le Ciel, pour ne montrer que le vide!... le néant!.....

Tel est le reflet d'une société agitée qui n'a plus de croyances, qui a fait scission avec la foi religieuse, la foi politique, la foi littéraire, et qui, en proie à la plus complète anarchie, va, vient, comme le vagabond, sans savoir où s'arrêter, où planter ses tentes aventureuses. Quoi! l'humanité arrivée au dernier degré de la civilisation, au plus haut développement de l'existence, en serait-elle réduite à dire comme le Christ du haut de sa croix, *tout est consommé!* Et voilà où auraient

abouti tous les efforts, toutes les agitations de l'ame reniant sa foi et sa céleste origine! N'y aurait-il plus d'espérance, de croyance, de poésie? Gardons-nous de le penser, Messieurs; déjà l'athéisme et le matérialisme de la littérature ne sont plus dans la société; il y a actuellement un besoin pressant de croire, et les esprits sont tellement désabusés des vaines promesses et des fausses théories de la philosophie, que la plus vive réaction se prépare. Déjà de tous côtés s'élèvent les brises embaumées de l'espérance et de la foi, qui feront reverdir dans l'ame tous les sentimens qu'elle avait taris ou desséchés. Déjà du sein de cette littérature corrompue, où les plus grands talens s'exercent sur les objets les plus indignes, et s'élèvent encore malgré tous leurs efforts pour ramper, s'entendent plusieurs voix dont les chants plus purs que ceux du cygne, vont au Ciel y chercher les plus nobles inspirations. Elles réclament instamment le feu sacré, le feu sans lequel il est profane de porter ses doigts sur la lyre, sans lequel il n'y a pas de poésie. Et nous aussi, nous dirons que désormais il n'y aura pas de véritable poésie, si elle cherche à s'inspirer en dehors de la foi religieuse, de la foi religieuse qui épure et nourrit tous les sentimens de l'ame, de la foi religieuse qui recommence et renaît avec notre siècle dans l'harmonie des Bernardin de St.-Pierre, des Chateaubriand et des Lamartine, de Lamartine surtout, cet enfant de la Bourgogne, qui comme Orphée essaie de soumettre nos civilisations modernes à l'influence, au pouvoir de l'harmonie sacrée.

Et nous aussi, Messieurs, nous dirons avec M. de St.-Cheron, cet interprète si fidèle de toute notre pensée: « Si le christianisme est mort, quoi vit aujourd'hui sous le soleil? Depuis près de quatre siècles que les héré-

sies, les sectes, la philosophie, la science, se sont mises à l'œuvre pour remplacer le christianisme, pour trouver en dehors de sa révélation une loi générale de l'homme et du monde, qu'ont-elles fait? Je demande, qu'ont-elles fait de complet et de décisif? Quelle doctrine ont-elles produite, capable d'être substituée, dans la croyance universelle des peuples, à la loi du Christ? Rien encore, à cette heure. »

« La philosophie et la science de notre époque, enfermées dans leur laboratoire, entourées de livres et d'instrumens, méditent et cherchent depuis longtemps le secret de la création et de la vie de l'homme. Hélas! elles ne s'aperçoivent pas que pendant qu'elles se livrent à ces recherches, le monde croule autour d'elles, l'humanité s'affaisse, le ciel est vide; elles lèvent la tête, et le spectacle du néant dans l'espace les accable; mais elles demandent encore du temps, une heure, une seule heure, et elles jurent de trouver le mystère de l'organisation humaine et de son ame, le mystère de l'infini lui-même.

« L'heure du jugement dernier sonnerait, que la philosophie et la science de notre siècle chercheraient encore, courbées sur leurs livres et leurs cadavres, les lois de la vie de l'homme et de l'univers. Le monde social croule de toutes parts, les ruines s'entassent, les plus nobles sentimens de devoir et de dévouement s'éteignent, la dignité morale s'avilit, et la philosophie et la science en sont encore à nier le christianisme et à s'enquérir des lois sociales nouvelles, des lois morales nouvelles! Des fléaux surviennent, qui déciment la population : la science dit qu'elle n'était pas prévenue et qu'elle va s'occuper activement de découvrir de nouvelles lois physiologiques.

« Quelques hommes commencent enfin à se lasser de tant d'épreuves stériles, d'une si longue attente devant laquelle l'essence même de la créature de Dieu se dégrade et se dessèche. Peut-être en y songeant bien, commencera-t-on à croire que le christianisme n'est pas aussi réellement mort qu'on l'avait supposé. N'allons plus le chercher, comme nous le faisons depuis quinze ans, sous les débris du moyen âge ; mais regardons tout près de nous, en nous-mêmes ; n'est-il pas là, à nos côtés, se mêlant silencieusement à notre vie nouvelle, continuant comme toujours, de nous prendre dans ses bras pour nous jeter sur la tête l'eau du baptême ; bénissant l'union du jeune homme et de la jeune fille, montrant l'espérance au mourant? Oui il est là, tout près de nous, triste, bien triste, mais calme et résigné, attendant que nous soyons assez épuisés de notre révolte, de nos inquiétudes, de nos rêves, de nos désespoirs, de nos suicides. Quand, accablés, éperdus, nous crierons : « A nous Christ ! » il nous baisera au front, il marchera sans défiance avec nous ; et puis nous recommencerons encore à chanter avec extase et amour ; nos chants seront plus mélodieux, d'une harmonie plus puissante et plus riche que les premiers, et nous aurons une musique religieuse et populaire, non pas une musique d'amateurs et de *dilettante* oisifs.

« Et nous reprendrons la grande toile de Cimabué, de Giotto, d'Orgagna, du Perrugin ; nous ferons, nous aussi, des tableaux pleins de foi et de naïveté ; nous représenterons la Vierge, son divin Enfant, le ciel et les anges ; nous aurons une peinture inspirée et sociale, et non une peinture de boutique, de boudoir ou de coterie.

« Et nous ressaisirons la truelle pour bâtir, nous aussi, des cathédrales, des temples immenses, qui, tout

en conservant le grand symbole chrétien, seront l'image de notre société d'égalité. Nous aurons une architecture originale, digne d'un grand peuple, et non pas une architecture banale ou d'imitation fausse.

« Et nous posséderons enfin une poésie appelée à raconter toutes nos traditions religieuses et nationales : nous aurons une épopée, et non pas ces poèmes factices, parodie d'Homère ou du Dante [1]. »

Notre littérature actuelle n'est donc qu'une littérature provisoire et de transition ; elle ne produit encore que des matériaux supérieurement travaillés, des pierres d'attente habilement sculptées par nos artistes actuels, des tableaux, des paysages exquis qui n'attendent que leur place dans une magnifique galerie. Il manque l'architecte qui doit les mettre en œuvre et les vivifier ; il manque cette grande croyance de l'ame qui trouve dans tous les actes, dans toutes les scènes de la nature physique un reflet de cette vie morale qui se révèle de tant de manières diverses et qui n'attend pour élever son édifice que cet aveu de l'humanité si longtemps égarée : *hors la foi il n'y a point de salut.*

Retournons donc en arrière, Messieurs, rebroussons jusqu'avant ces temps où la philosophie fut introduite dans la poésie pour la dessécher et n'en plus faire qu'une prose rimée dont tout le mérite consistait dans la difficulté vaincue, jusqu'avant ces temps mêmes où Boileau éteignit l'imagination et les beaux arts en enseignant qu'il fallait toujours les subordonner à la raison, préceptes qui eurent une influence immense et si grande que longtemps après, Voltaire désespérait que jamais les Français eussent assez d'imagination pour être de

[1] Revue de Paris, tome 3e, année 1834, pag. 320-322.

véritables poètes [1]. L'art poétique, comme la faux du moissonneur, abattit donc toutes les fleurs de la poésie, il mit son vaste champ complètement à nu, et le prépara à tous les ravages du soleil desséchant de la philosophie du XVIII[e] siècle ; aussi n'eûmes-nous plus qu'une poésie didactique ou sentencieuse, que la froide Henriade, que les vers de Delille, les descriptions de

[1] Ici l'expression de *raison* est prise dans le sens philosophique, comme représentative de cette haute faculté de l'intelligence qui plane sur toutes les autres, qui modère et condamne même les élans de l'ame lorsqu'ils tendent à sortir de cet exercice calme et paisible qui constitue l'ordre, la sagesse. Loin donc de nous la pensée d'exclure le bon sens, la simplicité, l'exactitude, l'élégance, la perfection même du style dans les productions de la poésie ; mais tout en y attachant le plus grand prix, nous pensons que ces qualités n'en constituent pas l'entier mérite ; que souvent elles lui impriment une physionomie trop uniforme, trop géométrique, trop voisine de l'ennui en un mot. C'est donc moins l'esprit que l'ame qui constitue le poëte ; il faut qu'il aille au-delà du vrai, qu'il l'outre même pour y chercher des émotions, des êtres, des événemens qui nous frappent et nous intéressent, quoique la raison les dédaigne comme des êtres fantastiques et imaginaires ; que son langage sache quelquefois sortir des règles établies s'il doit mieux peindre ce que l'amé éprouve, les éclairs qui en jaillissent ; et c'est sous ce rapport seul que nous disons que la raison, la règle immuable de nos actions, la mère de la sagesse, gêne et détruit le génie du poëte ; et que Boileau n'était pas un véritable poëte, mais un habile versificateur quand il a dit :

> Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.
> (*Art poétiq.*, ch. 1[er].)

Buffon ; elle s'était abaissée au rôle d'une froide institutrice des sciences ; aussi eûmes-nous des poèmes sur la physique, la chimie, la navigation, etc.

Il n'est pas plus sage de faire de la science avec l'imagination, que d'appliquer la raison aux créations de la poésie. Laissons donc la raison et la philosophie aux sciences exactes, mais barrons-leur bien vite le chemin quand elles voudront faire irruption dans ces conceptions qui ne sont jamais plus riantes que lorsque l'imagination seule erre vagabonde au gré de toutes les illusions, parce qu'elles n'y ont que faire. Il faut l'ame à cet autre Parnasse pour législateur, il lui faut l'ame avec tous ses sentimens, toutes ses croyances, et plus ces sentimens seront vifs et délicats, plus ces croyances seront pures et élevées, plus aussi la poésie s'imprégnera de cette vie et de cette harmonie sans lesquelles elle ne parle pas au cœur. Encore une fois, rebroussons donc bien loin, bien avant les époques d'imitation ; laissons aux Grecs leur Parnasse, leur Olympe, leur Tempé, leurs Styles architectoniques ; car nous aussi, nous avons d'autres sites, d'autres mœurs, d'autres monumens, d'autres cérémonies pour nous inspirer. Quoi ! dans notre France si belle et si riche en souvenirs, en monumens, en émotions de la nature, nous ne trouverions rien qui fût digne d'émouvoir notre ame, d'animer notre lyre !.... Vous qui en doutez, allez donc sur ce rocher sillonné en tous sens par les miracles, allez et écoutez. Quelle est cette voix qui dans le silence des nuits exhale des demeures de Sion les accens de la plus religieuse et de la plus sublime mélancolie ? Quelle est cette voix qui chante la puissance de Jehovah et les merveilles qu'il a fait éclater sur cette terre nue et stérile, sur cette terre toute bouleversée par les prodiges,

comme le dit si éloquemment M. de Chateaubriand? Quelle est cette voix désolée qui sur les bords de l'Euphrate, chante la patrie absente avec des accens si tristes et si mélancoliques? Quelle est cette voix si simple et cependant si sublime de douleur, qui fait entendre des cris si touchans parce que ses enfans ne sont plus? Elle a traversé les siècles, elle est arrivée jusqu'à nous, aussi suave et aussi pénétrante que si elle était entendue pour la première fois. C'est que cette voix est partie de l'ame, de l'ame toute pleine de croyance, d'affection et de sentiment. Il n'est donc pas de région si petite et si ignorée qu'elle soit, qui n'ait aussi sa muse, heureuse, mille fois heureuse quand elle a des Bardes qu'elle inspire.

Dépouillons donc la muse de la patrie, la muse de cette antique Gaule qui elle aussi a eu son existence parmi les vieilles nations, dépouillons-la sans pitié de toutes ces brillantes parures dont l'a revêtue l'antiquité. Qu'elle soit enfin elle-même, et qu'elle quitte cette physionomie étrangère qui ne convient ni à nos mœurs, ni à nos habitudes politiques, religieuses et sociales. Sans doute ils furent suaves et divins les accens qui retentirent sur les cordes harmonieuses de la lyre de Grèce; mais ces accens, ils chantèrent une nature qui nous est inconnue, des dieux qui ne sont pas les nôtres, des héros qui n'ont pas respiré l'air de la patrie, une civilisation et des mœurs qui ne ressemblent en rien à celles de notre pays. Qu'ont donc de commun avec nous, ce sol, cette mythologie, cette histoire, ces coutumes qui depuis longtemps ont disparu, pour en mêler perpétuellement les souvenirs aux chants de notre France. Chassée par la barbarie de sa terre primitive, accueillie et fêtée parmi nous comme une belle étrangère,

pourquoi la fille des dieux n'aurait-elle pas une autre voix pour célébrer sa nouvelle patrie? Et pourquoi sur nos plages où l'admiration et l'enthousiasme l'ont appelée, sa voix divine serait-elle inhabile à exhaler d'autres accens, et ne se repaîtrait-elle que des souvenirs de son ancienne patrie?

Le premier mérite des beaux-arts est l'originalité; et on risque de la compromettre, de l'éteindre même, lorsqu'on les condamne à n'être que les serviles imitateurs de ce qui fut avant eux. L'humanité ne reste pas stationnaire, elle marche ou rétrograde à travers les siècles; elle s'épure insensiblement, et comme les individualités, elle a ses époques et ses âges. Voilà pourquoi ce qui avait enflammé l'imagination dans un temps et remué vivement l'ame, les laisse impassibles et froides à une autre époque, et comment cessent insensiblement les rapports des âges passés et des temps présens. Le poète, l'homme de l'imagination, s'il veut aller à la postérité, doit donc s'adresser aux illusions et aux émotions présentes; car le beau dans les arts, l'imagination dans les arts, la poésie en un mot change avec les âges et, comme la civilisation, est éminemment progressive. La poésie, Messieurs, se revêt successivement des parures des siècles qu'elle traverse; elle n'est ni classique ni romantique, mais elle s'empreint de la physionomie des sociétés qui se succèdent dans les âges du monde, et conserve d'autant plus cette empreinte qu'elles sont plus solidement constituées et durent plus longtemps. Voilà pourquoi les hautes et puissantes vérités du christianisme, si propres à remuer l'ame, à élever et à épurer tous les sentimens, et si puissantes à marquer du sceau de l'opprobre tout ce qui peut y fermenter contre l'ordre moral dont il est

l'admirable conservateur, sont bien plus accessibles à la poésie et lui donnent infiniment plus de fixité que les croyances mythologiques qui ne s'adressent qu'aux sens, qui se rattachent toutes à un matérialisme plus ou moins épuré, et que les doctrines philosophiques qui, en marquant toutes les actions humaines à l'équerre de la raison, ne laissent aucune prise à l'imagination ni à toutes ces illusions qui voilent les tristes réalités de l'existence.

Telle a été depuis notre dernière séance publique la physionomie de la littérature en France, et telles sont les espérances de tous ceux qui s'intéressent à son avenir et à ses véritables progrès. Actuellement que nous commençons à nous fatiguer des révolutions, à nous lasser d'expérimenter les utopies de nos modernes publicistes, nous commençons aussi à nous apercevoir que nous sommes allés trop loin, et qu'en voulant innover, nous avons fait comme ces architectes imprudens qui s'empressent d'édifier sur un sol mouvant et mal assuré. Le XVIII^e^ siècle avait une grande tâche à accomplir; à lui était réservé de donner les derniers coups à toutes ces institutions féodales qui, si elles avaient leur importance et leur utilité dans l'Etat, offensaient l'humanité, et par cela même devaient disparaître. Mais dans cette guerre acharnée qu'il déclara à tous les abus, il outre-passa sa mission; il abattit pêle-mêle les principes et les conséquences; il préluda au bien, au beau, par les larmes, les ruines. Au XIX^e^ siècle est réservée la gloire d'être le réparateur de tous ces désastres; à lui est réservée cette autre mission toute de paix, cette mission de sauver du grand naufrage, de retirer de l'abîme où tout fut englouti, les principes qui y furent imprudemment précipités avec

les conséquences ou les institutions. Disons-le hautement, la carrière du philosophisme du XVIII^e^ siècle est accomplie ; il voulut transporter la société sur la base chancelante des intérêts matériels, et succomba dans ce grand et absurde projet ; il n'enfanta que l'inanité des sentimens et l'égoïsme du matériel dont nous sentons en ce moment tout le poids sur notre ame.

Le XIX^e^ siècle, plus solidement éclairé, a vu cette grande souffrance ; il a vu les tristes conséquences du rationalisme appliqué à la société, de ce nouvel évangile qui ne peut conduire ni à l'unité ni au développement de l'humanité. Et il s'est remis à feuilleter l'ancien, à étudier cet admirable code de charité qui a enfanté les plus parfaites et les plus durables sociétés, à y chercher des remèdes à son égoïsme, à son indifférence. Et bientôt son ame vivifiée par les divines doctrines s'est sentie accessible à l'espérance, à l'enthousiasme, au plus généreux désintéressement. Il a senti ces influences bienfaisantes, et soudain il s'est mis à l'œuvre de la régénération chrétienne que doivent subir la société et tous les produits de l'intelligence humaine. Poètes ! nouveaux missionnaires, hommes auxquels a été donné le *verbe divin*, poursuivez cette œuvre ; jetez sur cette multitude désolée de n'avoir plus d'espérance, vos paroles de consolation et vos croyances, car les temps ne sont pas éloignés où nous verrons le christianisme s'infiltrer de nouveau dans la société, s'emparer de rechef des convictions pour lui donner enfin cette fixité, cette union, cette paix après laquelle elle court depuis si longtemps et qu'elle ne peut pas trouver hors de son sein. L'Académie, Messieurs, doit s'associer de toute sa puissance à cet effort vers un état meilleur, à ce nouveau baptême où les arts, les lettres,

toutes les institutions humaines en un mot, doivent puiser la vie qui leur manque et cet enthousiasme sans lequel tous ces produits intellectuels languissent, dégénèrent ou périssent.

Peut-être ces pensées et ces doctrines soulèveront-elles quelques critiques; et au mot de christianisme prononcé dans cette enceinte, dira-t-on que l'Académie rétrograde ou du moins reste stationnaire, et qu'elle refuse de marcher avec le siècle. Mais est-ce bien quand la société désolée de toutes parts est minée par l'anarchie, lorsqu'elle tombe en ruines, sans que de quelque côté que ce soit paraissent les bases nouvelles sur lesquelles elle doit être élevée et le bras puissant qui doit y reconstruire son édifice si lézardé et si ruiné, qu'un tel reproche doit vous effrayer. Il est du devoir des sociétés savantes, et c'est même le premier de leurs devoirs, d'user de leur influence pour retenir le mouvement intellectuel dans une bonne voie; elles sont plus essentiellement conservatrices que novatrices; elles constatent les découvertes plutôt qu'elles ne les font, et préservent du danger des innovations comme de celui de la torpeur et de l'immuabilité; elles travaillent en sous-ordre les vérités signalées, pour les faire arriver à leur entier complément et les classer ensuite naturellement dans les produits intellectuels. Non, Messieurs, vous n'encourrez pas l'anathême pour avoir proclamé que le principe de nos sociétés modernes est debout, qu'il est là tout prêt à reprendre sa marche trop longtemps suspendue, et qu'essentiellement libéral, il est tout prêt à revêtir de sa puissante sanction les véritables conquêtes de nos temps présens dans la progression d'une civilisation sans cesse plus parfaite. Ne repoussons donc pas ce père et ce bienfai-

teur de l'humanité, lui qui seul est capable de la diriger dans tous ses développemens et toutes ses métamorphoses, lui qui l'a proclamée et établie dans l'univers, lui qui a visité avec une égale bienveillance la chaumière et le palais, lui qui a proclamé sous le rapport moral l'homme égal à l'homme, l'homme sacré et inviolable à l'homme, parce qu'au dedans de lui existaient une intelligence égale à la sienne et des destinées pareilles aux siennes; lui qui a affranchi la femme pour en faire une compagne plus digne de l'homme; lui enfin qui a couvert le monde de seuls et véritables monumens de civilisation. Jusqu'à ce qu'on nous ait montré un mobile plus parfait et plus puissant de civilisation, travaillons sans cesse à le débarrasser des entraves de la vieille société, afin que brillant de tout son éclat, il soit toujours le pivot sur lequel se dérouleront nos destinées futures. N'hésitons donc pas à le proclamer encore l'ancre de nos sociétés modernes, le seul élément sur lequel elles peuvent solidement se reconstituer; et si cette profession de foi suscite quelques amères critiques, consolons-nous en pensant que nous obéissons à l'élan d'une profonde conviction, et que pour être tardif le jour de la justice n'en arrivera pas moins.

Les compositions manuscrites qui se rattachent plus spécialement aux Lettres appartiennent aux Antiquités, à la Linguistique, à l'Histoire, à la Biographie, à la Littérature, à la Critique littéraire, à la Morale et à la Poésie. Nous allons successivement, et dans cet ordre, vous rappeler celles qui ont été insérées dans vos Mémoires, et vous donner une sommaire analyse de celles qui n'ont pu y trouver place.

ANTIQUITÉS.

Les objets d'antiquité et les investigations propres à signaler ou à éclairer quelques points de l'histoire de Bourgogne, ont fixé d'une manière toute spéciale votre attention. La Commission archéologique départementale créée dans le sein de l'Académie, a continué de s'acquitter avec zèle et activité de la mission qui lui avait été confiée, et a fait imprimer dans vos Mémoires pour les années 1830 et 1831, les comptes rendus de ses travaux, où sont indiqués les divers objets découverts dans un grand nombre de localités de la Côte-d'Or et de quelques départemens voisins, et l'analyse de plusieurs Mémoires curieux, tels que :

I. Notice sur une épée du temps de Charles VII, de la collection du musée de Dijon, par M. de St.-Mémin.

II. Note sur une coupe de verre trouvée près de Gray, par M. Maillard de Chambure.

III. Note sur un peigne de buis, ouvrage du xv^e^ siècle, par M. de St.-Mémin.

IV. Mémoire sur les antiquités trouvées près de Mont-Saint-Jean, par M. le docteur Morelot, membre correspondant à Eguilly.

Depuis la séparation de cette Commission de la Compagnie, celle qui lui a succédé dans votre sein et plusieurs de vos collègues ont dirigé leurs études vers cette partie si importante des connaissances historiques et vous ont fait hommage de compositions dont quelques-unes occupent une place distinguée dans vos Mémoires.

M. de Chambure y a inséré une *Notice sur le*

château de Montfort, situé sur le chemin de Semur à Monbard [1].

On y trouve aussi une *Notice de* XXII *grandes miniatures ou tableaux en couleur, réunis en tête d'un manuscrit du* XV^e^ *siècle, appartenant au Grand-Hôpital de Dijon,* et des *Détails historiques sur le château de Dijon, depuis le* XV^e^ *siècle, époque de sa construction;* dus aux recherches de notre collègue M. Peignot. (*Année* 1832.)

Indépendamment de ces travaux imprimés, vous avez encore entendu dans le cours de vos séances d'autres communications sur des objets intéressans d'antiquité. C'est ainsi que M. de Chambure vous a entretenus des médailles trouvées par lui dans les fouilles qu'il a fait exécuter à Champmartin, département de l'Yonne (*séance du* 10 *mars* 1830), et vous a lu une Notice sur des découvertes d'antiquités, faites à Vitteaux (*séance du* 28 *avril* 1830), et que M. le docteur Vallot vous a lu également d'autres Notices :

1° Sur l'origine du nom *salique* donné à la loi des Francs, et sur celle des fleurs de lys qui servaient aux armes de France avant la révolution de 1830. (*Séance du* 10 *mars* 1830.)

2° Sur la pierre qui corne de Rochefort où, professant une autre opinion que celle émise par M. de Chambure [2], il s'efforce de démontrer qu'elle ne fut autre chose qu'une buse fabriquée et établie pour mesurer le volume d'eau auquel avaient droit les habitans de Rochefort avant la construction de l'étang. (*Séance du* 24 *mars* 1830.)

[1] Mém. de l'Acad., année 1830.

[2] Mém. de l'Acad., 1828-1829.

3° Sur Apollon Grannus qui, selon notre collègue, était le dieu des eaux minérales dans les Gaules. (*Séance du* 21 *avril* 1830.)

4° Sur un aqueduc romain trouvé à Mirebeau. (*Séance du* 9 *juin* 1830.)

5° Sur la tour aux rats située au milieu du Rhin, au-dessus de Bingen. (*Séance du* 2 *mars* 1831.)

NOTICE SUR QUELQUES RESTES D'ANTIQUITÉS DÉCOUVERTS AU TERRITOIRE DE VIVAISE, PRÈS LAON.

Votre Correspondant M. Lemaistre, ancien inspecteur général des poudres et salpêtres à Fourdrain, département de l'Aisne, vous a fait hommage d'une *Notice sur quelques restes d'antiquités découverts au territoire de Vivaise*, près Laon. Notre collaborateur, après avoir trouvé dans la fréquente découverte d'objets d'antiquités sur notre sol, une preuve de l'importance des provinces gauloises, si vaillamment défendues et si chèrement acquises par les conquérans, et de l'état florissant où elles étaient déjà parvenues alors, indique ensuite la position de Vivaise et se livre successivement à l'étude et à la description des objets trouvés dans cette localité, qu'il répartit dans cinq divisions principales, savoir : 1° les monnaies qui sont toutes du Bas-Empire, de petits modules et généralement bien conservées; 2° les objets de fer; 3° ceux de cuivre ou de bronze; 4° ceux de verre; 5° et ceux de poteries.

Ce qui ressort de plus important de cette description, se rattache aux objets de fer; notre collègue induit de l'examen d'une pièce triangulaire analogue à la lime appelée *tiers-point*, qu'elle a dû servir de *tranchet* pour couper le fer chaud; mais avec cette différence qu'alors cet instrument aurait été un outil à la

main et appliqué sur le fer, tandis qu'actuellement c'est ce dernier qui le plus ordinairement est porté sur lui, ce qui est plus prompt et plus commode. Et en effet la queue alongée ou soie qui le termine, fait supposer qu'on y adaptait un manche de bois, et l'empreinte très-visible de nombreux coups de marteau qui ont refoulé le métal sur une partie du dos de ce tranchet, indique manifestement à quel usage il servait. Cette pièce de fer, qui a été trouvée cassée, et dont la coupe transversale offre un triangle isocèle, a subi fort peu d'altération à sa surface; elle a conservé tout son poids, et, selon notre collègue, n'a pas été faite de fonte; aussi son examen le conduit-il à soulever une question très-importante. Les Anciens ont-ils connu l'art de convertir le fer en acier, de lui donner cette trempe qui le rend si avantageux pour la fabrication des instrumens tranchans et des autres objets qui ont besoin de dureté ou d'élasticité? A quelle époque remonte cette découverte?

Il est certain, dit M. Lemaistre, que les Gaulois ont employé d'abord le cuivre pour leurs tranchans et leurs armes. A l'appui de cette assertion, il cite ce bateau chargé de cadavres qu'on croit gaulois, découvert au fond des marais tourbeux de la Somme, près d'Amiens, où, parmi les armures toutes en cuivre de ces guerriers, fut trouvée une seule épée en fer, probablement celle du chef, dont la poignée avait pour pommeau et ornement une espèce de sphère *d'acier*. Cette circonstance semble prouver que l'acier était fort rare à cette époque où l'on n'a dû connaître d'abord que l'acier naturel, dit aujourd'hui *à la catalane*. Notre collègue rappelle à ce sujet les expériences de M. Darcet, qui paraissent prouver que les Gaulois, ainsi

qu'on l'a cru longtemps, ne soumettaient pas leurs armes à un *recuit* ou *écrouissement*, et ne connurent pas la trempe des armes de cuivre par *refroidissement*, qui seule les rend plus dures, ni celle par *immersion dans l'eau*, puisque leurs tranchans n'ont rien d'extraordinairement dur et ne sont point cassans, mais ont seulement la résistance nécessaire pour couper le bois, comme nous le faisons avec nos lames de sabre.

M. Lemaistre pense, en s'appuyant de l'autorité de Lucrèce, qui a dit :

> Posterius ferri vis est aërisque reperta,
> Sed prior aëris erat, quam ferri cognitus usus,

que les Romains ne se servirent que tard des armes de fer, et qu'au temps de la conquête des Gaulois, ils n'en avaient encore que de bronze ou de cuivre. Mais depuis, leur usage devint général, ainsi que le prouvent les découvertes archéologiques. Il n'est donc pas probable, et l'état d'oxidation plus complet, d'exfoliation offert par les armures qu'on retrouve dans nos localités, semble le prouver, qu'ils aient connu l'acier avant cette conquête et aient apporté aux Gaulois l'art de le fabriquer. Voilà pourquoi, selon notre collègue, la découverte d'une pièce qui par sa forme, les traces de son emploi et sa nature, paraît avoir été primitivement du fer, converti par l'art en acier parfait, auprès des monnaies de Maximien (Valérius), intronisé en 304, est un fait archéologique d'une grande valeur qui prouve que l'acier était connu et employé dans la Gaule Belgique au commencement du IV^e^ siècle. Cette précieuse découverte a donc dû se faire entre la conquête des Gaules et le IV^e^ siècle de l'ère chrétienne. Et si on réfléchit, dit-il encore, que les tombeaux Gallo-Romains ne nous offrent que des armures de fer, que

Jules-César conquit les Gaules environ 50 ans avant J.-C., qu'il fallut au moins un temps pareil pour effectuer une fusion entre deux peuples également fiers de leur nationalité, et pour que les arts, qui leur manquaient, pussent s'y développer, que ces inhumations soignées supposent un temps de calme et de paix, qu'elles ont pu ne se faire que bien postérieurement à la conquête et à l'imitation de celles des premiers chrétiens par un peuple qui ne s'était pas encore soumis au joug de la Croix, puisque rien, ni en dedans, ni en dehors des tombeaux ne porte des traces du Christianisme, on sera conduit à conclure que cette découverte doit se rapprocher infiniment de l'ère chrétienne, si même elle ne lui est postérieure.

Telle est l'opinion de M. Lemaistre. Le silence que les auteurs anciens gardent sur l'époque où les armes de fer commencèrent à être mises en usage chez les Romains, lui donne une importance et un intérêt qui réclament pour elle quelque publicité. Aussi vous a-t-elle semblé mériter l'attention des archéologues, et c'est dans l'intention de provoquer leurs recherches sur cet objet, que vous avez jugé utile de la consigner dans vos Mémoires.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA FABRICATION DES MONNAIES CHEZ LES ROMAINS.

Le même Membre correspondant vous a aussi adressé un autre travail intitulé : *Quelques observations sur la fabrication des Monnaies chez les Romains*, dans lequel il s'attache plus spécialement à rechercher les causes de l'imperfection des monnaies chez un peuple aussi avancé dans les arts que l'étaient les Romains, et à présenter ses observations sur l'art monétaire chez

les Anciens. Dans cette étude, les investigations de notre collègue se sont principalement portées sur les pièces de cuivre et de bronze, parce que c'est la matière la plus ordinaire des monnaies généralement retrouvées aujourd'hui, et parce qu'il n'a eu que très-peu de pièces d'argent à examiner.

MONNAIES DE CUIVRE ET DE BRONZE.

igine de la naie.

On sait que chez tous les peuples de l'antiquité les transactions se firent d'abord par voie d'échange de matières alimentaires ou de première nécessité. Les amendes ou condamnations publiques s'acquittaient en bétail, l'une des premières sources de la richesse des citoyens. Ensuite des lingots de cuivre, premier métal connu, dit-on, des Romains, devinrent un moyen plus facile d'échange; mais sous le règne de Numa, de l'an 41 à l'an 84 de la fondation de Rome, l'on vit s'introduire l'usage exclusif des plaques de cuivre d'un poids déterminé, mais sans aucune autre distinction. Ce fut le 6e roi de Rome, Servius Tullius, qui, au rapport de Pline, vers l'an 180, fit arrondir et marquer les plaques, d'empreintes qui leur imprimèrent véritablement le caractère de monnaie publique, et donnèrent ainsi des sûretés et des garanties au commerce naissant.

L'as, *assi pondium,* dont le nom semble dériver d'*Æs,* cuivre, bronze, airain, portait, selon Pline, l'empreinte d'une vache, d'un bœuf ou d'un mouton, soit pour indiquer que les principales richesses d'alors consistaient en troupeaux, soit peut-être aussi pour rappeler que les paiemens s'étaient faits jusqu'alors avec le bétail. De là sans doute l'origine du nom de la monnaie, *pecunia; undè et pecunia appellata,* dit Pline.

Cette monnaie dont on fabriqua ultérieurement des multiples et sous-multiples eut, selon dom Bernard de Montfaucon, une forme parallélogramme, ce qui justifie le mot de *tabula* que lui donne Pline; mais M. Lemaistre n'est pas de l'avis du laborieux antiquaire, lorsqu'il nous montre sur ces plaques des figures en relief d'un fort beau dessin, car les empreintes de ces pièces devaient être en creux et non en relief, ce qui suppose un art plus avancé, et la gravure devait être fort imparfaite et peu profonde.

Sa forme primitive.

De quel instrument se sont servis les Romains pour marquer ou graver leur monnaie de cuivre? de quelle nature était-il? s'est-on servi de fer? Le témoignage de la Genèse, celui de Pline, qui prétend que les ancêtres des Crétois, 1400 avant J.-C., travaillaient le fer dans les grottes du Mont Ida; celui d'Aristote, de Cicéron, de Tacite, prouvent que le fer fut connu, travaillé et employé dès la plus haute antiquité. Néanmoins les archéologues sont tous d'accord, sous l'autorité de Lucrèce, pour admettre l'antériorité de la connaissance du cuivre chez les Romains, prouvée par le long usage qu'ils ont fait de ce métal pour leurs armes et tranchans, qu'ils auraient inévitablement abandonné s'ils eussent connu le fer. Il est indubitable que sous le règne de Tullius on s'en serait servi pour la gravure, d'autant plus que le fer le plus doux entame le cuivre rouge, et qu'à cette époque, mal réduit et mal affiné, il devait se rapprocher de la fonte et par conséquent être plus fort, plus sec et plus dur. Néanmoins si l'histoire se tait entièrement sur les moyens employés pour marquer alors les monnaies, on ne peut disconvenir que leur fabrication ne fut bientôt soumise à un mode qui eut le même effet que le nôtre, si toutefois

Marque de la monnaie primitive.

il en diffère, puisqu'elle fut frappée ronde, en relief et sur ses deux faces. A-t-on substitué de suite à la gravure au burin, moyen lent et qui ne pouvait convenir qu'à une époque où la monnaie était fort peu d'usage, le coin, le mouton, le balancier? L'histoire ne fournit aucun élément propre à résoudre cette question.

Les pièces les plus anciennes qu'ait M. Lemaistre en sa possession, sont :

on et mon- consulaire.

1° Une monnaie ou médaille marquée à la figure de Scipion l'Africain vers l'an 553 de Rome, qu'il a des raisons de croire avoir été trouvée en Egypte, d'un petit module, en cuivre rouge ou pur, d'un flan rond et d'égale épaisseur, à bords unis et non déchirés, à figures en relief, mais d'un très-mauvais travail mal soigné et prouvant bien l'enfance de l'art. D'un côté on voit la tête nue de Scipion avec la légende en fort mauvaises lettres : SCIPIO AFRIC. Le revers est renversé eu égard au sens droit de la face, disposition adoptée aujourd'hui comme plus commode pour l'examen des pièces, et qui aurait été ainsi déjà fort anciennement connue. On y voit un quadrige où Scipion est traîné en triomphe, et dans l'exergue CART. SUBAC. Cette pièce a été blanchie ou saucée dans un bain métallique; le blanchîment s'est oxidé et est devenu d'un gris terne, mais a été assez solide pour se conserver dans toutes les parties de la pièce non exposées aux frottemens.

2° Deux autres monnaies d'un cuivre très-pur, de petit module, mais d'une épaisseur inconnue aux pièces antiques européennes, de 4 mill. (2 lignes), à flans ronds et d'épaisseur égale, dont les bords sont déchirés. Elles sont mieux faites que celle du Scipion, mais les lettres en sont encore tellement mauvaises qu'elles sont illisibles.

Ces pièces antérieures à l'ère chrétienne, marquées en relief, indiqueraient donc ou que l'usage du coin était connu dès l'an 553 de Rome, ou que la monnaie était coulée; opinion que M. Lemaistre regarde comme peu fondée et reposant sur quelques apparences peu propres à convaincre.

Métal empl à la monnai

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne on employa le cuivre à différens degrés de pureté, depuis le cuivre rouge jusqu'à l'alliage le plus mauvais qui semble avoir été préféré surtout pour les pièces de grand module sous les premiers empereurs; mais vers le IVe siècle on paraît avoir rejeté les alliages dans les Gaules-Belgique et s'être restreint au cuivre, ainsi que les découvertes journalières dans le Nord semblent le prouver.

Alliages cuivre.

Ces alliages variaient par la nature et les proportions du métal ajouté. M. Lemaistre regrette que sa position à la campagne ne lui permette pas de soumettre aux analyses chimiques les divers métaux ou alliages des monnaies antiques; il y supplée cependant en indiquant celles qu'il obtint lors de ses notices sur les antiquités du département de l'Aisne, à l'école des mines, des alliages employés par les Romains à des objets d'ornement. Les quatre analyses qui furent faites alors avec beaucoup de soin fournirent les résultats suivans :

Analyses ces alliages.

	I.	II.	III.	IV.
Cuivre.	55 00	75 54	89 98	50 00
Etain.	28 00	1 14	0 70	» »
Plomb.	8 00	1 62	trace.	50 00
Zinc.	2 00	21 68	6 60	» »
Fer.	» »	0 02	0 02	» »
Or.	» »	» »	2 70	» »
Perte.	7 00	» »	» »	» »
	100 00	100 00	100 00	100 00

Métaux alliés au cuivre.

Si l'on retranche de ces résultats l'or et le fer, qui peut-être ne s'y rencontrèrent qu'accidentellement, on voit que les métaux alliés par les Romains à leur cuivre d'ornement étaient principalement le plomb, l'étain, et le zinc tellement abondant dans les Gaules, que les Anciens ont dû le connaître; d'ailleurs la belle couleur jaune doré de certains grands modules annonce bien aussi la présence de ce dernier métal indépendamment de l'analyse.

Parmi ces alliages il en est qui se sont très-bien conservés jusqu'à nous, ou du moins sur lesquels la rouille des temps a agi dans tous les points aussi uniformément que si c'eût été du métal pur; il en est d'autres et dans toute espèce de proportions, qui ont éprouvé une très-forte altération et où l'oxidation est *placeuse* et d'une irrégularité sinueuse, comme s'il n'y avait point eu complète pénétration dans les métaux alliés. Alors les pièces sont plus ou moins creusées, grésillées par suite de l'altération et de la destruction du métal ajouté au cuivre. Rien d'analogue ne se remarque dans les alliages employés aux ustensiles domestiques ou de luxe que les Anciens soignaient peut-être davantage.

Formation des flans.

Comment les Romains formaient-ils les flans de leurs monnaies? Les coulaient-ils ou les découpaient-ils dans des tables ou feuilles métalliques? Trompées par la forme des inégalités des bords prises pour des bavures de coulée, ou par quelques cavités sphéroïdales de ces flans, peut-être aussi par des reflets irisés que prend souvent le cuivre coulé, et que des gaz qui se rencontrent dans la terre ont pu leur donner, quelques personnes ont cru que ces monnaies pouvaient avoir été coulées; mais elles l'eussent été dans des moules qu'on

eût eu soin d'arrondir et qui leur eussent donné une figure régulière et une grandeur uniforme pour toutes les pièces de même module, type et valeur; or cette régularité est très-rare; la plupart de ces grands modules sont comme des polygones à 5, 6 et 7 côtés inégaux dont les saillans auraient été arrondis. On est tenté de croire, ou que si les Romains découpaient les flans dans des feuilles de cuivre qu'ils coulaient peut-être, leur étampe ou emporte-pièce étaient alors fort imparfaits, ou bien qu'ils formaient ces flans de masselotes qu'ils aplatissaient sous le marteau ou dont ils confiaient plutôt l'aplatissement à la percussion employée pour la marque, moyen qui semble à M. Lemaistre très-présumable, mais qui devait donner aux flans les bords déchirés et fendus qu'on leur voit, fentes qui quelquefois se prolongent jusqu'à leur centre.

L'inégalité d'épaisseur non-seulement entre les pièces de même valeur, mais aussi dans une même pièce, indique assez que les Anciens n'ont point connu de laminoir qui, en resserrant le métal sur lui-même, aurait pu aussi lui donner plus de densité et de ductilité, et aurait rendu plus exact, par l'uniformité d'épaisseur, le rapport qui dans un bon système monétaire doit exister, à très-peu de chose près, dans chaque pièce, entre sa valeur réelle et sa valeur nominale qui diffèrent souvent beaucoup dans la monnaie ancienne.

Marque monnaie.

Malgré le peu de foi qu'a M. Lemaistre aux beaux reliefs que nous montre dom de Montfaucon sur les premières monnaies romaines, il n'en convient pas moins que la marque en relief remonte à une haute antiquité, puisque les pièces de Scipion ainsi marquées datent de 553 de Rome. Il examine ensuite de quels moyens se sont servis les Anciens pour marquer leur monnaie en

Moyens ployés pour tre ou mar la monnaie

relief, et avoue que les données propres à résoudre cette question ne sont pas suffisantes. Néanmoins il pense que dans celles que l'on possède on peut trouver de nouvelles raisons pour rejeter l'idée du coulage et admettre plutôt l'emploi du coin. En effet, quelques pièces de petit module, cuivre rouge, sont très-évidemment recourbées sur leurs bords, comme il arrive à toute feuille de métal ductile qui reçoit une forte compression ou percussion, ce que ne peut jamais produire le coulage. De plus, dans presque toutes les pièces, et toujours dans celles de petit module et du Bas-Empire, on ne voit pas le sens droit des empreintes de la face et du revers se correspondre, et il y a même très-souvent entre ces deux empreintes une excentricité telle que quelquefois il y a d'un côté absence d'une partie des légendes, même des figures. Le coulage en moules, quelqu'imparfaits qu'ils eussent été, aurait-il produit des irrégularités de cette nature? Ce qui confirme surtout M. Lemaistre dans son opinion, c'est une pièce trouvée à Vivaise près Laon en 1833 parmi un grand nombre d'autres monnaies, qui constate d'une manière très-positive une faute de fabrication qui se commet aussi quelquefois dans nos ateliers. Cette pièce présente d'un côté une figure symbolique en relief et sur l'autre face absolument la même figure, mais en creux, correspondant parfaitement dans toutes ses parties au relief de l'autre face. Cet accident ne semble pouvoir s'expliquer qu'avec la supposition du coin et des mêmes moyens de fabrication que ceux employés aujourd'hui pour battre monnaie; or il est très-vraisemblable que l'ouvrier n'ayant point à l'une des percussions, écarté comme d'habitude la pièce frappée, aura placé sur elle le nouveau flan qui, pendant qu'il recevait du coin son relief

recevait en creux la même figure de la part de la pièce inférieure dont le relief se sera d'autant plus aisément imprimé dans le nouveau flan superposé, que le creux du coin supérieur aura mieux favorisé l'enfoncement du métal.

On ne connaît aujourd'hui que deux moyens de faire agir le coin : la chute par le *mouton*, ou bien la vis de compression appelée *balancier*. M. Lemaistre croit qu'il est difficile de décider laquelle de ces deux machines fut employée par les Romains; cependant la plus grande simplicité de la première, l'extrême irrégularité de beaucoup de flans dans les monnaies du Bas-Empire, et surtout leurs bords tout déchirés, leurs fentes plus ou moins prolongées vers le centre, la courbure contractée par quelques-uns à la suite de la percussion, lui font conjecturer que le flan soumis à l'action du coin, n'était qu'une espèce de lingot dont l'aplatissement était confié à cette force pour avoir lieu simultanément avec les empreintes.

Les monnaies recevaient-elles d'un seul et même coup de mouton, les deux marques de la face et du revers, ce qui supposerait comme aujourd'hui un coin fixe au bas de l'appareil, correspondant avec le coin supérieur? Il est difficile de répondre à cette question; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on voit rarement cette exacte correspondance des empreintes; l'inclinaison de l'une sur l'autre est même très-variée. Serait-ce la conséquence d'une négligence de l'ouvrier dans la position des coins, ou bien de l'absence du coin inférieur? Mais, dans ce dernier cas, il fallait retourner le flan pour en marquer *alternativement* les deux côtés, pratique longue et désavantageuse qui peut-être se trouve prouvée par l'excentricité fréquente des deux marques

de la pièce, qu'il devait être en effet assez difficile de replacer convenablement sous le coin pour obtenir cette régularité que la célérité de l'opération rend d'ailleurs difficile. Du reste, M. Lemaistre, en examinant les rapports de position des faces et des revers, a été surpris d'en trouver un assez grand nombre sur les monnaies des premiers siècles de l'ère chrétienne, dont le sens droit d'une empreinte est en opposition complète avec celui de l'autre empreinte, et avec une exactitude telle qu'il semblerait que cette disposition, adoptée depuis peu par les modernes comme plus commode pour l'examen des pièces, et existante aussi sur sa pièce de Scipion, aurait été déjà pratiquée par les Anciens. A-t-elle été calculée, ou bien fut-elle l'effet du hasard?

isposition ré-roque des fa- et revers.

C'est surtout dans les petits modules du Bas-Empire que l'on trouve le plus d'imperfection relativement aux flans et aux empreintes. Les coins sont d'un goût très-médiocre, mal et peu profondément gravés, ce qui donne peu de relief aux figures. Les revers sont encore plus mal soignés; la plupart des figures symboliques sont d'un mauvais dessin, mal exécutées et ne seraient l'œuvre aujourd'hui que du plus novice apprenti graveur. Les lettres romaines qui sans doute ont éprouvé de siècle en siècle des variations de forme et se sont évidemment altérées au Bas-Empire, pèchent ici aussi par une très-mauvaise exécution, même dans les pièces de meilleur coin; elles sont inégales ou mal placées, ce qui rend souvent plus difficile que dans des monnaies plus anciennes, l'intelligence des légendes.

Qualités des liefs.

Tous les petits bronzes, à de rares exceptions près, portent sur leur bord, en dehors de la légende, un cordon ou couronne de petits grains ou perles, comme sur notre monnaie d'aujourd'hui. Ce cordon, qui se voit

Cordons.

rarement sur les grands bronzes, M. Lemaistre ne l'a encore remarqué que sur une pièce du règne d'Aurélien; mais dans aucun module il n'en a trouvé de trace sur l'épaisseur des pièces. Cette pratique paraît nouvelle dans l'art monétaire.

Dépression des grands modules.

Est-ce l'effet inévitable du mode de fabrication ou bien celui d'un calcul ou d'une prévision de l'artiste, que cette dépression qui se fait remarquer si facilement au revers de toutes les pièces de grand module seulement? Cette dépression sphérique régulière et qui enfonce beaucoup toute la surface du revers, a tellement défendu les reliefs et légendes contre les frottemens, qu'on peut encore les reconnaître et facilement les déchiffrer, quand même on ne trouve plus aucune trace des reliefs de la face. Les figures des empereurs sont du reste tournées tantôt vers la droite et tantôt vers la gauche.

Légendes renversées.

M. Lemaistre a vu sur quelques pièces une disposition de lettres dans les légendes, dont la rareté semble accuser une bizarrerie de l'artiste; elles y sont placées en sens opposé au sens ordinaire, c'est-à-dire la tête tournée vers le centre de la pièce. Il a trouvé cette singulière disposition dans un moyen bronze de Drusus qui fut élevé au Consulat l'an 745 de Rome, et sur un autre moyen bronze dont il n'a pu connaître le règne, et on lui a attesté avoir vu pareille chose sur des pièces de Lucius César père, et de Jules-César, qui datent de l'an 706 ou 707.

Comparaison des grands et petits modules.

Si l'on compare les grands et les petits modules, on sera frappé des différences qu'ils offrent dans leurs coins et leur fabrication. On remarque plus de soins dans les flans dont l'épaisseur de deux à trois millimètres est aussi plus uniforme, plus de concentricité dans les em-

preintes et le flan, beaucoup plus de relief dans les figures qui sont aussi en général d'un dessin plus pur et mieux exécuté dans les grands modules qui avaient déjà cours dès le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, et qui paraissent avoir fait place au troisième siècle à d'abondantes émissions de petites monnaies que l'on retrouve aujourd'hui en si grand nombre dans le Nord et sans doute aussi dans le reste de l'ancienne Gaule.

Blanchiment sauçage de la onnaie.

C'est vraisemblablement à l'imitation des Romains que nous blanchissons quelques-unes de nos monnaies de billon, car ils ont connu et pratiqué ce procédé, d'après les historiens, entre le commencement de l'ère chrétienne et la fin de l'Empire. Selon M. le baron Marchand [1], l'émission de la monnaie blanchie prit fin sous le règne de Dioclétien, vers l'an 284; cependant M. Lemaistre a du billon des Constants et de Constantin le Grand, de 304 à 337, qui montre des restes de blanchîment, ainsi que la pièce de Scipion dont il a parlé; ce qui prouverait que cette pratique cessa plus tard et eut une plus grande antiquité qu'on ne le dit, à moins qu'on ne suppose que le Scipion ait été blanchi postérieurement. Du reste, le *sauçage* des Anciens paraît avoir été différent et plus solide que le nôtre, et avoir eu plus de pénétration ou d'adhérence à la pièce, puisqu'on le retrouve encore aujourd'hui dans toute son intégrité et son degré de blancheur primitive, malgré le long enfouissement des monnaies dans des décombres. Ils n'y soumettaient guère que le cuivre rouge, et le métal qu'ils y employaient n'est pas encore bien connu. Le

[1] Mélanges de Numismatique et d'Histoire, 13e suite.

baron Marchand dit positivement que l'étain entrait dans ce saucage, et M. Lemaistre se range d'autant plus facilement de cet avis, que l'étain s'oxide et se ternit moins bien aisément que le plomb; les analyses rapportées plus haut démontrent que les Romains connaissaient bien ce métal, de même que le second, dont ils faisaient, au rapport des historiens, des balles pour l'arbalète; et l'on sait qu'ils avaient découvert et exploité près de Vienne un filon de plomb sulfuré, dont l'extraction fut reprise dans les temps modernes, au point où ils furent obligés de l'abandonner. Rien n'inprouve enfin la présomption que dans ce saucage on y ajoutât un peu d'argent pour le rendre plus solide.

Métaux employés au saucage.

Le séjour prolongé dans la terre des pièces antiques les a aussi recouvertes d'un oxide dont la densité et la solidité les ont préservées d'une continuation de décomposition. Cet oxide, d'un vert malachite, qui prend souvent un beau poli, est le *vernis antique* si recherché et estimé des antiquaires.

Vernis antique.

MONNAIES D'ARGENT.

Le travail de M. Lemaistre n'étant, dit-il, qu'un simple recueil d'observations peut-être vagues et peu fondées, qu'il soumet au jugement des archéologues, il a pensé que le peu de remarques qu'il a faites sur la monnaie d'argent trouverait naturellement sa place à la suite de ses études sur celle de cuivre.

D'après M. de Salzade [1], on frappa en l'an de Rome 445 le denier d'*argent*, qui avait pour empreinte, selon quelques-uns, d'un côté la figure de Janus et de l'autre

Origine de la monnaie d'argent.

[1] Recueil des monnaies.

celle du vaisseau qui avait porté Saturne en Italie. Mais dom de Montfaucon, d'après Pline, prétend que l'argent ne fut monnayé et marqué qu'en l'an 485, sous le consulat de Q. Ogulnius et de C. Fabius, cinq ans avant la première guerre punique, et qu'alors les marques primitives furent des biges et des quadriges, *bigati, quadrigati.* Cette monnaie portait, suivant le même auteur, qui en ce point est d'accord avec d'autres antiquaires, sur le double denier, l'effigie de Janus, et du côté du quadrige le mot Roma *gravé en creux*; ce qui indiquerait que le coin n'était pas encore employé ni en 445, ni en 485.

Sa marque.

L'argent monnayé paraît s'être maintenu dans les premiers siècles de l'Empire à un titre assez pur. M. Lemaistre a des pièces frappées sous Vespasien et à l'effigie de Faustine, qui sont à peu près au titre de nos vieux écus de 6 livres; celles de Sévère étaient encore à 7/10e ou 8/10e de fin; mais à l'exception de celles de Gordien qui datent de 236 et qui ont été aussi fabriquées au même titre, les pièces du troisième siècle n'offrent qu'un alliage jaunâtre dont la proportion d'argent fin n'est plus que de 6/10e à 5/10e et même 4/10e, alliage de cuivre dont la forte proportion s'annonce dans quelques-unes par une légère oxidation d'un vert grisâtre qui quelquefois passe à l'état d'oxide brun hépatique. La plupart de ces pièces, d'un titre fort bas, sont néanmoins généralement bien conservées pour le brillant métallique; ce qui prouverait pénétration et alliage parfait des deux métaux, malgré la différence de leur degré de fusibilité, et que les Romains avaient déjà poussé loin la pyrotechnie. Leurs alliages étaient la soudure forte de nos orfèvres, dont il est à présumer qu'ils faisaient usage pour les ustensiles et les objets de luxe.

Son titre.

On remarque en général les mêmes imperfections dans ces pièces que dans celles de cuivre : des flans très-irréguliers, d'épaisseur inégale, déchirés sur les bords, fendus même; ce qui n'indiquerait l'usage ni du laminoir, ni de l'emporte-pièce. Le périmètre des flans est rarement un cercle régulier; leur contour, quand il n'est point déchiré, est irrégulièrement arrondi, comme il doit résulter d'une violente percussion du coin sur un alliage qui a de la ductilité, mais qui s'étend, dans ce cas, d'une manière irrégulière. On voit encore assez fréquemment dans le même flan des empreintes excentriques et médiocres; mais plusieurs se font remarquer par plus de relief dans la face qu'aux pièces de cuivre, et celles-là sont aussi d'un meilleur coin, mais toujours des légendes mal exécutées, des lettres mal faites et mal placées. Elles portent toutes sur leurs deux côtés le petit cordon de perles ou grains que l'on trouve aussi sur le billon. Mais les Anciens ne paraissent pas avoir eu la pensée de relever les bords de leurs monnaies d'argent, comme on le fait aujourd'hui pour en ménager les reliefs, qui le plus souvent sont très-usés et même effacés. Le sens droit des faces est quelquefois parfaitement opposé à celui des revers, mais souvent aussi il y a d'autres positions relatives des empreintes qui ne permettent pas de penser que la première disposition soit l'effet d'un calcul.

Son imperfection.

Cordons.

Disposition ciproque des ces et des vers.

Quelques-unes offrent des bords crenelés, dentelés à une certaine profondeur comme la lame d'une scie, et étaient appelées *serrati-nummi*. Montfaucon signale cette pratique comme un moyen de rendre plus difficile et de reconnaître plus facilement la fraude des faux monnayeurs qui déjà contrefaisaient les deniers avec un flan de cuivre qu'ils recouvraient d'une feuille d'argent sur

Dentelure.

Fausses monnaies.

les faces et l'épaisseur, avec une telle adresse, que l'on y était facilement trompé. C'était un véritable doublage ou placage si solide qu'il a résisté à l'action du temps et à d'autres épreuves. Cette fraude, qui devait exiger beaucoup d'art, de temps et de frais, prouve le prix qu'on attachait alors à l'argent et sa rareté dans le commerce; elle porte aussi un nouveau coup au génie prétendu si inventif des Anglais, en démontrant que les Romains pratiquaient déjà avec une grande habileté le placage, ressuscité par les premiers depuis seulement une cinquantaine d'années.

Origine du placage.

La monnaie d'argent ne fut, dit-on, établie que 300 ans après celle de cuivre; et Pline assure que la monnaie d'or parut 62 ans seulement après celle d'argent, vers l'an de Rome 546, sous le consulat de Cl. Néron et de Livinius Salinator. Il en fut de cette monnaie comme il en avait été pour celle d'argent. Le titre en fut d'abord très-fin, et l'alliage n'en avait été porté qu'à 1748e jusqu'au temps de Vespasien en 69; puis on en fabriqua à 1724e d'alliage; enfin elles reçurent encore diverses proportions de cuivre qui varièrent et augmentèrent par la suite et principalement au Bas-Empire.

M. Lemaistre se livre ensuite à des considérations générales immédiatement déduites de ces études préliminaires. Il pense qu'elles l'autorisent à considérer pour l'art monétaire chez les Romains, trois époques principales :

1° Celle où l'art prit naissance sous les premiers Rois.

2° Celle du Haut-Empire, où il paraît avoir acquis son plus haut degré de perfection.

3° Celle du Bas-Empire qui amena sa décadence.

Les premiers pas furent rapides ainsi que la pièce d—e

Scipion le démontre, car bien qu'elle soit d'un mauvais travail, elle prouve qu'elle fut frappée en relief, et que le coin était déjà en usage au sixième siècle de Rome. Ce coin n'a pu qu'être de fer, quoique les Romains aient encore continué longtemps à fabriquer leurs armes avec le cuivre, car on ne peut guères supposer qu'il leur fût encore inconnu, puisque les peuples qui les entouraient s'en servaient déjà et même quelques-uns depuis un temps immémorial. Ce fer a dû être gravé en creux : de quelle nature était alors le burin ? S'il n'était point de nature siliceuse, ainsi que M. Lemaistre en hasarde l'idée, il ne pouvait être que d'acier, seule substance métallique capable d'entamer le fer. Mais si l'acier eût été alors connu, pourquoi les Romains ne l'auraient-ils pas substitué au cuivre pour leurs armes ? pourquoi ne le retrouve-t-on pas dans les fouilles et les découvertes qui se font journellement ? pourquoi les armes trouvées dans les sépultures gallo-romaines, ne sont-elles que de fer. C'est un problême qui attend encore sa solution.

La deuxième époque ou celle de la plus haute et de la plus brillante destinée des Romains ne nous offre encore rien de beau dans l'art monétaire, si ce n'est plus de grandeur dans les modules. Quelle fut la cause du peu de progrès qu'il fit chez un peuple qui eut les Grecs pour voisins, pour maîtres et pour rivaux, et chez lequel tant d'arts de goût, tels que l'architecture, la statuaire, etc., ont brillé du plus vif éclat. Pourquoi ce peuple le négligea-t-il, lui qui devait cependant être apprécié à une époque où le commerce et les conquêtes s'étaient déjà étendus si au loin, et où la circulation générale et continuelle de la monnaie devait provoquer son perfectionnement ? M. Lemaistre abandonne la solution de ces questions aux archéologues ; seulement il demande si

l'état permanent de guerre pour étendre et conserver les conquêtes, défavorable en général aux arts, ne serait pas une des causes naturelles du non progrès de la numismatique chez les Romains; si surtout le luxe excessif de cette époque et la mollesse qui en est la compagne inséparable, n'ont pas dû nuire à une fabrication qu'il est fort douteux qu'ils aient de prime-abord confiée dans les Gaules aux peuples vaincus, mais que plus tard ils auront peut-être abandonnée à des ouvriers grossiers et peu exercés de ce peuple, puisqu'ils eurent des ateliers monétaires jusque dans la Grande-Bretagne.

La transition de la deuxième à la troisième époque semble marquée par une décadence continue de l'art. M. Lemaistre l'attribue aux progrès croissans du luxe et de la corruption qui n'enfantent que les arts qui les favorisent, qui amollissent et vicient les mœurs, tuent l'énergie de l'ame, la générosité, l'amour de la gloire nationale, donnent naissance à l'égoïsme, à l'abrutissement, et conséquemment amènent la décadence et la ruine des beaux-arts qui exigent toujours de l'élévation dans l'ame et une certaine délicatesse de goût. Or, dit-il, « quand l'excès du luxe et de ce qu'on veut appeler *la civilisation* a amené celui des plaisirs sensuels, de la mollesse, de la débauche; que le scepticisme, l'athéïsme, les honteuses et cruelles passions s'asseyent sur le trône et y exercent impudemment leur funeste influence sur des sujets entraînés par les hauts exemples et courbés sous le poids des vices et de l'avilissement, où trouver le génie? Peut-il y avoir de l'élévation dans l'ame et dans l'esprit? Quand les trop vastes conquêtes de l'ambition ont causé le relâchement des ressorts d'une administration trop étendue; que l'Empire, agité de toutes parts par la rebellion, l'usurpation, les partages, les irrup-

tions des Barbares le fer et la torche à la main, perd tout repos et jusqu'à l'espoir de le voir renaître, comment les arts peuvent-ils se soutenir et *progresser?* Ils fuient une terre inhospitalière pour eux. »

M. Lemaistre voit toutes ces calamités réunies aux lois persécutrices et sanguinaires, aux catastrophes de la nature, aux épidémies, accabler l'Empire dans ses derniers temps, au 3e siècle de l'ère chrétienne, et trouve dans ces événemens une admirable leçon donnée par un grand peuple, que la Providence semble n'avoir placé aussi haut en regard de tous les peuples passés et à venir, que pour leur servir d'exemple et de leçon. Du reste il relève le christianisme de ces malheurs, que des raisonneurs impies et de mauvaise foi ont tenté de lui attribuer; car son apparition contemporaine, loin d'avoir produit ces maux, avait, ainsi que l'avenir l'a prouvé, mission spéciale de les combattre. « Quand la religion de vérité, dit le baron d'Eckstein [1], envahit l'empire romain, les souvenirs des grands temps de la Grèce et de Rome, la science classique, la poésie, *les arts même,* avaient déjà disparu, et l'on sait que c'est surtout sous les derniers Empereurs romains, que *devint complète la décadence* des *beaux-arts;* » c'est aussi à cette époque que l'habile archéologue, M. de Caumont, fixe l'oubli total de l'art antique.

Enfin M. Lemaistre termine cette intéressante et substantielle communication que nous eussions craint de tronquer si nous en avions circonscrit davantage l'analyse, en demandant aux antiquaires, si les monnaies de petit module devenues d'un si grand usage et

[1] Critique de l'histoire de France par M. Michelet.

si imparfaites sur la fin de l'Empire, ne devraient pas aussi leur imperfection à la précipitation du travail sous des règnes éphémères qui se succédaient si rapidement, sous de vaniteux usurpateurs du trône, plus jaloux peut-être de presser l'émission de leurs monnaies pour satisfaire leur amour-propre et transmettre leur nom et leurs traits à la postérité, que de soutenir l'art et de le perfectionner.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA COMMISSION PERMANENTE D'ARCHÉOLOGIE.

M. Jules Pautet, Secrétaire adjoint de l'Académie, Secrétaire de la Commission.

—

DU 25 JUILLET 1831 AU 2 JUIN 1835.

—

L'utile impulsion donnée aux études historiques, et le mouvement imprimé spécialement aux recherches archéologiques par M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, peuvent être fructueusement secondés dans les provinces par les investigations locales et partielles dirigées sur tout ce qui tend à nous faire connaître le passé dans l'ordre politique, religieux, administratif, littéraire et artistique.

L'Académie, qui fut longtemps l'unique centre auquel venaient aboutir toutes les recherches archéologiques pour les consigner et en tirer les déductions, nomma, conjointement avec M. le Préfet, une Commission spéciale dont les travaux ont été enregistrés dans les Mémoires de la Compagnie, jusqu'au 25 juillet 1831.

La *Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or*, créée en dehors de l'Académie, multiplia les moyens de mettre en lumière tous les vestiges de notre passé qui existent dans le Département; mais en même temps elle dut ôter de son activité à votre Commission permanente d'archéologie, qui n'en fit pas moins sa part d'efforts pour contribuer, en éclairant quelques points d'histoire, en mettant en relief quelques parties curieuses de nos annales, à élever un jour sur des bases solides le grand édifice de notre histoire nationale.

La *Commission permanente d'Archéologie* a, par ses correspondances avec des hommes spéciaux, contribué à donner aux populations rurales qui commencent à comprendre l'importance des objets antiques, ce précieux sentiment de conservation des monumens anciens qui doivent obtenir nos respects, parce qu'ils expliquent les temps écoulés, et qu'en nous éclairant sur les mœurs, les coutumes et les lois, ils peuvent vivifier notre avenir en nous offrant des modèles à suivre et des écueils à éviter.

La *Commission* a compris toute l'étendue de ses devoirs, elle ne s'est point arrêtée à l'étude des monumens bâtis, sculptés ou gravés; elle s'est attachée aussi à l'appréciation des monumens écrits, tels que titres, chartes, chroniques, vieille poésie, cartulaires, comptes des dépenses, énumérations de cadeaux faits par les Grands, etc.; etc.; elle n'a point négligé les peintures, sculptures, tableaux, statues en pierre ou en métal, et tout ce qui concerne la numismatique, car elle n'ignore pas tout ce que ces diverses branches de l'archéologie peuvent éclairer souvent de faits historiques.

Bien que ses travaux aient eu moins d'aliment

depuis la fondation de la *Commission départementale*, la *Commission permanente* n'est point restée inactive; outre la communication d'objets d'antiquités curieux, elle a entendu la lecture de plusieurs savans Mémoires relatifs à l'histoire de Bourgogne. Avant d'offrir au lecteur la substance de ces recherches, nous ferons l'énumération des objets antiques qui ont été présentés à son examen.

M. de St.-Mémin a mis sous les yeux de la Commission une serrure de bahu en fer, du xv^e^ siècle, de cinq pouces sur six, avec divers compartimens ornés de feuillage, le cache-entrée porté en écusson aux armoiries du Dauphin. La Sainte Vierge portant l'Enfant est représentée sur cette curieuse serrure.

Le même membre a présenté une poire à poudre du xvi^e^ siècle, en bois de cerf, richement sculptée avec une belle monture en acier poli.

M. Bourée, de Châtillon, a envoyé trois fragmens d'amphore, accompagnés d'un sifflet en os et d'un morceau de corne de cerf trouvés à Ampilly-le-Sec.

M. Baudot, Président, a lu une Notice sur les objets dont l'énumération suit; ils ont été trouvés à Charnay, commune du département de Saône-et-Loire, entre Seurre et Verdun.

1° Une fibule d'or garnie de filigranes d'or, ornée à son milieu d'un saphir et d'autres pierres dures;

2° La plaque d'une large boucle couverte d'une lame d'argent, décorée de lozanges ciselés, qu'il pense appartenir à la ceinture d'un guerrier. M. le Président fait observer qu'il a été découvert en juin 1831 deux coutelas dans la même sépulture commune à plusieurs hommes, et qu'elle renfermait en outre une agrafe,

une boucle de cuivre, une bague de même métal, enfin la garniture d'un fourreau de sabre;

3° Un vase d'une terre noirâtre qui porte la date de 1601, trouvé dans un champ de la même commune avec plusieurs autres à peu près de même forme. M. le Président pense que la peste, si fréquente en Bourgogne dans les XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, se fit principalement sentir à Charnay, dont le nom rappelle les malheurs, et que sa position rendait plus sujette au développement de ce fléau. Il attribue à ces désastreuses circonstances la multitude de vases enfouis qu'on découvre dans les *tumuli*;

4° Un anneau d'un métal jaune pâle, sur le chaton duquel se trouve gravée l'image d'une femme coiffée d'un chapeau encore en usage dans le pays, portant une lanterne dans la main droite et appuyant la gauche sur sa hanche; du même côté est une palme. M. le Président considère cet objet comme gothique.

M. Baudot a donné lecture d'une Notice sur un coq gaulois trouvé à Meursault près Beaune en 1811 avec des poteries, verreries, etc. Ce coq est en terre blanche ou craie, et sa longueur, depuis l'extrémité du bec à celle de la queue, est de quatre pouces 172.

M. le Président a offert, dans un morceau curieux dont il a donné lecture, tous les détails de l'émeute du *Lenturelu*, qui eut lieu à Dijon en 1670.

Le même membre a lu à la Commission un travail important sur la magnificence de nos ducs de la 2^e^ race capétienne. Il y décrit le somptueux costume que portait Jean-sans-Peur, lorsqu'il assista en 1406 à Compiègne aux noces de Charles, fils aîné du duc d'Orléans.

M. de St.-Mémin a donné communication d'une Notice savante et consciencieuse qui a pour but de recti-

fier une erreur du père Menestrier, relative aux armoiries de Philippe-le-Hardi.

L'infatigable Président de la Commission a lu un travail curieux sur la magnificence vraiment royale de Philippe-le-Hardi, et sur les cadeaux qu'il fit à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Flandre.

Le même membre a abordé dans une savante Notice l'importante question de la renonciation de Marguerite de Flandre à la succession de son mari Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne. Dans cette Notice l'auteur combat l'assertion de plusieurs historiens et donne les motifs qui le portent à penser que Marguerite ne renonça pas à la succession de Philippe-le-Hardi.

A l'appui de son opinion, M. Baudot a donné connaissance des documens qui ont fait la base de son travail.

Nous terminerons notre Compte rendu par une gracieuse poésie de l'époque si intéressante de la réunion du Duché de Bourgogne à la Couronne de France, sous Louis XI, après la mort de Charles-le-Téméraire.

C'est à son laborieux Président que la Commission doit cette communication.

BALLADE AMOUREUSE,

Par Odo de Gransson, gentilhomme de la cour de Charles-le-Téméraire. Odo fit partie de la branche de cette famille qui, après la mort de Charles, dernier duc de la 2me race royale, se fixa dans la Franche-Comté, à raison de son attachement à la Maison de Bourgogne et particulièrement à Marie, seule héritière de ce duc.

Je vous choisy noble loial amour
Je vous choisy souveraine plaisance

Je vous choisy gracieuse doulçour
Je vous choisy très doulce suffisance
Je vous choisy de toute ma puissance
Je vous choisy de cuer entier et vray
Je vous choisy par telle convenance
Que nulle aultre jamais ne choisiray

Je vous choisy des bonnes la meilleure
Je vous choisy sans penser décevance
Je vous choisy des plus belles la fleur
Je vous choisy sans faire variance
Je vous choisy ma droite soutenance
Je vous choisy tant comme puis ne stay
Je vous choisy et sy vous affiance
Que nulle aultre jamais ne choisiray

Je vous choisy confort de ma langour
Je vous choisy pour avoir allégance
Je vous choisy pour garir ma doulour
Je vous choisy pour *saver* ma grevance (*Etre instruit.*)
Je vous choisy sans fin perceverance
Je vous choisy et choisie vous ay
Le dieu d'amour en prends en témoignance
Que nulle aultre jamais ne choisiray.

LINGUISTIQUE.

Un travail ayant pour objet de réunir des matériaux destinés à l'histoire des dialectes de la langue française, commencé vers l'année 1807, dans le Bureau de statistique du ministère de l'intérieur, fut continué après sa suppression, par la Société royale des anti-

quaires de France, qui publia en 1824, dans le tome 6e de ses Mémoires, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue, en divers idiômes ou patois de France, faites d'après la traduction de la Vulgate, par M. de Sacy. Parmi ces traductions dont 70 appartiennent à diverses contrées de la France, et 16 à des pays étrangers limitrophes, M. Amanton ne remarqua pas sans surprise, que le *patois bourguignon,* que notre La Monnoye a rendu si célèbre par la publication de ses Noëls, n'avait pas fourni son contingent à cette collection. Telle est la circonstance qui lui a suggéré l'idée d'y suppléer par la traduction dans cet idiôme, de la parabole de l'enfant prodigue, dont il vous a fait hommage, et qui a été imprimée dans vos Mémoires. Dans cette traduction, notre collègue, quoique fidèle aux textes, a quelquefois été obligé de recourir à la paraphrase, pour lui donner la couleur bourguignonne, et à quelques anachronismes, pour l'empreindre de cette naïveté qui forme l'un des principaux caractères de l'idiôme de notre pays, dont La Monnoye possédait si bien le secret, qu'il est tout aussi inimitable dans son genre, que Lafontaine l'est dans le sien. Du reste, dans une Notice qui précède cette traduction, M. Amanton s'appuye de l'autorité du poète bourguignon, pour justifier ces anachronismes, dont les noëls sont pleins, et dont il rapporte de nombreux exemples, et s'explique relativement à la prononciation de certains mots, qui n'est guères connue que des personnes familières avec les poésies bourguignonnes. En effectuant cette traduction, notre collègue s'est montré habile dans l'usage d'un idiôme, qui lui doit d'ailleurs beaucoup pour avoir édité le *Virgile virai an borguignon,* ou Choix des plus beaux livres de l'Enéide,

travestie par Pierre Dumay, conseiller au Parlement de Dijon, l'abbé Paul Petit, et le dominicain Philippe Joly, dont les exemplaires, devenus rares, sont très-recherchés des philologues.

HISTOIRE.

L'histoire a aussi payé son tribut : vos archives ont fourni une composition due à la plume d'un des professeurs les plus distingués de l'ancien collége des Godrans, et qui fut longtemps un des membres de l'ancienne Académie, de M. Mailly. Elle est intitulée : *Entreprise de Jacques Verne, pour remettre la ville de Dijon en l'obéissance de Henri* IV [1]. M. Foisset s'était chargé aussi d'esquisser le *Plan d'une Histoire littéraire de Bourgogne* projetée par l'Académie, et il s'est acquitté de cette commission de manière à faire regretter qu'un tel projet n'ait pas reçu d'exécution [2]. L'Académie a également publié l'*Extrait d'une lettre* de M. le docteur Maret, ancien secrétaire perpétuel, en date du 27 octobre 1765, qui prouve que dès cette époque, et même auparavant, le projet d'une suite d'éloges littéraires avait déjà occupé la Compagnie [3]. Enfin, M. Foisset vous a encore fourni un Chapitre de l'histoire de M. de Brosses, détaché de la Biographie de l'illustre Président [4]; et M. de Chambure vous a lu *des Fragmens d'Etudes historiques et critiques sur les institutions de Moïse*, (Séance du 13 janvier 1830.)

[1] Mém. de l'Académie (année 1830).
[2] Ibid. (année 1832).
[3] Ibid. (même année).
[4] Ibid. (année 1835).

BIOGRAPHIE.

Les recherches et les investigations de plusieurs de vos collègues se sont plus spécialement dirigées vers d'illustres compatriotes. C'est ainsi que vous devez à M. Maillard de Chambure fils, avocat à Semur, une *Notice biographique et critique sur Chasseneuz et son prétendu plaidoyer pour les rats de Beaune contre l'officialité d'Autun* [1] ; à M. Peignot de *Nouvelles recherches sur la vie et les ouvrages de La Monnoye*, et la découverte d'une lettre autographe de cet auteur, dont le *fac-simile* a été imprimé à la suite de ce travail [2] ; à M. Amanton, des *Notices sur feu le marquis de Thyard*, membre honoraire de l'Académie [3] ; *sur Jacques Maillard du Mesle*, intendant des îles de France et de Bourbon [4] ; et un Mémoire historique sur *Vladislas, prince polonais*, dont les restes gisent dans l'église cathédrale de Saint-Benigne de Dijon [5].

LITTÉRATURE.

La Littérature n'a pas été cultivée avec moins de succès. Plusieurs de vos séances ont été consacrées à la lecture de compositions intéressantes, qui ont été également imprimées, pour la plupart, dans vos Mémoires. Livrées à la publicité, ce n'est pas à nous qu'il appartient de les apprécier ni de les juger; mais leurs auteurs ont trouvé la plus douce récompense de leurs travaux dans

[1] Mémoires de l'Académie, année 1831.
[2] Ibid., même année.
[3] Ibid., même année.
[4] Ibid., année 1832.
[5] Ibid., même année.

les félicitations des savans qui les ont lues et dans l'empressement avec lequel ont été recherchées les livraisons où elles sont insérées. Nous nous bornerons donc ici à vous en donner la nomenclature.

§ I. LITTÉRATURE ANCIENNE.

Vous devez à la plume élégante et incisive de M. Stiévenart la composition remarquable intitulée : *Une séance de l'Agora ou Démosthènes à la tribune*, où sont retracées vivantes toutes les agitations populaires de l'Athènes antique, et d'où jaillissent de malignes et spirituelles allusions applicables à nos formes gouvernementales actuelles et surtout à l'enthousiasme politique des partis [1].

Le même collègue a également enrichi vos Mémoires de la traduction de *Danaé*, fragment grec de Simonide de Céos l'aîné, conservé par Denys d'Halicarnasse, qui a successivement inspiré à Millevoye une pièce touchante et antique par le coloris, sur les malheurs de la fille d'Acrisios ; à M. Casimir Delavigne une cantate ; et au burin de M. Richomme la gravure qui représente Danaé flottant au gré des vagues furieuses avec son fils Persée, d'après un beau tableau de M. Duqueylar [2].

M. Peignot vous a fait hommage d'un *Essai sur la reliûre des livres et sur l'état de la librairie chez les Anciens* [3], où il examine ce qu'était alors la reliûre, et quels étaient les états qui à Rome tenaient à la librairie. Il se livre à une digression intéressante sur les boutiques des libraires et des papetiers, indique les sources où

[1] Mém. de l'Acad., année 1833.
[2] Ibid., année 1834.
[3] Ibid., année 1833.

l'on doit puiser pour avoir les renseignemens les plus certains sur l'art de la reliûre chez les Romains; puis à l'aide de passages empruntés à Catulle, Ovide, Horace, Martial, il fait connaître quelle était la condition d'un livre de luxe et celle d'un livre ordinaire. Il passe ensuite à la description des procédés employés pour la reliûre d'un volume, parle des *codices, libelli, pugillares, tabellæ cerœ;* de la disposition d'une bibliothèque chez les Anciens, et termine par des notes sur le calamus ou roseau, le canif, l'encre, le style ou stylet en usage, et par une notice sur un *volumen* ou rouleau ancien gravé par Aldrovande.

Le même membre vous a aussi lu des *Recherches historiques et philologiques sur la Philotésie ou usage de boire à la santé chez les peuples anciens et modernes*, où sont déployées, comme dans le travail précédent, toutes les richesses de la plus vaste érudition [1].

§ II. LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

La littérature qui se rattache plus spécialement au moyen âge, vous a également offert son tribut. Nous retrouvons encore au premier rang M. Peignot, qui, dans son *Essai analytique sur l'origine de la langue française*, vous a donné un recueil de monumens de cette langue, classés chronologiquement depuis le IX^e^ siècle jusqu'au XVII^e^ [2].

ÉPÎTRE DE MICHEL DE L'HOPITAL A FRANÇOIS OLLIVIER.

M. Legeay, professeur au collége de Lyon, vous a adressé une *Epître de Michel de l'Hôpital à François*

[1] Mém. de l'Acad., année 1835.
[2] Ibid., année 1834.

Ollivier, son prédécesseur dans la dignité de chancelier de France. Votre correspondant a fait précéder sa traduction de quelques considérations destinées à relever les erreurs d'une critique, qui ne sut pas apprécier le caractère de ce grand homme, pensant autrement que son siècle et qui laissa bien loin en arrière la civilisation de son époque. Chapelain assimilait ses poésies à celles d'Horace, et dans ce jugement du mauvais poète, il y avait peut-être plus de justesse et de vérité qu'on ne le croirait de prime-abord. M. Legeay s'empare donc de cette idée; il établit un parallèle entre ces deux hommes qui avaient de commun un goût passionné pour la poésie, l'amour de la retraite et du loisir champêtre, une philosophie ennemie de tous les excès, et donne la préférence à Michel de l'Hôpital, à cet homme droit qui ne flatta pas, dont la solidité des principes ne fléchit jamais; qui fut continuellement en hostilité ouverte avec les flatteurs; et qui a rendu à son pays un service incalculable, soit en se jetant entre les partis prêts à s'égorger, soit en posant les bases d'une législation sage, seul monument dû à ces temps déplorables. « Horace, dit M. Legeay, avec sa légèreté, son inconstance, sa galanterie, son humeur enjouée et caustique, est l'expression fidèle de son siècle; Michel de l'Hôpital, avec ses vues élevées, ses idées de liberté, de justice et de tolérance, avec son indépendance et son impartialité, est un véritable anachronisme et devance de plusieurs siècles l'époque où il paraît. Pour tout dire, en un mot, le premier est plus Français et le second est plus Romain..... L'un, qui trouva sa langue nationale toute formée et parvenue à cette perfection qui annonce une décadence prochaine, est peut-être plus exclusivement poète; l'autre, qui ne

trouva qu'un idiôme informe, un systême poétique incomplet et barbare, qui fut forcé de recourir à une langue morte dans laquelle il s'exprima avec une élégance digne des beaux âges, est plus homme d'Etat. Mais si la poésie est surtout l'expression des sentimens généreux, des idées nobles et des conceptions élevées d'une ame grande et forte; si elle naît tout naturellement de ce regard d'aigle jeté des hautes régions de l'intelligence sur le pénible tableau des passions humaines, sur des mœurs qui se dépravent, sur des principes qui s'altèrent, sur une société qui se dissout; s'il y a quelque chose de poétique dans la révélation des jouissances pures que goûte un cœur vertueux, désabusé des illusions de la gloire et de la puissance, moins heureux au faîte du pouvoir que dans la solitude au sein de sa famille; si enfin c'est quelque chose de poétique que d'être admis à une intime communication de pensées et d'impressions par un des plus beaux caractères des temps modernes, nous reconnaîtrons que l'homme d'Etat est aussi poète. »

M. Legeay ne s'étonne pas que dans les siècles qui ont précédé le nôtre, Michel de l'Hôpital ait été peu goûté. « Les vérités graves et sévères qu'il proclame à chaque page, font le principal mérite de ses écrits. Il parlait à un siècle incapable de le comprendre; il n'était donné qu'à un bien petit nombre d'intelligences élevées de sentir tout ce qu'il y avait de juste, de neuf, de lumineux dans ses aperçus; la foule qui était loin de lui, et remplie de préjugés devant lui survivre, se précipitait en aveugle aux combats ou bien descendait à la servitude et jusqu'à l'adulation. Ainsi, la sympathie du vulgaire lui manquait et devait encore lui manquer longtemps. Aujourd'hui qu'en morale, en religion, en

politique, des idées plus justes ont universellement cours ; que l'expérience de plusieurs révolutions et nos débats parlementaires ont donné aux mœurs plus de gravité, aux esprits plus de lumières et de pénétration, l'Hôpital doit être compris et apprécié. »

On doit savoir gré à M. Legeay d'avoir fait passer dans notre langue un morceau qui porte « l'empreinte d'une ame supérieure aux faiblesses de l'humanité et justement indignée des voies tortueuses où la politique italienne, l'ambition des grands et la fureur des partis voulaient l'engager. Là, à côté de l'intérêt qui s'attache tout naturellement à la contemplation d'un si beau caractère, d'un si grand modèle de droiture et de loyauté, est une leçon historique non moins digne de piquer la curiosité, puisqu'elle jette une vive lumière sur une époque féconde en événemens sinistres. » Après l'avoir lue, on est tenté de dire comme l'illustre chancelier auquel Michel de l'Hôpital écrivait : La grâce du style est le moindre mérite de tout ce qui sort de votre plume. Les pensées graves, sérieuses et justes qui animent toute votre poésie, comme le sang donne la vie au corps ; le charme que j'y trouve partout répandu, me font aimer vos épîtres autant que celles du poète latin qui fait vos délices. La postérité, vous comparant avec lui, vous tiendra compte de cette philosophie chrétienne d'où vos œuvres tirent un si merveilleux éclat..... Si ayant à lutter contre tant d'embarras, d'obstacles et de contradictions, vous faites néanmoins tant de vers, et des vers tels que les faisaient les anciens poètes dans les frais vallons de l'Hémus, c'est avoir, il faut l'avouer, un rare bonheur et une fécondité peu commune. Il faut que vous ayez trempé à toutes les sources des Muses, je ne dis pas seulement vos lèvres, mais aussi vos mains et vos pieds.....

RÉSUMÉ DU RÈGNE DE FRANÇOIS II.

Le Résumé du règne de François II, que vous devez au même collègue et qui est un fragment d'un travail inédit sur l'histoire de France, se refuse à toute espèce d'analyse. L'auteur retrace avec simplicité et clarté toutes les circonstances de ce règne si court, si agité par les querelles religieuses, et où les grandes figures des Guises, des Marie de Médicis, des Coligny, des Condé, des Michel de Lhopital, viennent animer le tableau si mouvant des vicissitudes de la société à cette époque. C'est un narrateur exact, impartial, qui raconte des événemens auxquels il veut demeurer totalement étranger, et non l'historien investigateur qui porte ses regards dans toute la profondeur de son sujet pour en arracher les causes, l'explication des événemens qu'il retrace; c'est en un mot l'œuvre froide et consciencieuse du professeur qui met toute son ambition à bien instruire ses élèves.

§ III. LITTÉRATURE MODERNE.

UNE FÊTE A L'ILE BARBE DE LYON.

Il n'en est pas de même de la composition intitulée : *Une fête à l'île Barbe à Lyon.* La philosophie et une heureuse imagination se sont emparées de la plume de l'auteur, et lui ont donné ce style facile et animé qui vous dit que l'ame a ressenti tout ce qui est exprimé. « Il faut, dit-il, des fêtes au peuple, parce qu'il faut du repos à l'esprit, du relâche au travail, des distractions aux sollicitudes de la vie;

mais les plus belles sont celles que les partis n'ont point faites, celles qui ont pris racine dans nos mœurs et qui se sont comme assimilées à l'existence sociale. Quelque part que vous alliez, vous retrouvez ces jours scrupuleusement chômés, ces assemblées où toute une population se donne rendez-vous et perpétue pour ses plaisirs quelque vieux pélerinage institué peut-être par la piété de nos pères; et remarquez que le goût a partout décidé du choix; c'est presque toujours le plus beau point de vue de la contrée, une campagne parée de toutes les grâces du printemps, une ruine féconde en souvenirs patriotiques, qui deviennent le but de l'émigration champêtre. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description de cette île si pittoresque, jetée, dit-il, comme un poisson avec ses rochers surmontés de tourelles et de manoirs, sur la Saône pressée de chaque côté par des côteaux verdoyans, et *sinuant* à travers un magnifique paysage couronné dans le lointain par les ondulations vaporeuses des montagnes du Forez; mais nous dirons avec lui qu'on est moins surpris des impressions tendres et lyriques de notre Lamartine quand soi-même on a rêvé sur les bords où il les puisa.

C'est aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte que la population lyonnaise se presse vers ce but annuel de ses promenades. « C'est admirable, dit M. Legeay, comme les idées religieuses s'harmonisent bien avec le renouvellement de la saison et la disposition des esprits. Vous voyez presque toujours figurer un saint ou un mystère de la foi catholique à la tête de toutes les fêtes traditionnelles. En cela, le peuple fait preuve d'un rare discernement. Ce n'est pas seulement là

un souvenir, un dernier parfum d'une origine antique; c'est que la religion est l'espérance, c'est que le catholicisme est essentiellement populaire. » Nous regrettons, Messieurs, de ne pouvoir avec l'auteur faire passer sous vos yeux toutes les particularités de ce panorama lyonnais, de cet autre Longchamp, où la vie d'une grande ville se peint et se révèle avec toutes ses couleurs locales; car les déductions philosophiques se presseraient autant dans vos esprits que sous la plume de l'auteur, et ce grand tableau ne pourrait que vous offrir le plus vif intérêt, vu à travers le prisme sous lequel le présente votre collègue. C'était le 23 avril 1832, alors que les premières fleurs et la première verdure bravaient la froide influence des brises du nord, et que la peur du choléra imposait son sceptre de plomb sur les populations, que ce jour de bonheur s'accomplissait sur les grêves de l'île fortunée. Les devoirs pieux n'avaient pas été oubliés, les temples avaient vu la foule accourir et se presser autour des autels; on avait gravi la montagne où s'élève le sanctuaire à la Reine des anges; des mains suppliantes s'étaient tendues vers le Ciel pour conjurer le fléau qui décimait Paris. Après la prière on a songé au plaisir, on s'est acheminé vers l'île Barbe. « Il y a si longtemps, dit M. Legeay, qu'on ne s'est dérobé aux noirs brouillards de la ville! et puis, après un hiver calamiteux auquel a préludé le deuil et la guerre civile, il est si doux de se soustraire aux débats politiques, aux soucis du passé, aux inquiétudes d'un avenir gros de tempêtes! La crainte même du choléra, qui ressembla d'abord à la terreur, devient une pensée importune qu'on aime à repousser; on l'écartera par le plaisir. Ainsi l'équipage qui a doublé le cap de Bonne

Espérance et qui entre à la hauteur de cette terre de Natal si féconde en naufrages, trouve souvent dans l'ivresse et la joie l'oubli des périls dont il approche. Pourquoi ne se livrerait-on pas à la gaieté, quand l'épidémie homicide plane sur nos têtes? Il y a trois ans à peine, dans ce terrible hiver de si triste mémoire, n'ai-je pas vu des hommes se rire de toutes les frayeurs au milieu des glaces du Rhône, se grouper sur un glaçon, voguer sur ce fragile radeau, sans songer aux abîmes ouverts sur leurs pas, et le verre à la main suivre avec lui sans trembler le cours impétueux du fleuve. Heureux qui sait couvrir de fleurs les dangers dont les voies de la vie sont hérissées! »

MON RÊVE.

Dans un de ces accès de misanthropie qui viennent parfois assaillir l'homme au milieu de ses plaisirs, désenchanter l'existence et le disposer davantage aux pensées philosophiques, M. le docteur Voillot, auquel vous devez déjà plusieurs productions scientifiques, s'est pris à rêver à la nature humaine, si imparfaite, si pleine d'orgueil, si disposée à lui tout sacrifier; il laissa courir sa plume sous cette influence, et bientôt eut la composition forte et substantielle qu'il vous a adressée sous le nom de *Mon rêve*. Et comme s'il ne pouvait assez rabaisser l'inanité et le fol orgueil de l'homme, c'est pendant une de ces nuits pleines d'agitation et d'insomnie, qui suivent d'ordinaire un copieux dîner assaisonné par une de ces discussions intéressantes où les sciences, la poésie, la philosophie occupent l'esprit tour-à-tour, et où le paradoxe obtient souvent tous les honneurs du combat, qu'il met en présence de l'homme un de ces

animaux que son estomac n'avait pas épargné, une huitre, l'être si bas placé, pour lui prêter un langage philosophique profond, qui annonce chez notre collègue une habitude de méditation élevée qui lui fait honneur.

Si l'intention ne perçait de toute part sous cette forme bizarre, on serait tenté de la lui reprocher comme un manque de goût; mais elle n'a été choisie que pour faire ressortir davantage le tableau des imperfections humaines, et dès-lors elle s'harmonise parfaitement avec lui; l'huitre reproche à l'homme son orgueil, sa vanité; elle lui fait passer en revue tous ses défauts, champ si vaste et si difficile à parcourir dans son entier, et arrive à cette conclusion, que si, malgré la perfection de son organisation et de son intelligence, il n'a pas le bonheur qu'elle plus heureuse a trouvé dans sa coquille, dans la simplicité de son mécanisme, il ne vaut pas mieux qu'une huitre. Evidemment le but de l'auteur a été dans cette fiction de chercher à rendre meilleur celui qu'il a fait ainsi attaquer par un être si inférieur. Le bonheur, dit-il, serait-il dans la simplicité de l'organisation? Faudrait-il donc descendre jusqu'au dernier degré de l'échelle des êtres pour rencontrer la vraie perfection?

« Mais, vanité à part, j'ose affirmer qu'il n'est pas un individu de l'espèce humaine qui voulût changer son sort contre celui de notre animal présomptueux, et que chacun dira comme moi en lisant ces rêveries, que c'est raisonner comme une huitre. »

Telle est la pensée qui a présidé à cette composition qui se fait lire avec plaisir, et remarquable par un style sage, philosophique, qui, s'il présente quelques légères taches, ne les doit qu'au choix de la forme dont l'auteur a revêtu sa pensée. Mais n'aurait-il pas confondu le

bonheur, félicité morale, avec le bien-être qui est la conséquence de la nullité des sensations d'une organisation qui n'a pas été appelée à connaître l'univers autrement que dans ses rapports avec les organes digestifs ?

LA FILLE AUX SEPT TÊTES.

Sous le titre singulier de *la Fille aux sept têtes*, M. Joseph Bard vous raconte comment, seul avec son chien fidèle, ses rêves, ses intimités, cheminant par un après-midi de juin, et recueillant de la poésie partout où il pouvait en aspirer un parfum, il traversait de belles et riches campagnes, le sentier fuyant entre deux haies d'ormeaux, de chênes et de coudriers, le chemin creux, ombragé, la prairie émaillée, et le bois silencieux, pour aller serrer les bras d'un camarade d'enfance, et comment à son retour, surpris la nuit, par un orage, il fut contraint de chercher un abri dans les ruines d'un ancien prieuré, et de se blottir avec son chien fidèle, sous le porche de cet oratoire, dans la profonde voussure d'un arc ogive, qui servit de porte, seul abri qu'il y eût au milieu de ces ruines sans toit, mais sans doute aussi, délicieuse retraite offerte par le hasard, à l'habile archéologue. Les murailles lézardées craquaient, les herbes du cimetière rendaient des sons lugubres, les tombes remuaient, la tempête continuait. Je ne sais, dit-il, ce que je devins; mais de quelques instans de cette nuit affreuse, je n'ai gardé nulle mémoire. Cependant on s'accoutume à tout, même à la terreur et à l'anxiété, et le génie archéologique venait d'enlever votre collègue à ses frayeurs, pour reporter sa pensée sur les ruines qui l'abritaient, sur l'art admirable et symbolique

du moyen âge, qui élevait de tels édifices, sur les profanations, les dévastations sacrilèges qui pour celui-ci avaient devancé le temps, sur les malheurs des révolutions, qui mettent le deuil à la place des rians souvenirs, démolissent tout un passé dans un jour, sans se douter qu'un passé ne se recrée plus, et que les précédens d'une nationalité qui s'abdique, ne s'improvisent pas, lorsqu'à la lueur d'un éclair blanc, une fille à sept têtes lui apparaît. A cette vue, votre collègue voulut fuir, mais la fille le retint, et il se trouva jeté comme par enchantement, dans une niche vide élevée en console de plusieurs pieds, sur le trumeau, qui divisait jadis en deux vantaux, la porte principale de la chapelle. C'est là qu'il écoute l'histoire de la fille aux sept têtes, et ses prédictions de progrès futurs, de régénération sociale.

Telle est en substance la composition de M. Bard. Quoiqu'elle prête le flanc à une critique judicieuse, et même tant soit peu railleuse, cette œuvre apocalyptique, où tout dans la forme, la composition, le style, les exagérations métaphoriques, alarme et blesse le goût, a cependant un vif attrait à la lecture, parce qu'il y perce çà et là de véritables élans d'une ame où il y a des sentimens, parce qu'elle exhale un parfum de religion, de patrie, d'artistique, de mœurs domestiques, et un besoin d'amélioration, de bien-être social qui font honneur à l'auteur. Et quant à cette création bizarre d'une fille à sept têtes, de l'ombre si tristement collective de jeunes et modestes religieuses, qui vient discourir devant notre auteur placé comme un saint dans une niche, en proie à la double terreur de l'orage et de l'apparition, et agiter devant lui les plus hautes questions de politique et de régénération sociale, elle vous

a semblé essentiellement malheureuse, et peu propre à traduire la pensée de l'auteur, car, s'il a voulu représenter sous cette figure le Christianisme, sur lequel sont entées tant de civilisations diverses, devant insensiblement se rapprocher, s'entendre, et finir par ne plus en former qu'une seule, pourquoi avoir choisi justement, pour en être l'expression, de simples filles, qui dans le silence du cloître, mortes à toutes les agitations sociales, ne sont accessibles qu'aux vérités évangéliques et aux seules impressions qui naissent de la vie religieuse? Comment M. Bard n'a-t-il pas hésité à mettre dans leur bouche le nom de Voltaire, le résumé de l'influence qu'exerça successivement son école, sur les diverses classes, et ces vœux de sa philanthropie, qui supposent une connaissance complète et approfondie de toutes les faces de la société? A coup sûr un semblable discours ne rapetisserait pas les idées colossales que l'histoire nous a laissées d'un Abailard, d'un Bernard, d'un Bossuet, et pourquoi vient-il en écraser son monstre à sept têtes? Du reste cette production se recommande par la peinture souvent heureuse des mœurs antiques et villageoises; elle fait aimer la vie simple et calme qu'on mène à la campagne.

§ IV. LITTÉRATURE RELIGIEUSE.

Dans une composition intitulée : *Pascal apologiste de la Religion* [1], M. Nault a eu surtout pour objet de signaler l'imperfection des diverses éditions des *Pensées* de ce grand homme, pensées présentées dans un ordre

[1] Mémoires de l'Académie, année 1833.

défectueux, ou classées par l'esprit de parti dans un arrangement artificieux, propre à en dissimuler l'effet. Les admirateurs de Pascal désiraient donc vivement qu'un nouveau travail fût entrepris pour rétablir le plan primitif du livre. Ce vœu a été écouté par notre collègue M. Frantin qui a mis tellement de soins et d'application à cette œuvre, qu'on peut dire réellement qu'un précieux et nouveau monument a été élevé par lui à la gloire de Pascal et de la Religion, dont l'illustre moraliste a été un des plus grands apologistes.

C'est encore à l'occasion de la publication des *Preuves de la Religion exposées dans leur enchaînement et leur suite*, par M. l'abbé Lacoste de Dijon, qui s'est emparé du plan même de Pascal, dont la vue génératrice et dominante, le point de départ de l'observation psychologique pour remonter à la source de la tradition et en suivre le fil, est encore, après un siècle et demi, le meilleur pour aller au but, que M. Nault vous a fait hommage d'une autre composition non moins remarquable, de l'*Exposition raisonnée d'un nouvel Apologétique*, ou *Vue générale de la Religion considérée dans ses preuves et dans sa doctrine*. S'il n'était qu'une simple analyse, ce travail dépasserait peut-être les bornes ordinaires ; mais, dit l'auteur, la vue qui nous a dirigé dans cette exposition libre et raisonnée, a été de réfléchir complètement nous-même le systême entier de la Religion. M. Nault, guidé par M. l'abbé Lacoste, après avoir constaté l'impuissance naturelle de la raison livrée à elle-même dans la recherche de la vérité, les déréglemens de tous les peuples de la terre dans la pratique du culte et de la morale, et l'antique existence d'un peuple préservé de cette dégradation universelle par ses lois et ses mœurs qui l'isolent du

genre humain, se tourne vers cette lueur solitaire qui brille au sein des ténèbres dans lesquelles le reste du monde est enveloppé et examine le dogme et la morale de la loi mosaïque. Nous ne suivrons pas notre collègue dans l'étude qu'il fait des preuves extérieures du Christianisme, puisées dans la religion judaïque, le Messie promis et arrivé, l'établissement de la religion chrétienne d'abord dans les esprits, puis dans les cœurs, ni des preuves intérieures du Christianisme, puisées dans sa doctrine, ou dans le dogme, la morale, le culte, et dans ses caractères généraux : cette œuvre, comme la précédente, est du nombre de ces productions qui doivent être lues tout entières; aussi l'avez-vous avec empressement insérée textuellement dans vos Mémoires, où elle tient un rang des plus éminens [1].

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Vous avez entendu dans le cours de vos séances, deux morceaux remarquables de Critique littéraire sur Walter Scott et sur J. Fenimore Cooper, deux des plus célèbres romanciers de notre époque, que vous vous êtes empressés d'insérer dans vos Mémoires [2]. Le premier, dû à la plume de l'auteur des *Annales du moyen âge*, à M. Frantin, se recommande par un style facile et plein de nerf, même auprès des personnes qui ne partageront pas les doctrines littéraires de l'auteur, fortement empreintes des mœurs du moyen âge et des formes sociales de cette époque. Le second, à

[1] Mémoires de l'Académie, année 1835.

[2] Ibid., année 1832.

la perfection extrême d'un style toujours clair, pur et élégant, décèle un de vos écrivains les plus habiles; c'est vous dire assez qu'il appartient à M. Nault.

Enfin M. Legeay de Lyon vous a donné *un Mot sur l'Histoire critique de la Littérature anglaise de M. Mézières,* également imprimé dans vos Mémoires [1]; où, après avoir constaté les progrès réels de la poésie, qui s'est dépouillée d'une mythologie qui ne disait plus rien au cœur; de la philosophie, qui encore pusillanime malgré les sublimes aperçus de Descartes et de Pascal, opère en ce moment, la fusion des idées platoniciennes et chrétiennes; de l'éloquence délibérative, qui a pris un essor inconnu jusqu'à ce jour; de l'éloge, dont le ton est plus vrai, plus gracieux, plus persuasif; et de l'histoire, écrite sous une influence plus patriotique; après avoir déploré l'invasion de cette barbarie moderne qui, à côté de ces grandes améliorations, a essayé de tenter de nouvelles voies, et d'effectuer en littérature comme en politique, une réforme radicale, il signale comme la meilleure digue à lui opposer, la critique judicieuse de M. Mézières, d'une section très-importante de la Littérature la plus originale de l'Europe, qui toujours juste pour nos voisins, apprécie leurs œuvres avec le tact le plus délicat, fait connaître parfaitement les hommes qu'il a étudiés, dévoile les motifs, les circonstances, qui ont déterminé leur talent et donné à leurs idées une empreinte spéciale. Il révèle le secret de leur manière, celui des ornemens qu'ils recherchent et tout le mécanisme de leur style, de sorte qu'on peut réellement dire en résumé que son livre est une rhétorique en action,

[1] Mémoires de l'Académie, année 1835.

où les règles de chaque genre se présentent comme l'explication rationnelle de l'impression agréable ou pénible qu'une lecture nous fait éprouver, et où la leçon est d'autant plus efficace, qu'elle est moins directe.

MORALE.

ESSAI SUR LA BONHOMIE ET L'INDULGENCE.

Un de vos associés non résidans, M. Guillaume, de Besançon, vous a fait hommage d'un manuscrit intitulé: *Essai sur la Bonhomie et l'Indulgence.* Dans cette composition écrite avec une grâce et une pureté de style qui indiquent beaucoup mieux que de la bonhomie, l'auteur qui s'y montre homme aimable et spirituel, se déclare le champion de la bonhomie; il veut la venger du reproche de n'être que le triste produit d'un esprit borné qui croit tout ce qu'on lui dit et ne réfléchit sur rien, d'être en un mot un ridicule, d'engendrer des sots, et veut faire voir qu'elle ajoute aux productions les plus ingénieuses, le charme de faire aimer à la fois et l'homme et l'auteur.

Nous essaierons d'autant moins de rendre compte de cette gracieuse composition et d'en affaiblir les impressions par une sèche analyse, qu'elle a été textuellement insérée dans vos Mémoires pour l'année 1834. Certainement le système d'après lequel M. Guillaume l'a conçue, fait beaucoup d'honneur à son cœur, mais ne dénature-t-elle pas jusqu'à un certain point l'acception généralement donnée au mot de bonhomie. Cette réflexion, nous hésiterions peut-être à vous la confier si nous ne la trouvions également exprimée dans le rapport que vous avez

entendu sur cette production. « Ces mots, dit M. Bresier, *c'est un bon homme*, présentent d'abord à l'esprit, l'idée d'un homme de peu de mérite, de peu d'esprit, qui n'est bon à rien. C'est l'éloge qu'on donne à celui qui l'on n'en a point à donner. Qui serait flatté de s'entendre appeler bon homme? Par une bizarrerie de notre langue, *bon* qui devrait toujours être un éloge est quelquefois un blâme, un terme de mépris. *Une bonne femme*, est une femme crédule, qui a des préjugés; on dit un remède de *bonne femme; oh! la bonne raison*, veut dire oh! la mauvaise raison. *Ah! vraiment je vous trouve bon*, signifie je vous trouve ridicule, exagéré dans vos prétentions. *Un bon apôtre*, c'est un homme fin, qui cache son jeu, et même un hypocrite. *Vous me la baillez bonne*, est synonyme de vous me jouez une pièce, vous me trompez. *La garder bonne*, c'est conserver du ressentiment. L'on peut donc dire en général que les mots *bon homme, bonne femme, bonne fille, bon garçon*, se prennent dans un sens avantageux ou défavorable selon le ton dont ils sont prononcés et l'intention présumable de la personne qui parle, mais plus généralement dans un mauvais sens. » Il serait donc bien à désirer que la spirituelle dissertation de M. Guillaume se répandit assez pour faire disparaître toutes ces locutions de style figuré qui viennent dénaturer les meilleures expressions et introduire dans notre langue des amphibologies fâcheuses qui donnent aux mots un sens si différent.

POÉSIE.

La Poésie a toujours été dans cette enceinte, ce qu'elle doit être, l'émanation d'une ame profondément sensible, et amie de l'ordre et du beau.

Les poésies dont M. Bressier vous a fait hommage, sont au nombre de seize, et ont toutes été imprimées dans vos Mémoires [1]. Sous la forme d'une fable ou d'un conte, le poète retrace avec abandon et bonheur, dans des vers faciles, corrects, et presque toujours heureux, une scène de la vie, ou se livre à des pensées, d'où jaillit toujours quelque vérité ou sentence morale. Tantôt, c'est au milieu de toutes les imitations factices, qu'il rehausse la belle et simple nature, qu'il la fait apparaître grande, majestueuse, inimitable, à travers tous ces paysages peints ou gravés, que lui préfère le goût dépravé des citadins; ou bien, cédant à une pensée mélancolique, il voit dans la teinte diverse des feuilles d'automne, toutes les nuances de la vie, une image parfaite de la société entière; dans le feu de son foyer, dont la flamme paraît et disparaît tour à tour, grandit, serpente, se déploie, et pour la dévorer enveloppe sa proie, le tableau de tant de débats fameux qui se réduisent à un peu de cendres et de fumée; dans le bâton du vieillard, le fidèle compagnon qui dans son enfance lui servit de coursier, dans sa jeunesse de défenseur, et qui, dans sa triste vieillesse, devient l'appui et le soutien de sa faiblesse, lui qui fut d'abord le jouet de son printemps! D'autres fois, il fait le tableau vrai et animé d'une chasse au renard; il nous dit comment le faible maltraité par le fort, trouve toujours un plus faible à opprimer à son tour; comment il faut toujours aborder ses amis sans masque, dans la crainte de quelque méprise pénible; comment l'amour propre si chatouilleux,

[1] Voyez les années 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835.

s'irrite au moindre mot, et en fait de louange, ne dédaigne pas celle du plus sot; ou bien, sous le symbole de la Bryone à la tige grimpante, il nous peint avec fidélité l'ingrat qui peu à peu s'enlace à son bienfaiteur, et finit par l'étouffer; dans un colloque entre le loup et le renard, les allures du franc scélérat et celles de l'hypocrite le plus consommé qui voit le bien et fait le mal. Enfin, dans d'autres vers, il raconte les dangers du faste, et les compare avec la sécurité et le bonheur d'une sage et prudente obscurité; dans d'autres, pleins de finesse et de malice, il retrace une consultation de médecins, dont l'innocente et politique discussion met au désespoir un autre malade imaginaire; ou bien avec une fidélité désespérante, il fait le tableau des inconvéniens de l'intimité, dit comment on gagne peu à se faire connaître, comment de continuels rapports dévoilent les défauts, écartent les dehors les plus beaux, font cesser l'éblouissement, page d'une profonde philosophie, dérobée avec tant de bonheur et de vérité, à l'étude de l'homme.

Près de ces productions éminemment classiques, nous rangerons l'*Etincelle* [1], pièce de circonstance, attribuée à M. Niemcewitz, secrétaire du Sénat du royaume de Pologne, et traduite par l'un de vos membres non-résidans à Vosne, M. le général Legrand, ingénieuse allégorie où l'auteur suppose que Napoléon, après avoir réuni les débris du peuple Polonais, les conduisit à l'autel renversé de la patrie, et de sa puissante épée en fit jaillir une étincelle qu'il leur donna à garder; et la jolie pièce de vers que M. Barrois a adressée à l'*Académie* [2],

[1] Mémoires de l'Académie, année 1831, 3re livr.

[2] Ibid., année 1834.

supplique en vers remarquables par la pureté, la finesse, l'aisance, le naturel, et l'abandon qui y règnent généralement, excellent plaidoyer qui a été tout-puissant auprès de ses juges, et lui a fait trouver place facilement parmi vos Correspondans. Le poète, comme dans ses autres productions, badine avec la muse, qui, toujours bonne et facile, n'a pour lui que d'heureuses inspirations, qu'une lyre aux sons doux et harmonieux.

M. Toussaint vous a fait hommage aussi de quatre morceaux de poésie légère. Ou bien, ce sont les plaintes d'une harpe, où notre collègue exprime les reproches d'une ame cruellement et subitement abandonnée [1]; ou bien, ce sont des treizains, qui peignent l'embarras d'un choix à faire entre deux sœurs également séduisantes; ou le dépit d'un amour qui se réduit au silence, pour éviter un injuste courroux [2]. Enfin dans *les Conseils à un Abbé qui avait lu une pièce de vers un peu trop longue* [3], entre autres avis qu'il lui donne au nom d'Apollon, il lui dit :

Qu'il faut savoir, à propos, être court,
Bien se garder du fâcheux verbiage,
Des sots détails, et des vieux lieux communs
Qu'avec ennui l'on trouve, à chaque page,
Dans ces auteurs, fatigans, importuns,
Dont nous lisons à regret les ouvrages.

Une heureuse méprise vous a procuré l'œuvre d'un des membres les plus distingués de l'Académie Ébroïcienne, d'une dame qui sait manier avec habileté la

[1] Mémoires de l'Académie, année 1832.

[2] Ibid., année 1834.

[3] Ibid., année 1831.

lyre et en tirer des sons pleins de sensibilité et d'harmonie. Mme Fanny Denoix, de Beauvais, a chanté dans le poème dont elle vous a fait hommage, dans l'*Incendie de Dijon*, l'un des plus beaux traits dont la vie de M. d'Apchon est si pleine, du vertueux prélat qui a jeté tant de lustre sur l'Eglise de Dijon, par des vertus et une bienfaisance dont le souvenir ne s'effacera jamais ici. Trompée par quelques détails biographiques, inexacts, elle a placé à Dijon, la belle scène où l'archevêque d'Auch sauva des flammes, deux enfans abandonnés. Nous regrettons, Messieurs, de ne pouvoir vous entretenir avec quelques détails de ce poème, de vous en rappeler surtout le début où Mme Denoix énumère si heureusement tous les droits de notre ville à la célébrité; nous les négligerons tous pour vous parler avec elle de l'illustre prélat.

D'Apchon, noble guerrier, défendant autrefois
L'honneur de son pays, le trône de ses rois;
Aujourd'hui revêtu d'un sacré ministère,
Du peuple de Dijon le pasteur et le père,
Dont chacun des instans, consacrés aux bienfaits,
Garde le souvenir des heureux qu'il a faits.
Il prodiguait ici du pain à la détresse,
De l'orphelin ailleurs soutenait la faiblesse,
Là, consolait la peine; aux jours de nos malheurs,
Calmait des factieux les sanglantes fureurs;
Pour son troupeau chéri, renonçant à lui-même,
Sans cesse l'entourant de sa tendresse extrême,
De moitié dans ses maux, dans sa prospérité,
Se hâte d'accourir au cri qu'il a jeté.
Il se fixe à la chaîne, agrandit son courage,
Des flammes comme lui cherche à vaincre la rage,
Et plus infatigable, on le voit embrasser
La tâche de plusieurs sans jamais se lasser.

En vain l'or a été promis ; la bienfaisance ne peut triompher de l'égoïsme, et en face d'un aussi grand péril, tout reste muet et immobile.

Le pontife le voit, et s'écrie indigné :
Si cet acte pieux est de vous dédaigné,
Si devant les dangers vos courages fléchissent,
Dans ce gouffre faut-il que ces enfans périssent !
Non ! j'irai les sauver ! Alors comme inspiré,
Lui seul il tentera l'effort inespéré :
Sur l'appui du Très-Haut son attente se fonde ;
D'un long tissu de lin, qu'il humecte dans l'onde,
Il s'est enveloppé ; puis d'un pas animé,
Vole au toit misérable à moitié consumé ;
Contre les murs croulans attache des échelles ;
L'ardente charité le porte sur ses ailes ;
Il touche à la fenêtre, et soudain disparaît !
La multitude en proie à la honte, au regret,
Intercède le Ciel pour qu'il daigne lui rendre
Cet ange protecteur qu'on n'osé plus attendre !
Elle retient son souffle, elle suspend ses pas,
Pour épier un son qu'elle ne saisit pas !
Espérer son retour serait croire au miracle.
L'heure fuit !... c'en est fait ! mais quel noble spectacle
A frappé ses regards ! O prodige ! ô bonheur !
Le bras du Tout-Puissant ramène son pasteur !
Le voici ! de ces feux franchissant les abîmes,
Portant comme un trophée entre ses mains sublimes,
Les deux infortunés, holocauste innocent,
Au plus affreux trépas voué presque en naissant.
. . . . . .

M. Mongis, Procureur du Roi à Arcis-sur-Aube, l'un de vos Correspondans, vous a fait hommage d'une traduction en vers français des trente-quatre livres de l'Enfer, premier acte de la divine comédie du Dante

Alghiéri, qu'il doit livrer incessamment à l'impression.

C'était une grande et audacieuse entreprise que la traduction de l'œuvre du Dante. Les traductions sont en général la partie la plus ingrate de la littérature. Celui qui crée, se meut en liberté au gré de son talent; il abandonne une idée pour en choisir une autre, et toujours maître absolu de sa composition, il se livre à toutes les impulsions de son génie; rien ne le gêne ni ne l'arrête. Il n'en est pas de même du traducteur. Garrotté dans des entraves continuelles, il ne peut prétendre à une allure aisée; il doit rendre des pensées qui ne sont pas les siennes, contre lesquelles son sentiment réclame même quelquefois; il faut qu'il transporte dans sa langue les beautés d'une autre langue, ou que du moins il en donne l'équivalent, et tout cela par amour seul de l'art, sans espoir de cette récompense à laquelle tous les écrivains aspirent, *la gloire!* car c'est avec raison qu'on a dit : *Si vous traduisez toujours, personne ne vous traduira.*

Mais ces difficultés, communes du reste à tous les traducteurs, s'augmentent encore quand il s'agit d'un auteur tel que Dante, qui a créé sa langue, dont l'œuvre repose sur des bases en quelque sorte abstraites, dont le sujet est sorti tout entier de son imagination, sans avoir de type dans le monde connu, et dont les personnages sont pour la plupart des êtres obscurs, intéressans peut-être dans leur temps, mais qui n'ont laissé aucune trace, aucun souvenir. Que sera-ce encore, si, comme un auteur récent l'affirme, ces personnages ne sont que d'ingénieuses et piquantes allégories, sous lesquelles le poète traite avec plus de liberté des événemens de son époque? Qui peut d'ailleurs se flatter d'entendre

le Dante ? Personne en France sans doute, puisque les Italiens eux-mêmes ne le comprennent pas, du moins sont en désaccord sur la manière de l'interpréter. Les Sociétés savantes d'Italie ont à son sujet chacune leur système, et ses commentateurs forment plusieurs écoles.

Tant d'obstacles n'ont pas arrêté M. Mongis. Il s'est élancé avec courage dans cette carrière si hérissée d'épines; il y a consacré ses veilles et a vaincu d'insurmontables difficultés. Mais jusqu'à quel point sa traduction est-elle exacte? C'est ce qu'il est difficile de déterminer par les raisons mêmes que nous venons de donner. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que fût-elle imparfaite, elle n'en serait pas moins une œuvre remarquable. Les vers sont d'une bonne école, et, à quelques taches près, annoncent un talent distingué pour la poésie.

Dans un autre genre, vous avez accueilli des compositions qui vous ont paru également remarquables et dignes d'être insérées dans vos Mémoires. En cela, Messieurs, vous avez fait preuve d'une entière impartialité; vous avez pensé que *tous les genres étaient bons, hors le genre ennuyeux*, et que, sous quelque forme qu'il se présentât, vous deviez accueillir et encourager le talent.

M. Ch. Brugnot a lu dans vos séances plusieurs compositions qui se rattachent à l'Ecole romantique et qui ont été reproduites dans le Recueil de ses poésies. Ce sont : Les Limbes, les Amours du sire de Coucy et de la dame Fayel, Anna, à madame la baronne de Wismes, et le chant troisième de sa Poétique. Nous essaierons d'autant moins d'apprécier ces inspirations du poète, dont les

deux premières ont été insérées dans vos Mémoires [1], qu'elles sont généralement connues et ont été bien jugées par notre collègue M. Foisset, l'éditeur de ses œuvres.

M. J. Pautet vous a fait aussi hommage de plusieurs pièces de vers qui appartiennent au même genre, à la même école. C'est avec une ame désillusionnée, avec l'entière conviction des tristes réalités de l'existence, que le poète a saisi sa lyre pour en tirer des sons, des plaintes en rapport avec l'état de son ame. Tantôt il vous fait assister au convoi du guerrier mort pour la patrie, du pauvre qui n'a d'autres amis que son chien fidèle, de la vierge moissonnée avant le temps, comme le pur lys des champs; puis il vous demande lequel de ces rites, de ces deuils, est le plus touchant; et avec le souris du désespoir, il soulève le voile de la tombe pour vous parler de néant, d'égalité [2]. Ou bien il se plaint à sa mère du monde et de ses déceptions, du monde où

Rien ne se fixe à notre cœur,
Si ce n'est un amour de mère,
Si ce n'est le malheur.

Il voudrait vivre loin de lui, aller chercher dans la solitude, dans les harmonies si consolatrices de la nature, dans le parfum de l'étude, de plus douces et plus calmes impressions, le terme de ses douleurs, si son destin ne l'entraînait!.... [3]

D'autres fois, c'est l'enchantement et le calme d'une délicieuse soirée d'été, qu'il oppose à son ame agitée et

[1] Mémoires de l'Académie, année 1830, 2e livr.
[2] Ibid., année 1832, 3e et 4e livr.
[3] Ibid., année 1833.

souffrante ; un moment il croit entendre l'ange, la voix de femme qui doit y ramener le calme et l'espoir en des jours meilleurs ; mais hélas ! c'était un rêve ; tout disparaît, il n'y a de vrai que sa douleur.

..... Un jour le songe
Longtemps se prolonge,
Il n'est plus mensonge.
L'ange tant rêvé,
Pareil à l'étoile
Que le vent dévoile,
Le soir au long voile
L'ange s'est levé.

Sa main guide le bateau du poète vers le rivage, et loin du monde l'entraîne dans une retraite où est le bonheur [1].

Dans la pièce de vers intitulée : *l'Orage, la Vie* [2], le poète, sur la foi d'une étoile, se livre au lac tourmenté, image parfaite de sa vie, par le doute agitée ; il se confie à la puissance de la voile ; mais bientôt la tempête se déchaîne, le mât se brise et vole en éclats ; la vague furieuse arrache de sa main la rame, seul espoir de salut.

Eh quoi ! *dit-il,* nul ne viendra dans ce péril extrême
Me secourir ! à son heure suprême
Ainsi qu'au jour des pleurs, l'homme est abandonné ;
L'amitié n'est qu'un mot à tromper destiné.

Cependant une voix amie près de lui se fait bientôt entendre, elle endort ses douleurs ; tandis que le vent s'apaise, que le ciel, le lac reprennent leur azur, leur

[1] Mémoires de l'Académie, année 1833.

[2] Ibid., année 1835.

sérénité, et que sa barque vogue doucement vers le rivage. Telle est, Messieurs, l'ingénieuse et charmante allégorie dont se sert notre collègue pour peindre les égaremens du plaisir, qui nous amènent aux hautes leçons du malheur, quand la philosophie et les pensers d'un sublime avenir nous reconduisent au port du salut. Sans contredit, c'est de toutes ses compositions la plus remarquable.

Enfin, dans une chronique intitulée : *Amélie de Montfort* [1], M. Pautet raconte en vers comment Amélie d'Orange, fille du premier libérateur de la Hollande, qui l'aimait tendrement et la protégeait contre les accès de jalousie de son mari, Frédéric-Casimir, prince palatin de Landsberg, l'homme le plus violent de son époque, ayant dans son château de Montfort appris subitement la mort de son père, devint folle incontinent et se précipita du haut de la tour qui a gardé son nom, sur les rochers qui l'environnent. La superstition ne pouvait manquer de s'emparer de cette histoire dramatique; aussi le château eut-il ses revenans, ses bruits d'armes et de chaînes, et la forêt sa biche blanche, que les paysans appellent encore *la Baronne*, et qu'ils eurent la naïve bonne foi de poursuivre pendant plusieurs jours de l'hiver de 1820. C'est cette biche blanche qui fait le sujet du refrain de la ballade, refrain qui vient heureusement succéder aux strophes et s'entremêler ainsi dans l'histoire de ce fait tragique.

A la même école, appartiennent encore deux autres pièces de vers, de M. Michel Lévy, chirurgien-major à l'ex-armée du Nord, qui témoignent qu'il est également

[1] Mémoires de l'Académie, année 1834.

habile à saisir la lyre et à manier le scalpel. Les vers de M. Lévy ont tout le mérite du genre ; ils sont harmonieux, le coloris en est brillant, et l'exaltation n'en est pas de mauvais goût. C'est un poète religieux et plein de l'espérance de l'éternité, qui exprime ces sentimens avec beaucoup de verve et d'enthousiasme ; c'est un jeune homme dont l'avenir poétique est plein d'espérance, et qui s'est recommandé d'une manière toute particulière aux suffrages de l'Académie.

La première de ces pièces est une épître de 72 vers adressée à un ami auquel il donne le nom de Charles. Il suppose d'abord, que la tendre amitié qui les unit, ne date pas de ce monde, rappelle la foi religieuse qui marqua leurs premières années, et déplore comment son jeune ami, emporté dans le monde, n'y a trouvé que le lait corrupteur de l'erreur et les baisers de la gloire, en échange de cette foi, qui lui montrait pour avenir le ciel, actuellement voilé par elles.

La seconde pièce, bien supérieure à la première, est intitulée : *La Commémoration.* C'est un hommage rendu par le poète à ses parens qu'il a perdus ; c'est leur éloge, les regrets amers et tendres d'un fils, qui dans ce chant de deuil, anime ses vers de toute la force du sentiment religieux, porté jusqu'à l'exaltation.

PRIX.

BELLES-LETTRES.

I.

HISTOIRE DE BOURGOGNE.

Dans son Programme des Prix proposés pour l'a
1831, l'Académie avait exposé les motifs qui l'av
décidée à donner pour sujet d'un concours d'histoi
question suivante :

*Présenter le Tableau des mœurs publiques et pri
des institutions, des sciences et des arts en Bourgog
la mort de Charles-le-Téméraire, époque de la ré
du Duché de Bourgogne à la couronne de France*

Les préoccupations de cette époque ont sans
été la cause du peu d'empressement mis à répon
une question d'histoire locale toute palpitante d'i
pour les descendans de ces illustres Bourguignon
tiennent une aussi grande place dans l'histoire de Fr
Aucun Mémoire ne fut envoyé.

II.

POÉSIE.

Cette circonstance décida l'Académie à ouvri
1832 un concours de Poésie, et à donner une ex
latitude aux concurrens, afin qu'en faisant un ap
tous les talens, en agrandissant ainsi le cercle
lice, elle pût espérer des œuvres plus parfaites. El

mit qu'une seule condition à ce nouveau concours, celle que la pièce envoyée serait composée d'au moins 150 vers.

Cette fois sa voix fut entendue, les concurrens se présentèrent de toutes parts, et douze compositions vinrent disputer la palme promise au vainqueur.

Notre collègue M. Bressier, au nom de la Commission chargée de l'examen de ces compositions, va vous faire connaître dans le Rapport suivant quel a été le jugement porté sur chacune d'elles.

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS POUR LE PRIX DE POÉSIE.

MESSIEURS,

Les aspirans à la gloire littéraire étaient timides autrefois; avant de livrer des ouvrages à la publicité dangereuse de l'impression ou de la scène, ils préludaient dans les concours ouverts par les Académies; et si les suffrages des Sociétés savantes couronnaient leurs efforts, encouragés par cet essai, ils aspiraient à des triomphes plus éclatans.

Il n'en est plus de même aujourd'hui; on dédaigne de sonder le goût du public, on affronte ses jugemens, on se lance dans l'arène avec une hardiesse que les revers prouvent souvent n'être que de la témérité, et les débuts d'un écrivain ne sont plus des combats livrés dans la lice académique. Ces réflexions se sont présentées aux membres de votre Commission, en examinant les ouvrages envoyés au concours de poésie que vous avez ouvert en 1831.

Vous demandiez une pièce de 150 vers au moins, dont le sujet était laissé au choix des concurrens, ce qui leur permettait de vous offrir les fruits anciens de leurs veilles, et par un appel à tous les genres de talens, agrandissait le cercle de la lice et pouvait faire espérer des productions plus parfaites. Douze ouvrages vous ont été adressés; huit sont d'une extrême médiocrité; il en est un surtout d'une telle faiblesse, qu'on pourrait presque en regarder l'envoi comme une mauvaise plaisanterie, si une bonne foi parfaite qui ressort à chaque vers, ne rassurait sur les intentions de l'auteur, et ne décelait la naïveté d'un enthousiasme ridicule.

Votre Commission a distingué quatre concurrens seulement; encore en est-il un qui s'élève si bien au-dessus des autres, qu'elle n'a pas dû balancer un instant.

Elle a néanmoins reconnu un talent poétique remarquable dans la pièce ayant pour titre : LA POÉSIE FRANÇAISE AU XIX^e^ SIÈCLE, et pour épigraphe :

Regardez la nature, elle sourit, puis pleure.

Mais le défaut de plan, plusieurs incorrections et surtout l'oubli de plusieurs règles que les plus hardis novateurs n'ont encore osé enfreindre, lui ôtaient tout droit à la préférence.

Une ODE A L'ANTIQUE ROME a pour épigraphe :

Cité de Romulus, souveraine du monde,
En sages, en guerriers, en prodiges féconde.

On reproche à cette composition, de la monotonie dans les figures employées; c'est toujours ou l'interrogation ou l'admiration; elle n'est pas néanmoins sans mérite; vous en jugerez par les deux dernières strophes

qui se recommandent par de belles pensées rendues en bons vers.

Il m'offre au même instant tous les héros de Rome :
Voilà les deux Brutus, voici tous les Césars.
Ainsi donc d'âge en âge, ainsi la main de l'homme
Réunit au passé l'avenir par les arts ;
Et cet être de qui la vie
S'écoule et disparaît avec rapidité,
Peut lui-même aux travaux qu'enfante son génie
Donner l'éternité.

Mais la mort même atteint de ses ailes funèbres,
Et le marbre et le bronze en ces lieux désolés ;
Ces monumens détruits, ces ruines célèbres,
Et ces membres épars, et ces troncs mutilés,
De l'art m'offrent moins les vestiges
Que de ses ennemis les barbares efforts ;
Et le génie aussi qui créa ces prodiges
Compte parmi les morts !

Enfin un poëme héroï-comique, de 800 vers au moins, qui a pour titre : LES SOURIS, et pour épigraphe :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.

est écrit avec facilité et correction ; mais l'absence de tout intérêt et la trivialité du sujet avaient besoin d'être relevées par le mérite des accessoires et des détails et surtout par un style piquant et riche ; et c'est là ce qui manque à cette composition ; elle a donc été écartée comme les deux précédentes.

Celle qui nous a paru incontestablement supérieure, est une méditation poétique dont le titre est : GLOIRE A DIEU, PAIX AUX HOMMES, et l'épigraphe : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

Cette pièce est l'ouvrage d'une plume exercée; elle a été écrite d'inspiration; on y trouve de la vivacité, de la verve et comme un parfum des livres sacrés que le sujet comporte si bien.

Les premiers vers proclament la gloire de Dieu, sujet souvent traité, mais inépuisable. L'auteur passe bientôt à la gloire humaine dont il démontre le néant.

La comparaison suivante nous a paru neuve :

Comme Inès dans la tombe un moment couronnée,
Ils ont mis sur leur front un glorieux bandeau;
Mais leur guirlande s'est fanée
Sur la pierre de leur tombeau.

Le tableau des grandeurs humaines éclipsées est terminé heureusement par quelques vers sur la chute de Napoléon.

L'auteur demande alors la paix pour les hommes, se met lui-même en scène et peint le bonheur d'un sage qui a quitté le théâtre des passions humaines pour vivre dans la retraite.

La pièce est terminée par une strophe qui a déjà figuré dans l'ode et dont le retour encadre d'une manière heureuse cette composition lyrique [1].

Après avoir reconnu qu'elle était la meilleure de celles que l'Académie a reçues, la Commission a examiné si l'on devait accorder le prix à l'auteur, ou seulement une médaille d'encouragement.

Il a été observé qu'il y avait quelques négligences dans cette méditation poétique; que le sujet, mille fois traité, n'avait pas permis à l'orateur de présenter des

[1] Voyez cette pièce qui est insérée dans les Mémoires de l'Académie, année 1836.

idées bien neuves. Peut-être le souvenir de notre illustre Lamartine, qui a célébré la gloire de Dieu dans plusieurs de ses méditations, a-t-il facilité une comparaison dangereuse pour l'auteur ; mais la Commission a pensé que puisqu'il ne fallait pas s'attendre à voir les premiers talens se présenter à nos concours, nous devions être moins sévères envers ceux de second ordre, et que nous avions fait éprouver un trop long retard aux concurrens dont les ouvrages sont entre nos mains depuis plus d'un an, pour ne pas dédommager le vainqueur par un triomphe entier, des ennuis de l'incertitude et de l'attente.

Votre Commission vous propose donc, Messieurs, de décerner le prix consistant en une médaille d'or, de la valeur de deux cents francs, à l'auteur de la méditation poétique ayant pour titre : GLOIRE A DIEU ET PAIX AUX HOMMES, et pour épigraphe : *Non nobis, Domine, non nobis*, etc., et d'accorder une mention honorable à l'auteur des deux pièces de vers intitulées : ODE A L'ANTIQUE ROME, et LES SOURIS, poëme héroï-comique.

Ces conclusions ayant été adoptées dans la séance particulière du 21 août 1833, le Prix a été décerné, en séance publique, à M. ALIX (Aveurse), maître de pension à Pont-St.-Esprit, département du Gard.

Et une mention honorable a été accordée, dans la même séance, à M. VAYSSE DE VILLIERS, Inspecteur des Postes en retraite, à Paris, que la mort a frappé avant qu'il ait pu connaître cette décision de l'Académie.

DONS FAITS A L'ACADÉMIE.

HERBIER.

Dans votre séance du 23 août 1830, M. Bornier, Professeur de langues étrangères à Dijon, vous a fait hommage de sept cartons, contenant 700 plantes des environs de cette ville, desséchées et conservées avec un soin très-remarquable.

MÉDAILLES.

Dans votre séance du 28 juillet 1830, M. le docteur Vallot a enrichi votre médailler d'un Domitien en argent; et M. Degouvenain, dans la séance du 25 mai 1831, de deux petites médailles en argent, très-bien conservées et trouvées dans sa vigne, située hors de la porte Guillaume. La 1re est d'Anne d'Angleterre, et la seconde de Charles-Quint au millésime de 1551. D'autres monnaies en billon, peu communes, vous ont été également présentées par M. le docteur Vallot et M. Artur, pour être conservées dans vos collections.

LEGS TESTAMENTAIRE.

M. Philippe Deschamps, curé de la paroisse Saint-Michel de Dijon, dont l'active bienfaisance vivra longtemps dans le souvenir des pauvres de cette ville, et qui s'était concilié la vénération générale par ses rares

vertus évangéliques et une tolérance bien éclairée, vous a fait don par son testament :

1° D'un médaillon en marbre blanc, du célèbre sculpteur Dubois, représentant Louis, Dauphin de France, fils de Louis XIV;

2° D'une gravure encadrée, représentant l'obélisque élevé à Plombières en l'honneur du Dauphin;

3° D'une autre gravure également encadrée, contenant l'inscription faite par Philibert de Lamarre, qui y était gravée;

4° D'un manuscrit intitulé : *Histoire de la Sainte-Chapelle de Dijon,* divisée en cinq livres et composée par M. Clément, abbé de Marcheroux, confesseur de Mesdames, et aumônier ordinaire de feu Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine; à la demande de M. Guillaume Perrenet de Grosbois, doyen de la Sainte-Chapelle, qui lui a fourni les Mémoires. Cette histoire, écrite de la main de M. l'abbé Clément, et enrichie de notes marginales de M. de Grosbois, est très-probablement un exemplaire unique. Elle est suivie d'une *Dissertation historique sur l'origine des privilèges des Saintes-Chapelles du Royaume;* et de la *Liste des noms des Chevaliers de la Toison d'Or, tenant le Chapitre de l'Ordre à Dijon, en l'an* 1433, *dont les armes étaient placées au chœur de la Sainte-Chapelle au-dessus des formes canonialles où se fit l'assemblée, jour de saint André,* avec leurs armoiries coloriées.

Vous avez décidé, Messieurs, que les objets d'art seraient placés dans la salle de vos séances, par les soins de M. de Saint-Mémin; que le manuscrit serait précieusement conservé dans vos archives, et qu'un témoignage public de votre reconnaissance envers le donateur serait inséré dans ce Précis de vos travaux.

HONNEURS DE LA SÉANCE.

Les honneurs de la Séance ont été accordés à MM. Després, Conseiller honoraire de l'Université royale à Paris; de Latané de Puy-Foucault, à Bergerac, (25 août 1830); Boulée, ancien magistrat à Lyon, (29 mai 1833, et 21 mai 1834); et Duchesne, médecin à Paris, (4 juin 1834); tous membres correspondans de l'Académie.

M. Després vous a lu plusieurs morceaux d'un poème, intitulé : *L'Art poétique*; remarquable par la verve et le mordant des vers; et M. Boulée, des fragmens de ses Vies de Démosthènes et de d'Aguesseau, qu'il a livrées depuis à l'impression.

ÉLECTION

DE MEMBRES NOUVEAUX.

Malgré les préoccupations si puissantes pendant tout le cours des années que nous venons de traverser, l'empressement à solliciter l'honneur de participer à vos travaux ne s'est pas ralenti, et de toutes parts des hommes capables se sont présentés pour faire oublier les pertes multipliées que vous avez éprouvées et soutenir dignement l'antique renommée de l'Académie.

MEMBRES RÉSIDANS.

Depuis votre dernière séance publique, vous vous êtes associé dix nouveaux membres, parmi lesquels nous comptons un membre honoraire et neuf membres résidans.

MEMBRE HONORAIRE.

La perte de M. le marquis de Courtivron ayant laissé vacante une place de membre honoraire, vous vous êtes empressé, Messieurs, d'admettre le 26 décembre 1832, M. A. Chaper, préfet de la Côte-d'Or, qui vous avait manifesté de désir d'appartenir à l'Académie. Puisse-t-il y voir un témoignage rendu au zèle et à l'habileté avec lesquels il dirige l'administration de notre département et un hommage de votre reconnaissance pour la vive sollicitude qu'il porte au progrès des sciences, des arts et des belles-lettres.

MEMBRES RÉSIDANS.

Parmi les membres résidans que vous vous êtes associés, trois appartiennent à la Classe des sciences, un à la Classe des arts, et cinq à la Classe des belles-lettres. Voici la liste de ces nouveaux collaborateurs avec l'indication de la date de leur réception et celle des productions qui ont motivé leur admission.

I. M. Girard de Caudemberg, Ingénieur des Ponts et Chaussées, (Cl. des Sciences); 23 décembre 1829.

— Notice sur les nouveaux mortiers hydrauliques, etc.

— Mémoire sur le calorique et la mécanique moléculaire.

II. M. Ch. Brugnot, Homme de lettres, (Cl. des Belles-Lettres); 6 janvier 1830.

— Eloge de la folie, par Erasme (traduction).

— Poétique des Romantiques, liv. III, mss.

III. M. F. Lorey, Docteur en médecine et Botaniste, (Cl. des Sciences); 25 mai 1831.

— Flore de la Côte-d'Or; 2 vol. in-8°.

IV. M. Darbois, Professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts, (Cl. des Arts); 14 décembre 1831.

— Statue de Turnus, déposée au Musée de Dijon.

V. M. J.-S. Stiévenart, Professeur de Littérature grecque à la Faculté de Dijon, (Cl. des Belles-Lettres); 22 août 1832.

— Poésies lyriques d'Horace, traduction en prose; un vol. in-8°.

— Fragmens d'un essai de traduction nouvelle de Démosthènes, plaidoyer pour la Couronne, mss.

VI. M. J. C. Paul, Chef de la division du Secrétariat

de la Préfecture de Dijon, (Cl. des Belles-Lettres); 22 août 1832.

— Des Académies, mss.

VII. M. J. Pautet, Homme de lettres, (Cl. des Belles-Lettres); 16 janvier 1833.

— Eloge de Monge, mss.

— Deux leçons de Prolégomènes d'un cours d'Histoire littéraire de France, faites à l'Athénée royal de Paris, en 1832, mss.

— Plus heureux que sage, comédie en 3 actes, en vers, mss.

— Beaune rendu à Henri IV (1595), mss.

VIII. M. L. Nodot, Géologue, Naturaliste, (Cl. des Sciences); 10 juillet 1833.

— Mémoire sur la grotte de Contard.

IX. M. Hubert, Inspecteur de l'Académie royale de Dijon, (Cl. des Belles-Lettres); 5 mars 1834.

— Principes de Rhétorique.

— Traité de prosodie grecque.

Depuis ces réceptions, vous avez perdu M. Brugnot; et MM. Girard de Caudemberg, Lorey, Hubert et Artur, sont devenus membres non résidans, ainsi que MM. Maillard de Chambure et Amanton, reçus plus anciennement.

Les productions inédites de ces nouveaux collègues, les rapports des Commissions chargées d'examiner leurs titres à l'admission, et les discours des récipiendaires, constituent une autre série de travaux qui méritent de fixer votre attention. Nous allons donc, Messieurs, les passer successivement en revue et rappeler ce qu'ils vous ont offert d'intéressant et de réellement utile relativement au progrès des connaissances humaines.

M. CH. BRUGNOT.

M. Ch. Brugnot vous appartenait depuis 1822 comme membre correspondant. Vous aviez été les premiers confidens de sa muse, et il vous avait fait hommage de son fragment sur *les fleurs sauvages*, du *Saut de Leucade*, d'une méditation pleine d'élévation et de vie sur un *verset de Job*, d'une traduction si facile, si élégante et surtout si fidèle de *deux Odes d'Horace*, de son *Ode à Louis* XIV, du *dernier des Eduens*, du *récit d'Ugolin*, de l'*Ode sur la Grèce* et de son Idylle touchante de la *Chapelle des bois*, poésies dont notre collègue M. Foisset vous a fait connaître les divers genres de mérite dans ce style heureux que vous lui connaissez [1], lorsqu'en 1825, à la pressante sollicitation d'un ami et au milieu des préoccupations les plus tristes, il écrivit en deux jours, au chevet de sa mère mourante, le dithyrambe qui fut vainqueur dans la lutte que l'Académie avait ouverte en proposant *la Poésie célébrant les grands événemens et s'associant aux fêtes publiques, dans les temps anciens et dans les temps modernes*, et qui obtint une demi-couronne [2]. Il vous a encore consacré *les Sept troubadours de Tholose*, à l'Académie des jeux floraux pour le cinquième anniversaire séculaire du 3 mai 1824, et *Ma convalescence*, l'une de ses meilleures productions.

Ainsi se multipliaient les essais d'une muse fé-

[1] Voyez Séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, du 23 août 1823, pag. 122-136.

[2] Voyez Séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, du 20 août 1825, pag. 188-195.

conde qui, pour employer les propres expressions de M. Foisset, promettait à ce siècle, déjà si riche en espérances poétiques, que la Bourgogne aurait aussi son poète, lorsqu'en 1830 elle voulut franchir les portes de cette enceinte qui avait été en quelque sorte le berceau de sa récente renommée. M. Brugnot offrit à l'appui de sa demande une traduction élégante et vive de l'*Encomium moriæ*, livrée par l'impression au jugement du public, et le manuscrit du troisième livre d'une Poétique des Romantiques dont vos archives sont restées veuves et qui n'a pas été retrouvé dans les papiers de l'auteur. Cette perte est d'autant plus à regretter, que ce livre traitait de la poésie dramatique et se recommandait par un charme de poésie qui, comme un doux et vague parfum, s'est conservé dans votre souvenir. « La polémique semi-quotidienne du Globe, dit notre collègue M. Foisset dans des notes placées à la fin des OEuvres du poète dont il a rassemblé les fragmens, la traduction des théâtres étrangers, les préfaces et surtout les tentatives lyriques ou dramatiques de M. Hugo et de ses amis, firent désespérer à Brugnot de suivre le mouvement précipité de la Littérature contemporaine. Sa *Poétique* fut abandonnée comme un embryon vieilli avant de naître. Peut-être faut-il la regretter; car elle contient d'excellentes choses, excellemment dites, surtout au second chant. Les doctrines nouvelles auraient gagné à se formuler en vers presque toujours irréprochables aux yeux des classiques eux-mêmes, et non moins prompts à se graver dans la mémoire que ceux de Boileau. »

« On pressent que l'œuvre didactique de notre ami devait être la contre-partie de celle du contempteur du Tasse. Des idées générales au premier chant, les petits

poëmes au second, la poésie dramatique au troisième, et au quatrième l'épopée, voilà la division donnée par le sujet : Brugnot l'avait acceptée. »

Dans son discours de réception, M. Brugnot a exprimé quelques réflexions sur l'art, qu'il n'est pas inutile de faire connaître. « A titre de poète, vous disait-il, vous avez marqué ma place dans ce sanctuaire de tous les arts. — Je dis poète, Messieurs, bien convaincu d'abuser d'une magnifique expression, que cependant j'adopterai par horreur des périphrases, — à titre de poète donc, permettez-moi de hasarder sur l'art quelques réflexions qui ne serviront peut-être qu'à vous expliquer les défauts de mes vers, effrayés de leur réputation de romantiques. Ces réflexions rapides et sans prétention suffiront sans doute pour vous faire comprendre que j'adore le même Dieu que vous. Il se peut que ce soit Baal, cependant comme vous je l'appelle Jéhovah.

« Nous vivons dans un siècle de révolutions et de restaurations. Par besoin, par imitation, par manie, tout s'est remué de gré ou de force, tout a été déplacé, modifié, changé. Toutes les dominations, tous les trônes ont été ébranlés de la même secousse, même celui du goût français, auquel La Harpe avait mis la dernière main et donné le dernier coup de rabot. La critique gouvernait, je ne dis pas sa république, mais son pachalik avec quelques axiômes bien absolus, qui longtemps maintinrent le bon ordre dans ses fiefs et domaines..... La critique elle-même a perdu son sceptre vénérable au milieu de la bagarre universelle, et la voilà dépouillée comme une honnête femme qu'on aurait dévalisée en chemin, nue et pauvre, n'ayant gardé de son luxe exorbitant de règles in-

faillibles, que cet hémistiche de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai.* — Au moins, cet axiôme adopté aujourd'hui par toutes les écoles, est-il compris, interprété de la même manière? Hélas non! Il y a le vrai de convention, disent les uns, et le vrai absolu, reprennent les autres. — Rien que la nature, fût-elle âpre, inculte et grossière dans sa nudité, s'écrient ceux-ci. — Oui, la nature, mais décente, mais proprement costumée, répliquent les premiers. — Et la dispute s'échauffe sur ces termes, et les deux partis combattent avec le succès des voleurs de La Fontaine : pendant la lutte, l'âne en litige a pris la fuite.

« Il me semble, Messieurs, que les batailleurs ont raison, chacun de leur côté, sauf la forme toutefois. Au fond, la question se réduit à ceci : le vrai est-il un élément simple ou complexe? est-il saisissable pour tous sous toutes les formes? Je ne le pense pas. C'est un Protée métamorphosé par les temps, par les mœurs, par les peuples. — En Orient, couvert d'hyéroglyphes et voilé de symboles; en Grèce, revêtant des formes humaines, mais finies et de perfection idéale, portant successivement les livrées des différens âges, des langues, des religions; paré de clinquans et de diamans, parce que si le vrai est un or pur, les hommes qui l'emploient sont quelquefois de faux monnayeurs. Le génie seul ne bat pas de fausse monnaie; encore, de temps en temps, frappe-t-il des pièces de faible empreinte.

« De ces considérations beaucoup trop écourtées, on peut tirer cette conséquence, que le vrai dans toutes les littératures se produit sous des apparences plus ou moins voilées. Dans Homère, dans Eschyle, dans Shakespeare, il est en relief, saillant et palpable au doigt. Chez d'autres, en peinture et seulement sensible

à l'œil. — Après cela, faisons la remarque vulgaire, que le premier type du vrai est toujours plus vigoureux que les copies, en d'autres termes, que jamais imitation ne valut un original. C'est là que je voulais venir pour exprimer mes sentimens sur notre littérature en général, sur celle du XVII^e^ siècle en particulier, si admirable de certains côtés, si pâle sous d'autres points de vue.

« Si l'on veut donc convenir que l'époque littéraire dont je parle s'est montrée plus savante que nationale, plus étudiée que primitive, on ne s'étonnera plus que le XIX^e^ siècle, cette ère de rénovation, ait porté aussi sa réaction agressive sur cette autorité du siècle son aïeul. Nous nous sommes faits contemporains de tous les âges en évoquant devant nous toutes les merveilles du passé, afin de les comparer une fois à celles que nous nous vantions de posséder exclusivement. Il a bien fallu reconnaître que des statues plus colossales, des beautés plus franches et plus sévères, des grâces moins civilisées et plus naïves, appartenaient presque toujours à l'antiquité et quelquefois à nos voisins. De là, un dégoût réel, mais souvent exagéré, des fruits littéraires de notre fade civilisation; de là, ce retour vers le moyen âge, à qui l'on voudrait emprunter sa rudesse et son armure de fer; de là, une ardeur d'échapper à la ressemblance de toute image blasée et vulgairement connue; de là, l'ennui des règles, qui tant de fois ont fait des pétrifications au lieu de produire des chefs-d'œuvre; et cette idolâtrie violente de l'étude du nu, cette affectation du simple, cette sauvagerie de style, devenue système, pour se donner plus de naturel et pour éviter le poli uniforme de la correction.

« Ainsi, tous les défauts de la nouvelle école découlent évidemment de sa passion pour le vrai. Si ces défauts l'em-

portent sur les beautés, ce n'est pas le moment de me livrer à cette discussion; j'ai voulu seulement constater le système contemporain, le culte du naturel, avec l'amour de la liberté, qui n'en est qu'une conséquence. Espérons, pour l'honneur des Lettres, que ce noble enthousiasme jette, dès maintenant, dans tous les arts, de fécondes semences qui élèveront un jour de glorieux rameaux sur le sol de la patrie. Puissent à leur abri reposer ensemble, mêlées et confondues, les images de nos grands hommes d'autrefois et ceux de notre siècle encore adolescent!

« Et nous cependant, à qui la muse sourit quelquefois comme une douce consolatrice, — Loin du combat des systèmes, redisons tout bas que la poésie, même obscure, sans ambition et sans renommée, est encore un des plus nobles plaisirs de l'homme.... — Sans doute, on peut se moquer de cette vague harmonie qui ne résonne que pour quelques ames; mais c'est sans intelligence des hautes pensées que l'imagination entraîne avec soi, de ses extases divines, de ses pures intentions. Comme les fleurs bénies du ciel, la poésie porte dans son calice du miel et des parfums. — Heureux qui peut en embaumer sa vie et laisser encore le parfum immortel sur sa tombe! heureux qui peut dire au sein de sa patrie, quelques chants de l'ame, que la patrie répétera un jour avec de religieuses émotions!.... » Touchant pressentiment d'une fin prématurée, d'une fin qui a étouffé les vœux du poète. Brugnot, qui n'a fait que paraître parmi nous, qui promettait de l'avenir à la poésie et une nouvelle illustration à notre Bourgogne déjà si riche en talens de toute espèce, lui qui, jeune et malheureux, livra imprudemment aux feux dévorans de la politique, les restes d'une vie déjà consumée par

sa vive et mobile sensibilité, Brugnot n'a laissé que des fragmens, que des élans de l'ame; mais dans ces feuillets épars, que de vie et de sentiment! A vous, Messieurs, furent consacrés les derniers sons de cette lyre passagère, qui fut si violemment détendue et brisée....., à trente ans!!!.....

M. DARBOIS.

M. Darbois, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, a présenté comme titre à son admission, la statue de Turnus, dont il a fait hommage à la ville de Dijon et qui est placée au Musée de cette ville.

Cette figure, de six pieds de proportion, représente Turnus au moment où il va incendier la flotte des Troyens. Pour donner au rival d'Enée le caractère convenable à l'action qu'il médite, on voit que M. Darbois s'est inspiré des vers suivans du traducteur de Virgile :

Au centre, c'est Turnus qui, dans sa marche altière,
En grandeur, en beauté, passe l'armée entière.
Le calme est sur son front.....
. . . . . .
Il s'élance, il médite un horrible incendie,
. . . . . .
Une torche à la main, il donne le signal,
. . . . . .
Le feu vole, et déjà de la flotte enflammée
Partent des tourbillons de feux et de fumée.

M. Darbois a rendu avec succès l'expression et le mouvement qu'indique la description de la beauté, du caractère et de l'action du héros. A ce mérite, il a su joindre celui de montrer une connaissance approfondie de l'anatomie et des belles proportions du corps humain. Il a formé le support de la statue, d'une borne

armée d'un anneau dans lequel est noué un cable d'amarre, accessoire ingénieux qui fait voir que l'action se passe sur un théâtre maritime [1].

M. J. PAUTET.

Déjà depuis quelques mois M. J. Pautet vous appartenait en qualité de membre correspondant lorsqu'il vous a offert à l'appui de la demande qu'il a faite du titre de membre résidant, son *Eloge de Monge*.

Les ouvrages qu'il vous avait présentés lors de sa première candidature étaient trois manuscrits portant pour titre :

1° *Deux leçons de Prolégomènes d'un cours d'Histoire littéraire de France, faites à l'Athénée royal de Paris en* 1832;

2° Une comédie en trois actes et en vers, intitulée *Plus heureux que sage;*

3° *Beaune rendu à Henri IV,* 1595.

PROLÉGOMÈNES D'UN COURS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE FRANCE.

Dans cette production l'auteur a su donner une couleur particulière et même parfois piquante, à un ensemble d'idées dont la tendance a pour objet de faire ressortir la nationalité de notre littérature. Il y a de la grâce et de l'élégance dans le style, et M. Pautet s'y montre homme d'esprit. Il se livre à des investigations variées sur les sources de notre littérature nationale, et comme il le dit, c'est un grand voyage qu'il veut faire à travers les siècles pour marquer partout où il les découvre, les premières racines

[1] Rapporteurs, MM. Devosges, Naigeon, de St-Mémin.

de cet arbre, qui s'est depuis si étendu, et a porté de si beaux fruits. Mais avant de s'engager dans un tel dédale, il célèbre l'étude et en parle dans des termes trop remarquables pour que nous ne le laissions pas lui-même en développer les avantages. « De toutes les sources d'émotions pures, de douces jouissances, dit-il, la plus féconde est sans contredit l'étude; elle élève l'ame et rend meilleur, elle isole le cœur au milieu de l'atmosphère électrique des passions. C'est une amie qui ne trahit pas; nous la trouvons fidèle au malheur. Emportés par le tourbillon du monde, nous la délaissons quelquefois; quand nous lui revenons, elle nous accueille sans reproches et semble nous dire : tu me reviens, j'en étais sûre, moi seule je ne trompe pas, et je sais tant de mots qui consolent; viens te délasser du monde et de son vain bruit, en nous promenant par la pensée dans les siècles écoulés. . . .

« Guidés par son flambeau, c'est alors qu'on découvre des trésors d'imagination, des sources inconnues de bonheur.

« Oh! comme on entend avec émotion cette voix naïve des temps primitifs de notre poésie, cette voix aux accens variés et gracieux qui module des sons vifs et touchans, reflet des ames tendres et vigoureuses.

« Et puis, comme on s'aperçoit qu'on n'a pas été les premiers à fouiller ces précieux dépôts de notre vieille littérature; comme on retrouve souvent dans nos vieux auteurs des pensées que ceux de notre âge ont seulement habillées à la moderne. Que de fois l'on s'écrie avec notre spirituel bibliophile : voilà leur maître; que de bonnes et naïves idées puisées à ces sources fécondes, et tenues pour neuves, pour fraîchement écloses du cerveau de nos jeunes poëtes! Des idées, ce n'est point

assez, nous trouverons presque des volumes entiers, qu'on n'a fait que rajeunir, que relier à la Thouvenain, que revêtir d'un habit taillé dans le dernier goût! que de procès nous aurons à intenter! Mais dira-t-on; il y a prescription : tout cela est tombé dans le domaine public. D'accord, emparez-vous des beautés que vous rencontrerez dans les ouvrages de nos vieux auteurs; mais ne nous donnez point pour vôtre ce qui appartient à autrui.

« Ces découvertes augmentent encore la variété qui est le caractère de l'histoire littéraire dont l'étude est une mine inépuisable de ressources contre le malheur et l'ennui, cette adversité des favoris de la fortune.

« L'étude n'a-t-elle pas du bonheur pour toutes les imaginations, des alimens pour toutes les sympathies. Elle augmente chez l'homme le sentiment de sa dignité et rend dédaigneux de la méchanceté du monde. » Mais, dit M. Pautet, l'homme ne se livre à elle que pour en demander le prix au monde, pour obtenir ses applaudissemens; il ment lorsqu'il semble ne pas attacher d'importance au jugement des hommes; et dans ce besoin immense de leurs suffrages, ce désir impérieux de communiquer, d'échanger ses pensées, ses sensations, l'auteur trouve la preuve irrécusable de notre sociabilité. Il rappelle ensuite les grandes phases, les grands jalons qui ont marqué la route de l'esprit humain, à travers la philosophie de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce, du christianisme, du cartésianisme, du philosophisme du XVIII^e^ siècle et du spiritualisme rêveur et mélancolique des peuples du nord; puis il s'occupe plus spécialement de l'histoire littéraire des premiers siècles, qui n'est à proprement parler que celle des vicissitudes de

notre langue. Si nous sommes réduits à des conjectures sur ce qu'était cette dernière aù temps des Druides et des Bardes, il n'en est pas moins prouvé que le celtique reçut le premier échec de l'invasion de la Gaule par les Grecs qui fondèrent Marseille 599 ans avant l'ère chrétienne, et un coup mortel de l'invasion romaine qui l'effaça presque entièrement des Gaules. L'irruption des Barbares vint à son tour modifier la langue des vainqueurs qui tout effrayée se réfugia sous les voûtes sacrées des cloîtres, et laissa la place à celle dont Charlemagne fixa les règles et les principes dans une grammaire qu'il composa lui-même. Alors ce langage se modifiait de deux manières bien distinctes : au nord le tudesque dominait, tandis qu'au midi naissait la langue romane, cet idiôme de transition qui en se perfectionnant devint notre français. La barbarie des temps qui suivirent consomma la ruine du latinisme, et de son abandon surgit enfin, faible et pâle, notre littérature nationale qui ne se dessina et ne devint elle-même que par l'absence de toute antiquité, remarquable circonstance qui prouve que l'ignorance fut une fois bonne à quelque chose. Les premiers rudimens de cette littérature, du moins ceux qui nous sont parvenus datent des dernières années du x^e^ siècle ; ce sont les œuvres des trouvères du nord et des troubadours du midi qui chantaient les exploits des guerriers et la beauté des dames. »

En possession de notre littérature qu'il vient de trouver à travers les siècles, les débris, les ruines, les rénovations sociales, M. Pautet s'arrête pour jalonner à son tour l'histoire littéraire universelle, parce qu'à elle doit se rattacher par mille points cette littérature de la France qui a dû s'empreindre successivement

de toutes celles qui l'ont précédée ou qui ont marché avec elle, sans toutefois abdiquer sa nationalité; car quoi qu'on en ait dit, il n'y a pas eu de solution de continuité dans son existence depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. « Ah! s'écrie M. Pautet sous l'émotion d'un noble sentiment patriotique, dans un temps sans croyance, lorsque tout semble s'écrouler autour de nous, quand la société ignore où elle va, ne négligeons rien de ce qui peut nous apprendre d'où elle vient; anneau par anneau renouons la chaîne des temps, appuyons-nous sur notre passé pour nous faire un avenir; restons nation compacte et forte avec toutes ses gloires; et si nous sommes sans croyance, conservons au moins puissante au fond de nos cœurs, la religion de la nationalité. » Il trace avec intelligence et bonheur le brillant sommaire des siècles d'Homère, de Périclès, d'Auguste, des Médicis, de Louis XIV, de ce siècle unique qui semble réunir tous les genres d'illustrations, résumer toutes les gloires des quatre précédens, et de celui du philosophisme ou de l'examen qui a préparé celui de la destruction..... « Patience, dit M. Pautet, ce siècle est jeune encore. En nous occupant de l'impulsion vigoureuse donnée par les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, les d'Alembert, nous verrons s'élever cette littérature spiritualiste de l'Allemagne, cette littérature rêveuse qui née d'hier compte déjà tant de productions supérieures. Il nous faudra l'étudier avec soin; car c'est elle qui a donné aux auteurs de notre époque cette teinte mélancolique et sentimentale éminemment poétique quand elle est pure, éminemment burlesque quand elle est exagérée. » Du reste dans ce tableau heureusement développé, M. Pautet tient compte de l'influence aujour-

d'hui contestée que le règne de François Ier eut sur le progrès des lettres; il déplore que l'imprimerie alors inconnue ne nous ait pas conservés intacts les fruits des savantes élucubrations et les compositions gracieuses et légères des peuples de l'antiquité; et toujours dirigé par une entière impartialité, il rend hommage aux travaux des moines, et décèle une juste appréciation de ce qui a été vraiment bien en France dans les divers siècles, quels que soient les hommes qui se sont distingués. « C'est dans l'intervalle de ces deux grandes époques, celle d'Auguste et celle des Médicis, que nous entrerons ensemble, dit-il, dans les monastères des xe, xie et xiie siècles, pour y voir penchés sur leurs pupitres les bibliothécaires du monde; ces pieux reclus, laborieux copistes, qui, dans leurs cloîtres et dans leurs cellules, multipliaient les exemplaires des productions de l'antiquité. Sans eux ces témoins sacrés des progrès de l'intelligence humaine nous auraient été ravis par une puissance dévorante, le *temps!*

« Nous rendrons hommage à ces courageux travailleurs. Ils ont beaucoup fait pour l'humanité; ils ont bien mérité du monde; ils ont hâté la renaissance des lettres et des arts; et par là n'ont-ils pas contribué à adoucir les mœurs, à rendre les hommes meilleurs et plus heureux?..... »

Dans la seconde leçon, M. Pautet étudie plus spécialement les sources de notre littérature et cherche à apprécier la véritable influence qu'eut sur elle la marche des événemens. Il s'occupe d'abord du système féodal, de ce réseau fort et puissant qui, à dater du règne de Charles-le-Chauve, s'étendit sur la société pour en

modifier les mœurs, faire rétrograder la marche de l'esprit humain et donner naissance à une foule d'usages et de coutumes qui furent avec les superstitions religieuses la base du merveilleux de notre poésie. Il démontre très-bien que l'exaltation religieuse, devenue plus puissante par les sermons de S. Bernard qui le premier prêcha en langue vulgaire avec une élévation de pensée et une pompe de style inconnues, et les croisades qu'il décida furent le contre-poids de ce système d'esclavage, en redonnant du ton et de la force à la nation pour repousser cet immense déploiement de la puissance physique qui menaçait l'intelligence et l'humanité d'une ruine totale. Et c'est ainsi que les événemens en apparence les plus désastreux, continue M. Pautet, entrent dans les desseins de la Providence et conduisent à un état meilleur. La féodalité fut affaiblie par la mort d'une multitude de seigneurs croisés; la royauté et le peuple respirèrent, et les études se ranimèrent. Ce fut alors que surgirent une multitude de poètes qui, affamés de renommée et de suffrages, écrivirent en langue romane et devinrent ainsi les véritables pères de notre littérature. « Bénissons, dit M. Pautet, cet amour de l'approbation publique, car il fit que le cours de notre littérature nationale, si jeune et si débile encore, ne fut pas interrompu. » Quelques prédicateurs partagèrent avec eux ce privilège, parce qu'ils se servaient de la langue romane pour adresser leurs exhortations à la multitude, ainsi que leur en faisait un précepte le Concile de Tours, qui dès 813 ordonnait aux évêques de traduire en langue romane les homélies des Pères. C'est aux sociétés nomades des ménestrels d'alors que doit être également rapportée l'origine de notre littérature dramatique.

Nous ne suivrons pas M. Pautet dans l'indication et l'appréciation de toutes les circonstances qui depuis cette époque ont influé sur la littérature française. Nous ne dirons pas en quoi Gerbert de Rheims, les romans du Brut et de la Table ronde, le patronage de Louis le Gros par l'affranchissement des communes, les efforts personnels de Louis le Jeune, le règne brillant de Philippe-Auguste, l'influence de l'Université et des Bénédictins, de Guillaume de Champeau, d'Abailard et d'Héloïse, l'établissement d'une bibliothèque publique par St. Louis, l'institution de la Sorbonne et le roman de la Rose, furent utiles à l'avancement des Lettres; ni en quoi les guerres malheureuses avec l'Angleterre et le fléau de la *scolastique*, cette erreur bizarre, ce funeste abus du raisonnement *sans la raison*, ce mélange des doctrines d'Aristote avec la théologie, retardèrent leur marche. Elles refleurirent sous Charles V et reçurent de nouveaux attraits, des productions des femmes qui alors se mêlèrent aux poètes et saisirent la lyre avec un bonheur dont Clotilde de Surville nous donne un exemple. La ballade, le sonnet, le rondeau, le virelai, datent de cette époque; et les romans des trois Maries, du petit Jehan de Sintré, de Robert le Diable, la représentation des mystères, des farces, des moralités satyriques et mordantes des clercs de la Basoche, sont des preuves de l'activité avec laquelle les Lettres marchaient vers un meilleur avenir. Depuis, l'enchaînement successif d'événemens importans, tels que la découverte des armes à feu et de la poudre à canon, qui donnèrent *trève* et favorisèrent le bien-être et la vie des peuples en augmentant toutes les garanties de la sûreté publique; la grande découverte de l'imprimerie, celle de l'Amérique, l'établisse-

ment des postes par Louis XI, en multipliant et facilitant les relations, contribuèrent aux nouveaux progrès que firent les Lettres sous Charles VIII et Louis XII. La prise de Constantinople, en dispersant les savans, la réforme religieuse, en séparant les penseurs en deux camps, produisirent un autre progrès qui ne fut pas moins favorable à leur avancement et fit naître l'esprit de critique. Alors les Lettres commençaient à être estimées, et les princes eux-mêmes ne dédaignaient pas de les cultiver. On connaît les jolis rondeaux et les curieuses ballades de Charles d'Orléans, père de Louis XII. Ce fut dans ces temps que parurent cette Pléïade française qui, selon M. Pautet, ne mérite pas le superbe dédain jeté sur son style bizarre et chargé, parce qu'il a hâté le développement de la langue par ses locutions nouvelles, ses tours hardis et inusités; et ces Essais de Montaigne auxquels doivent tant la Philosophie et les Lettres.

De la Pléïade française, ainsi appelée par imitation des Grecs, date l'invasion morale des Grecs et des Romains dans notre littérature. Clément Marot, Desportes, Dubartas, sont aux yeux de notre collègue des poètes de transition qui amenèrent Malherbe qui n'est pas plus, comme on lui en a fait la gloire immense, le fondateur de la poésie en France, que Marot, que Guillaume de Lorris. Malherbe fut l'œuvre de ses prédécesseurs; et il faut remonter jusques aux poètes de l'origine pour y trouver les vrais fondateurs de notre poésie. « Notre littérature, dit M. Pautet, n'est pas sortie complète et irréprochable du cerveau d'un auteur, comme la sagesse s'élança du cerveau de Jupiter. C'est un grand et bel édifice où chaque auteur apporte sa part de construction; édifice bigarré, grande ca-

thédrale aux mille détails curieux, aux vitraux de mille couleurs ; chacun de nos auteurs y a mis sa pierre plus ou moins bien taillée, et plus de mille écrivains en ont jeté les fondemens. Les pères de notre poésie nationale ne sont ni les Malherbe, ni les Racan, ni les Desportes, ni les Marot, mais les Troubadours et les Trouvères. Elle remonte à leur époque pour de là grandir, se fortifier et briller de plus en plus. » Ce n'est pas du reste qu'en parlant ainsi il veuille rabaisser le mérite de Malherbe ; il se plaît à le proclamer un poète du premier mérite, un poète philosophe, moraliste et profond.

L'Astrée, qui donna le goût de ces sortes d'écrits d'amour si en honneur sous Louis XIII ; Rotrou, Mairet, Voiture, Balzac, qui ont eu des imitateurs sur la fin de l'Empire et qui imprimèrent à la littérature de cette époque un cachet de fraîcheur qui plut par son air de nouveauté, précédèrent le siècle de Louis XIV. L'examen des chefs-d'œuvre immortels qui ont marqué cette époque d'un si vif éclat amène naturellement M. Pautet à relever leurs auteurs du reproche de servilisme et d'imitation qui leur a été prodigué ; il fait voir que leurs productions ne sont pas, ainsi qu'on s'est plu à le signaler, de pâles traductions, et qu'elles se sont toujours empreintes des formes sociales de l'époque où elles ont été composées. Corneille a-t-il cessé de créer et de conserver le cachet national en imitant Lopès de Véga, ou bien en composant ses Horaces ? Et la majesté, la noblesse, la douceur dont les pièces de Racine sont empreintes, est-ce chez les Anciens qu'il en a trouvé le secret et la source ? Et cette tragédie toute philosophique, toute didactique, si l'on peut parler ainsi, cette tragédie si féconde en leçons de morale et

de politique, est-ce dans Eschyle, Sophocle, Euripide ou Sénèque, que Voltaire en a trouvé le type?

« Quelle société fut mieux représentée que la nôtre par la scène comique? Jamais aucun peuple eut-il ses mœurs, ses usages, ses ridicules, toutes ses allures enfin et toutes ses physionomies, plus fidèlement traduites sur le théâtre? Depuis le profond Molière jusqu'à l'auteur de l'Ecole des Vieillards, c'est une riche galerie toute nationale d'auteurs moralistes combattant nos défauts et nos vices en riant. Aristophanes, Ménandre, Plaute, Térence, furent-ils leurs maîtres? Non, la comédie peint les mœurs locales et les mœurs du temps. A l'exception de quelques types éternels dont la physionomie seule est mobile, les lois, les usages, les mœurs se modifient de mille façons diverses. Le peintre varie ses tableaux à mesure que les originaux se succèdent, et ces tableaux ont un cachet qui leur est propre, un type national.

A quoi donc se réduit l'accusation de servilisme absolu, s'écrie M. Pautet? A ce seul reproche « que nos auteurs dramatiques se sont renfermés dans le cercle étroit et mystérieux des trois unités trouvées on ne sait comment, imaginées on ne sait par qui, pressées du texte d'Aristote à grand renfort d'imagination. » Mais ces entraves, dont ils sortirent avec honneur, ils pouvaient les briser; et n'est-ce pas une nouvelle preuve de la haute portée de leur génie que cette docilité à en supporter la contrainte? Le tort qu'on peut donc et avec raison leur reprocher, « c'est de n'avoir pas traité des sujets nationaux, c'est d'avoir, par dédain pour leur style, négligé nos chroniqueurs qui les auraient fait entrer plus avant dans la vie de nos ancêtres, si pleine d'élémens dramatiques. » Voilà la véritable et grave

faute qu'ils ont commise, mais qu'ils ont en partie atténuée en empreignant leurs sujets grecs du caractère de leur nation, en altérant plus d'une fois la vérité historique et la tradition de la fable.

Cette justification amène nécessairement l'auteur à entreprendre celle de la nouvelle école; car essentiellement éclectique, il adopte toutes les gloires françaises. Voici cet autre plaidoyer.

« La dénomination d'école *romantique*, dit-il, vient du nom de la langue du moyen âge : la langue *romane* ou *romance*; et l'origine du nom est aussi l'origine du genre. Le christianisme, la féodalité et la chevalerie en sont les sources. Cette école doit différer nécessairement de celle qui l'a précédée et qui s'est légèrement empreinte de la littérature grecque et romaine sans cesser d'être nationale, de même que la littérature romantique a plusieurs points de contact avec celle des Allemands sans cesser d'être française.

« Voici l'une des causes de cette dissemblance. Pendant le XVIII^e^ siècle, notre morale, notre religion furent à peu de chose près comme chez les Grecs et les Romains, le culte d'une élégante sensualité qui ne s'adressait qu'au positif de la vie, qu'au palpable de l'existence. Dans les dernières années de l'Empire et sous la Restauration, l'Ecole romantique appela à son secours le Christianisme, qui s'adresse au contraire aux profondeurs de l'ame et promet une vie nouvelle après la mort des sens. Du culte grec devait naître quelque chose de net, de clair, de régulier comme les magnifiques périptères des Anciens. De la disposition rêveuse où porte le Christianisme, et la philosophie allemande qui y fut bien pour quelque chose, devait surgir un genre de composition vague,

incertain, mystérieux comme ces sublimes basiliques du moyen âge.

« Cette littérature rêveuse, contemplative; cette poésie indécise quoique profonde, jetée qu'elle fut en France au milieu de notre vie extérieure et frivole, devait exciter quelque rumeur. Ceux qui la lançaient ainsi, presque sans l'annoncer, devaient s'attendre à quelque résistance, et ne pas vouloir s'introniser avec tyrannie.

« Dans le premier tumulte de l'agression, on a rendu injure pour injure : au lieu de raisonner, on a combattu. Chacun a voulu pour les siens tout le champ de bataille, au lieu de le partager; une grande partie de la nation, peu contemplative de sa nature, s'est montrée trop violente envers les innovateurs. On a traité de rêveries vides, une poésie de l'ame. Encore sous l'empire de la poésie du XVIII^e^ siècle, imbus que nous étions de la métaphysique de Condillac, nous concevions peu ces compositions *spiritualistes*.

« Deux causes contribuèrent à donner le droit de bourgeoisie à cette poésie. La première, fut la couleur politique qui la fit prôner comiquement tout d'abord par beaucoup de gens qui ne la comprenaient pas; la seconde, c'est que nous portons en nous une disposition morale qui devait bientôt nous faire apprécier ces conceptions rêveuses : *l'amour de l'infini*.

« En effet, nous sommes naturellement portés à nous élancer dans des idées grandes, lointaines et profondes. Cette tendance à nous promener par la pensée dans l'avenir, dans l'espace, dans le vague; cet entraînement irrésistible qui nous fait pénétrer au sein des vastes forêts; ce charme que nous éprouvons à contempler la mer dans son lointain, à écouter pour ainsi dire, le

silence des nuits dans la campagne, les immenses bruits des grandes scènes animées de la nature physique, trahissent en nous l'amour de l'*infini*.

« Il faut donc admettre que tous ceux chez qui cette faculté ou cette disposition est très-développée, ceux qui résistent le plus difficilement à cette sorte d'attraction, doivent avoir de la prédilection pour les ouvrages qui retracent l'idée de l'infini ; ceux qui n'ont pas cette espèce d'intuition humaine, ce sixième sens interne, ont dû dire : Mais cela est inintelligible [1].

« Accoutumés à une vie extérieure, prodigieusement animée comme celle des Grecs et des Romains qui vivaient tout au dehors, nous n'étions pas préparés à la mélodie de ces lyres plaintives. Bouleversés par des événemens immenses, si nous nous étions renfermés en nous-mêmes, c'était pour songer à réunir autour de nous toutes les conditions possibles de bien-être extérieur.

« Mais peu à peu cette nouvelle modification de notre littérature nationale a dû trouver des appréciateurs ; elle s'est acclimatée, elle a rencontré son public à elle, sans renverser l'autel classique.

« Les prétentions de l'un et de l'autre genre à un règne exclusif, seraient ridicules et déconsidéreraient celui des deux qui les manifesterait.

« L'un plutôt que l'autre ne peut point s'attribuer le monopole de la poésie, et j'entends ce mot dans sa signification la plus large. Ecoutons l'un des plus illustres chefs de l'école moderne, Shlegel :

« Ce sera toujours, dit-il, une vaine prétention, que celle d'établir le despotisme en fait de goût, et une

[1] De quinze à vingt ans cette faculté est générale, puis elle s'affaiblit plus ou moins dans le frottement du monde. (*Note de l'auteur.*)

nation ne pourra jamais imposer à toutes les autres, les règles qu'elle a peut-être arbitrairement fixées. »

« Le célèbre professeur allemand émettait cette idée en faveur du genre romantique, et nous à notre tour nous la ferons valoir pour protéger le genre classique contre l'absolutisme du romantique.

« Nous devons reconnaître les deux écoles comme nationales, puisqu'elles sont l'une et l'autre, l'expression d'une société modifiée.

« D'ailleurs la France, par sa position géographique mixte, position qui influe plus qu'on ne le pense sur les lettres, la France doit admettre les deux écoles rivales de notre littérature; elle peut briller dans l'une et l'autre. Nous multiplierons par là nos sources de jouissances, en passant alternativement de la littérature brillante du midi, à la littérature rêveuse du nord; nous nous proclamerons éclectiques en poésie, et nous dirons avec le poète :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

PLUS HEUREUX QUE SAGE, comédie.

Nous nous sommes d'autant plus facilement arrêtés sur cette remarquable production, que des vers heureux et des traits spirituels, quelque fréquemment qu'on les rencontre dans une œuvre dramatique, n'en constituent pas le premier mérite. *Plus heureux que sage*, n'est donc qu'une sorte de proverbe qu'on aurait pu également appeler *le Jaloux sans savoir pourquoi*, ou *Ce que femme veut, Dieu le veut*, qui vous a donné de M. Pautet, une idée plus avantageuse comme versificateur, que comme auteur dramatique.

BEAUNE RENDU A HENRI IV, 1595.

Le morceau historique sur l'occupation de la ville de Beaune par les troupes de Henri IV, sous le com-

mandement de Biron, se fait lire avec intérêt. L'auteur y célèbre avec une douce jouissance, le courage et le patriotisme que déployèrent ses compatriotes au temps de la Ligue. Il rapporte plusieurs mots heureux des chroniqueurs du temps, qu'on connaissait déjà, mais qu'on relit toujours avec plaisir. Si nous ne voyons pas le bon roi entrer dans la ville entouré de ses braves, tout néanmoins dans cette composition, respire sa présence ou ne parle que de lui, et Henri IV est tellement le héros français, qu'il porte bonheur à tous ceux qui nous le rappellent. On gémit, en y lisant combien furent malheureux les habitans de Beaune sous le joug de Mayenne et de son farouche lieutenant, le comte de Montmoyen; et quand par la porte Madeleine les soldats du Béarnais s'avancent pour délivrer les captifs cruellement maltraités par les ligueurs, l'ame oppressée se sent soulagée avec les bons citoyens, et respire avec un indicible plaisir. C'est bien dans ce morceau qu'est placée convenablement l'idée de la vraie liberté!.... Cette liberté de la France est tellement liée au nom d'Henri IV, que ces deux mots se trouvent en même temps placés dans notre bouche, quand nous nous reportons à cette époque si intéressante de notre histoire moderne.

ÉLOGE DE MONGE.

Nous nous étendrons d'autant moins sur l'Eloge de Monge, que ces sortes de productions se prêtent peu à la sécheresse d'une analyse. L'auteur débute par une espèce de prosopopée, il suppose que la France, fière des nombreux enfans qui l'ont illustrée par leur génie dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle, et voulant récompenser celui dont elle regarde les services comme les plus utiles et la gloire comme la mieux méritée,

donne la palme au créateur de la géométrie descriptive, à l'un des fondateurs de l'Ecole polytechnique, à Gaspard Monge. Il suit son héros dans les divers événemens de sa vie, et fait ressortir tout ce qui l'a honorée, en faisant remarquer que Monge, dont les parens avaient une existence sociale modeste, n'en a eu que plus de mérite à s'élever sous la seule protection de ses talens. Partout, dans ce travail on trouve le bon français qui s'exalte aux souvenirs glorieux pour sa patrie, l'ami de la science qui en apprécie avec discernement les avantages, l'admirateur passionné du génie dirigé vers les choses utiles, et enfin l'écrivain presque toujours correct et élégant, qui a su rester dans la bonne voie malgré l'entraînement de l'exemple. [1]

M. STIÉVENART.

Pour appuyer sa demande, M. Stiévenart, Professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de l'Académie royale de Dijon, et ancien élève de l'Ecole normale, vous a fait hommage des *Poésies lyriques d'Horace*, traduction nouvelle accompagnée d'études analytiques, du texte collationné sur les meilleures éditions critiques et sur un manuscrit du XI^e^ siècle non encore consulté, et d'un fragment manuscrit d'un *Essai de traduction nouvelle de Démosthène*. Ce sont les dernières pages du *Plaidoyer pour la couronne*.

Malgré la réserve que vous vous êtes imposée toutes les fois qu'il s'agit d'exprimer votre jugement sur un ouvrage imprimé, vos Commissaires n'ont cependant pu s'empêcher de vous signaler la traduction en prose des *Poésies lyriques d'Horace*, comme un des livres qui mé-

[1] Rapporteurs, MM. Frantin, Toussaint et Bressier.

ritent le plus de prendre un rang distingué parmi ceux destinés au haut enseignement et d'orner la bibliothèque des savans qui s'occupent plus spécialement de la littérature classique ; car l'auteur se montre constamment traducteur exact et élégant, et décèle dans les études analytiques une grande connaissance de son poëte, une grande finesse d'observation et toute l'érudition que comportent les matières qui ont exercé le génie lyrique du favori d'Auguste [1].

Quant aux dernières pages du *Plaidoyer pour la couronne*, qui fait partie d'une traduction complète du premier des orateurs grecs, que M. Stiévenart se propose de publier, il nous suffit de vous rappeler l'impression favorable que sa lecture produisit sur vous, et les justes espérances que ce fragment si remarquable par la pureté, l'élégance, la rapidité et la force du style réunies au mérite de l'exactitude, vous donna de voir un jour le grand orateur de la Grèce enrichir notre langue des mouvemens de son éloquence admirable.

C'est appuyé sur de tels titres et recommandé par de fortes études, que M. Stiévenart vous a demandé à franchir le seuil de cette enceinte. Il s'y est assis en proclamant dans une élégante et facile improvisation que toute la littérature n'est pas dans ce que nous ont laissé la Grèce et les Romains. « Il fut un temps, a-t-il dit, où l'homme voué au culte des lettres antiques se renfermait, s'emprisonnait en quelque sorte dans leur domaine. Aux chefs-d'œuvre qu'enfantait le génie moderne à son réveil, il ne répondait que par l'ignorance et le dédain. A force d'é-

[1] Rapporteurs, MM. Bressier, Févret de St.-Mémin et Amanton.

tudes profondes mais exclusives, devenir Grec ou Romain, voilà sa passion, voilà sa vie.

« Cette étrange préoccupation fut loin d'être stérile. Elle a sa cause et dans la perfection de l'art chez les Anciens, et dans sa renaissance inattendue et encore mal assurée. Mais elle dut se relâcher de sa rigueur à mesure que des talens nouveaux appelèrent à leur tour l'admiration des contemporains. Parmi nous, l'érudit se rappela qu'il était né français, et s'étonna de trouver quelque saveur aux fruits du sol natal. Ce premier pas fait, il s'arrêta; les limites de la France furent longtemps pour lui les limites du monde. Que dis-je? Un bras de mer rendait le génie étranger au génie : Corneille et Molière n'avaient pas même soupçonné Skakespeare.

« Le temps a marché, et toutes les barrières se sont abaissées. Le même mouvement qui rapproche les peuples par une sympathie toujours croissante établit entre les littératures des rapports que chaque jour rend plus intimes, plus féconds pour la civilisation européenne. Les muses de toutes les nations savantes et lettrées ne sont même plus rivales; elles sont sœurs, et semblables aux Grâces elles se tendent l'une à l'autre une main amie. Il s'agit moins aujourd'hui d'exclure que de choisir. Appliquée à l'antiquité classique, l'érudition semble avoir terminé son œuvre laborieuse, c'est à nous d'en recueillir les innombrables fruits. Elle dirige dans des voies nouvelles plusieurs jeunes historiens pleins d'avenir et passionnés pour ce moyen âge qui fut moins une époque de barbarie que d'énergie morale. Des aperçus plus larges, un éclectisme mieux entendu, raniment la philosophie et la critique. Pour les arts dont l'invention est la vie, quelle main téméraire

oserait leur assigner des limites? La poésie est un besoin imprescriptible du cœur humain; la société nouvelle aura la sienne. Ayons seulement la patience d'attendre que les monstres, enfans d'un âge de transition, aient disparu.

« Une autre ère s'ouvre aussi pour l'éloquence de la tribune. Puisse-t-elle de jour en jour mieux comprendre sa mission sublime, et devenir à la fois et plus forte et plus sage! A côté d'exemples déplorables qu'elle doit rejeter avec horreur, l'antiquité lui offre des modèles bien dignes de fixer ses regards; qu'elle choisisse! et, si elle ne peut plus être comme la concevait Platon, comme la fit Démosthène, la raison passionnée, qu'elle apprenne du moins de ce dernier à demeurer pure et à répandre un esprit de vie, une vertueuse chaleur sur ses plans d'amélioration sociale. »

M. PAUL.

DES ACADÉMIES.

Dans la production manuscrite que vous a présentée M. Paul à l'appui de sa candidature, et qui est intitulée *des Académies*, l'auteur commence par établir que ce fut une grande et belle pensée, celle qui présida à la création des Académies; car ces corps donnent la vie aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts, et en deviennent le foyer, les conservateurs et les juges. En commettant à l'Académie française le soin de fixer la langue et de préserver le bon goût de toute innovation dangereuse, on ne peut disconvenir que le génie despotique du Cardinal de Richelieu ne fît pour les lettres ce qu'il avait fait avec tant d'ardeur pour le peuple, qu'il ne brisât le joug d'une multitude de petits tyrans

et ne travaillât aussi activement à réaliser la grande pensée d'une *nationalité* dans la littérature. Les Académies se répandirent et enrôlèrent les capacités, elles propagèrent davantage le goût des sciences, elles les naturalisèrent en France et les rehaussèrent à tel point, que bientôt vengées des stupides mépris des hommes de cour, qui faisaient gloire de leur ignorance, elles les virent, appréciant tous les avantages de l'érudition, briguer comme un honneur leur entrée dans les Compagnies qui en conservaient le feu sacré. C'est de cette époque seulement que la noblesse française joignit à la mission de défendre son pays, celle non moins honorable d'accorder une protection éclairée aux hommes de mérite, et de partager souvent leurs travaux.

M. Paul regrette que personne n'ait essayé de constater l'influence des Académies sur les progrès des connaissances humaines. L'auteur, dit-il, qui développerait le mieux ce sujet, déroulerait à nos yeux un vaste et magnifique tableau. Il pourrait nous montrer les sciences et les arts perdus dans les décombres des empires grecs et romains, germer de nouveau malgré tous les obstacles dans les derniers siècles; se développer dans le XVIII^e^ siècle, soutenus, propagés, guidés et recueillis par nos Sociétés savantes qui, gardiennes fidèles, sauront conserver ce précieux dépôt et préserver la civilisation d'un second naufrage.

C'est surtout à cette époque où l'esprit d'indépendance, pour ne pas dire de licence, travaille et mine en tous sens la société, qu'il paraît utile à M. Paul d'affermir la considération et l'autorité des Académies; car c'est à elles en effet qu'appartient la noble mission d'opposer une digue au flot des innovations dangereuses qu'elles sont naturellement appelées à réprimer,

et de protester contre ces hideuses productions qui envahissent depuis quelques années nos théâtres et notre littérature dont elles préparent la ruine. Elles devraient, dit-il, flétrir ces déplorables écarts de quelques prétendus hommes de lettres, par des arrêts solennels. L'auteur continue de signaler le danger des innovations poussées à l'excès, cherche en vain quels successeurs la liberté littéraire la plus absolue a donnés à Racine, à Molière, à Voltaire, à Rousseau, etc.; et se demande où est le mérite de ces peintures lugubres dont ces littérateurs nouveaux nous présentent avec orgueil la versification rocailleuse, bizarre, entrecoupée, comme autant de titres à notre admiration. Toutefois, s'il pense que les règles ne sont point des entraves, et que loin d'arrêter le génie, elles le guident, et se prêtent parfois à d'heureuses témérités justifiées par le succès, il croit aussi que comme conséquence d'une progression sage et éclairée dans le domaine des connaissances humaines, ou d'une heureuse création du génie, il est des circonstances où elles doivent fléchir, et où même des règles nouvelles doivent leur être substituées; car, dit-il, le beau sera toujours beau; on le sent, on l'admire, on en jouit, on n'a pas besoin de règles pour le goûter, de preuves pour le démontrer, ni d'autres suffrages que celui de son cœur et de son esprit. Le but principal des Académies est donc d'accueillir dans leur sein tous les genres de mérite, en leur offrant ainsi une noble récompense; elles entretiennent une émulation nécessaire et forment le tribunal suprême de la république des lettres. Mais autant elles se montrent bienveillantes au vrai mérite, autant elles doivent être inexorables pour ces innovations ruineuses qui perdent

la littérature en l'avilissant et en la plongeant dans une nouvelle barbarie[1].

CONSIDÉRATIONS SUR LA DÉCADENCE DE LA COMÉDIE.

Dans son discours de réception, M. Paul vous a présenté des *Considérations sur la décadence de la Comédie*, ce genre de littérature qui fut une des gloires de la France et que l'Europe nous envie. Parmi les causes de cette décadence, il en est deux qui, selon le récipiendaire, n'ont pas assez fixé l'attention publique : l'esprit d'indépendance qui nous porte à nous affranchir de toute espèce de joug, même de celui des règles de la rhétorique et de la grammaire ; et la facilité, à cette époque où l'argent est la première des puissances, d'amasser un capital considérable en travaillant pour le théâtre qui ne permet pas aux auteurs dramatiques, pressés de jouir, de donner la dernière main à leurs ouvrages. Corneille, Racine, Molière, travaillaient à se faire un nom dans la postérité ; les auteurs de nos jours pensent à s'enrichir, et de ce besoin naît une fécondité malheureuse qui porte un homme de talent, au lieu de consacrer dix ans à produire une bonne comédie de mœurs, à employer ce temps à improviser une multitude de vaudevilles éphémères qui doivent tomber dans le plus profond oubli, mais qui lui rapporteront de l'or.

« Non contens de se livrer exclusivement à ce genre médiocre et bâtard, de tenter de nous éblouir un moment par du clinquant, de nous représenter tantôt des mœurs fausses, tantôt des tableaux hideux ; certains auteurs sont devenus pourvoyeurs exclusifs de nos théâtres. Ils mettent en pratique ce trait satyrique

[1] Rapporteurs, MM. Février de St.-Mémin, Toussaint et Amanton.

du poète : « Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis....» La camaraderie littéraire a cerné depuis long-temps toutes les avenues..... Aussi le théâtre est-il aujourd'hui dans une décadence complète. Tous les genres y sont mêlés : la comédie moderne se rapproche du drame. Le vaudeville, en empiétant sur le domaine de la comédie, n'a pu l'égaler, et a perdu son naturel. Le grand opéra n'est plus une tragédie lyrique, et au milieu de cette confusion l'opéra comique a disparu. La chute des théâtres a entraîné celle des comédiens ; la scène illustrée jadis par les plus beaux talens, n'est plus occupée que par une médiocrité désespérante, et les Talma, les Lafond, les Fleury, les Michaud, les Baptiste, les St. Prix, les Raucourt, les Mars, les Levert, n'ont plus de successeurs. Depuis quelque temps les nobles produits du génie ont perdu leur valeur, et sur nos théâtres des hommes ne rougissent pas de faire de longues études pour imiter certains animaux ; les rôles sont travestis, l'homme actuellement représente le singe!!!.....

« Et cependant, dit M. Paul, jamais époque ne fut plus favorable au développement des nouveaux caractères que nos troubles civils ont fait éclore. Grâces à Molière, à Destouches, à Regnard, à Picard, nous connaissons l'avare, le misanthrope, les femmes savantes, le glorieux, le dissipateur, la grande et la petite ville, en un mot tous les vices, toutes les faiblesses qui affligent l'humanité, comparés aux vertus qui l'honorent ; mais quel peintre moderne nous donnera l'esquisse des nombreux travers qui surgissent de toutes parts! Qui pourra nous tracer le tableau fidèle de ces politiques imberbes, qui ne sachant pas encore se diriger eux-mêmes, prétendent conduire le vaisseau

de l'Etat; de ces ambitieux qui déclament sans cesse contre le pouvoir; de ces amans exclusifs de la patrie dont l'ardente opposition n'est qu'un moyen d'obtenir un emploi; de ces partisans de la démocratie, avides des honneurs et du pouvoir, et ne rêvant qu'aux moyens de dominer leurs semblables et de les écraser sous le poids de leur orgueil? Dans ce siècle bizarre nous avons vu certains hommes changer avec toutes les circonstances, quitter l'humble costume de l'artisan pour l'habit de cour, accepter des titres et paraître les dédaigner en temps opportun, pour recommencer plus tard le même rôle.

« C'est à la comédie moderne qu'il appartient aujourd'hui de présenter le miroir de la vérité à tant de faux visages; de nous signaler les vices, les passions qui affligent une époque d'ailleurs remarquable. Le XIX^e^ siècle a besoin d'un nouveau Molière, qui en serait peut-être le meilleur législateur ; le peuple lit peu, mais il fréquente les théâtres, et celui qui lui offrirait le véritable *castigat ridendo mores*, rendrait un service immense à la société. Ce serait alors que la presse, rappelant la fable de la lance d'Achille, guérirait les blessures qu'elle a faites. Mais notre siècle de lumières donnera-t-il un successeur à ce grand peintre des mœurs? »

Du reste M. Paul déplore en terminant que les mœurs actuelles soient un obstacle dans la capitale à ce qu'il se présente un homme de génie pour les peindre. Cet homme, s'il doit paraître, doit sortir des départemens, d'un sol libre de préjugés, d'un théâtre dont toutes les avenues ne soient pas occupées. Il appartient donc aux Académies d'imprimer aux presses provinciales une grande et salutaire impulsion, aujourd'hui surtout que l'instruction et la littérature conduisent au pouvoir, et

qu'à elles est réservée la gloire de participer au plus grand développement de l'esprit humain, et de le diriger dans des voies de progrès et de perfection. Telle est la noble mission à laquelle elles sont appelées. Qu'elles propagent donc et guident le goût des lettres, des sciences et des arts, afin que dans cette carrière intellectuelle, les hommes s'y épurent et s'y pénètrent des véritables besoins de notre société actuelle, et que nous puissions confier sans crainte en des mains pures notre avenir social.

M. NODOT.

Le Mémoire sur la Grotte de Comtar, qui a ouvert à M. L. Nodot les portes de l'Académie a été imprimé dans vos *Mémoires*. Nous n'avons donc pas à nous occuper de ce travail soumis au jugement du public; mais nous transcrirons ici quelques passages de son discours de réception, qui nous initieront dans le plan de ses études, et pourront nous faire préjuger le caractère des travaux que la science attend de son ardeur, de son zèle et de sa persévérance dans le champ d'investigations qu'il s'est ouvert.

« Parmi les êtres sans nombre dont la création nous a entourés, la race la plus féconde, et qui semble envahir en entier le domaine de la nature animée ou insensible, les insectes, par leurs formes bizarres ou gracieuses, par l'éclat ou le sombre aspect de leurs couleurs, attirent le plus vivement les regards curieux de l'enfance; c'est par l'examen de leur organisation et de leurs habitudes, que commence pour la jeunesse l'étude de l'histoire naturelle. C'est aussi par là que j'ai commencé. Ce qui n'était d'abord qu'un amusement devint bientôt un travail sérieux, lorsque les œuvres

sublimes des Geoffroy, des Linnæus, des Fabricius, des Réaumur, des Olivier, des Latreille, etc., m'eurent fait connaître la vérité de ces paroles *in minimis maxima.* Le nombre des insectes connus actuellement s'élève à plus de cent mille espèces. C'est un monde tout entier à explorer, et ce n'est que depuis dix années que les recherches des naturalistes se sont dirigées de ce côté avec ensemble et ardeur. Fabricius avait décrit 7 à 8000 espèces; ce nombre est plus que doublé pour la France seulement depuis 1821. Mais, il faut en convenir, la connaissance des mœurs des insectes ne s'est pas développée dans la même proportion; on peut dire que, sur ce point, tout est encore à faire; ce peu de progrès est dû sans doute aux grandes difficultés que présente cette étude. J'ai employé plusieurs années à ce genre de recherches qui n'offre pas moins d'intérêt pour l'observateur et pour le philosophe, que la description matérielle des espèces. Celles de mes observations qui me semblent neuves, celles que l'avenir peut me réserver, seront soumises à votre examen, et s'il m'arrivait d'augmenter la science de quelques faits nouveaux, j'en serais redevable, Messieurs, à l'ardeur que vous faites naître en moi, et aux secours que vous voudrez bien me prêter.

« Parmi les reptiles, les salamandres ont fixé mon attention. Les mœurs bizarres et cachées de ces animaux, déjà signalées par le savant Latreille, ont été pour moi l'objet d'une étude spéciale, et j'ai eu la satisfaction de voir confirmer de tous points quelques-unes de mes observations, par celles que faisait dans le même temps M. Gachet, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de Bordeaux. Le Mémoire imprimé qui contient le résultat de ses recherches, a rendu inutile

la publication que je voulais en faire. Cette circonstance ne me laisse aucun regret, puisque le but est atteint, mieux sans doute que par moi-même. Ce qui importe à la science, c'est qu'aucune observation vraiment utile ou neuve ne soit perdue. La nature offre d'ailleurs un champ assez vaste, pour que chaque observateur puisse en cultiver quelque portion ignorée, et recueille par lui-même le fruit de ses travaux.

« Malgré mes études sur les mœurs et les habitudes des oiseaux, je n'aurai, Messieurs, rien à ajouter à ce qui a été dit par les savans modernes; il serait difficile en effet de dépasser des observateurs tels que Vieillot, Temmenck, Cuvier, etc.

« La géologie, cette science dont nous trouvons à peine quelques notions dans le vaste héritage que nous a laissé le passé, cette science qui ne date réellement que d'hier, et qui sera dans l'avenir d'une si grande importance pour résoudre les plus hautes questions que puisse se poser l'humanité, a été l'objet de travaux qui rendent immortels les noms de Patrin, de Cuvier, de Buckcland, de Brongnart, de Humboldt, etc. Ces travaux sont là comme les pierres d'attente et les matériaux épars d'un vaste édifice, à l'érection duquel viennent concourir les observateurs qu'animent le besoin impérieux de connaître et le désir d'inscrire leur nom sur l'une des plus nobles pages du livre de la nature.

« Ce désir, Messieurs, serait aussi le mien; ce n'est qu'un simple désir; car initié depuis peu de temps à cette difficile étude, je n'ai rien fait qui puisse ajouter de nouveaux élémens à l'œuvre commencée; mais à l'ardeur qui m'entraîne, je sens qu'il n'est pas, en histoire naturelle, de sujet d'étude d'un plus haut intérêt. En

effet combien la dignité de l'homme n'est-elle pas élevée quand, par la pensée, il construit pièce à pièce l'ensemble du globe; quand interrogeant la structure des roches et les débris d'êtres organisés qu'elles renferment, il découvre et constate les âges relatifs des montagnes, le mode de production des diverses parties de l'écorce de notre planète et les révolutions successives dont elle a été le théâtre?..... »

M. HUBERT.

L'impression ayant donné toute la publicité possible au traité de Rhétorique et au traité de Prosodie grecque que vous a offerts M. Hubert à l'appui de sa demande, nous ne vous entretiendrons pas de ces ouvrages; nous dirons seulement que dans son discours de réception, notre collègue a annoncé un autre travail, *L'Art métrique chez les Grecs*, que le Conseil royal de l'Instruction publique a bien voulu encourager, dit-il, en faisant examiner le manuscrit par une Commission particulière. « Il a pensé que des travaux de ce genre, dit le récipiendaire, seraient susceptibles peut-être de présenter quelqu'intérêt aux amateurs de l'antiquité, et spécialement à ceux qui pourraient se vouer au culte des muses grecques; car c'est une vérité reconnue par l'expérience, que pour sentir tout le mérite et tout le charme de la perfection dans un art, il ne suffit pas de lire les productions des grands maîtres; il faut encore s'efforcer de s'exercer dans le même genre. L'impression qui résulte de la lecture est légère et fugitive; celle-là subsiste et plus profonde et plus fructueuse, qui est le résultat des efforts et des créations de l'esprit. Sans doute, dans une langue étrangère, et dans celle d'Athènes principalement, il serait ridicule de vouloir

atteindre à la hauteur des grands modèles. Mais il ne s'agit pas de savoir ce qu'Homère et Sophocle penseraient de nos vers grecs; ce qui est sûr, c'est qu'il faut savoir versifier dans leur langue, pour apprécier toute leur harmonie et tout le mérite de leur diction. De même, pour bien sentir toutes les beautés inhérentes à la forme et à la contexture d'une œuvre lyrique, ou d'un drame, ou de tout autre poëme, il faudrait s'être essayé à en produire d'analogues, et lors même qu'on ne se livrerait pas à cet exercice, connaître au moins les conditions et les règles fondamentales de la constitution de ces sortes d'ouvrages... »

MEMBRES CORRESPONDANS.

Le nombre de membres correspondans que vous avez reçus depuis votre dernière séance publique, s'élève au nombre de 63, parmi lesquels se trouvent 16 membres non-résidans, et 47 membres correspondans. Voici la liste de ces nouveaux collaborateurs avec l'indication de la date de leur réception.

MEMBRES NON RÉSIDANS.

1830.

1. M. Génisset, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon; 24 février.

1831.

2. M. Girard de Caudemberg, Ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Malo; 12 janvier.

3. M. l'abbé Labouderie, Vicaire général d'Avignon, Membre de la Société des Bibliophiles à Paris; 20 avril.

4. M. Puvis, Membre du Conseil général du département de l'Ain, à Cuiseaux; 25 mai.

5. M. Maillard de Chambure, Avocat à Semur; 14 décembre.

6. M. Bonafous, Directeur du jardin botanique à Turin ; 14 décembre.

1832.

7. M. Bourée, Docteur en médecine, Président du Comité de salubrité de Châtillon-sur-Seine, Correspondant de la Société royale des Antiquaires de France, à Châtillon ; 18 juillet.

1833.

8. M. J. Paillet (de Plombières), Président de l'Athénée des arts, sciences et belles-lettres de Paris ; 7 mai.

1835.

9. M. J. G. H. Greppo, Vicaire général de Belley ; 3 juin.

10. M. A. Pihan de la Forest, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris ; 3 juin.

11. M. Heyfelder, premier Médecin de la Régence de Sigmaringen en Souabe ; 10 juin.

12. M. C. F. Pommer, Professeur à la Faculté de médecine de Zurich ; 24 juin.

13. M. Passy, Géologue et Préfet de l'Eure ; 1er juillet.

14. M. Bollu-Grillet, Médecin à Dôle ; 9 décembre.

1836.

15. M. J. F. C. Hecker, Professeur de médecine à l'Université de Berlin ; 27 avril.

16. M. Crapelet, Imprimeur à Paris ; 13 juillet.

MEMBRES CORRESPONDANS.

1829.

1. M. Jacquemyns, Docteur en médecine à Dadizeele près Menin (Belgique) ; 26 août.

2. M. Soyer-Willemet, Bibliothécaire en chef la ville de Nancy; 2 décembre.

1830.

3. M. le baron Chapuys-Montlaville, Député, à Ly 13 janvier.

4. M. Pierquin, Docteur en médecine à Versaill 27 janvier.

5. M. le baron d'Hombres (Firmas), à Alais; 5 m

6. M. de Latané de Puyfoucault, à Bergerac; 15 m

7. M. Begin, Docteur en médecine, Membre plusieurs Académies à Nancy; 14 juillet.

8. M. Parent, Docteur en médecine, Membre c respondant de la Société de médecine de Lyon, à Beau 28 juillet.

9. M. Bonier, Professeur de langues anciennes Dijon; 25 août.

10. M. T. de Jolimont, ex-ingénieur, Membre l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Ca de la Société libre d'émulation de Rouen, de celle Antiquaires de Normandie, à Dijon, 1er décembre.

1831.

11. M. Touzet, Homme de Lettres à Semur; 20 av

12. M. Legeay, Professeur au Collége royal de Ly 11 mai.

13. M. Laurens, auteur de l'Annuaire statistique Doubs à Besançon; 25 mai.

14. M. Duret, Docteur en médecine à Nuits; 25 m

15. M. Flour de Saint-Genis, à la Rochelle; 25 m

16. M. Demesmay, Homme de Lettres à Besanç 28 décembre.

1832.

17. M. Aug. Gauthier, Médecin de l'Antiquaill Lyon; 28 mars.

18. M. Rousseau, Doct. en médecine à Paris ; 4 juil.

19. M. J. Bard, de la Société des Antiquaires de France, à Chorey près Beaune; 11 juillet.

20. M. Jobard, Homme de Lettres, Ingénieur-Lithographe, à Bruxelles; 18 juillet.

21. M. Boullée, ancien Magistrat, à Lyon ; 1er août.

22. M. J. Pautet, Homme de Lettres, à Beaune ; 22 août.

1833.

23. M. J. Paillet, (de Plombières), homme de Lettres, à Paris ; 30 janvier.

24. M. Tanchou, Doct. en médecine à Paris; 30 janv.

25. M Ajasson de Grandsagne, Directeur de la Bibliothèque populaire à Paris ; 26 juin.

26. M. Duchesne, Docteur en médecine à Paris ; 21 août.

1834.

27. M. Malle, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg ; 5 février.

28. M. Nadault, Ingénieur des ponts et chaussées à Chaumont ; 7 mai.

29. M. Richond des Brus, Secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy; 14 mai.

30. M. Barrois, Homme de Lettres et Juge de paix à Paray-le-Monial (Haute-Saône); 28 mai.

31. M. J. Rey, Membre de la Société royale des Antiquaires de France, et Fabricant de schalls à Paris ; 9 juillet.

32. M. de Montherot, Homme de Lettres, à Lyon ; 9 juillet.

33. M. Monnier, Membre de la Société royale des Antiquaires de France, des Académies de Besançon et Mâcon, des Sociétés d'émulation du Jura et du Rhin, à Lons-le-Saunier ; 9 juillet.

34. M. Mongis, Substitut du Procureur du Roi à Arcis-sur-Aube; 23 juillet.

35. M. le baron de Westreenen de Tiellandt, à La Haye (Hollande); 13 août.

36. M. Michel Lévy, Chirurgien-major à l'ex-armée du nord; 26 novembre.

37. M. Nicod, ancien Chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon à Paris; 31 décembre.

1835.

38. M. Voillot, Chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu de Beaune; 13 mai.

39. M. Ch. Peschier, Médecin à Genève; 10 juin.

40. M. Voisot, Professeur de mathématiques à Châtillon-sur-Seine; 9 décembre.

1836.

41. M. Despines, fils, Médecin à Aix en Savoie; 23 mars.

42. M. Grateloup, Médecin à Bordeaux; 23 mars.

43. M. R. Pasquier, Médecin à Lyon; 23 mars.

44. M. Ern. Falconnet de Lyon, Homme de Lettres à Paris; 23 mars.

45. M. Delacroix, Membre du Conseil général de la Drôme, Chevalier de la légion d'honneur; 4 mai.

46. M. J. F. G. Mouronval, Médecin à Bapaume; 25 mai.

47. M. P. Migneret, Avocat à Langres; 25 mai.

Les rapports faits par des Commissions spéciales sur les productions adressées par ces nombreux associés à l'appui de leur demande d'admission ont occupé un grand nombre de vos séances et constituent un ordre particulier de travaux sur lesquels leur multiplicité même nous commande le silence.

CORRESPONDANCE.

Nous en dirons autant des rapports qui ont été faits sur 1,835 ouvrages offerts depuis la dernière séance publique jusqu'à ce jour, par les Sociétés savantes en relation avec l'Académie, par les membres résidans, non-résidans et correspondans, ou par des personnes étrangères à la Compagnie, dont la nomenclature sera donnée à la fin de ce Précis de vos travaux. Une correspondance manuscrite en rapport avec cette multiplicité d'envois, ou destinée à réclamer des éclaircissemens sur divers objets scientifiques, doit également être signalée parmi les travaux auxquels vous vous êtes activement livrés dans le cours de vos séances.

NÉCROLOGIE.

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'après avoir parlé de vos travaux, et des acquisitions que vous avez faites, ma plume soit obligée de déplorer avec vous les pertes de l'Académie. Le choléra, qui, dans tant de corps savans, a laissé de si grands et si irréparables vides, avait respecté cette enceinte. Cependant la mort y est entrée pour y moissonner le talent qui commence, comme la science la plus consommée, et vos pertes ont été grandes pendant cette période de votre vie littéraire. Qu'un souvenir, dans cette circonstance solennelle, soit donc accordé à leur mémoire, et qu'un dernier hommage, rendu tout à la fois à leur savoir et à ces qualités de l'ame qui en firent pour nous de véritables amis, vienne tempérer les vifs regrets que nous éprouvons de ne les plus voir au milieu de nous.

Vous avez perdu depuis la dernière séance publique :

MM. Renaud, Inspecteur de l'Académie de Dijon ;

Bornier, Professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts ;

Gueneau de Mussy, Doyen de la Faculté des Lettres et Professeur de littérature grecque ;

Guichard, Pharmacien ;

Brugnot, Homme de Lettres ;

Naigeon, Professeur de dessin à l'Ecole des Beaux-Arts ;

De Courtivron, ancien Maire de Dijon ;

De Reulle, Président de chambre à la Cour royale ;

Degouvenain, Chimiste ;

Durande, ancien Maire de Dijon ;

Poncet, Professeur à l'Ecole de Droit de Dijon ;

Riambourg, ancien Président de chambre à la Cour royale.

M. Foisset, au nom de l'Académie, dans des notices pleines d'intérêt, a jeté des fleurs et des regrets sur la tombe de MM. Gueneau de Mussy, et Charles Brugnot, qui lui ont été enlevés à un âge où il lui était permis de les compter encore pendant de longues années, au nombre de ses collaborateurs les plus distingués. M. le docteur Vallot s'est chargé d'honorer la mémoire de M. Degouvenain. M. Amanton celle de M. de Courtivron, et votre Secrétaire vous a lu d'autres notices sur MM. Renaud, Bornier, Naigeon et Guichard. Plusieurs de vos collègues travaillent à celles de MM. de Reulle, Poncet, Durande et Riambourg, qui doivent être insérées dans les premières livraisons de vos Mémoires.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT IL A ÉTÉ FAIT HOMMAGE A L'ACADÉMIE

Depuis le 1er janvier 1832 jusqu'à la Séance publique du 26 août 1836.

OUVRAGES COMPOSÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Mémoire sur la culture du Mûrier en prairie et sur l'introduction d'une nouvelle espèce de mûrier, par M. Bonafous de Turin, Paris, 1831. — Rapporteur, M. *Tilloy*.

Saint François de Sales considéré comme écrivain ; in-8° de 76 pages, par M. Raymond, secrétaire perpétuel de la société royale académique de Savoie ; Chambéry, 1827. — Rapporteur, M. *Frantin*.

— Mémoire sur la Musique religieuse, par le même, in-8° de 35 pages, Chambéry, 1828. — Rapporteur, M. *Baudot*.

— Quelques notes relatives à la théorie analytique des lignes du second degré, etc., par le même ; petit in-8° de 46 pages et 2 planches, 1831. — Rapporteur, M. *d'Aumont*.

— Note sur les causes de la mobilité apparente du regard dans les yeux d'un portrait ; petit in-8° de 18 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Morland*.

Notice sur le choléra-morbus, par M. le docteur Édouard Petit, de Corbeil ; in-8° de 15 pag. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Observations sur certaines espèces d'uressaria, suivies d'une liste de plantes découvertes aux environs de Nancy ; par M. Soyer-Willemet ; in-8° de 36 pages. — Rapporteur, M. *Durande*.

Histoire physiologique des plantes d'Europe, par M. G. P. Vaucher, professeur à l'Académie de Genève, t. 1er ; in-8°, Genève, 1830. — Rapporteur, M. le docteur *Lorey*.

Statistique de la vigne dans le département de la Côte-

d'Or ; par M. le docteur Morelot, de Beaune ; in-8°, Dijon, 1831. — Hommage à l'Académie.

La Jardinière de Vincennes, comédie-vaudeville en 3 actes, par M. Opoix. Provins, 1831, in-8°. — Hommage à l'Académie.

Notice historique sur l'abbé Rozier ; par M. Cochard, de Lyon. 1832, in-8°. — Hommage à l'Académie.

Description d'un nouvel os de la face chez l'homme ; Mss.

— De l'avantage des feuilles de la saxifrage de Sibérie dans le pansement des vésicatoires ; par M. le docteur Rousseau, médecin à Paris ; manuscrit in-4° de 4 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Fragmens d'un travail inédit sur l'histoire de France. Résumé du règne de François II ; par M. Legeay, professeur au collége de Lyon ; manuscrit. — Rapporteur, M. *de St.-Mémin*.

Trigonométrie rectiligne sans algèbre, etc. Demande à tous les écrivains journalistes ; par M. Martin, de Lyon ; 1832, in-8° de 75 pag. et 2 planches. — Rapporteur, M. *d'Aumont*.

Nouvelles recherches sur la nature et le traitement du choléra-morbus asiatique ; par M. A. Mathey, docteur-médecin à Genève. — Rapporteur, M. le docteur *Pingeon*.

Notice sur feu le marquis de Thyard, membre honoraire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon ; par M. Amanton, membre résidant. — Hommage à l'Académie.

Les Mélancoliques, par J. Bard ; in-8° de 224 pages. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Plan d'une histoire littéraire de Bourgogne, projetée par l'Académie de Dijon et rédigée par M. Th. Foisset à Beaune ; manuscrit. — Rapporteur, M. *Frantin*.

Appel à la raison publique sur la nature du choléra-morbus ; in-8°, par M. Girard de Caudemberg, à St.-Malo.

—Moyens proposés pour arrêter la propagation du choléra-morbus ; manuscrit du même auteur, destiné à compléter

les idées émises dans l'opuscule précédent. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Principes de botanique, traduits de l'anglais de John Landley, professeur de botanique à l'Université de Londres; par M. Masson-Four. Paris, 1832, in-8° de 76 pages et 4 planches. — Hommage à l'Académie.

Rapport fait à la Commission départementale d'antiquités de la Côte-d'Or sur les restes du monument de l'ancienne Chartreuse de Dijon; par M. de Saint-Mémin, conservateur du Musée de Dijon. — Hommage à l'Académie.

De l'utilité des bois pour retenir le cours des eaux sur la pente des montagnes, etc., traduit de l'italien par M. Raymond, de Chambéry; in-8° de 37 pages. — Rapporteur, M. *d'Aumont*.

— Quelques notes relatives à la théorie analytique des lignes du 2e degré et à celle des surfaces du premier et du second ordre, par le même; petit in-8° de 46 pages et 2 planches. Extrait du 5e volume des Mémoires de la Société royale académique de Savoie. — Rapporteur, M. *d'Aumont*.

Une fête à l'île Barbe le lundi de Pâques; par M. Legeay à Lyon; manuscrit.

L'évaireman de lai peste, poème bourguignon d'Aimé Piron, avec des notes; in-8°, par M. Bourée, docteur-médecin à Châtillon.

— Considérations sur l'insalubrité des lieux de sépulture, etc.; par le même; in-8°. — Rapporteurs, MM. *Antoine*, *Amanton* et *Toussaint*.

Des anciens royalistes et du Gouvernement; in-8°, par M. Boullée, ancien Procureur du Roi à Mâcon. — Rapporteurs, MM. *Bressier*, *Amanton* et *de St.-Mémin*.

Observations sur la véritable nature du choléra-morbus et instructions sur la meilleure méthode de traitement de cette maladie; par M. Masuyer, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg; in-8° de 64 pages. Strasbourg, 1832. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Poésies lyriques d'Horace, traduction nouvelle, etc., par J.-F. Stiévenart, ancien élève de l'Ecole normale, professeur de rhétorique, etc. Paris, 1828; in-8° de 479 pages.

— Fragment d'un essai de traduction nouvelle de Démosthènes; par le même; manuscrit de 8 pages. — Rapporteurs, MM. *Amanton*, *Bressier* et *de St.-Mémin*.

Deux leçons de prolégomènes d'un cours d'histoire littéraire de France, faites à l'Athénée royal de Paris; par M. J. Pautet; manuscrit de 80 pages, petit in-4°.

— Beaune rendu à Henri IV, 1595; par le même; manuscrit, petit in-4°.

— Plus heureux que sage, comédie en 3 actes et en vers; par le même; manuscrit in-folio. — Rapporteurs, MM. *Frantin*, *Toussaint* et *Bressier*.

Mémoire sur l'emploi du seigle ergoté comme moyen propre à combattre l'inertie de l'utérus pendant le travail de l'accouchement; par M. le docteur Parent, de Beaune; manuscrit grand in-4° de 159 pages. — Rapporteurs, M. *Antoine*.

Des Académies, par M. Paul, chef de bureau à la Préfecture de la Côte-d'Or; manuscrit. — Rapporteurs, MM. *Toussaint* et *Amanton*.

Appel à la concorde, discours en vers, par M. Paillet, de Plombières; in-8° de 8 pag. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Rapport et recherches sur les procès et jugemens relatifs aux animaux; par M. Berriat de Saint-Prix; in-8° de 47 pages avec un tableau chronologique. Paris, 1829. — Rapporteur, M. *Peignot*.

— Observations sur la dissertation de Binner, relative à l'usage que Cujas a fait des basiliques; par le même, suivies d'un examen critique d'un manuscrit des basiliques, par M. Longueville. Paris, 1829, in-8° de 49 pages. — Rapporteur, M. *Peignot*.

— Recherches sur la législation et la tenue des actes de

l'état civil, depuis les Romains jusqu'à nos jours; par le même, in-8°. Paris, 1831. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Nivellement barométrique des Cévennes; par M. le baron d'Hombres (Firmas); in-8° de 19 pages. Nîmes, 1832. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

Nouvelles communications faites à la Société d'agriculture de Seine-et-Oise, sur la teigne des blés; par M. Colin, l'un de ses membres; in-8°, Versailles. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Rapport fait à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, au nom du Comité des arts, sur les machines à faire les allumettes, présentées à la Société d'encouragement par M. Théodore Ollivier; in-4° de 11 pages et une planche. Paris, juin 1832. — Rapporteur, M. *Peignot.*

— Extrait d'un mémoire sur les polaires, par le même; in-8° de 12 pages. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

— Mémoire de géométrie descriptive sur la construction des tangentes en un point multiple d'une courbe plane ou à double courbure dont l'équation n'est pas connue; par le même; in-4° de 53 pages et deux planches. Paris, septembre 1832. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

— Note sur un mécanisme servant de support aux tourillons de la grosse cloche de la cathédrale de Metz; par le même; in-4° de 4 pages et une planche. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

— Théorèmes relatifs à la somme des ais de 3 sections planes d'une surface; par le même; in-8° de 12 pages. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

Mémoire historique sur la fondation de la Société française de statistique universelle; par M. César Moreau; grand in-4° de 20 pages. — Hommage à l'Académie.

Vladislas, duc de Cujavie, etc.; par M. Amanton, membre résidant; in-4° de 11 pages avec une lithographie. — Hommage de l'auteur.

L'Industriel, ou Revue des revues, etc., etc.; Journal rédigé par M. JOBARD, de Bruxelles. Août et septembre 1831. — Rapporteur, M. *Tilloy*.

Remerciement à l'Académie des Arcades de Rome; par M. LABOUISSE. Rochefort, in-8° de 8 pages. — Hommage de l'auteur.

La mort de Henri IV, poème en dix chants; par M. Julien PAILLET, de Plombières; in-8° de 191 pages. Paris, 1824.

— Idarbas, ou le prêtre de Saturne, épisode tiré du chant huitième de Régulus, poème héroïque inédit en douze chants; par le même; in-8° de 16 pages.

— Epitres et poésies diverses; par le même; in-8° de 16 pages. Paris, 1829.

— L'ombre de Kosciusco; par le même; in-8° de 7 pag. Paris, 1831.

— AUX Polonais, dithyrambe par le même; in-8° de 11 pages. Paris, 1831.

— Oromase, ou le triomphe de la lumière, poème en trois chants, suivi de poésies diverses, par le même; in-18 de 213 pages. Paris, 1832. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Annuaire statistique et historique du département du Doubs pour l'année 1832; par M. LAURENS; in-12 de 521 pages. — Hommage à l'Académie.

Eloge de Gaspard Monge; par M. J. PAUTET; manuscrit in-8°. — Rapporteurs, MM. *Bressier*, *Frantin* et *Toussaint*.

Essai sur la bonhomie et l'indulgence; par M. GUILLAUME, de Besançon; manuscrit de 12 pages. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Le Pélerin, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons; in-8°, par M. J. BARD, à Beaune.

— Lettre à M. le docteur Bard, etc., sur Vienne en Dauphiné; par le même; grand in-8° de 26 pages. — Hommage à l'Académie.

Chants sacrés; par C. L. MOLLEVAUT; in-18 de 107 pages; 2e édition. Paris, 1832.

— Les Géorgiques de Virgile traduites en vers français, par le même; 2e édit.; in-18 de 149 pages. — Hommage de l'auteur à l'Académie.

Œuvres de Ch. BAUGNOT; in-8° de 397 pages avec le portrait de l'auteur. — Hommage de sa veuve à l'Académie.

Volte-face, ou ma conversion littéraire; par M. PAILLET, de Plombières; in-8° de 16 pages. Paris, 1832. — Rapporteurs, MM. *Bressier, Frantin* et *Toussaint.*

Recherches sur l'histoire et sur l'ancienne constitution de la monarchie de Savoie, traduit de l'italien de M. Cibrario; par M. A. BOULLÉE, ancien magistrat, à Lyon. — Rapporteur, M. *Durande.*

Découverte fort importante pour les finances, le commerce, la banque, l'industrie, les arts, etc.; par M. C.-A. DEGOUVENAIN; in-8° de 19 pages et 32 tables.

A un de mes amis, curé de village; pièce de vers, par M. DEMESMAY, à Besançon.

Projet de loi sur les brevets d'invention, présenté à la Chambre des représentans et au Sénat, par M. JOBARD, de Bruxelles; in-8° de 28 pag. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Note pour servir d'interprétation d'un distique grec de Démosthènes; par M. BOULÉE, ancien magistrat à Lyon.

Je te le rends; romance, par M. J. BARD.

— Gentille rose, par le même.

— Emma, ballade, par le même. — Rapporteurs, MM. *Bressier, Pautet* et *Toussaint.*

Sul gelso delle Filippine (morus cucullata), observazioni di Matheo BONAFOUS, etc. Torino, in-8° de 42 pages. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Éclaircissemens sur l'Apocalypse et sur l'épître aux Hébreux, ou analyse de leur composition, suivis de remarques sur les deux premiers chapitres de saint Mathieu; par M. de Luc, de Genève. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Recherches historiques sur l'origine de la médecine et sur les guérisons des maladies opérées par les prêtres d'Esculape dans les temples de ce dieu ; par M. le docteur GAUTHIER, de Lyon. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Traité du maïs ou blé de Turquie ; par Mr E.-A. DUCHESNE, docteur-médecin de la Faculté de Paris ; in-8° de 360 pag. — Rapporteurs, MM. *Pautet, Antoine* et *Vallot*.

Du salpêtre et d'un nouveau procédé de fabrication ; manuscrit de 20 pages, par M. de ST.-GENIS, à la Rochelle. — Rapporteur, M. *Tilloy*.

Competito ad aggregationem jussu regis optimi, etc. Asphyxia, thesis, etc. Petrus MALLE, chirurg.-doct. Argentorati, 1829 ; in-4° de 49 pages.

— Discours prononcé à l'ouverture d'un cours public de physiologie pathologique, 17 avril 1830 ; par M. MALLE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg ; in-8° de 16 pages. — Rapporteurs, MM. *Antoine, Vallot* et *Pingeon*.

Rapport fait à la Société centrale d'agriculture à Nancy, etc., sur les expériences auxquelles a été soumise la charrue Grangé, par M. SOYER-WILLEMET, secrétaire, le 9 mars 1833. — Rapporteur, M. *Durande*.

De l'utilité des bois pour retenir le cours des eaux sur les pentes des montagnes ; des moyens de prévenir les éboulemens, etc. ; par M. RAYMOND, à Chambéry. — Rapporteur, M. le docteur *Morland*.

— Nouvelle dissertation sur le principe d'action chez les animaux, par le même ; in-8° de 83 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

De l'influence du plaisir dans le traitement des maladies ; par M. RICHOND DES BRUS, au Puy ; in-8° de 31 pages. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Vallot* et *Antoine*.

Des préjugés en médecine, par M. A. MATHEY, docteur-médecin ; tiré de la bibliothèque universelle de Genève. — Hommage de l'auteur à l'Académie.

Epître de Michel l'Hopital, traduction; manuscrit, par M. Legeay, à Lyon.

Académie royale des sciences. — Rapport par MM. Sylvestre et Girard sur un Mémoire intitulé : Essai sur la statistique morale de la France, par M. Guerry; in-4° de 16 pages. — Hommage de M. Sylvestre à l'Académie.

Mémoire sur la fabrication du fromage de Montcenis; par M. Bonafous; in-8° de 22 pages et une planche. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Annuaire statistique et historique du Doubs pour l'année 1833, 21e année. Besançon, 1833, in-12 de 521 pages, et un plan des grottes d'Osselles et une planche; par M. Laurens.

Mémoire sur la grotte de Comtar, par Mr L. Nodot; manuscrit. — Rapporteurs, MM. *Morland*, *Vallot* et *Antoine*.

Sermons du frère Michel Menot sur la Magdelaine, avec une notice et des notes, par Jehan Labouderie, Président de la Société des antiquaires de France. Paris, 1833; in-8° de 81 pages.

— Le Christianisme de Montaigne, par M. de Labouderie. — Hommage à l'Académie.

Nivellement barométrique de la Forêt Noire ou Schwastzavald, et de ses environs, par Ernest Michaelis, capitaine au service de Prusse, extrait de l'Hertha de 1827, par M. Delcros, officier supérieur au corps royal d'état-major; in-8° de 20 pages.

— Table abrégée pour le calcul de différences de niveau au moyen des observations thermo-barométriques; in-4° de 4 pages, par le même. — Hommage à l'Académie.

Le Duel, Appel à la concorde, Prédictions pour l'an 1833. Par M. J. Paillet de Plombières.

— Volte-face ou ma Conversion littéraire, par le même; discours en vers. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Bibliothèque populaire, dirigée par M. Ajasson de Grand-

SAGNE. Les nos 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72. — Rapporteurs, MM. *Pautet* et *Bressier.*

Concours pour la chaire de physiologie ouverte à la Faculté de médecine de Strasbourg, par M. le docteur MALLE, à Strasbourg.

Eloge historique de François Rozier, offert par M. THIEBAUT DE BERNÉAUD, à Paris. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Milton mourant, par M. PAILLET de Plombières; in-8° de 8 pages, discours en vers.

— Elisabeth ou le Naufrage de l'Amphitrite; poème in-8° de 16 pages. — Rapporteurs, MM. *Bressier* et *Toussaint.*

De l'Instruction criminelle, etc., par M. CARNOT, conseiller à la Cour de cassation; 3 vol. in-4°, 2e édit., Paris, 1829. — Hommage à l'Académie.

Pensées en vers; 2e édit., in-8° de 104 pages, par M. MOLLEVAUT de l'Institut, Paris, 1833. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Mémoires de Géométrie descriptive, etc., par M. Th. OLIVIER; in-4° de 46 pages et 2 planches. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

L'Angleterre en 1833, par M. JOBARD de Bruxelles; in-4° de 71 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Etudes pratiques et théoriques sur le choléra-morbus, par M. Michel LEVY, chirurgien-major à l'armée du nord; in-8°.

— Commémoration, 16 juillet, etc., par le même, pièce de vers; in-8°.

— A Charles, pièce de vers manuscrite. — Rapporteurs, MM. *Antoine, Vallot* et *Bressier.*

Annales des jardiniers amateurs de Paris, par M. PERSOON.

Préceptes de rhétorique, etc.; in-12 de 365 pages, par M. HUBERT, inspecteur de l'Académie universitaire de Dijon.

— Traité de prosodie grecque, etc., Paris, 1819; in-8°

de 58 pages, par le même. — Rapporteurs, MM. *Stiévenart, Toussaint* et *Pautet.*

Rapport fait au Comité d'agriculture de Châtillon, par M. le docteur Bourée.

Vie de Démosthènes, etc., par M. Boulée de Lyon; in-8° de 320 pages avec un portrait sur papier de Chine. Paris, 1834. — Hommage à l'Académie.

Notice sur quelques restes d'antiquités, etc., par M. Lemaistre, de Fourdrain; manuscrit de 32 pages et une feuille de figures. — Rapporteurs, MM. *Baudot* et *de St.-Mémin.*

Du culte de la Séquanie; in-12 de 108 pages et 8 planches, par M. Monnier, conservateur du musée départemental du Jura.

— Du culte des rochers dans la Séquanie, par le même, in-8° de 15 pages.

— Les Jurassiens recommandables, etc., par le même; in-8° de 502 pages. Lons-le-Saunier, 1828. — Rapporteurs, MM. *de St.-Mémin, Baudot* et *Frantin.*

Les Mœurs populaires, discours en vers de 15 pages in-8°, par M. J. Paillet de Plombières, Président de l'Athénée à Paris. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Des maladies du cœur et de la digitale, par M. le docteur A. Mathey, tiré de la Bibliothèque universelle de Genève. — Hommage à l'Académie.

Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux; in-4° de 80 pages accompagnées d'un extrait manuscrit de quelques jugemens et opinions sur ce Mémoire, par M. Nadault, ingénieur. — Rapporteurs, MM. *d'Aumont, Toussaint* et *Nodot.*

Considérations sur les routes en général et sur celles du département de l'Oise, par C. D. Desormes, membre du Conseil général de l'Oise; in-8° de 102 pages. — Hommage à l'Académie.

Examen et rectification des positions déterminées astro-

nomiquement en Afrique, par MUNGO PARK; Mémoire lu à l'Académie des sciences, dans sa séance du 19 août 1833, par M. d'AVEZAC, à Paris; in-8° de 32 pages. —Rapporteur, M. *d'Aumont.*

Notice sur le Gyromètre ou machine pour mesurer le nombre de révolutions d'une roue, et son application à un nouvel instrument de Géodésie; manuscrit in-12 de 6 pages avec une figure, par M. le baron d'HOMBRES (FIRMAS)[1]. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

Histoire et description de l'église Notre-Dame de Semur en Auxois, par M. MAILLARD DE CHAMBURE, fils. Dijon, 1834. — Hommage à l'Académie.

Le Choléra-morbus, les Monati de Milan et la Mort noire, poèmes par M. BOUCHARLAT; in-18 de 184 pages, Paris, 1834. — Rapporteur, M. *Hubert.*

Description de deux cachets antiques d'oculistes romains, etc., précédée d'une notice sur les autres cachets du même genre, par M. DE SAINT-MÉMIN; in-8° de 28 pages avec une lithographie. —Hommage à l'Académie.

Eloge historique de M. Laurent, peintre, etc., par M. DE HALDAT, etc., Nancy, 1833; in-8° de 20 pages.

Le Sommeil, essai poétique; par M. B. (BARROIS), à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire); in-18 de 68 pages.

A l'Académie de Dijon, épître en vers, par le même; manuscrit. —Rapporteurs, MM. *Bressier, Hubert* et *Toussaint.*

Fragmens d'une traduction de l'Enfer du Dante; épisode du comte Ugolin, (par M. BOULLÉE); in-8° de 4 pages.

La Tour de la belle Allemande, tradition lyonnaise; in-8° de 88 pages, par M. J. BARD. — Rapporteur, M. *Bressier.*

[1] Cette Notice ayant été imprimée en entier dans la Bibliothèque universelle de Genève, janvier 1834, partie des sciences et des arts, page 78, l'Académie n'en a pas fait de mention spéciale dans le Précis de ses travaux par cette raison même.

Mémoires poétiques. — Evénemens contemporains. — Voyages, facéties, etc.; in-8° de 288 pages, par M. DE MONTHEROT, Paris, 1833. — Rapporteurs, MM. *Bressier, Pautet* et *Toussaint.*

Essais historiques et critiques sur Richard III, roi d'Angleterre; in-8° de 374 pages, par M. J. REY.

— Etudes pour servir à l'histoire des schalls, par le même; in-8° de 253 pages.

— Fragment d'un ouvrage inédit intitulé : Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie française, etc.; grand in-8° de 8 pages, par le même. — Rapporteurs, MM. *Peignot, de Saint-Mémin* et *Toussaint.*

Annuaire statistique et historique du département du Doubs, pour l'année 1834, 22e année; in-12 de 540 pages et 2 gravures, par M. LAURENS.

Recherches sur la langue naturelle de la majeure partie du royaume des Pays-Bas, par M. le baron DE WESTREENEN DE TIELLANDT; in-8° de 24 pages.

— Rapport sur les recherches relatives à l'invention première et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype, faites à la demande du gouvernement, par le même; grand in-8° de 61 pages et 4 planches. — Rapporteurs, MM. *Peignot, Toussaint* et *Pautet.*

Les Vieillards de la petite Provence ou Autrefois et Aujourd'hui; in-8° de 16 pages, par M. J. PAILLET, (de Plombières); discours en vers. — Hommage à l'Académie.

Itinéraire descriptif, historique et statistique de la France, par M. VAISSE DE WILLIERS. (Prospectus).

Les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français, par M. MOLLEVAUT; in-18 de 129 pages. — Hommage à l'Académie.

Mémoire sur le mûrier des Philippines, par M. le baron d'HOMBRES (FIRMAS); in-8° de 15 pages. — Hommage à l'Académie.

Mémoire de géométrie descriptive. — Construction du

centre de courbure des épicycles planes et sphériques, par M. Théodore Ollivier ; in-4° de 70 pages et 3 planches. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

Thèse de mécanique soutenue devant la Faculté des sciences de Dijon, par J.-F. Artur, Professeur des sciences physiques au Collége royal de Dijon.

— Thèse d'astronomie soutenue devant la même Faculté ; par le même. — Hommage à l'Académie.

Recherches sur les temples portatifs des Anciens, à l'occasion d'un passage des Actes des Apôtres, par J.-G.-H. Greppo, vicaire-général de Belley ; in-8° de 20 pages.

— Dissertation sur les laraires de l'empereur Sévère Alexandre, par le même ; in-8° de 36 pages. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Abrégé de chimie, à l'usage des leçons, par M. J.-B. Van Mons, professeur de médecine à l'Université de Louvain, 1re, 2e, 3e et 4e parties ; 4 vol. in-12. — Hommage à l'Académie.

Mémoire sur les polypes de l'urètre et de la vessie ; par M. Nicod, chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon à Paris ; in-8° de 48 pages.

— Considérations sur la cautérisation de l'urètre ; par le même ; manuscrit in-folio de 7 pages. — Rapporteurs, MM. *Vallot, Antoine* et *Pingeon.*

Notice sur madame Gardel ; manuscrit de 3 pages ; par M. Amanton, à Meudon.

Manuel d'économie politique ; par M. J. Pautet. Paris, 1835, in-18. — Hommage à l'Académie.

Beobachtungen über die Cholera asiatica ; 2 vol. in-8°. Bonn, 1832 ; (Traité du choléra) par M. Heyfelder, premier médecin de la régence de Sigmaringen en Souabe.

— Schweizerische Zeitschrift für natur-und Veilkunde abdruck ausdem ersteubande (De la nécessité de l'inspection des morts avant leur enterrement) ; par le même ; in-8° de 12 pages. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Vallot.*

Schweizerische Zeitschrist für natur-und Heilkunde Zurich, 1834; in-8° de 180 pages. (1er cahier du journal suisse des sciences naturelles et de médecine) rédigé par M. DE POMMER, professeur de médecine à Zurich.

— Beitrage zur natur-und Keilkunde; Heilbronn 1831; in-8° de 608 pages (Analectes de la science naturelle et de médecine); par le même. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Vallot et Antoine.*

Description, théorie et usage du Cercle de réflexion de Borda; in-8° de 200 pages et 5 planches; par M. ARTUR, docteur ès sciences, professeur au Collége royal de Dijon.

— Instruction théorique et application de la règle logarithmique ou à calculs; par le même; in-8° de 176 pages avec 13 tables et une planche. — Rapporteur, M. *Berthot.*

Du Rationalisme et de la Tradition, ou coup-d'œil sur l'état actuel de l'opinion philosophique et de l'opinion religieuse en France; par M. RIAMBOURG; in-8° de 251 pages. — Hommage à l'Académie.

Essai de traduction de deux chants de l'Enfer; par M. BOULÉE, de Lyon; in-8° de 8 pages. — Hommage à l'Académie.

Notice des objets d'art exposés au Musée de Dijon; par M. de ST.-MÉMIN; 1834, 222 pages in-8°. — Hommage à l'Académie.

Essai sur la vie et les ouvrages de Schœll; par M. PIHAN DE LA FOREST; in-8° de 509 pages. — Rapporteurs, MM. *Stiévenart, Peignot, Pautet* et *Toussaint.*

De l'Instruction criminelle, etc.; par M. CARNOT, supplément, tom. 4. Paris, 1835, — 272 pag.

Mémoire sur l'explosion des chaudières à vapeur; par M. VOIZOT; 1833, in-8° de 107 pages, 3 f. — Rapporteurs, MM. *Artur, de St.-Mémin* et *Berthot.*

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine, par M. VILLOT; année 1821, 2e édit.,

in-4° de 87 pages et beaucoup de tableaux statistiques. — Hommage à l'Académie.

— Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine. — Recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, préfet du département, par le même; in-4°; Paris, 1829.

La Vénus d'Arles, lecture du matin, par M. J. Barn; 2 vol. in-8°.

— Paris et Lyon, 1834.

— Chambéry, Aix-les-Bains, 1834, in-8° de 35 pages. — Rapporteurs, MM. *Peignot*, *Bressier* et *Toussaint*.

Quelques observations sur la fabrication des monnaies chez les Romains; manuscrit in-folio de 25 pages et une feuille de figures; par M. Lemaistre, de Fourdrain, près La Fère. — Rapporteurs, MM. *de St.-Mémin* et *Peignot*.

La source et le glacier du Rhône en juillet 1834; par M. Rey; in-8° de 57 pages. — Rapporteur, M. *Vallot*.

Anniversaire du 28 février 1745, par M. Opoix, de Provins; in-8° de 2 pages.

Bibliographie de médecine Hippocratique; par M. le docteur Marchant, de Besançon; manuscrit in-8° de 882 pages. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Traité des rétrécissemens du canal de l'urètre et de l'intestin rectum; par M. J. Tanchou; in-8° de 274 pages et 3 planches. — Rapporteur, M. *Pingeon*.

Notice apologétique sur M. le docteur Guillot, de Dijon; par M. Salgues.

— Notice apologétique sur Dupuytren; par le même. — Hommage à l'Académie.

Observations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchemens; par M. Voillot, chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu de Beaune; manuscrit in-4° de 17 pages. — Rapporteurs, MM. *Antoine*, *Vallot* et *Pautet*.

— Maladie qui a régné dans les trois derniers mois de

1831 et dont les symptômes ont offert quelques traits de ressemblance avec ceux du choléra asiatique; manuscrit petit in-folio de 14 pages; par le même.

— Mon rêve; manuscrit in-4° de 24 pages, par le même.

Essai sur le mode d'organisation d'un hôpital d'aliénés; par M. le docteur R. PASQUIER, de Lyon. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Histoire de la médecine vétérinaire dans l'antiquité, extrait de l'Histoire de la médecine, de J.-F. Hecker, traduite de l'allemand par M. P.-A. GAUTHIER, de Lyon. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Notice historique sur les bibliothèques des Hébreux; par J.-G.-H. GREPPO, vicaire-général de Belley.

—Recherches sur les loteries des Romains, par le même.— Rapporteurs, MM. *Peignot*, *Pautet* et *Toussaint*.

La Tabatière et la Pipe; par M. PAILLET, de Plombières; in-8° de 7 pages. — Hommage à l'Académie.

Discours prononcé par M. LAIR à la distribution des prix aux élèves de l'école de chant; in-8° de 4 pages.

Notices sur M. Poivre et sur M. Dupont de Nemours; par M. BOULÉE, de Lyon, suivies du discours de réception de l'auteur à l'Académie de Lyon.

Théorie générale de l'élimination, suivie de notes diverses, par M. VOIZOT, à Châtillon-sur-Seine; in-8° de 150 pages et plusieurs tableaux. — Rapporteur, M. *Artur*.

Annuaire statistique et historique du Doubs, pour 1835, 23e année; par M. LAURENS, de Besançon. — Hommage à l'Académie.

Notice sur l'ancien autel d'Avenas; par M. PÉRICAUD, de Lyon; in-8° de 7 pages. — Rapporteur, M. *Vallot*.

La Fille aux sept têtes, apparition; manuscrit in-folio de 8 pages; par M. Joseph BARD, de Beaune. — Rapporteur, M. *Bressier*.

De l'influence que la médecine a exercée sur la civilisation et les progrès des sciences; par M. L.-P.-A. GAUTHIER, de

Lyon; in-8° de 13 pages. Discours de réception à l'Académie de Lyon. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Pensées de Pascal, rétablies suivant le plan de l'auteur, publiées par l'auteur des Annales du moyen âge; in-8°, Dijon. — Portrait lithographié de Pascal. — Hommage à l'Académie.

Notes bibliographiques concernant les ouvrages du duc de Nardo (Bélisaire Aquaviva), sur la Vénerie et la Fauconnerie; fragment in-8° de 16 pages, par M. Huzard. — Rapporteur, M. *Peignot.*

De peste antonina; in-8° de 29 pages, par M. Hecker, professeur de médecine à l'Université de Berlin.

— Die Tunzwathiene Volkskran Kheit im mittelalter; in-8° de 92 pages, par le même.

— Der Englisch Schweifs; in-8° de 24 pages, par le même. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Vallot.*

Traité des polypes et autres carnosités du canal de l'urètre et de la vessie, etc.; par M. le docteur Nicod. Paris, in-8° de 346 pages. — Hommage à l'Académie.

Observations faites sur le baromètre et sur le thermomètre, deux grands tableaux dressés par M. le docteur Maret, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie, en 1778, envoyés par M. Lemaistre; de Fourdrain. — Hommage à l'Académie.

Voyage à Rennes-les-Bains, par M. Labouisse, de Rochefort, avec des *fac simile;* in-8° de 672 pages.

— Mélanges politiques et littéraires faisant suite au Voyage à Rennes-les-Bains; par le même; in-18 de 376 pages, terminées par *Post face*, 31 pages; notice, 48; lettre à MM. les Electeurs, 36 pages.

— Promenade à Longchamp, par le même; 2e édition de 96 pages.

— Voyage à S.-Léger, par le même; in-8° de 216 pag. — Hommage à l'Académie.

Journal d'agriculture pratique, etc., sous la direction de

M. Masson-Four; 1835, 3e livraison. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Recherches sur l'ancien Forum Hadriani et ses vestiges, près de La Haye en Hollande, par M. le baron de Westreenen de Thiellandt. — Rapporteur, M. *de Saint-Mémin.*

Elémens généraux de l'art de guérir, ou abrégé de médecine théorique et pratique; par M. le docteur Grillet-Bolu, médecin à Dole; in-8° de 523 pages. — Rapporteurs, MM. *Vallot, Antoine* et *Pingeon.*

De la théogonie d'Hésiode. — Dissertation de philosophie ancienne; par M. Guigniant; in-8° de 40 pages.

— De Epnoy seu Mercurii mythologia, commentatio litterarum et artium archæologiam pertinens; par le même, in-8° de 28 pages. — Hommage à l'Académie.

Mémoire de géométrie. — De la courbure et de la flexion d'une courbe à double courbure; par M. Th. Ollivier; in-4° de 31 pages. — Hommage à l'Académie.

L'Art poétique d'Horace, pour la première fois traduit vers pour vers, par M. Mollevaut, membre de l'Institut de France; in-18 de 54 pages; 2e édition, 1835. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Notice sur le *Maclura aurantiæ,* par M. Bonafous, à Turin. — Hommage à l'Académie.

Cryptogamie tarbellienne, par M. le docteur Grateloup, de Bordeaux; in-8° de 68 pages. — Rapporteur, M. *Vallot.*

— Notice géognostique sur les roches de Tercis; par le même; in-8° de 19 pages.

— Discours sur la géologie, etc., par le même; in-8° de 19 pages.

— Exposition des moyens analytiques mis en usage pour parvenir à la connaissance du diagnostic d'un cas d'hydropneumonie ou œdème des poumons, par le même; in-8° de 13 pages.

— Description de l'anémone œil de paon, *anemone pavonia*, par le même; in-8° de 8 pages.

— Extrait des actes de la Société linnéenne de Bordeaux, tom. 7. — Précis des travaux géologiques de cette Société; par le même; in-8° de 62 pages et une figure. — Rapporteurs, MM. *Nodot*, *Vallot* et *Antoine*.

Notice historique sur la vie de M. J.-D. Rousseau, inspecteur de l'Académie de Caen; par M. Legeay.

Histoire du chancelier d'Aguesseau; 2 volumes in-8°, par M. Boulée, de Lyon. — Rapporteurs, MM. *Peignot* et *Frantin*.

Société centrale d'agriculture de Nancy. — Rapport verbal sur l'exposition du *Fuschsia* de M. Rudeau, jardinier à Nancy, etc.; par M. Soyer-Willemet, Secrétaire archiviste; in-8° de 8 pages. — Hommage à l'Académie.

Sur l'*Euphrasia officinalis* et espèces voisines, *Erica vagans et multiflora*; par le même; in-8° de 19 pages. — Rapporteur, M. *Vallot*.

Recherches et observations sur le prurigo, etc., par J.-F.-J. Mouronval; in-8° de 97 pages. — Rapporteurs, MM. *Vallot*, *Antoine* et *Pingeon*.

Hâtons-nous, élégie in-8° de 4 pages; par M. Paillet, de Plombières.

— Notice sur M. Souberbielle, lithotomiste. Extrait du Biographe, par le même. — Hommage à l'Académie.

Cent fables nouvelles en quatrains, par C.-L. Mollevaut, in-18. — Rapporteur, M. *Pautet*.

Revue de la Côte-d'Or, dirigée par M. J. Pautet; 1re année, 1re livraison. — Hommage à l'Académie.

Manuel de l'étranger aux Eaux d'Aix; in-8° de 178 pag. lithogr. Catalogue d'histoire naturelle; par M. le docteur Despines fils. — Rapporteurs, MM. *Vallot*, *Tilloy* et *Pingeon*.

L'Angleterre en 1833 et l'Angleterre en 1834; in-4° de

110 pages, par M. JOBARD, de Bruxelles. — Rapporteur, M. *Antoine*.

La Postérité, ode par M. MOLLEVAULT; in-8° de 4 pages. — Hommage à l'Académie.

Précis de l'histoire de Langres, par M. MIGNERET; in-8° de 371 pages. — Rapporteurs, MM. *Pautet*, *Toussaint* et *Peignot*.

De la civilisation, Venise, Raguse; par M. EUSÈBE SALVERTE; in-8° de 370 pages.

— Article Diplomatie par le même, extrait du Dictionnaire de la conversation; in-8° de 16 pages. — Hommage à l'Académie.

Poésies, par M. PAILLET de Plombières, Miltiade, — le Malheur, — l'Ecrivain et le Journaliste; — Dialogue de la gloire littéraire. — Hommage à l'Académie.

Galerie auxonnaise ou Revue générale des Auxonnais dignes de mémoire, par C.-N. AMANTON; in-8° de 128 pages et 2 planches.

— Révélation sur les deux Crébillons, par le même; in-8° de 46 pages; extrait de la France littéraire. — Hommage à l'Académie.

Considération générale sur l'utilité de la Botanique dans la Médecine et sur les moyens de reconnaître les propriétés médicales des plantes et de leurs produits, par M. GRATELOUP. — Rapporteur, *M. Vallot*.

Mémoire sur les causes des avaries successives, arrivées aux ouvrages de la navigation de l'Isle (Gironde et Dordogne), en 1834 et 1835 et particulièrement en 1836, par M. GIRARD DE CAUDEMBERG. — Hommage à l'Académie.

Du progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e^ siècle, et de son influence sur la littérature, avec Lettres-patentes de François I^er^, par M. CRAPELET, imprimeur à Paris; in-8° de 52 pages. — Rapporteurs, MM. *Peignot*, *Toussaint* et *Frantin*.

Notice sur les tombeaux des Comtes de Hainaut, inhu-

més dans l'Eglise de St.-Vandru à Mons, par M. CHALON, Président de la Société des Bibliophiles de Mons; in-8° de 30 pages. — Rapporteurs, MM. *Baudot, Peignot, Vallot.*

Discours prononcé par M. CHAPUYS-MONTLAVILLE dans la discussion générale du Budget, séance du 20 mai 1836. — Hommage à l'Académie.

De la greffe du mûrier blanc sur le mûrier des Philippines, par M. BONAFOUS, Directeur du jardin royal d'agriculture de Turin. — Rapporteur, *M. Vallot.*

Description géologique du département de la Seine inférieure, par M. PASSY; in-4° de 371 pages et Atlas séparé composé de 20 planches avec la carte du département. — Rapporteurs, *MM. Vallot* et *Morland.*

Idée d'un cours de Physiologie appliqué à la Pathologie, par M. M. H. KUHNHOLTZ, Bibliothécaire et Professeur agrégé à la faculté de médecine de Montpellier.

— Notice historique, bibliographique et critique sur Rabelais, par le même; petit in-12 de 41 pages.

— Des caractères et des conditions de la viabilité, par le même; in-8° de 87 pages.

— Aristote et Pline, tableaux peints par BEZARD. — Fragmens pour servir à l'histoire de la faculté de Médecine de Montpellier; in-8° de 42 pages, par le même. — Rapporteurs, *MM. Peignot, Vallot* et *Antoine.*

Répertoire des plantes utiles et des plantes vénéneuses du globe, par M. le docteur DUCHÊNE, médecin à Paris; in-8° à deux colonnes, de 592 pages; Paris, 1836. — Rapporteur, *M. Vallot.*

Archéographie de l'insigne église collégiale de Notre-Dame et du Beffroi de Beaune, par le chevalier Joseph BARD; in-4° de 52 pages. — Hommage à l'Académie.

Cinq fables, — la Justice, — les Cricris, — le Roi des taupes, — le vieux Magot, — le Tonneau de Grégoire, manuscrit, par M. JOBARD de Bruxelles. — Rapporteur, *M. Bressier.*

Description de deux cachets antiques d'oculistes romains etc.; précédés d'une notice sur les autres cachets du même genre, par M. de St.-Mémin; in-8°, 2e édition. — Hommage à l'Académie.

Annuaire statistique et historique du département du Doubs pour 1836, 24e année, par M. Laurens de Besançon; in-12. — Hommage à l'Académie.

Coup d'œil en arrière sur l'état de l'industrie avant la révolution française. — Coup d'œil sur la propriété de la pensée, par M. Jobard de Bruxelles. — Hommage à l'Académie.

Orographie universelle d'après les travaux des sociétés de géographie de Paris et de Londres, etc., publiés sous la présidence de M. César Moreau. — Rapporteur, *M. Peignot.*

Dissertation sur Bérénice, extrait du tome x des Mémoires de la société des antiquaires de France, par M. J. Rey à Paris; in-8°.

— Dissertation sur Régulus, extrait du tome xii des Mémoires de la société des antiquaires de France, par le même; in-8°. — Hommage à l'Académie.

De l'extension et des compressions en Orthopédie, par M. le docteur Dompmartin, directeur de l'établissement orthopédique de Dijon; manuscrit in-4° de 19 pages. — Rapporteurs, *MM. Vallot, Antoine* et *Pingeon.*

Note sur l'existence de la silice dans les roches calcaires de quelques montagnes de l'Auxois, avec des échantillons de diverses hauteurs du silex et quelques géodes également trouvées dans ces montagnes; manuscrit par M. le docteur Morelot, médecin à Eguilly. — Rapporteur, *M. Nodot.*

Addition au Mémoire sur la courbure et la flexion d'une courbe à double courbure, par M. Th. Ollivier; grand in-4° de 12 pages et 1 planche, 1836.

Recherches sur la Législation criminelle et la Législation

de police en Dauphiné au moyen âge, etc., par M. BERRIAT-ST.-PRIX; in-8° de 67 pages. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Sur l'utilité de l'histoire, par M. GUILLAUME de Besançon; in-12 de 24 pages. — Rapporteur, *M. Peignot.*

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

FRANCE.

AIN.

BOURG.

Société d'Emulation de l'Ain.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de la Société d'Emulation de l'Ain.

21ᵉ année, nos . . . . . 10, 11, 12.
22ᵉ année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
23ᵉ année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
24ᵉ année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, — 10, — 12.
25ᵉ année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, —8, 9, 10, 11, 12.
— Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

AUBE.

TROYES.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Mémoires de cette Société. — Nos 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, — 53, — 56, 57. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

AISNE.

SAINT-QUENTIN.

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Annales agricoles du département de l'Aisne, publiées par cette Société. — 1re, 2e, 3e livraisons. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

BOUCHES-DU-RHONE.

AIX.

Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Aix.

Compte rendu de la Séance publique annuelle de cette Académie, pour l'année 1833.

— Séance publique annuelle de l'Académie, 1834. — Rapporteur, M. *Bressier.*

CALVADOS.

CAEN.

Société philharmonique du Calvados.

Statuts de cette Société.

— Compte rendu des travaux de 1827 et 1828.

— Rapport sur les travaux de cette Société pendant l'année 1829, par M. H. BRUNET, secrétaire; in-8° de 10 pages.

— Sur les moyens de propager le goût de la Musique en France et particulièrement dans les départemens de l'ancienne Normandie; in-8° de 5 pages.

— Programme d'un Prix proposé pour 1833.

— Réglement pour l'Ecole de Musique.

— Distribution des Prix aux élèves de l'Ecole de Chant; in-8° de 8 pages.

— Rapport de la Commission chargée de faire l'examen d'un piano confectionné par M. BELLANGER fils, luthier à Caen.

— Programme d'un Prix proposé pour 1835. — Rapporteur, M. *Toussaint.*

Société des Antiquaires de Normandie.

Mémoires de cette Société, années 1829 et 1830; in-8° de 364 pages.

— Atlas de 15 planches. — Rapporteurs, MM. *Baudot* et *de St.-Mémin.*

Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.

—

Observation sur le mouvement des voitures, etc., par M. PALTU; in-8° de 20 pages.

— Prix proposé pour l'établissement des fontaines publiques; in-8° de 4 pages.

— Programme de l'exposition des produits des Arts du département du Calvados, qui aura lieu en 1834.

— Des causes de la diminution du commerce des chevaux en Normandie, etc., par M. CAILLIEUX; in-8° de 26 pag. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

—

Séance publique du 17 avril 1834; in-8° de 2 pages.

— Sujets de Prix pour l'année 1837.

CHARENTE.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente.

—

Annales de cette Société.

Tome 13, n^os . . . . . 5, 6.
Tome 14, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 15, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 16, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 17, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 18, 1, 2, 3. . . . . .

CHARENTE-INFÉRIEURE.

ROCHEFORT.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Rochefort.

—

Compte rendu des travaux de cette Société pendant l'année 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

COTE-D'OR.

DIJON.

Société médicale de Dijon.

Statuts et Réglemens de cette Société ; in-8° ; 1831.

— Conseils sur les moyens de se préserver du choléra-morbus, adressés par la Société médicale de Dijon aux habitans de la Côte-d'Or.

— Précis analytique des travaux de la Société médicale de Dijon pour l'année 1832. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société d'Agriculture et d'Industrie agricole de la Côte-d'Or.

Rapports du Comité central et des Comités d'arrondissement, communiqués au Conseil général du département dans sa session de 1832 ; in-8° de 15 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Mémoires de cette Commission, années 1832 et 1833 ; in-8° de 260 pages, et 3 planches ; tome 1^er^.

— Atlas grand in-4° de 9 planches lithographiées.

— Mémoires de la même Commission, années 1834 et 1835 ; in-8° de 358 pages ; tome 2^e^.

— Atlas grand in-4° de 9 planches lithographiées.

DOUBS.

BESANÇON.

Académie des Belles-Lettres et Arts de Besançon.

Séances publiques des 28 janvier 1832, — 24 août 1832, — 28 janvier 1833, — 24 août 1833, — 28 janvier 1834, — 25 août 1834, — 28 janvier 1835, — 26 août 1835, — 28 janvier 1836. — Rapporteurs, MM. Peignot et Pingeon.

EURE.

EVREUX.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.

—

Recueil de cette Société, n° 8, octobre 1831. — Tome 3; in-8° de 454 pages.

— Bulletin de l'ancienne Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, année 1833, n° 1er.

— Réglement constitutif et administratif de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure; in-8° de 16 pages.

— Recueil de cette Société, nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

— Séance publique du 20 juillet 1834 de cette même Société. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Pautet*.

—

Bulletin de l'Académie ébroïcienne.

—

Année 1833, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6. . . . . .
Année 1834, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, — 11, 12.
Année 1835, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Année 1836, 1, 2, 3, 4, 5, 6. . . . . .

GARD.

NISME.

Académie royale du Gard.

—

Mémoires de cette Académie pour les années 1832, 1833, 1834; in-8°.

— Résultat du Concours de l'année 1832; in-8°.

— Programme pour l'année 1835.

— Jugement et résultat du Concours de 1835; in-8°. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Pautet*.

GARONNE (HAUTE-).

TOULOUSE.

Académie des Jeux floraux.

Recueil de cette Académie, années 1832, 1833, 1834, 1835, 1836.

— Programme pour le concours de 1837 de cette même Académie ; in-8° de 4 pages. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Société royale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie.

Séances publiques de cette Société, tenues les 10 mai 1832, — 9 mai 1833, — 11 mai 1834, — 7 mai 1835, — 5 mai 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

Histoire et Mémoires de cette Académie ; tome 3, 1re et 2e parties, 1828 à 1834. — Les mêmes pour 1834.

— Sujets de Prix proposés par cette Académie, pour les années 1835, 1836, 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Ecole royale vétérinaire.

Instructions sur l'épizootie de bêtes à laine qui règne dans la Haute-Garonne, etc., publiées par cette Ecole. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société royale d'Agriculture.

Journal des Propriétaires ruraux pour le Midi de la France.

Tome 27, nos. . . . . 7, 8, ... 12.
Tome 28, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Tome 29, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Tome 30, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Tome 31, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Tome 32, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. . . . . .

Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

GIRONDE.

BORDEAUX.

Société Linnéenne.

Tome 5, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livraisons.

Tome 7, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livr.

Tome 8, 1re, 2e livr.

— Analyse des travaux de la Société linnéenne de Bordeaux, pendant les années 1832, 1833, 1834 et 1835, par M. J.-L. Laporte, secrétaire général. — Rapporteur, M. le docteur *Lorey*.

Société royale de Médecine.

Notice des travaux de cette Société pour les années 1832 et 1834; in-8°.

— Programme des Prix proposés par cette Société pour 1833 et 1834.

— Journal de médecine pratique de Bordeaux, publié par cette Société.

2e série, 1re année 1835, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, — 9, 10, 11, 12. — 1836, nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Rapporteurs, MM. les docteurs *Vallot* et *Antoine*.

Académie royale des Sciences, Lettres et Arts.

Séances publiques du 5 juillet 1832, — du 8 août 1833, du 28 août 1834.

— Programmes des Prix. Séances des 8 août 1833, — 28 août 1834, — 10 septembre 1835. — Rapporteurs, MM. *Peignot* et *Vallot*.

INDRE.

CHATEAUROUX.

Société d'Agriculture de l'Indre.

Ephémérides de cette Société pour les années 1831, 1832, 1833, — 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

INDRE-ET-LOIRE.

TOURS.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Annales d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Tome 12, nos — 2, 3, 4, 5.
Tome 13, 1, 2, — 4, 5.
Tome 14, — 3, 4, 5.
Tome 15, 1, — 3, 4. —
Tome 16, — 2. . . . . .

— Flore complète d'Indre-et-Loire, publiée par cette Société; in-8° de 472 pages et 3 planches. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société médicale d'Indre-et-Loire.

Recueil des travaux de cette Société, 2e série, année 1833 *manque.* 1834; 1, 2, 3, 4e trim. — 1835; — 2e., 3e trim. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine* et *Vallot.*

JURA.

LONS-LE-SAUNIER.

Société d'émulation du Jura.

Séance publique du 18 novembre 1830, — du 7 décembre 1832, — du 30 novembre 1833. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Morland* et *Vallot.*

LOIRE.

SAINT-ÉTIENNE.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de St.-Etienne.

Bulletin industriel de cette Société.

Tome 9; 6e, 7e livr.
Tome 10; 1, 2, 3, 4, — 6e livr.
2e *série*, tome 1er; 1, 2, 3, 4, 5, 6e livr., 11e année.
Tome 2; 1, 2, 3, — 5e livr., 12e année.
Tome 3; 1, 2, 3, 4e livr., 13e année. — Rapporteurs, MM. le docteur *Vallot*, *Pautet* et *Tilloy.*

LOIRE (HAUTE-).

LE PUY.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Haute-Loire.

Annales de cette Société, pour les années 1832, 1833, 1834. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES.

Société académique de la Loire-Inférieure.

Annales de cette Société, 3e vol., 13, 14, 15, 16, 17, 18e livr. — 4e vol., 19, 20, 21, 22, 23e livr.

Nota. Il manque dans la septième livr., la planche annoncée pages 254 et 305 et la carte indiquée page 300. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Section de médecine de cette Société.

Journal de la section de médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure.

7e vol., 28e livr.

8e vol., 29, 30, 31e — livr.

9e vol., 33, 34e — livr.

10e vol., 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47e livr. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

LOIRET.

ORLÉANS.

Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Annales de cette Société.

Tome 11, nos . . . . . 5, 6.
Tome 12, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 13, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 14, 1, 2, 3, 4. . . .
Tome 16, 1. . . . . .
Tome 17, 1. . . . . .

— Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Peignot.*

LOIR-ET-CHER.

BLOIS.

Société royale d'Agriculture de Loir-et-Cher.

Procès-verbal de la séance générale de cette Société, du 30 août 1834. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

MAINE-ET-LOIRE.

ANGERS.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

Mémoires de cette Société, tom. 1^er^; 1, 2, 3, 4^e^ livr. — Tome 2; 1, 2^e^ livr. — Tome 3; 1, 2^e^ livr.

— Séance générale annuelle des Sociétés d'Agriculture industrielle et de Médecine, in-8°. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

MARNE.

CHALONS-SUR-MARNE.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Séances publiques des 12 août 1833. — 4 septembre 1834. — 10 septembre 1835. — Rapporteurs, MM. *Durande* et *Vallot.*

MEURTHE.

NANCY.

Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

Mémoires de cette Société, pour les années 1833-1834, in-8°.

— Extrait du Précis des travaux de cette Société; in-8° de 8 pages et une planche. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société centrale d'Agriculture de Nancy.

Précis des travaux de cette Société, par M. Soyer-Willemet, de 1829 à 1832, in-8°.

Recueil agronomique de cette Société; in-8° de 52 pages et 2 lithographies. Nancy, 1833.

— Charrue de Grangé. — Extrait du bon Cultivateur. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

MOSELLE.

METZ.

Académie royale de Metz.

Mémoires de cette Académie, de 1829 à 1834; 4 vol. in-8°, planch.

Les mêmes, pour 1834; in-8°, planch.

Les mêmes, pour 1834-1836; in-8°, planch. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

NORD.

LILLE.

Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts à Lille.

Mémoires de cette Société, années 1829 et 1830; in-8° de 554 pages et 10 planches.

— Les mêmes, année 1831; première partie, vie de Linné; in-8° de 380 pages, avec deux portraits et plusieurs *fac-simile.*

— Années 1831 et 1832, 2e et 3e parties, in-8°.

— Les mêmes, année 1833, in-8°.

— Rapport sur l'impôt à établir sur le sucre indigène; par M. Lestiboudois, au nom d'une Commission; in-8°. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

DOUAI.

Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.

Mémoires de cette Société, pour les années 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832.

— Séance publique de cette Société, tenue le 29 novembre 1812; in-8° de 132 pages.

— Rapport sur les instrumens aratoires nommés *semoirs Devred*, par M. Frémont; in-4° de 24 pages et 3 planches. Douai, 1822.

— Procès-verbal de la séance du 13 juillet 1827 de cette Société. — Distribution de prix, etc., in-8°. — Rapporteurs, MM. le docteur *Vallot* et *Tilloy*.

CAMBRAY.

Société d'émulation de Cambray.

—

Mémoires de cette Société, pour les années 1830, 1831, — 1833, 1834. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

PAS-DE-CALAIS.

BOULOGNE-SUR-MER.

Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

—

Procès-verbal de la séance publique de cette Société, tenue le 19 septembre 1832 ; in-8° de 224 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

PUY-DE-DOME.

CLERMONT-FERRAND.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

—

Séance publique de cette Académie, du 19 juin 1835. — — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

PERPIGNAN.

Société philomatique de Perpignan.

—

Bulletin de cette Société, première année. — Rapporteur, M. *Bressier*.

RHIN (BAS-).

STRASBOURG.

Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin.

—

Nouveaux Mémoires de cette Société, tome 1er, 2e partie. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Société d'Histoire naturelle de Strasbourg.

Mémoires de cette Société, tome 2, 1re livr. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

RHIN (HAUT-).

MULHAUSEN.

Société industrielle de Mulhausen.

Rapport annuel fait à l'Assemblée générale du 28 décembre 1831, par M. Jos. Heilmann; in-8°.

— Séance générale et publique du 30 mai 1832; in-8°.

— Programmes des Prix proposés par cette Société pour être décernés en mai 1833; in-8°. — Rapporteurs, MM. *d'Aumont* et *Tilloy*.

RHONE.

LYON.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Programme des prix de cette Académie, pour l'année 1835.

— Compte rendu des travaux de cette Académie, année 1835; in-8° de 88 pages.

Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon.

Mémoires de cette Société, pour les années 1828-1831, 1833-1834, in-8°.

— Notice sur les travaux de cette Société pendant le cours de 1832.

— Séance publique de cette Société, pour l'année 1831.

— Séance publique de cette Société, du 3 septembre 1832; par M. Grognier, secrétaire-général. — Rapporteurs, M. les docteurs *Antoine* et *Durande*.

Société de Médecine de Lyon.

Compte rendu des travaux de cette Société, depuis le 11 août 1828 jusqu'au 9 août 1830, in-8°.

Rapport fait à la Société de médecine de Lyon, sur les prix de l'année 1835; par M. le docteur ROUGIER, in-8°.

De la nature et du traitement de la syphilis; par M. le docteur BOTTEY; in-8°. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine* et *Vallot.*

SAONE-ET-LOIRE.

MACON.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

—

Considérations préliminaires présentées par M. ALPHONSE DE LAMARTINE, sur la question à proposer par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon; in-8°, 1832.

— Rapport fait à cette société.

— Compte rendu des travaux de cette Société, pour l'année 1829 et suivantes, jusqu'en 1832. — Rapporteurs, MM. le docteur *Antoine* et *Toussaint.*

SARTHE.

LE MANS.

Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans.

—

Prospectus du Bulletin de cette Société.

Bulletin de cette Société.

1re Année, nos 1, 2, — 7, — 10, 11, 12; tome 1er.

2e Année, nos 1, — 3, 4, 5, — 7, 8, — 10, 11, 12; tome 2.

3e Année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, — tome 3. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SEINE.

PARIS.

Société royale et centrale d'Agriculture.

—

Mémoires de cette Société, année 1830; 2 parties formant un volume in-8° de 1072 pages, 8 tables et 6 planch. — 1831; in-8° de 614 pages et 2 planches. — 1832; in-8°.

de 428 pages et 2 planches. — 1833; in-8° de 431 pages et 5 planches. — 1834, in-8°.

— Programme des prix proposés par cette Société dans sa séance publique du 10 avril 1831, pour le desséchement des terres argileuses et humides; in-8° de 7 pages.

— Rapport sur le concours pour le percement des puits forés, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes applicables aux besoins de l'Agriculture; par M. Héricard de Thury; in-8° de 52 pages et une planche, 1831.

— Programme d'un concours ouvert par la Société pour la propagation des bonnes espèces d'arbres à fruits, par la voie des semis; in-8° de 8 pages, 1832.

— Programme d'un concours pour la fabrication d'une râpe à pommes de terres, pour la petite culture; in-8° de 26 pages, 1832.

— Programme de la séance publique du dimanche 29 avril 1832; in-8° de 8 pages, 1832.

— Rapport sur les expériences faites pour détruire le puceron lanigère et tous les insectes qui attaquent les pommiers; par MM. Soulange-Bodin et Jaune-St.-Hilaire, rapporteurs; in-8° de 6 pages.

— Rapport lu au nom d'une Commission, etc.; par M. Huzard père; in-8° de 16 pages.

— Programme de la séance publique du dimanche 6 avril 1834, présidée par M. le Comte de Rambuteau; in-4° de 4pages.

— Annuaire de la Société, pour 1834.

— Programme de la séance publique du 26 avril 1835; in-4° de 8 pages.

— Rapport sur le concours des semis et plantations de chênes lièges, fait à cette Société, par M. Loiseleur des Longchamps; in-8° de 20 pages.

— Programme des Prix proposés par cette Société dans sa séance publique du 19 novembre 1834, pour des expériences comparatives sur la meilleure manière d'atteler les bœufs et les vaches; in-8° de 14 pages.

— Programme d'un concours proposé par cette Société dans sa séance publique du 26 avril 1835, pour des semis et plantations de chêne-quercitron, et chêne de noix de galle, et de chêne velain; in-8°. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Société de Géographie.

Bulletin de cette Société.

1re *série*, nos 109, 110, 111, — 113, 114, 115, 116, 117, 118, — 121, 122, 123, 124, — 126, — 128.

2e *série*, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, — 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, — 29, 30. — Rapporteurs, MM. le docteur *Vallot* et *Pautet*.

Société de la Morale chrétienne.

Journal de cette Société.

Tome 1er, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 2, 1, — 3, 4, — 6.
Tome 3, 1, 2, — 4, 5, 6.
Tome 4, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 5, 1, 2, 3, 4. —
Tome 6, 1, 2, 3, 4, — 6, — 8.
Tome 7, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 8, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 9, 1, 2, 3, — 6.
Tome 10, 1. . . . . .

— Assemblée générale annuelle de la Société de la Morale chrétienne, séances des 24 avril 1834. — 3 mai 1835.

— Programme des Prix pour l'année 1837. — Rapporteurs, MM. *Peignot* et *Frantin*.

Société de Statistique universelle.

Statuts. — Liste des membres.

— 1er *volume.* Introduction au Mémoire historique sur la fondation de la Société française de Statistique universelle; *in*-4°, 1 à 20 pages.

— Bulletin de la Société, etc.; 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e livraisons, comprenant les nos 1 à 13.

— 2e *Année.* Juillet et août. — Table des matières de juillet 1831 à juillet 1832. — Mémoire historique sur la fondation de la Société de Statistique. — Note historique sur M. César Moreau, fondateur; rédigée par lui-même.

— 3e *volume* complet.

— 4e *volume* complet, avec 4 nos de publications extraordinaires, 1 à 48 pages.

— 5e *volume* complet.

— Mémoires nos 5, 6.

— 1er *volume*, nos 1, 2, 3, — 5, — 9; *in*-8°. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Académie de l'Industrie agricole, manufacturière et commerciale.

Journal publié par cette Société.

— 1er *volume*, n° 12, 139 à 154 pages. — Supplément au n° 6, 49—56 pages.

— 2e *volume*, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e livraisons; 1—352 pages.

— 3e *volume*, nos 29, — 94 à 115.

— 4e *volume*, livr. 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48. 1—208 pages.

— 5e *volume*, livr. 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61. Table alphabétique.

— 6e *volume*, livr. 63.

— Liste générale des membres de cette Académie, pour l'année 1833. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Société entomologique de France.

Résumé des travaux de cette Société pour l'année 1830.

— Rapport relatif au monument funèbre à ériger sur la tombe de M. Latreille, son président honoraire.

— Extrait des règlemens de cette Société. — Liste de ses membres pour les années 1832 et 1833. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Athénée des Arts, etc.

99e Séance publique, Paris, 1833.

— *Lycée,* Journal des Sciences, Lettres et Arts de Paris, 1re année; 1re, 2e, 3e, — 5e, 6e, 7e livraisons.

— Athénée des Arts, Recueil de pièces, etc., publication trimestrielle faisant suite au Lycée; 2 nos de l'année 1836. — Rapporteurs, MM. le docteur *Vallot* et *Pautet.*

Société libre des Beaux-Arts.

Séances publiques de cette Société du 5 janvier 1834; du 8 février 1835; du 10 mars 1835. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Société d'encouragement pour les Beaux-Arts.

Statuts. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Institut historique.

Journal de cette Société fondée le 24 décembre 1833, et constituée le 6 avril 1834. — 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e livraisons.

— Congrès historique convoqué à l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour le 15 septembre 1836, par l'Institut historique. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Société de l'histoire de France.

Réglement adopté par l'assemblée générale du 23 janvier 1834. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société d'encouragement pour le Commerce national.

—

Journal publié par cette Société, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. — Rapporteur, M. *Pautet.*

SEINE-INFÉRIEURE.

ROUEN.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

—

Précis analytique des travaux de cette Académie, pour les années 1832, 1833, 1834, 1835; in-8°.

— Programme des Prix pour l'année 1836.

— Programme des Prix pour l'année 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

—

Séance publique de cette Société tenue le 22 octobre 1831.

— Extrait des travaux de cette Société, 43e, 44e, 45e, — 48e, 49e, — 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e cahiers.

— Table des matières contenues dans les cahiers des travaux de cette Société qui composent le tome 6e. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société d'Émulation.

—

Séances publiques du 6 juin 1833; du 6 juin 1834. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société Linnéenne de Normandie.

—

Séance publique tenue à Falaise, le 5 juin 1834.

— Séance publique tenue à Bayeux, le 4 juin 1835.

— Mémoires de cette Société, publiés par M. de Caumont, pour les années 1829, 1830, 1831 et 1832. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

FALAISE.

Société d'Agriculture.

—

Recueil publié par cette Société, nos 1 et 2, (1834 et 1835); 3, 4, 5, 6. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

LE HAVRE.

Société Hâvraise d'Etudes diverses.

—

Résumé analytique des travaux de la 2e année, par J. B. Millet de Saint-Pierre; in-8o de 96 pages. — Rapporteur, M. *Pautet*.

SEINE-ET-OISE.

VERSAILLES.

Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise.

—

Mémoires de cette Société, publiés dans ses 32e, 33e, 34e et 35e années; in-8o.

— Rapport fait sur une Machine à battre le grain, établie par M. P. Pigeon, etc.; par MM. Chambellan et Frany. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

SOMME.

ABBEVILLE.

Société d'Emulation.

—

Exposition publique des produits de l'Industrie. — Le Président de la Société d'Emulation aux ouvriers, etc.; in-8o de 32 pages. Abbeville, 1834.

— Mémoires de cette Société, pour l'année 1833.

— Programme du prix, pour l'année 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

TARN-ET-GARONNE.

MONTAUBAN.

Société des Sciences et Agriculture.

—

Recueil Agronomique de Tarn-et-Garonne.

Tome 12, n° . . . . . 6. . . . . .
Tome 13, n^os 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, — 10, 11, 12.
Tome 14, — 2, 3, 4, — 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Tome 15, 1, 2, 3. . . . . .
Tome 16, — 2, 3, 4, 5, 6. . . . . .
Tome 17, — 2, 3. . . . . .
— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

VAR.

TOULON.

Société d'Agriculture et de Commerce du Var.

Bulletin de cette Société, 17^e année, 1836, n^os 1, 2, 3. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

VIENNE.

POITIERS.

Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts.

Bulletin de cette Société, n^os — 33, 34, 35, 36, année 1831. — Rapporteur, M. le docteur *Durande*.

VOSGES.

ÉPINAL.

Société d'Emulation des Vosges.

Annales de cette Société.

Tome 1^er, 2^e cahier, 1832 ; 2^e cahier, 1833.

Tome 2^e, 2^e cahier, 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

ETRANGER.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Royal Astronomical Society of London.

Memoires of the Society.

Vol. 4, part. 2. London, 1831 ; in-4°.

Vol. 5 ; in-4° of 444 pag. and 2 planch.

Vol. 6 ; in-4° of 262 pag. London, 1833.

Vol. 7 ; in-4°.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.

Transactions of the Society.

Vol. 3, part. 1er. London 1831 ; in-4° of the 189 pag. and 4 planch.

— List of Members of the royal asiatic Society, etc., 1832 ; in-4° of the 48 pag.

— Catalogue of the printed Books in the royal asiatic Society, Library and third report of the oriental transaction committee ; in-4° of the 95 pag.

— Report of the proceedings of the fourth annal meeting of the subscribers to the oriental transaction, fund of Great Britain and Ireland, etc. ; in-8° of the 52 pag. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Society for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce.

Transactions of the Society with the preminms offered in the year 1827, 46e vol. ; in-8° of the 176 pag., and 15 pl. with 39 pag. of the index and of the supplement. London, 1828.

Premium offered in the session 1829-1830 ; in-8° of the 24 pag. London.

Transactions of the Society for the yeard 1829, with the premiums offered in the years 1830 and 1831, 47e vol.

Transactions of the Society, with the premiums offered for the yeards 1830—1831, 1831—1832, 48e vol. ; in-8° of the 568 pag. and 6 planch. ; with a List of contributing Members it the Society corrected up to Christmas 1830 of the 33 pag. London, 1831. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Medico-Botanical Society of London.

Transactions of the Society for 1832 and 1833 ; in-8° of the 96 pag. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SUISSE.

GENÈVE.

Société de Physique et d'Histoire naturelle.

Mémoires de cette Société, tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; in-4° avec Atlas in-f°. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

ENVOIS DIVERS.

Description des machines et procédés, consignés dans les brevets d'invention, etc., tomes 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28; in-4° avec planches.

6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e supplémens du Catalogue des spécifications des brevets d'invention, etc., années 1830, 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835; in-8°. — Envoi de M. le Ministre du commerce à l'Académie.

Recueil mensuel de la Gazette médicale de Paris, 1re année, janvier 1832. — Rapporteur, M. le docteur *Pingeon.*

Eloge de Pierre-Antoine Després, etc., qui a remporté le Prix décerné par la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, dans sa Séance du 5 septembre 1821, Douai; in-4° de 33 pages. — Rapporteur, M. *Durande.*

Mémoire sur les Facteurs numériques, par M. JOUBIN, Havre, 1831. — Rapporteur, M. *d'Aumont.*

La Ville des expiations; trois épisodes, par M. BALLANCHE. — Rapporteur, M. *Toussaint.*

Aux Mânes de Ch. Brugnot, par L. BERTRAND; Mss. de 4 pages; in-8°. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Le Mourant, pièce de Vers d'un étudiant, envoyée par M. LEGEAY de Lyon; Manuscrit. — Rapporteur, M. *Bressier.*

De l'Etat civil des personnes et de la condition des terres

dans les Gaules, dès les temps celtiques, jusqu'à la rédaction des coutumes, par M. PERRECIOT, Trésorier de France au bureau des Finances de Besançon; 2 vol. in-4°, imprimés en Suisse aux dépens de la Société, en 1786. — Hommage de Mlle Théoduline Perreciot, petite-fille de l'auteur.

Quelques réflexions sur le cholera-morbus, observé à l'Hôtel-Dieu de Paris dans le service médical de M. Bailly, par M. RIPAUT, interne des Hôpitaux; in-8° de 34 pages et une planche, Paris 1832. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Quatre pièces de poésie manuscrites :

1° Avant, pendant et après la révolution de 1830, par M. Jules MATHIEU de Clairveau.

2° Le Serin d'Adèle, par le même.

3° Le duc de Reichstadt, par le même.

4° La Mort d'un homme de bien, par le même. — Rapporteur, M. *Brassier*.

Exposé de la situation du commerce et de l'industrie, soumis au Roi, par le Ministre du commerce et des travaux publics; novembre 1832; in-4° de 29 pages et 14 états annexés à cet exposé.

Quelques observations sur la topographie de Barèges-les-Bains et de ses environs, par M. LERMIER, Commissaire en chef des Poudres et Salpêtres, à la résidence de Vonges; in-8° de 44 pages. — Rapporteur, M. *Durande*.

Institut des sourds et muets de Nancy. Prospectus.

Mémoire sur le Métayage, par M. A. E. P. de GASPARIN; in-8° de 90 pages, Lyon 1832.

— Traité du métayage, par le même. — Rapporteur, M. *Durande*.

Note sur l'impôt du sel et sur ses effets; publié par l'administration des douanes, 1831; in-8° de 28 pages. — Rapporteur, M. *Durande*.

Recherches économiques sur le son ou écorce de froment

et des autres graines céréales, par J. C. Herpin; in-12 de 36 pages, Paris 1833. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Dissertation sur la pipe polytube, contre les Rhumatismes; in-32 de 30 pages, par M. P. Clament-Zuntz, homme de lettres et naturaliste à Paris. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Résultat d'une expérience comparative, entre l'emploi des feuilles du mûrier blanc greffé, et celui des feuilles du mûrier des Philippines, pour la nourriture des Vers à soie, par M. le docteur Ignacio Lomeni; Mémoire lu à l'Institut impérial et royal des Sciences, Lettres et Arts de Milan, dans la Séance du 21 septembre 1832; in-8° de 6 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Mémoire sur les explosions des chaudières à vapeur, etc., par M. Voizot, régent de mathématiques au collége de Châtillon-sur-Seine. — Rapporteur, M. *Pautet*.

Souvenirs et Prestiges; manuscrit en vers, par M. Germain, médecin à Noseroy (Jura). — Rapp., M. *Bressier*.

Ecole centrale des Arts et Manufactures. — Rapports faits au Conseil général des manufactures et à la Société d'encouragement, sur l'Ecole centrale; organisation de l'Ecole; programme des cours et des examens d'admission, etc.; année scolaire 1832-1833.

Enseignement industriel. — Rapport fait à la Société d'encouragement, par M. Payen, au nom d'une Commission spéciale sur l'Ecole centrale des Arts et manufactures établie à Paris sous la direction de M. Lassalle.

L'art d'élever les vers à soie en Bourgogne et dans les départemens septentrionaux de la France, etc., manuscrit par M. Beaurepère, de Dijon. — Rapporteurs, MM. *Antoine*, *Vallot* et *Tilloy*.

Revue Anglo-française; 1re livraison, juillet 1833; 2e livraison, octobre 1833; 3e livraison, janvier 1834; 4e livraison, avril 1834. — Rapporteur, M. *Peignot*.

Association normande. — Rapporteur, M. *Baudot.*

Mémoire sur la culture des melons dans le département du Calvados et particulièrement à Honfleur et aux environs de Lisieux, par M. Montaigu, conservateur du Jardin des plantes de Caen; in-8° de 12 pages.

Journal des connaissances utiles; année 1834, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, — 12.

Essai de grammaire française avec tableaux analytiques, par M. Connillac, de Châtillon-sur-Seine. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Citernes à la Vénitienne, invention des fontaines factices avec une note sur les mortiers romains, par M. J. Ratte, de Besançon, ancien gérant du Génie; manuscrit, petit in-folio de 18 pages et un plan colorié. — Rapporteurs, MM. *Tilloy*, *Sené* et *Nodot.*

Quelques mots sur la colonne de la grande armée; in-8° de 15 pages. Bourg, 1833, par M. Belloc.

— La Vierge au poisson de Raphaël, etc., par le même; Paris et Lyon, 1833. — Rapporteurs, MM. *Peignot*, *de Saint-Mémin* et *Toussaint.*

Opuscules agricoles, industriels et économiques, par J. R. Pesche, jeune. Le Mans, 1833; in-8° de 22 pages. — Rapporteur, M. *Durande.*

Notice critique sur la Biographie universelle en 6 volumes, publiée par le libraire Furne; par M. Leclerc, de Montbard; manuscrit. — Rapporteur, M. *Pautet.*

France littéraire; tome 10, 2e année, 12 livr., décembre 1833. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Nouveau Journal des Paroisses et du Clergé, nos 3 et 4, 1834. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Manuel général de l'Instruction primaire, tome 4, nos 7 et 11; tome 8, nos 3 et 5. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Deux années 1830 et 1831 du journal de la Société d'Agronomie pratique auquel s'est réuni le journal des Jardins. — Don de M. Persoon à l'Académie.

Deux feuilles de la grande carte de Bourgogne, publiées par M. Bussey, géomètre en chef du Cadastre, (cantons de Semur et de Beaune). — Hommage à l'Académie.

Méthode naturelle appliquée aux langues mortes, pour faciliter et abréger les études, par J. Bouzeran. Cambray, 1833; in-8° de 68 pages. — Rapporteur, M. *Stiévenart.*

L'utilité de la médecine, démontrée par des faits, etc., par M. L. F. Bigeon; in-8° de 103 pages. Dinan, 1818.

— Eaux minérales de Dinan. — Des systématiques et de leurs adeptes, etc., par le même. Paris et Dinan, 1824; in-8° de 14 pages.

— Lettre sur les moyens d'éclairer la confiance des malades et de les prévenir contre les remèdes qui s'opposent aux efforts salutaires de la nature, etc., par le même. Paris et Dinan, 1822; in-8° de 42 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Journal d'Agriculture pratique, publié sous la direction de M. l'abbé Th. Perrin, etc., février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 1834.

Fragment de l'Enfer du Dante, traduit en vers français, par M. Mongis, substitut du Procureur du Roi, etc., à Troyes; manuscrit, petit in-folio de 7 pages.

— La Mort du fils de l'Homme, par le même. — Rapporteurs, MM. *Bressier, Hubert* et *Toussaint.*

La France industrielle, etc., première année, première livraison; avril 1834.

Le Pygmée, 1re année, 1er, 2e, et 3e numéros; mars, avril et mai 1834. — Rapporteur, M. *Antoine.*

Catalogue de la collection minéralogique, géognostique et minéralurgique de la Loire-Inférieure, etc., classée par M. Dubuisson; in-8° de 301 pages, avec la carte géognostique de ce département. — Rapporteur, M. *Nodot.*

Assemblée générale pour l'instruction élémentaire; mai 1834.

Exposition systématique des effets pathogénétiques purs

des remèdes ; par le docteur Weber ; traduite et publiée par le docteur Peschier, de Genève.

— Notices et documens sur le choléra-morbus, extraits de Commissions particulières et de journaux étrangers, traduits et publiés par le même ; 17 premiers numéros in-8°.

— Sur la Camomille.

— Visite scientifique en Allemagne, etc. ; in-8° de 112 pages.

— Bibliographie homéopathique ou catalogue de tous les ouvrages et écrits sur l'homéopathie, qui ont paru jusqu'au milieu de l'année 1833 ; in-8° de 23 pages.

— Tableaux des modifications qu'apportent aux effets des remèdes homéopathiques diverses circonstances de leur administration, etc. ; par le conseiller d'Etat de Boenninghausen ; traduits par le même ; in-4° de 45 pages.

Instruction succincte sur le traitement homéopathique, préservatif et curatif du choléra ; in-8° de 20 pages.

— Lettre sur l'emploi du coton comme charpie, par le même ; in-8° de 10 pages. — Rapporteurs, MM. *Antoine, Vallot* et *Pingeon*.

Organisation, situation et méthode de l'Institut des sourds-muets de Nancy ; par M. Piroux. — Rapporteur, M. *Toussaint*.

Grammaire française en tableaux ; par C. Cornillac ; 2e édit., in-folio de 33 pages. — Rapporteur, M. *Pautet*.

Abrégé du système moral à l'usage des doctrinaires ; par M. Planquette, ancien capitaine d'artillerie ; in-8° de 100 pages. — Rapporteur, M. *Pautet*.

Quelques observations sur le projet de loi relatif à la réorganisation de la médecine, par P.-J. Poncet, médecin à Feurs ; in-8° de 20 pages. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Description de trois espèces nouvelles de coquilles vivantes du département des Pyrénées Orientales ; par M. Farines, pharmacien à Perpignan ; in-8° de 8 pages. — Rapporteur, M. *Vallot*.

Un Coup-d'œil en arrière de l'état de l'industrie avant la révolution française. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Description d'un monument arabe du moyen âge en Normandie; par M. Spencer Smith, membre de l'Université d'Oxford et de la Société des antiquaires de Normandie; in-8° de 27 pages et 5 planches.

— Examen d'un passage des Antiquités anglo-normandes de Ducarel, trad. de l'anglais par A.-L. Léchaudé; in-8° de 8 pages et 2 planches. — Rapporteurs, MM. *Baudot, de St.-Mémin* et *Peignot.*

Revue de l'agriculture universelle, première et deuxième livraisons du tome premier. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Essai d'une distribution méthodique de plantes, calqué sur le système Linnéen; par M. Leclerc, pharmacien à Montbard; manuscrit de 7 pages in-4°.

Rapport verbal sur un ouvrage intitulé : Maison rustique du dix-neuvième siècle, par M. l'abbé *Berlide*; in-8° de 11 pages. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Le canton de Châtillon de la carte de la Côte-d'Or; par M. Busset, géomètre en chef du cadastre. — Hommage à l'Académie.

La Dominicale, journal des Paroisses; 26e livraison, 1re année, tom. 2, 1831.

Epître à mon ami, par M. Nicot; in-8° de 5 pages. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Description des nouvelles montres à secondes, à l'usage des ingénieurs, des physiciens, des médecins, etc.; par Henri Robert; in-4° de 24 pages et une planche.

L'Athénée, journal scientifique et littéraire; première livraison. Lyon, 1835, 2e livr. — Rapporteur, M. *Pautet.*

De la destruction des tissus dans le blanchîment et la teinture; par M. Gaéau aîné. Troyes, 1835. — Rapporteur, M. *Tilloy.*

Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales du département de la

Seine ; par la Commission nommée par l'autorité ; année 1832, in-4°.

Fragment de philosophie morale. — La probité ; par M. Leclerc, pharmacien à Montbard ; manuscrit in-4° de 33 pages.

Emploi de la marne schisteuse et du tuf argileux comme engrais minéraux ; manuscrit in-4° de 3 pages, par le même. — Rapporteurs, MM. *Pautet, Peignot* et *Vallot.*

Journal d'agriculture pratique, etc., publié sous la direction de M. Félix Gauthier (Desbrosses). Janvier 1835, mars 1835. — Rapporteur, M. *Vallot.*

De l'aristocratie en France ; de l'avenir des nationalités de l'Europe ; par Mr B. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Nautical and hydraulic experiments with numerous scientific miscellances, by colonel Mark Beaufroy, F.-R.-S., etc. ; 1 vol. in-4°. London, 1834.

Opinion de M. Christophe ; 1re, 2e, 3e, 4e parties, par M. Boucher, de Perthes ; 4 vol. in-12. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Ecole centrale des arts et manufactures.

Journal spécial des Lettres et des Arts, 2e année, 1er vol. nos 24, 25, 26, 27 ; 2e vol. nos 2 —7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Preuves de la Religion, exposées dans leur enchaînement et dans leur suite, par M. Lacoste, ancien Vicaire-Général ; 2 vol. in-12. Dijon, 1835. — Hommage à l'Académie.

Du Spiritualisme au 19e siècle, ou examen de la doctrine de Maine de Biran ; in-8° de 47 pages. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Extrait d'une table alphabétique et statistique montrant l'emplacement des 179 peuples de la Gaule romaine, etc. ; manuscrit, petit in-folio de 4 pages, par M. Martin, employé supérieur retraité à Ornans (Doubs).

— La péninsule de l'Asie Mineure, comparée à l'Anatolie,

la Turquie d'Europe et l'ancienne Palestine, avec la Syrie, comparée aux provinces modernes de Damas, St. Jean-d'Acre, de Tripoli, d'Alep; manuscrit; in-8° de 30 pages, par le même.

— Lettres lithographiées relatives à ces ouvrages.

— Aperçu d'un grand tableau original statistique et synoptique de la Gaule romaine, comparée à la France et contrées voisines, etc., manuscrit, petit in-folio de 30 pag., par le même. — Rapporteurs, MM. *Peignot, Hubert* et *Toussaint.*

L'Homme noir, par M. X. Forneret, drame en 5 actes; in-8° de 294 pages. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Journal général de l'Instruction publique, vol. 4, nos 74 et 75.

Extrait de la revue de Lorraine; — le pour et le contre sur la résurrection des provinces; grand in-8° de 37 pages. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Journal des Beaux-Arts; 9 août 1835.

Description d'une magnanerie salubre, etc., par M. Darcet; in-4° de 12 pages, adressée par M. Bonafous.

Essai de philosophie, de politique et de littérature, par Frédéric Ancillon, de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, 1 vol. in-8°. Paris, 1833.

— Essais historiques sur le parlement de Provence, etc., par M. Prosper Cabasse, Conseiller à la cour royale d'Aix; 3 vol. in-8°.

— Essai sur l'étude de l'homme, etc., par M. le docteur Th. Dufour, Membre de la Société académique de Mâcon, 2 vol. in-8°. Paris, 1834.

— De l'Esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté, par Alex. de Laborde, 3e édit. Paris, 1834; in-8°.

— Catalogue des poinçons, coins et médailles du Musée monétaire de la Commission des monnaies et médailles; in-8°. Paris, 1833.

— Nouveau traité théorique et pratique sur les semis et

les plantations des arbres fruitiers, etc., par M. J. N. Lardier, de l'Académie de Marseille ; in-8°. Paris, 1818. — Ouvrages adressés par M. *Pihan de La Forest.*

Eloge historique de J.-B. Dugas-Montbel, par J.-B. Dumas, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon ; in-8° de 31 pages.

Raison et folie, ou Chansons et Poésies diverses, par T. J. Hirven ; in-8° de 19 pages. Paris, 1835.

— Notice sur Mme Balard, par M. Magl. Nayral ; in-8° de 36 pages.

— Notice biographique et littéraire sur Mme Eléonore de Labouïsse-Rochefort, par le même ; in-8° de 56 pages.

— Notice biographique et littéraire sur M. Boniface Ducarla, par le même.

— Rabelais a-t-il habité Castres? par le même ; in-8° de 8 pages. — Ouvrages adressés par M. *Labouïsse-Rochefort.*

Mémoire sur les Courtillières, lu à la Société Linnéenne de Lyon, par M. Lacène ; in-8° de 13 pages. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Utilitate, par M. Leclerc, Pharmacien à Montbard. Manuscrit de 16 pag. in-fol. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Lettre à M. Ribes de Montpellier, sur divers sujets de chirurgie, de médecine et d'hygiène, par M. Guépin, Professeur de chimie à Nantes ; in-8° de 63 pages. — Rapporteur, M. *Pingeon.*

Documens statistiques sur la France, publiés par le Ministre du commerce ; grand in-4° de 205 pages.

Notice nécrologique sur M. Carnot, Conseiller à la cour de cassation. — Hommage à l'Académie.

Des Comices en général, par M. Théodore Virlet d'Avesnes ; in-8° de 15 pages, 1835.

De la Probité, par M. Boucher de Perthes ; in-8° de 22 pages. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Revue de Lyon, 3e année, avec le Bulletin scientifique, janvier, février, mars, avril. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Réponse à quelques articles du journal de médecine et de chirurgie pratiques de la Section de médecine de la Société Académique de Nantes, etc.; in-8° de 32 pages.

Note sur une assertion publiée par M. VALLOT, au sujet d'une maladie de la vigne, observée à Genève; in-8° de 12 pages. (Tirée de la Bibliothèque universelle de Genève.) — Hommage de M. Decandolle à l'Académie.

Moniteur de la Propriété et de l'Agriculture, 1re année, janvier 1836. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Considérations générales sur l'établissement des chemins de fer, par M. HENRY, Architecte à Boulogne sur mer. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Mémoire sur quelques questions d'hygiène philosophique, par F. LECLERC, Pharmacien à Montbard, manuscrit; grand in-4° de 32 pages. — Rapporteur, M. *Vallot.*

L'Incendie de Dijon, poëme par Mme Fanny DENOIX, de l'Académie d'Amiens et d'Evreux. Manuscrit.

— Jeanne Hachette, ou le siège de Beauvais; poëme par la même; in-8° de 28 pages. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Manuel des contre-poisons; par M. CHAUSSIER, oculiste à Paris; in-18 de 348 pages. — Hommage à l'Académie.

Septième notice sur les plantes rares cultivées dans le jardin botanique de Genève; par MM. Aug.-Pyrame et Alph. DECANDOLLE. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Découverte de l'anti-attraction et du mécanisme du mouvement des astres; par M. LACHAUSSÉE, commis à cheval des contributions indirectes à Essoyes; grande feuille in-folio. — Rapporteur, M. *de Chambure.*

Des cavernes, de leur origine et de leur formation; par M. Théodore VIRLET, ingénieur des mines. — Rapporteur, *M. Vallot.*

Projet de boisement des Basses Alpes, présenté à S. E. le Ministre de l'intérieur, par M. P.-L. DUGIED, ex-préfet de ce département; in-4° de 113 pages.

Du reboisement des Alpes françaises. — Lettre à MM. les

députés du département des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var; par M. L.-M. Cottard, Recteur de l'Académie de Strasbourg; in-8° de 15 pages.

Musique simplifiée dans sa théorie et dans son enseignement; par M. Busset, géomètre en chef du cadastre de la Côte-d'Or; 1re partie, mélodie; grand in-8°.

Revue de Toulouse, 1er juillet 1836. — Rapporteur, M. *Pautet.*

L'Institut, n° 165; 6 juillet 1836. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Sur une chronique de Bourgogne, manuscrit d'une page.

Revue de Bordeaux, première livraison; 15 juillet 1836. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Lettre à M. Matter, membre de l'Institut, sur les antiquités de Grenoble; par M. Pierquin, de Gembloux; in-8° de 32 pages. — Rapporteur, M. *Peignot.*

TABLE
DES MATIÈRES.

Pages.

Procès-verbal de la séance publique de l'Académie, . 5

Discours d'ouverture de la séance, par M. le Docteur Antoine, président, ... 7

Préliminaire du Précis analytique des travaux de l'Académie, par M. le Docteur Pingeon, secrétaire, . 15

Nomenclature des travaux de la classe des Sciences, imprimés dans les Mémoires de l'Académie, . . . 25

Analyse des travaux manuscrits, ... 28

LÉGISLATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.

Impôt du sel, ... 29

De l'importance de la fabrication du salpêtre indigène, par M. de St.-Genis, ... 32

CHIMIE.

Procédés relatifs à la fabrication du salpêtre, par M. de St.-Genis, ... 36

PHYSIQUE.

Machine proposée par M. Lorillard, à Nuits, pour prévenir le refoulement de la fumée des cheminées dans les appartemens, ... 39

MÉTÉOROLOGIE.

Constitution de l'année 1829, par M. d'Hombres (Firmas), à Alais, ... 40

Mémoire sur l'hiver de 1829 à 1830, et sur la constitution météorologique de cette année, par le même, ... 42

Tableau des effets désastreux du froid sur les végétaux indigènes et exotiques, par le même, ... 50

Météore igné de forme sphéroïdale, par M. de Chambure, à Semur, ... 51

MÉDECINE.

§ I. Histoire de la Médecine, ... 53

Recherches historiques sur l'origine de la médecine et

Pag.

sur les guérisons des maladies opérées par les prêtres d'Esculape dans les temples de ce dieu, par M. le Docteur GAUTIER, de Lyon, ... 53

Bibliographie de médecine hyppocratique, par M. le Docteur MARCHANT, à Besançon, ... 63

§ II. ANATOMIE, ... 65

Découverte de l'os lacrymal externe ou petit unguis, par M. le Docteur ROUSSEAU, à Paris, ... 65

§ III. PATHOLOGIE, ... 67

Maladie qui a régné dans les trois derniers mois de l'année 1831, et dont les symptômes ont offert quelques traits de ressemblance avec ceux du cholera asiatique, par M. le Docteur VOILLOT, à Beaune, ... 67

Moyens proposés pour arrêter la propagation du cholera-morbus, par M. GIRARD DE CAUDEMBERG, à St.-Malo, ... 73

Sur l'hypérostose du crâne d'un enfant de 18 mois, montré à l'Académie de médecine le 28 janvier 1834, par M. le Docteur VALLOT, ... 79

Sur l'érysipèle de la face, par le même, ... 81

Sur l'inflammation de la sclérotique, par le même, 82

Sur l'ophthalmie blennorrhagique, par le même, . 82

Sur les parotides, par le même, ... 83

Sur des cas d'aphonie, par le même, ... 84

Note sur une péritonite puerpérale, suivie d'ascite et de perforation spontanée de l'ombilic, par le même, 85

Sur le diabète nerveux, par le même, ... 88

Sur l'extroversion de la vessie, par le même, . . . 89

Sur le ditrachycère, par le même, ... 90

Fragment de botricéphale pris pour un ver intestinal singulier, par le même, ... 92

Sur la varioloïde, par le même, ... 94

Sur la sueur phosphorescente, par le même, ... 97

Sur les productions cornées chez l'homme, par le même, ... 98

Sur les combustions humaines spontanées, par le même, ... 99
§ IV. Thérapeutique, ... 104
Sur l'hygroma, par le même, ... 104
Sur l'herpès, par le même, ... 106
Sur l'emploi du sirop d'éther dans la jaunisse, par le même, ... 107
Sur l'emploi du tartre stibié dans les péripneumonies catarrhales, par le même, ... 108
Note sur le résultat de l'association du quinquina avec le tartre stibié, par le même, ... 111
De l'emploi du seigle ergoté contre l'inertie de l'utérus pendant l'accouchement et plusieurs autres affections de cet organe, par M. le Docteur Parent, à Beaune, ... 112
Observations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchemens, par M. le Dr Voillot, à Beaune, 113
Considérations sur la cautérisation de l'urètre, par M. le Docteur Nicod, à Paris, ... 116
De l'avantage des feuilles de la saxifrage de Sibérie pour panser les vésicatoires, par M. le Docteur Rousseau, à Paris, ... 120
§ V. Orthopédie, ... 122
De l'extension et des compressions en orthopédie, par M. le Docteur Dompmartin, ... 122
§ VI. Toxicologie, ... 133
Action vénéneuse des feuilles d'aubépine, par M. le Docteur Vallot, ... 133
Action vénéneuse des fleurs du cytise des Alpes, par le même, ... 134
§ VII. Critique médicale, ... 135
Sur les vagissemens utérins, par M. le Dr Vallot, 135

HISTOIRE NATURELLE.

Notice sur le jardin botanique et sur sa translation, par M. le Docteur Vallot, ... 138

Pag.

OBSERVATIONS DIVERSES par M. le Docteur VALLOT, 147
Détérioration de la source de la fontaine Jouvence, ... 147
Changemens opérés depuis peu d'années autour de Dijon, qui ont amené la disparition de plusieurs objets d'histoire natur., 149
1° Destruction d'un superbe sophora du Japon, ... 150
2° Disparition des fourmilions par la clôture et la culture des carrières, ... 150
3° Disparition de végétaux rares et d'insectes rares, par suite du dessèchement des mares des Petites-Roches, ... 150
4° Disparition d'une variété de marronnier d'Inde, caractérisée par un fruit non épineux, ... 150
5° Disparition d'un pied de sureau à fleurs doubles, ... 150
6° Disparition de plusieurs plantes par suite des travaux opérés dans la vallée de Saint-Joseph, ... 151
7° Disparition de l'*aster amellus*, de l'*inula salicina*, par suite du défrichement du bois du Roi, situé entre Bellefond et Bretigny, ... 151
8° Changemens effectués dans les plantations du Parc, ... 151
9° Disparition du moulin de Bruant, ... 152
10° Présence de la silice dans diverses localités, ... 152
11° Pétrifications trouvées sur le territoire de Talant, ... 153
Erreurs de Guettard, ... 153
12° Addition à l'horloge de Flore, de la *prenanthès muralis*, 159
Floraison singulière et unique du *dipsacus sylvestris*, ... 159
Erreur relative au quanpian, ... 161
Coccos Indorum corvini, ... 162
Fleur monstrueuse de violette, ... 162
Plantes à ajouter à la Flore de la Côte-d'Or, ... 163
Sur le vinetier sans pepins, ... 164
Mâchoires d'homme fossiles, ... 167
Sur un merle rose, ... 168
Alcyonelle des étangs, ... 170
Salamandre, ... 170
Dent de mastodonte trouvée à Autrey (Haute-Saône), . . . 172
Sur l'*unguis odoratus* (blatte de Byzance), ... 173
Sur la plante appelée arrou, ... 175
Sur le bich de mer, ... 178
Sur l'encre du châtaigner, ... 181
Sur quelques phénomènes rapportés par quelques voyageurs dans l'Inde, ... 184
Sur quelques fausses galles, ... 189
Galles chevelues du gramen, ... 190
Pommes de Sodôme, ... 191

Portefeuille, ... 191
Additions et rectifications relatives à la Statistique manuscrite de la Côte-d'Or, rédigée par M. Vaillant, ... 192
Observations entomologiques, ... 206
Tenthrède du vinetier, ... 212
Hannetons, ... 215
Sur le cryptorhinchus lapathi, ... 216
Sur le catty-did, ... 218
Insectes vivant sur le rhododendron, ... 221
Note sur l'adelges laricis, ... 224
Sur la psylle du cafier, et par suite sur les autres insectes qui vivent aux dépens de cet arbre, ... 228
Sur la teigne humérale et le dermeste atome, ... 233
Eclaircissemens sur quelques œufs d'insectes. 234
Sur une phrygane, ... 237
Sur le lepte automnal, ... 246
Sur le fou-lin, ... 247
Sur un gastéropode fileur, ... 253

TABLE ANALYTIQUE

DES OBJETS INDIQUÉS OU DÉCRITS DANS LES COMMUNICATIONS DE M. LE DOCTEUR VALLOT RELATIVES A LA MÉDECINE ET A L'HISTOIRE NATURELLE.

Pag. 79, lign. 25, Ribell, *lisez* Ribelt.
Pag. 80, lign. 21, Ribell, *lisez* Ribelt.
Pag. 93, lign. 2, instructions, *lisez* instructives.
Pag. 154, lign. 28, Doroch, *lisez* Dorsch, *cellarias*, lisez *callarias*.
Pag. 181, lign. 6, *ajarq*, lisez *ajang*.
Pag. 214, ligu. 1, M., *lisez* Mlle.
Pag. 249, ligu. 15, torpe, *lisez* to-pe.

Acare (petit), p. 247.
Acarus autumnalis, p. 246.
— *pseudogallarum*, p. 189.
Adelges laricis, p. 224.
Alcyonelle des étangs, p. 170.
Altica atra, p. 210.
Anthropomorphite, p. 205.
Aracœrus coffeæ, p. 230.
Aranea aquatica, p. 255.
Argyronète aquatique, p. 255.
Arrou, p. 175.
Asile fauve à ailes réticulées, p. 210.
Athfar atheh, p. 174.
Atriplex rosea, p. 164.
Avis ovimagna, p. 169.
Aylante glanduleux, p. 151.
Balatam, p. 179.
Balatang, p. 179.
Balate, p. 179.
Béguillet mal instruit, pp. 141-145.
Berberis apyrena, p. 164.
Bich de mer, p. 178.
Bicho de Tacuara, p. 181.
Blatta Byzantina, p. 173.
Blatte de Byzance, p. 173.
Bois du roi, p. 151.

Boletus favus, p. 250.
— *obliquatus*, p. 203.
— *rugosus*, p. 202.
Borda, p. 178.
Botocudos, p. 99.
Botoque, p. 99.
Boudin de mer, p. 179.
Boy-tsi, p. 251.
Bruant (moulin de), p. 182.
Bruche du cafèyer, p. 230.
Buis, p. 190.
Byssus, p. 254.
Caille-lait jaune, p. 189.
Calcaire alpin, p. 205.
— jurassique, p. 205.
Calluna vulgaris, p. 152.
Cancouelle, p. 215.
Cardère, p. 159.
Catty-did, p. 218.
Cauris, p. 155.
Cecidomyia conyzæ, p. 246.
— *eryngii*, p. 224.
— *fagi*, p. 224.
— *lychnidis*, p. 245.
Cerises gommeuses, p. 162.
Cerveau pétrifié, p. 157.
Chalcis microgaster, p. 211.
Charanson de la patience, p. 217.
— à queue blanche, p. 217.
Cheilodiptère aigle, p. 155.
Chermes abietis, p. 152.
Chondrille des murs, p. 159.
Chorizia ventricosa, p. 99.
Cicada tibicen, p. 230.
Cimex marginatus, p. 236.
Coccos Indorum Corvini, p. 162.
Coccus buxi, p. 214.
Cochenille des graminées, p. 236.
Combustions humaines spontanées, p. 99.
Conyza squarrosa, p. 245.
Coque de l'hydrophile, p. 235.
Coquillages (petits), p. 200.
Coquilles comprimées, p. 153.
Coracine écarlate, p. 161.
Coré bordé, p. 236.
Cornes chez l'homme, p. 98.
Corylus avellana, p. 189.
Cossyphus tristis, p. 231.
Crevette d'eau douce, p. 233.
Chryptorhinchus coffeæ, p. 230.
— *lapathi*, p. 217.
Curculio pomorum, p. 223.
— *veronicæ*, p. 223.
Cyclostoma viride, p. 200.
Cynips cruciata, p. 190.
Cyprœa moneta, p. 155.
Daic, p. 169.
Daie, p. 169.
Dentale, p. 153.
Dentale (faux), p. 154.
Dermeste atôme, p. 233.
Dermestes atomarius, p. 233.
Dijon, p. 201.
Dilke, p. 174.
Dipsacus Sylvestris, p. 159.
Ditrachycère, p. 90.
Dorsch, p. 154.
Doufr, p. 174.
Echinops sphœrocephalus, p. 164.
Ecrevisse pétrifiée, p. 205.
Electrum, p. 252.
Encre de chataigner, p. 181.
Empis livida, p. 210.
Epanouissement en ceinture, p. 160.
Ephemera albipennis, p. 168.
— *diptera*, p. 234.
— *venosa*, p. 234.
Epimède des Alpes, p. 151.
Erysiphe, p. 158.
Eskia, p. 176.
Esquisse, p. 177.
Eulophe, p. 241.
Exostose, p. 79.
Festuca crinum ursi, p. 176.
— *eskia*, p. 176.
— *varia*, p. 176.
Flavignerot, p. 148.
Fluide végétal (nouveau), p. 188.
Fo-lim, p. 250.
Fou-lin, p. 247.
Frai de crapaud, p. 192.
Fungus igneus, pp. 248-252.
Gadus callarias, p. 154.
Galant d'hiver, p. 151.
Galium verum, p. 189.
Galle chevelue du gramen, p. 190.
Galles (fausses), pp. 189-191.
— de l'Euphorbe, p. 190.
— du Rhododendron, p. 222.
Gammarus pulex, p. 233.
Gastéropode fileur, p. 253.
Gin-seng, p. 248.
Gouan, p. 141.
Gryllus megalocephalus, p. 220.
Hannetons, p. 215.
Hay-seng, p. 179.
Herbe aux rougets, p. 247.
Hirondelle de mer, p. 169.

Hoelen, pp. 250, 251.
Holothuria brunnea, p. 180.
— *radackensis*, p. 180.
— *tubulosa*, p. 180.
Homo fanesius auritus, p. 99.
Hou-pe, p. 248.
Ichneumon albipes, p. 210.
— *cannabis*, p. 244.
— *flavifrons*, p. 244.
— *generator*, p. 244.
— *osculatorius*, p. 244.
— *Xylostei*, pp. 209, 210.
Ixode sanguin, p. 246.
Jasione montana, p. 152.
Jispet, p. 177.
Joua, p. 169.
Jouvence (fontaine de), p. 147. [1]
Karabe, p. 248.
Kegnossi, p. 169.
Kiaug-tchu, pp. 249-253.
Kou-pe, p. 248.
Lac tigridis, p. 249.
Lait de tigre, p. 249.
Lapides corvuli, pp. 154, 155.
Lapilli asellorum, p. 154.
Lapis aurem humanam referens, p. 155.
— *coracinus*, p. 155.
Larves de syrphe, p. 243.
Lepte automnal, p. 246.
Lepus aqueus, p. 169.
Lias, pp. 196, 205.
Lichen byssoïdes, p. 163.
— *fungiformis*, p. 163.
Limas de mer, p. 179.
Limax agrestis, p. 254.
— *filans*, p. 254.
Litiope bombyce, p. 253.
Locusta ephippiger, p. 220.
Lonicera xylosteum, p. 206.
Lichnis dioica, p. 245.
Lycium barbarum, p. 139.
Lycoperdon bovista, p. 202.
— *equinum*, p. 163.
Lympot, p. 254.
Mâchoire d'homme, fossile, p. 167.
Mahaleb, p. 174.
Malachie, p. 231.
Maladie éburnée, p. 80.
Martin roselin, p. 169.
Mélèze, p. 152.
Merle rose, p. 168.
Misolaryx, p. 152.
Monoculus conchaceus, p. 236.
Mont-Afrique, p. 198, 201.
Mouche à café, p. 229.
Mouette brune, p. 170.
Musca alterna, p. 242.
— *alternata*, p. 243.
— *balteata*, p. 242.
— *cannabina*, p. 243.
— *rosæ*, p. 245.
Myagrum taraxacifolium, p. 164.
Nagelfluhe, p. 197.
Nardus stricta, p. 176.
Nautile, p. 155.
Nemate flavipède, p. 207.
Nerfs de cerf, p. 179.
Nettorhynque, p. 91.
Nigrita labio pendulo, p. 99.
Nitidula varia, p. 218.
Noctua persicariæ, p. 240.
Nymphalis neæra, p. 230.
Ocymastrum, p. 245.
Œufs d'insectes, p. 234.

[1] L'eau, fournie à Messigny par la fontaine de Jouvence, offre actuellement un volume bien moindre que précédemment. Cette diminution est la suite du développement des excroissances tuberculeuses de fer hydroxidé, sur la paroi intérieure des tuyaux de fonte qui conduisent l'eau.

Ces excroissances tuberculeuses ont-elles atteint, comme dans la grande conduite des fontaines de Grenoble, la limite de leur développement? le jaugeage à divers intervalles, pourra seul répondre à cette question.

Pour prévenir l'inconvénient signalé, M. Vicat propose un enduit avec le mortier hydraulique, gâché à consistance convenable, et plutôt gras que maigre, appliqué sur une épaisseur de 2 millimètres 1/2 au moins, dans l'intérieur des tuyaux.

Le procédé de M. Vicat est inséré dans les *Annales de chimie et de physique*, 1836, *juillet*, *tom.* LXII, p. 301-304.

Œufs stériles de Criquet, p. 235.
Onygena equina, p. 163.
Orme (maladie de l'), p. 182.
Orvet vivant dans une femme, p. 91-92.
Os de perche, p. 154.
Ostrea varia, p. 254.
Oursagne, p. 176.
Pachyma tuber regium, p. 250.
Paludina viridis, p. 200.
Panou, p. 161.
Papilio neœrea, p. 230.
— *Tipha*, p. 230.
Parc, p. 151.
Pecten varius, p. 254.
Peigne commun, p. 254.
Petites-Roches, p. 150, 197.
Petrel, p. 168.
Pétrification rare, p. 203.
Phalœna podana, p. 224.
— Tinea *turionella*, p. 152.
Pholadomya ambigua, p. 153.
— *lirata*, p. 153 [1].
Phryganea, p. 237.
— *fontium*, p. 240.
Phytocrena gigantea, p. 189.
Piauhau, p. 161, 162.
Pierre de colique, p. 155.
Pinne marine, p. 254.
Plante glaciale, p. 184.
Podura nivalis, p. 187.
Polype terrestre, p. 157.
Polygonum aviculare, p. 247.
Polypodium calcareum, p. 202.
— *Dryopteris*, p. 202.
— *Phœgopteris*, p. 202.
— *Pterioides*, p. 201.
Polyporus tuberaster, p. 250.
Pomme de Savon, p. 162.
— de Sodôme, p. 191.
Populus monilifera, p. 216.
Porrest ajang, p. 181.
Porte-feuille, p. 191.
Prenanthes muralis, p. 159.
Procellaria pelagica, p. 168.
Prunes soufflées, p. 165.
Prunus enucleata, p. 166.
Psylla centranthi, p. 223.
— *Coffeœ*, p. 228.
— *Laricis*, p. 227.
Pteris aquilina, p. 152.
Pterophyllus concavus, p. 219.
Puce des fleurs de Scabieuse, p. 216.
Puceron cotonneux, p. 229.
Pyrauste, p. 186.
Quanpian, p. 161, 162.
Racodium bibulum, p. 163.
Raisin sans pepins, p. 166.
Ramphastos picatus, p. 161.
Renouée, p. 247.
Rhododendron ferrugineum, p. 190, 221.
Rhynchène de la patience, p. 217.
Rissoa parva, p. 255.
Rouget, p. 247.
Rousseau, p. 141.
Rubus fruticosus fl. pleno, p. 139.
Saamouna, p. 99.
Sabella fixa, p. 240.
— *fontium*, p. 240.
Sable siliceux, p. 152.
Salamandre, p. 170, 186.
Salix caprœa, p. 209.
Samarmag, p. 231.
Samarmar, p. 231.
Sangsue de mer, p. 179.
Sapindus saponaria, p. 162.
Saumon pétrifié, p. 203.
Savonier, p. 162.
Sciœna aquila, p. 155.
— *Cirrhosa*, p. 155.
Seleucides, p. 168-231.
Serpolet, p. 190.
Serpule? de Vallot, p. 236.
Sesia stellatarum, p. 168.
Silpha grisea, p. 218.
— *maculata*, p. 218.
— *nebulosa*, p. 218.
Siponcle comestible, p. 181.
Smilax china, p. 251.
Soa-see, p. 181.
Sophora japonica, p. 145, 150.
Soroche, p. 185.
Souci (trou du), p. 199 [2].

[1] Quelques échantillons de cette *Pholadomie* présentaient la *Verrucaria immersa*, Pers., (appelée depuis *Verrucaria rupestris*, Schrad.), répandant une odeur de chlore très-prononcée. Les échantillons ont été présentés à l'Académie; et tous les membres présens ont reconnu l'odeur de chlore.

[2] L'opinion, relative à la communication du Trou du Souci avec

Souris vivante dans une femme, p. 91.
Sphérie massette, p. 190.
Sphinx des rubiacées, p. 168.
Sterna fuliginosa, p. 169.
— *stolida*, p. 170.
Strongle géant, p. 91.
Subulaire de Dillen, p. 191.
Succin, p. 248, 252.
Sueur phosphorescente, p. 97.
Sumbul, p. 174.
Sureau à fleurs doubles, p. 150.
Svallo, p. 179.
Syrphes (larve des), p. 243.
Syrphus balteatus, p. 242.
— *pyrastri*, p. 245.
Tanagra brasiliensis, p. 162.
Tapun, p. 169.
Tchy, p. 248.
Teigne humérale, p. 232.
Tenthrede, p. 207.
Tenthredo berberidis, p. 212.
— *Xanthopyga*, p. 213.
— *Xylostei*, p. 208.
Testacé (grand), p. 204.
Tête pétrifiée, p. 80, 156.
Thymus serpillum, p. 190.
Tinea humeralis, p. 232.
Tipula rubra, p. 223.
To-emi, p. 250.
To-pe, p. 248.
Toucan à ventre rouge, p. 161.
Tou-fou-lin, p. 251.
Trépang, p. 179.
Tripam, p. 179.
Tuber regium, p. 251, 252.
Turbo griseus, p. 200.
Turdus cayanus, p. 162.
— *roseus*, p. 169, 231.
— *seleucis*, p. 169.
Ulmine, p. 182, 183.
Unguis odoratus, p. 173.
Ungula aromatica, p. 174.
Vagissemens utérins, p. 135.
Val-courbe, p. 198.
Vers de neige, p. 186, 187.
Vessie (extroversion de la), p. 89.
Violette, p. 162, 165.
Vougeot (clos de), p. 148.

AGRICULTURE.

Pag.

Avantages du mûrier des Philippines, ... 255
Sur l'emploi de la marne schisteuse et du tuf argileux comme engrais minéraux, ... 259
Citernes vénitiennes, ... 261
— Explication de la figure relative à ces citernes, . 270
Fontaines factices, ... 271
Cimens romains, ... 272

INDUSTRIE.

Fabrication de colles fortes, ... 273
Teinture à froid, ... 275

la fontaine de Villecomte, a son analogue dans celle relative à la communication du gouffre Garagaï, avec la fontaine de Vaucluse. Dans ce dernier cas, c'est l'apparition d'un bâton qui l'a fait soupçonner. On peut en lire les détails dans une lettre de M. le docteur Daniel à M. Arago. *Acad. des Sciences*, 31 *octobre* 1836.

Mais dans les deux cas, il serait nécessaire de répéter des expériences exactes, pour confirmer l'opinion relative à ces communications présumées.

Pag.

Reproduction de gravures sur veau fauve ou de couleur, ... 275
Souscription au Voyage pittoresque en Bourgogne, publié par M. Jobard de Dijon, ... 280

PRIX.

SCIENCES.

I. Chimie, ... 281
II. Médecine, ... 282
Rapport sur les Mémoires envoyés au concours pour le prix de médecine, ... 283
Conclusions. — Noms des lauréats, ... 292

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES, ... 293
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ACTUELLE ET DE SON AVENIR, par M. le docteur PINGEON, ... *ibid.*

ANTIQUITÉS.

Indication des travaux imprimés dans les Mémoires de l'Académie, ... 308
Indication des travaux manuscrits, ... 309
— Sur l'origine du nom Salique donné à la loi des Francs, et sur celle des fleurs de lys, par M. le Dr VALLOT, ... *ibid.*
— Sur la pierre qui corne de Rochefort, par le même, . . . *ibid.*
— Sur Apollon Grannus, par le même, ... 310
— Sur un aqueduc romain trouvé à Mirebeau, par le même, *ibid.*
— Sur la tour aux Rats, située au milieu du Rhin, par le même, ... *ibid.*
Notice sur quelques restes d'antiquités découverts au territoire de Vivaise, près Laon, par M. LEMAISTRE, à Saint-Martin de la Lieue, près Lisieux, ... *ibid.*
Quelques observations sur la fabrication des monnaies chez les Romains, par le même, ... 313
— Des monnaies de cuivre et de bronze, ... 314
— Origine de la monnaie, ... *ibid.*
— Sa forme primitive, ... 315

Pag.

— Marque de la monnaie primitive, ... 315
— Monnaie de Scipion, monnaies consulaires, ... 316
— Métal employé à la monnaie, ... 317
— Alliage de cuivre, ... *ibid.*
— Analyse de ces alliages, ... *ibid.*
— Métaux alliés au cuivre, ... 318
— Formation des flans, ... *ibid.*
— Marque de la monnaie, ... 319
— Moyens employés pour battre ou marquer la monnaie, *ibid.*
— Disposition réciproque des faces et revers, ... 322
— Qualités des reliefs, ... *ibid.*
— Cordons, ... *ibid.*
— Dépression des grands modules, ... 323
— Légendes renversées, ... *ibid.*
— Comparaison des grands et petits modules, ... *ibid.*
— Blanchiment ou saucage des monnaies, ... 324
— Métaux employés au saucage, ... 325
— Vernis antique, ... *ibid.*

Monnaies d'argent, ... *ibid.*

— Origine de la monnaie d'argent, ... *ibid.*
— Sa marque, ... 326
— Son titre, ... *ibid.*
— Son imperfection, ... 327
— Cordons, ... *ibid.*
— Disposition réciproque des faces et des revers, ... *ibid.*
— Dentelure, ... *ibid.*
— Fausses monnaies, ... *ibid.*
— Origine du placage, ... 328
— Considérations générales résumant ce Mémoire, ... *ibid.*

Compte rendu des travaux de la Commission permanente d'archéologie du 25 juillet 1831 au 2 juin 1835, par M. Jules Pautet, secrétaire de la Commission, . . 332

— Serrure de bahu, en fer, du 15e siècle 334
— Poire à poudre du 16e siècle, en bois de cerf, ... 334
— Fragmens d'amphore, sifflet en os, etc., trouvés à Ampilly-le-Sec, ... *ibid.*
— Fibule en or, plaque d'une large boucle, vase d'une terre noirâtre portant la date de 1601, anneau de métal jaune, trouvés à Charnay (Saône-et-Loire), ... *ibid.*
— Notice sur un coq gaulois trouvé à Meursault, près Beaune, etc., par M. Baudot, ... 335

Pag.

— Détails de l'émeute de *Lenturelu*, qui eut lieu à Dijon en 1670, par le même, ... 335
— Détails sur la magnificence des ducs de Bourgogne de la 2e race capétienne, par le même, ... *ibid.*
— Rectification d'une erreur du père Menestrier, relative aux armoiries de Philippe-le-Hardi, par M. de Saint-Mémin, . *ibid.*
— Sur la magnificence vraiment royale de Philippe-le-Hardi et sur les cadeaux qu'il fit à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Flandre, par M. Baudot, ... 336
— Dissertation ayant pour objet de prouver que Marguerite ne renonça pas à la succession de Philippe-le-Hardi, par le même, ... *ibid.*
— Ballade amoureuse par Odo de Gransson, gentilhomme de la cour de Charles-le-Téméraire, communiquée par le même, ... *ibid.*

LINGUISTIQUE.

Motifs de la traduction en patois bourguignon de la Parabole de l'Enfant prodigue, par M. Amanton, 337

HISTOIRE.

Morceaux d'histoire imprimés dans les Mémoires de l'Académie. — M. Mailly; — M. Foisset; — M. Maret, ... 339
Fragmens d'études historiques et critiques sur les *Institutions de Moïse*, par M. de Chambure, *ibid.*

BIOGRAPHIE.

Biographies ou Notices insérées dans les Mémoires de l'Académie. — M. de Chambure; — M. Peignot; — M. Amanton, ... 340

LITTÉRATURE.

§ I. Littérature ancienne, ... 341
Compositions imprimées dans les Mémoires de l'Académie. — M. Stiévenart; — M. Peignot, . . 341

§ II. Littérature du moyen age, ... 345
Epitre de Michel de l'Hospital à **François Ollivier**, traduction, par M. Legray, à **Lyon**, ... *ibid.*
Résumé du regne de François II, par le même, . . . 346
§ III. Littérature moderne, ... *ibid.*
Une fête à l'île Barbe de Lyon, par le même, . . *ibid.*
Mon Rêve, par M. le docteur Voillot, à Beaune, 349
La Fille aux sept têtes, par M. J. Bard, à Chorey près Beaune, ... 351
§ IV. Littérature religieuse, ... 355
Morceaux imprimés dans les Mémoires de l'Académie. — M. Nault, ... *ibid.*

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Compositions insérées dans les Mémoires de l'Académie. — M. Frantin; — M. Nault; — M. Legray, 355

MORALE.

Quelques remarques au sujet de l'Essai sur la Bonhomie et l'Indulgence, de M. Guillaume, membre correspondant à Besançon, ... 357

POÉSIE.

Exposition, analyse, citations des poésies imprimées dans les Mémoires. — Extrait des poésies inédites, 359
— Poésies de M. Bressier, ... *ibid.*
— De M. Niemcewitz, traduites par M. le général Legrand, 360
— De M. Barrois, ... *ibid.*
— De M. Toussaint, ... 361
— De Mme Fanny Denoix, ... *ibid.*
— *D'Apchon*, ... 362
— De M. Mongis, ... 363
— De Charles Brugnot, ... 365
— De M. J. Pautet, ... 366
— De M. Levy, ... 368

Pag.

PRIX.

BELLES-LETTRES.

I. Histoire de Bourgogne, ... 370
II. Poésie, ... *ibid.*
Rapport sur les Mémoires envoyés au concours pour le prix de poésie, par M. Bressier, ... 371
Conclusions. — Noms des lauréats, ... 375

DONS FAITS A L'ACADÉMIE.

Herbier donné par M. Bonier, à Dijon, ... 376
Médailles données par MM. Degouvenain, Vallot et Artur, ... *ibid.*
Legs testamentaire de M. Philippe Deschamps, curé de la paroisse St.-Michel de Dijon, ... *ibid.*
— Médaillon de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, 337
— Gravure encadrée représentant l'obélisque élevé à Plombières en son honneur, ... *ibid.*
— Inscription de ce monument, faite par Ph. de Lamarre, . *ibid.*
— Histoire de la Ste.-Chapelle de Dijon, manuscrit, ... *ibid.*

HONNEURS DE LA SÉANCE.

Lecture d'un poème intitulé *l'Art poétique*, par M. Desprès, à Paris, ... 378
Lecture de fragmens des vies de Démosthènes et de d'Aguesseau, par M. Boulée, à Lyon, ... *ibid.*

ELECTION DE MEMBRES NOUVEAUX.

Membres résidans, ... 379
Membre honoraire, ... *ibid.*
Liste des membres résidans, avec l'indication des productions qui ont motivé leur admission, ... 380
Analyse de ces travaux, ... 381
M. Ch. Brugnot, ... 382
Nomenclature des poésies dont il a fait hommage à l'Académie, *ibid.*
Discours de réception, ... 384

Pag.

M. Darbois, ... 388
Mérites de la statue de Turnus, ... *ibid.*
M. Jules Pautet, ... 389
Prolégomènes d'un cours d'histoire littéraire de France, . . *ibid.*
Plus heureux que sage, comédie en vers, ... 403
Beaune rendu à Henri IV, 1595, ... *ibid.*
Eloge de Monge, ... 404
M. Stiévenart, ... 405
Poésies lyriques d'Horace, traduction, ... *ibid.*
Traduction des dernières pages du plaidoyer pour la Couronne, de Démosthènes, ... 406
Discours de réception (extrait), ... *ibid.*
M. Paul, ... 408
Des Académies, ... *ibid.*
Considérations sur la décadence de la comédie, (discours de réception), ... 411
M. Nodot, ... 412
Discours de réception (extrait), ... 414
M. Hubert, ... 417
Discours de réception (extrait), ... *ibid.*
Membres correspondans, ... 418
Liste des membres non résidans reçus, ... *ibid.*
Liste des membres correspondans reçus, ... 419
CORRESPONDANCE, ... 422
NÉCROLOGIE, ... *ibid.*
CATALOGUE des ouvrages dont il a été fait hommage à l'Académie depuis le 1er janvier 1832 jusqu'à la séance publique du 26 août 1836, ... 425
— Ouvrages composés par les membres de l'Académie, . . . *ibid.*
— Envois des Sociétés correspondantes, ... 448
— Envois divers, ... 470

FIN DE LA TABLE.